This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07138191 1

SOUVENIRS

SUR

MARIE-ANTOINETTE.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
RUE DU COLOMBIER, 30.

SOUVENIRS

SUR

MARIE-ANTOINETTE,

ARCHIDUCHESSE D'AUTRICHE, REINE DE FRANCE,

ET SUR

la Cour de Versailles,

PAR MADAME

LA Csse D'ADHEMAR,

DAME DU PALAIS.

TOME PREMIER.

ASTOR LIBRARY
NEW-YORK.

PARIS,

L. MAME, ÉDITEUR,

RUE GUÉNÉGAUD, 23.

1836.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
RUE DU COLOMBIER, 30.

SOUVENIRS

SUR

MARIE-ANTOINETTE,

ARCHIDUCHESSE D'AUTRICHE, REINE DE FRANCE,

ET SUR

la Cour de Versailles,

PAR MADAME

LA Csse D'ADHEMAR,

DAME DU PALAIS.

TOME PREMIER.

ASTOR LIBRARY
NEW-YORK.

PARIS,
L. MAME, ÉDITEUR,
RUE GUÉNÉGAUD, 23.
1836.

LIVRE PREMIER.

LA COUR AVANT LA MORT DE LOUIS XV.

Je ne m'attribuerai pas la gloire de prétendre que dès 1774 je prévoyais les évènemens affreux qui nous frappent depuis 1789; il n'était point donné au faible regard d'une femme de soulever le voile sinistre qui, en se déchirant, couvrit la France de sang et de deuil.

Cependant, je ne sais quel instinct me décida à confier, jour par jour, au papier les impressions que je recevais des objets extérieurs, dès que ma bien-aimée princesse monta sur le trône.

J'y joignis les conversations, les anecdotes, les faits qui me semblaient dignes de remarque. Le nom de la reine revenait souvent sous ma plume, et que de fois il fut couvert d'une douce larme! heureuse que j'étais de pouvoir réfuter, par la simple expression de la vérité, le mensonge, la calomnie, qui s'attachèrent de si bonne heure à flétrir son existence.

Pour être juste, je serai forcée d'être sévère; mais ma tâche sera moins pénible, en pensant que les personnages qui ne seront pas toujours traités par moi avec ménagement, ont pris le soin de lever le masque. Des actions que je m'abstiens de qualifier les ont stigmatisés, livrés au mépris des gens de bien, avant même que j'aie eu la pensée d'écrire mes Souvenirs. Je m'occupe déjà de mettre en ordre ces fragmens, d'en faire un ensemble, et si Dieu me prête vie, ils formeront, je l'espère, quelques volumes.

J'étais bien placée pour voir et juger : admise par ma charge de dame du palais dans l'intimité de la reine, amie de madame de Polignac, autant que le permettait la disproportion de nos âges, j'ai pu recueillir, soit par moi, soit par mon second mari, M. le comte d'Adhémar, tout

ce qui était capable d'intéresser ou de piquer la curiosité dans le palais de Versailles. Pour captiver l'attention de mes lecteurs, si lecteurs il y a, je n'aurai pas besoin de recourir au scandale; c'est d'ailleurs une arme, un genre de stimulant que je dédaigne.

Je serai satisfaite, mon but sera rempli, si je parviens à montrer sous leur vrai jour la reine, la duchesse de Polignac et l'aimable princesse de Lamballe. On verra, en pénétrant dans leur intérieur, s'il pouvait être un foyer d'intrigue et de corruption! Avec la même sincérité, je déverserai le blâme sur les ennemis de la reine sur les Rohan, les d'Aiguillon, les Noailles, et sur ce duc d'Orléans, si curieusement surnommé aujourd'hui *Égalité*; puis sur la comtesse de Genlis, la baronne de Staël, la cabale Necker, MM. de Biron, de Montbarrey, de Tilly, de Lameth, de Cubières, d'Estaing, de Fronsac, et de quelques autres, qui, comblés des bienfaits de S. M., se sont déclarés ses détracteurs, et ont peut-être aplani la voie qui devait la faire monter, elle et les siens, sur un échafaud!

Cette véracité est pour moi un devoir; je le remplirai dans toute son étendue et avec la

même impartialité que l'historien de bonne foi. Je ne déguiserai rien, je présenterai les faits tels qu'ils se sont passés, et ce qui navre mon cœur, c'est que je m'occuperai peut-être la première de défendre les victimes, car déjà les apologies ne manquent pas aux assassins.

Mais, avant que de présenter S. M. Marie-Antoinette en sa qualité de reine de France, je dois, pour compléter ce tableau, la montrer à Vienne comme archiduchesse d'Autriche, et à Versailles sous le titre de dauphine. Il convient aussi que je retrace dans un livre préliminaire la situation de notre cour au moment où elle y parut; car, dès ce moment, s'ouvre pour elle ce labyrinthe semé d'obstacles, de piéges, dont la mort seule fraya l'issue à l'infortunée princesse.

Attachée à la feue reine, aïeule de S. M. Louis XVI, trois ans avant son décès, puis à madame la dauphine, archiduchesse d'Autriche, dès la formation de sa maison, je pourrais faire remonter mes Souvenirs jusqu'en 1750; mais je veux me circonscrire dans le cercle que je me suis tracé, et ne m'occuper uniquement que de S. M. Marie-Antoinette.

Louis XIV monté sur le trône en 1643, mourut le 1er septembre 1715, après un règne de près de soixante-douze ans. Son arrière-petit-fils, décédé le 10 mai 1774, a occupé le trône pendant cinquante-neuf ans. Pendant ce long espace de temps, le monarque s'est rendu peu accessible à ses peuples; et, à part l'époque de la guerre de 1747, et de la bataille de Fontenoy, où il se trouva en personne, il est resté renfermé dans ses petits appartemens.

On eût dit que la gloire de l'aïeul fatiguait l'arrière-petit-fils; qu'autant la vie du premier avait jeté d'éclat, de splendeur, autant celle de S. M. Louis XV devait être obscure et paisible. A chaque page de l'Histoire de France, pendant la seconde période du XVIIe siècle et le commencement du XVIIIe, on retrouve le nom du grand roi, et à peine, si de loin en loin, ce dernier siècle signale celui de Louis XV; il ne parle que de ses ministres. Le monarque, insensible à l'appel de la renommée, préférait la retraite et le repos.

Jamais, cependant, souverain ne fut plus digne en apparence du respect de ses sujets. Il était encore dans sa vieillesse le plus bel

somme de son royaume; sa physionomie offrait un mélange parfait de grâce et de majesté; sa taille était admirablement proportionnée; une expression d'ineffable douceur tempérait la fierté de son regard; rien ne pouvait égaler le charme de son sourire; sa voix allait à l'âme, mais il ne fallait pas qu'il s'avisât de chanter; car, d'harmonieuse qu'elle était, elle devenait fausse et discordante. Le chant était peut-être le seul avantage que la nature lui eût refusé. Son esprit ne manquait pas de portée, quoiqu'il n'eût point été cultivé. Son ignorance, poussée à l'excès, lui faisait dédaigner la littérature, et éloigner de lui les gens de lettres. Il craignait les occasions qui le mettaient en évidence, et ne se sentait à l'aise qu'avec quelques seigneurs, compagnons de son adolescence.

Parmi ceux-ci, je citerai le prince de Soubise, le maréchal duc de Richelieu, le duc de La Vauguyon, le comte de Tessé et le marquis de Chauvelin. Il faut y ajouter le prince de Beauvau jusqu'à la brouille occasionée par la chute du duc de Choiseul, puis les ducs d'Aumont, de Villequier, de Gontaut, de Duras, de Fleury, les ducs d'Estissac, le marquis d'Entragues,

le comte de Flamerens et quelques autres. Cette réunion formait un cercle intime journalier, d'où il ne sortait pas. J'y ajouterai la maîtresse en titre et ses alentours.

Quelques dames encore étaient admises au même degré d'intimité : madame la maréchale de La Foi, marquise de Levis-Mirepoix, femme d'esprit, sémillante, d'un commerce facile, à laquelle on n'avait rien à reprocher, sauf une passion effrénée pour le jeu, un goût à l'avenant pour le luxe, les achats de meubles, de curiosités rares, de bijoux, etc. La bourse de la pauvre madame de Mirepoix s'en trouvait parfois si légère, qu'elle ne se montrait pas toujours très difficile sur les moyens de la remplir.

La marquise d'Esparbès avait eu la pensée de supplanter d'abord, puis de remplacer madame de Pompadour ; ses intrigues lui avaient conservé l'entrée des petits appartemens, et elle était invitée aux soupers du roi, avec madame d'Amblimont, madame la princesse de Beauvau et madame la duchesse de Grammont, née Choiseul, sœur du ministre des affaires étrangères, et ancienne chanoinesse de Remiremont ; cette

dame manquait de beauté, sinon d'audace; quoique hautaine, impérieuse, vindicative même, elle avait une âme noble et généreuse prise dans son naturel. Peu aimée à la cour, elle y exerçait néanmoins un rare despotisme; elle aussi avait cru plaire un moment au roi, et il lui en resta des prétentions qui lui rendirent odieuse, plus qu'à aucune de nous, la du Barri, et qui furent la source de la disgrâce de son frère.

Le roi avait également de l'affection pour madame la duchesse de Choiseul, née Crozat; sa simplicité, sa franchise, plus de vertus qu'il n'en fallait pour réussir à Versailles, avaient triomphé du désavantage de sa naissance, et elle assistait fréquemment aux soupers des petits appartemens.

Un homme encore avait long-temps joui de cette faveur : le célèbre et mystérieux comte de Saint-Germain, mon ami, qu'on a mal connu, et auquel je consacrerai quelques pages lorsque j'aurai occasion de parler de Cagliostro. Dès 1749, le roi l'employa dans les missions diplomatiques, et il s'en acquitta avec bonheur; il inspira pendant quelque temps à Louis XV le goût de

la chimie, que S. M. faisait marcher de front avec celui de la gastronomie.

Le roi était passé maître dans l'art culinaire; il savait accommoder une multitude de friandises et de ragoûts, et notamment les pigeons et les poulets au basilic. Souvent la moitié des mets servis le soir sur sa table avaient été assaisonnés par lui. Il mettait un amour-propre tel à la réussite de ses travaux d'office, que je l'ai vu être jaloux du talent d'un cuisinier; mais ce délassement était environné de tant de mystère, que peu de personnes, même à Versailles, en eurent connaissance. L'infortuné Louis XVI eut moins de bonheur, pour le plaisir aussi innocent qu'il trouvait à faire des serrures. Ne fut-ce pas un des prétextes dont on se servit pour chercher à abaisser en lui la majesté du trône!

S. M. Louis XV aimait, comme on le sait, les femmes avec passion; mais malheureusement il se montrait peu scrupuleux dans son choix. Fatigué apparemment des beautés de bonnes maisons, on le vit, dès après la mort de la duchesse de Châteauroux, élever jusqu'à lui la femme Poisson, dite madame d'Étioles, puis, à notre

honte, qualifiée de marquise de Pompadour ! Mais ce fut bien un autre scandale lorsqu'à celle-ci succéda la du Barri.

Cette nouvelle favorite commença à faire sentir son influence dès la fin de 1768, mais cette influence s'exerçait au dehors de la cour, et dans le plus grand mystère. Peu à peu elle y vint incognito, plus tard elle y eut un appartement, enfin elle fut présentée ouvertement à Versailles.

On n'a jamais bien connu l'origine première de cette femme; cependant certaines gens, qui se font toujours plus savans que les autres, la croient fille d'un moine et d'une nommée Gomard ou Vaubernier. Sa jeunesse s'écoula dans de viles intrigues; son habitation sentait les mauvais lieux. Ce fut là que la rencontra un gentilhomme en opprobre à la noblesse, le comte Jean du Barri, surnommé *le Roué*, à cause de ses antécédens; il lui donna son nom et son titre, j'ignore comment. Lebel, premier valet de chambre du roi, ayant fait connaissance de la courtisane, la vanta tellement à son maître, que S. M. voulut la connaître à son tour : il la fit venir au Parc-au-Cerf, et elle sut si bien

s'y prendre qu'en peu de temps elle fut installée à la place de madame de Pompadour. Alors il fallut lui donner un nom : *le Roué*, à son grand désespoir, était marié ; force donc lui fut de la faire épouser à son frère, le comte Guillaume du Barri, et, aussitôt après la cérémonie, nous la vîmes paraître à la cour.

Le jour de sa présentation, déterminée par la basse complaisance du maréchal duc de Richelieu, en fut pour nous un de confusion. Je me rappelle que le duc d'Ayen, le plus spirituel et le plus malicieux des courtisans, me dit à ce sujet des vers de Racine, qui me frappèrent par la justesse de leur application.

Au reste, ce ne fut pas la seule épigramme de ce seigneur au sujet de cette femme. Le roi, humilié en la personne de la favorite, cherchait à l'élever dans l'opinion des autres; et à cette occasion il dit au duc d'Ayen :

— Les méchans calomnient cette pauvre comtesse du Barri; ils prétendent qu'auprès d'elle je succède à Sainte-Foix (1).

(1) Radix Sainte-Foix, homme de finances qui vola M. le comte

— Oui, sire, comme Votre Majesté à Pharamond.

Le trait, quoique sanglant, parut si spirituel, que Louis XV ne fit qu'en rire. Il ne pouvait avoir la prétention d'être sans prédécesseurs, même auprès de madame du Barri.

Celle-ci trouva, dès son entrée à Versailles, une cabale formée contre elle; ce fut celle du parti Choiseul, dirigée, non par ce seigneur, mais par madame la comtesse de Grammont.

Le duc de Choiseul devait toute sa fortune à l'amitié, sinon à l'amour de la précédente maîtresse du roi. La Pompadour, à la chute de l'abbé de Bernis, reporta son affection sur le comte de Stainville, premier nom de M. de Choiseul. Elle lui fit faire un chemin rapide; il devint duc et pair et principal ministre. Dès lors, cette famille fut comblée de faveurs; M. de Praslin obtint aussi le titre de duc et pair; M. de Stainville le frère eut celui de comte maréchal

d'Artois, et qui évita la corde, parce qu'il était riche. Il est mort misérablement. (*Note de l'auteur.*)

de France, et on maria la chanoinesse à l'imbécile duc de Grammont.

A la mort de madame de Pompadour, la duchesse de Grammont rêva sa survivance; et, si elle fut trompée dans son attente, elle obtint du moins une grande influence à la cour, surtout après le double décès de madame la dauphine princesse de Saxe, et de S. M. la reine de France, Marie Leczinska. Tout pliait devant elle; les dames du plus haut parage lui servaient de cortége; c'était presque un despotisme de souveraine qu'exerçait madame de Grammont.

Mais une rivale, prise dans les plus basses classes de la société, et de mœurs plus qu'équivoques, vint tout-à-coup lui disputer la puissance: toutes les ambitions gravitèrent vers ce nouvel astre. Madame de Grammont, dans son orgueil, s'imagina pouvoir lutter victorieusement contre l'audacieuse favorite. Elle employa apparemment des moyens qui déplurent au roi, car il se fâcha sérieusement, et sa colère retomba sur le duc de Choiseul. Ce seigneur, malgré son crédit et l'affection que lui portait le monarque, paya de l'exil les extravagances de sa sœur. Ce coup le frappa à la fin de 1770,

A partir de cette époque, l'autorité passa non à la comtesse du Barri, qui était incapable de la conserver, mais à son protégé, le duc d'Aiguillon, neveu du duc de Richelieu et ancien ami du dauphin, père de Louis XVI. Ce prince, à ses derniers moments, avait remis à la dauphine une liste sur laquelle étaient inscrits les noms de ceux qu'il désirait qu'elle employât, elle et ses enfans. M. le duc d'Aiguillon, avec beaucoup d'adresse, était parvenu à obtenir la note suivante, je dirai pourquoi :

« M. le duc d'Aiguillon est d'une maison qui » s'est illustrée; il a un système politique que la » France, dans l'intérêt de sa sûreté, sera forcée » d'adopter tôt ou tard. Il se formera avec l'âge, » et il peut être utile à beaucoup d'égards. Ses » principes sur l'autorité s'accordent avec ceux » de la famille royale, qui se sont conservés sans » lacune depuis le cadinal de Richelieu. »

Le duc de Choiseul s'était mis à la tête du parti des philosophes. En 1762, il avait décidé la chute des jésuites, si chers au grand-dauphin. M. le duc d'Aiguillon, voulant plaire au prince, affecta le même attachement pour la compagnie de Jésus, et cela suffit pour lui conquérir l'estime

du père de Louis XVI. Mais, après la mort du dauphin et de la dauphine, le duc d'Aiguillon s'empressa de jeter son masque de dévotion pour se ranger sous la bannière de la comtesse du Barri. Il s'entendit avec le chancelier de Maupeou et le contrôleur abbé Ferray, et la réunion de ces personnages forma ce triumvirat qui terrassa les Choiseul. Le premier acte de cette puissance fut la destruction des parlements. Que n'eût-on que ce reproche à lui faire!

Mais le triumvirat, en s'attachant à la du Barri, se sépara du nouveau dauphin et de la nouvelle dauphine; celle-ci, qui devait son mariage à M. de Choiseul, entièrement dévoué à la maison d'Autriche, dut voir avec peine la chute de ce ministre et l'élévation du duc d'Aiguillon, dont l'administration serait anti-autrichienne.

La cour, à cette époque, se divisait en deux partis: l'un était pour l'héritier du trône; et l'autre servait la favorite. Il est utile peut-être de faire connaître les personnages qui exerçaient de l'influence à la cour, soit par leur rang, soit par leur position.

J'ai déjà dépeint le roi; il ne changeait pas en prenant de l'âge, et se renfermait plus que la-

mais dans son intérieur. La mort lui causait de la terreur, et cependant il en parlait sans cesse, et il envoyait ses intimes aux funérailles marquantes pour savoir ce qui s'y était passé. Ennemi de toute contrainte, jaloux néanmoins de son autorité royale, il éprouva dès sa naissance une haine invincible pour les cours souveraines et la haute magistrature, qu'il ne désignait que par la qualification de *robes noires;* il les regardait comme ses contempteurs, ses ennemis les plus dangereux. Cependant il craignait davantage encore la convocation de États-Généraux. Je me rappelle que vers 1771, au moment où la lutte s'engageait entre le ministère et le parlement, on en parla chez le roi en petit comité. Le prince de Soubise, homme excellent, mais à courte vue, s'avisa de dire :

— Il faudra peut-être, sire, en venir à la convocation des États-Généraux.

Le roi alla aussitôt à lui, prit un bouton de son habit, et, avec une rudesse inaccoutumée :

— Ne répétez jamais cela, lui dit-il ; je ne suis pas sanguinaire; mais si j'avais un frère, et qu'il donnât un tel avis, je le sacrifierais dans les

vingt-quatre heures à la sûreté de la monarchie et à la tranquillité du royaume.

Le pauvre prince de Soubise, stupéfait, baissa la tête, et oncques depuis n'osa aborder ce sujet. Ah! si Louis XVI avait eu sur ce point la sage opinion de son aïeul!

Louis XV, il faut le dire, était souverainement égoïste : il n'aimait ni ses filles, ni ses petits-enfans, ni ses anciens serviteurs. Il vit mourir d'un œil sec mesdames de Châteauroux, de Pompadour, la reine, le grand-dauphin, la dauphine, et jusqu'à son ami le marquis de Chauvelin, qui tomba devant lui frappé d'une attaque d'apoplexie. Je tiens du duc d'Aumont, présent à cette catastrophe, que le roi dit à voix basse : — *Il ne faut pas que ceci retarde le souper...* Il conserva cette sécheresse d'âme jusqu'à sa mort; il voyait avec plaisir le jeune comte d'Artois; mais il n'aimait ni le comte de Provence, ni M. le dauphin; à peine s'il s'informait des petites princesses mesdames Clotilde et Élisabeth de France.

A la mort de Louis XV, quatre de ses filles vivaient encore : LL. AA. RR. mesdames Adélaïde, Victoire, Sophie et Louise.

S. A. R. madame Adélaïde, née en 1732, avait

de l'esprit et du goût pour les arts; considérée par le roi son père, elle tenait une sorte de cour dans la cour même. Elle fit les honneurs de celle du monarque à la mort de la reine, et elle vit avec déplaisir l'arrivée de la seconde dauphine, qui lui enlevait le premier rang. Madame Adélaïde n'aimait pas la maison de Lorraine entée sur celle d'Autriche; aussi elle ne pardonna pas cette alliance à M. de Choiseul.

Le sieur Campan, nommé secrétaire du cabinet de l'archiduchesse, partant pour aller la rejoindre à Strasbourg, demanda à madame Adélaïde ses ordres.

— Je n'approuve pas assez ce mariage, répondit-elle, pour faire complimenter la jeune princesse; je m'y soumets, parce que c'est la volonté du roi; mais j'aurais préféré une alliance avec une maison plus amie de la France.

Madame Adélaïde tenait fort à ses prérogatives : un jour il lui sembla que l'abbé de Béon, d'une grande famille de Languedoc, avait officié devant elle avec peu de respect. Elle le fit venir.

— Monsieur l'abbé, lui dit-elle, ne vous avisez pas de trancher de l'évêque, car je vous ferais ressouvenir que vous ne l'êtes point encore.

Cette princesse, pendant la vie de son père, était plus respectée qu'aimée; elle devint plus affable après sa mort.

S. A. R. madame Victoire, née en 1753, possédait un mérite supérieur; son esprit, moins brillant que celui de sa sœur aînée, avait plus de justesse, de profondeur. Elle se faisait adorer par sa douceur, l'égalité de son caractère; accessible, gracieuse, elle était le centre d'un petit cercle où l'on tirait gloire d'être admis. Madame de Civrac, sa dame d'atours, en faisait les honneurs avec un charme infini. Madame Victoire, qui aimait à réfléchir, savait ce qui convenait aux besoins du royaume. Forte de l'attachement de M. le duc de Berry, elle espérait avoir part au gouvernement lors du nouveau règne; son royal neveu lui avait promis d'appeler à la tête du conseil le verbueux de Machault : il est malheureux qu'il n'ait pas eu la direction des affaires.

S. A. R. madame Sophie était laide, mauvaise, envieuse de toutes les femmes qui avaient de la beauté; elle craignait beaucoup l'orage, et c'est alors seulement qu'elle montrait de l'affabilité à son entourage. Du reste, on fait peu mention de cette princesse, née en 1734.

La dernière fille de S. M. Louis XV, S. A. R. madame Louise, naquit en 1737; disgraciée par la nature, elle puisa de bonne heure des consolations dans une piété exemplaire. En 1771, elle se retira, du consentement du roi, au couvent des Carmélites de Paris, où elle fit profession le 1er octobre de la même année. Ses sœurs en ressentirent une douleur profonde.

Ces princesses ne voyaient leur père qu'un instant, le matin, dans l'appartement de madame Adélaïde, et chez lui au retour de la chasse. Il ne s'occupa jamais d'améliorer leur sort, et leur indépendance ne fut assurée qu'à l'avènement de Louis XVI. Madame de Narbonne, leur dame d'honneur, jouait un grand rôle à leur cour. Elle fit preuve d'une fidélité, d'un dévouement à toute épreuve; confidente de tous leurs secrets, elle a suivi mesdames Adélaïde et Victoire dans l'exil, et les console en ce moment de la douleur d'avoir survécu à la ruine totale de leur auguste maison. Après Mesdames, venaient les trois princes et les deux princesses fils et filles du grand-dauphin et de S. A. électorale de Saxe. Le premier, connu successivement sous les titres de duc de Berry, de dauphin et de roi de France,

ou Louis XVI, eut, ainsi que ses frères, madame de Marsan pour gouvernante; M. le duc de La Vauguyon pour gouverneur, et M. de Coëtlosquet, évêque de Limoges, pour précepteur; M. l'abbé de Bardonvilliers n'eut que le titre de sous-précepteur.

Monseigneur le duc de Berry naquit à Versailles le 23 août 1754; il reçut sur les fonts baptismaux les prénoms de Louis-Auguste. La comtesse de Marsan, à laquelle on le confia, chercha moins à le bien élever qu'à mériter sa confiance. Passé aussitôt après la mort de son père et de sa mère sous la direction du duc de La Vauguyon, on se contenta de lui faire étudier la géographie et la théorie de la science nautique. Quant aux langues anciennes et modernes, il n'en fut point question. Le roi ne voulait pas qu'on fît un savant de son petit-fils, et le duc de La Vauguyon, courtisan accompli, se conforma au désir de Louis XV. Peut-être que si un autre Bossuet, un autre Fénelon eussent été directement chargés de cette éducation royale, ils auraient réparé les torts du gouverneur; mais celui qui occupait leur place était totalement incapable. M. l'évêque de Limoges, saint homme du reste, n'était cité que pour ses

naïvetés. On lui en prête que je craindrais de rapporter. Je l'ai vu embarrassé pour nous dire quel était le lendemain de la veille de Pâques. Pourtant le prélat était membre de l'Académie française.

Son substitut, l'abbé Radonvilliers, avait de l'esprit, de la finesse; le duc de Berry et ses frères furent forcés de reconnaître sa supériorité sur M. de Limoges. Mais le dauphin, adulé en sa qualité de futur roi de France, continua à rester dans l'ignorance jusqu'au moment où, en avançant en âge, il comprit par lui-même ce que sa position exigeait de ses efforts. Alors il se mit à l'étude avec opiniâtreté, et plus tard il surprit souvent ses ministres par la manière lucide dont il envisageait les affaires.

Monsieur, comte de Provence, était né à Versailles le 17 novembre 1755; il portait les prénoms de Louis-Stanislas-Xavier. Dès son enfance, il montra autant de sagacité que de retenue. Il étudia beaucoup plus que ses frères, se moqua de ses précepteurs qui paraissaient craindre de le fatiguer, et bientôt il étonna tout le monde par son érudition, que servit une mémoire prodigieuse; fier de son rang, il aimait qu'on le traitât en second fils de France.

Il était le plus beau des trois frères; plus tard son obésité nuisit à ses avantages physiques; mais, à l'époque de la révolution, il lui restait des yeux superbes, une bouche bien coupée, et un teint de femme qu'il soignait comme une coquette. Ce prince, appelé par la Providence à jouer un grand rôle, n'est peut-être en ce moment qu'au début de sa carrière politique.

S. A. R. Charles-Philippe de France, comte d'Artois, né à Versailles le 9 octobre 1757, se faisait remarquer par sa grâce et sa bonne tournure, et sa jambe, son pied, sa main, étaient des modèles achevés. On admirait ses bons mots, la finesse de ses reparties; il avait enfin le don de plaire, et en l'écoutant on oubliait de se demander s'il manquait d'instruction, si son esprit n'avait pas tout le fond, toute la culture voulue. Il montait à cheval comme le meilleur écuyer, était doué d'une adresse peu commune pour tous les exercices du corps; aussi avait-il trouvé grâce devant son aïeul qui s'amusait de sa vivacité et de sa pétulance.

S. A. R. Marie-Adélaïde-Clotide-Xavière de France, titrée de Madame, était née le 23 septembre 1759, et sa sœur Elisabeth-Philippe-

Marie-Hélène, le 3 mai 1764. La première commençait à prendre cet embonpoint qui, plus tard, la fit surnommer le *gros madame*. Elle a épousé le prince de Piémont, héritier du roi de Sardaigne. Elle annonçait, avant de quitter la France, ces vertus sublimes qui lui valurent l'amour de tous les bons Français. Quant à madame Élisabeth, elle promettait d'être belle, et de développer, en avançant en âge, ces qualités qui n'ont pu la préserver d'un horrible supplice.

Ces princes et princesses composaient à cette époque ce qu'on appelait la famille royale, et il y avait en outre deux autres branches légitimes de la maison de Bourbon, dont les membres étaient qualifiés de princes du sang, celles d'Orléans et de Condé. Après eux on comptait encore la descendance gauche de Louis XIV, représentée en 1774 par S. A. M. le comte d'Eu, S. A. M. le duc de Penthièvre, et S. A. madame la princesse de Lamballe-Carignan, et bru de ce dernier prince.

M. le duc d'Orléans, titré d'Altesse sérénissime et de premier prince du sang, était petit-fils du régent; il avait épousé Louise-Henriette de Bourbon-Conti. Veuf depuis plusieurs années, il

venait de se remarier secrètement à la marquise de Montesson. Ce prince se signala en une ou deux batailles; depuis lors, il se renferma, comme le roi, dans son intérieur. Peu heureux dans son second choix, il prit une maîtresse nommée Marquise, dont il fit plus tard madame de Villemomble; il en eut deux enfans : les abbés de Saint-Phar et de Saint-Albins, qui vivent aujourd'hui.

Ce prince aimait les arts, mais l'amour de l'or gâtait chez lui de précieuses qualités; souvent il empruntait à bas prix des sommes qu'il faisait valoir à un taux usuraire; cela s'appelait au Palais-Royal, *Le passe-temps de Monseigneur.*

Venait ensuite le duc de Chartres son fils; je le ferai connaître plus tard. Il avait épousé en 1769 mademoiselle de Penthièvre, qui fut aussi bonne épouse qu'elle avait été bonne fille. Ils eurent, en 1773, un fils titré duc de Valois.

S. A. S. monseigneur le prince de Condé, né en 1735, et marié à mademoiselle de Soubise, jouissait d'une renommée militaire justement acquise; il avait gagné des batailles, puis des villes, soutenu dignement, en un mot, la splendeur de son nom. Aimé d'abord des Parisiens,

il venait de perdre cette considération à laquelle il attachait tant de prix, par sa réconciliation avec la cour. Les princes du sang avaient pris, en 1771, le parti des parlemens; de ce moment, ils cessèrent de se montrer chez la comtesse du Barri, et ne virent plus les ministres.

Le public les avait applaudis, car la masse de la nation, qui déjà penchait vers les idées révolutionnaires, soutenait la révolte de la haute magistrature. Mais les princes du sang ne peuvent demeurer long-temps brouillés avec le roi, chef de la famille et dispensateur de toutes grâces. M. le duc d'Orléans, qui voulait obtenir une permission pour épouser madame la marquise de Montesson, fut le premier à se rapprocher de la cour. Le prince de Condé ne tarda pas à suivre son exemple; il conduisit chez la favorite son fils, M. le duc de Bourbon, marié, en 1769, à mademoiselle d'Orléans. S. A. le duc d'Enghien naquit de ce mariage (1).

Les Parisiens, indignés de ce qu'ils appelaient la faiblesse des princes, reportèrent leur affection sur S. A. M. le prince de Conti, né en 1717.

(1) Cité que Napoléon a fait fusiller le 1er mars 1804.

Il joignait à un caractère énergique, de l'esprit, de la vivacité, et un courage à toute épreuve. Sa popularité suffisait pour lui attirer l'intimité de Louis XV.

Le comte de La Marche, son fils, qui est aujourd'hui prince de Condé, se maintenait dans les bonnes grâces du monarque en flattant madame du Barri. Ce prince épousa la princesse d'Est, dont il n'eut pas d'enfant. C'est lui que la Convention détient maintenant à Marseille.

M. le comte d'Eu ne venait à la cour que dans les grandes circonstances. Infirme, morose, il restait à l'écart; on le connaissait à peine. Le roi, dont il avait été le compagnon d'enfance, lui portait une affection particulière.

M. le duc de Penthièvre, fils du comte de Toulouse, possédait l'estime universelle. Son fils unique, le prince de Lamballe, mourut à vingt ans des suites d'une jeunesse orageuse. Lié avec M. le duc de Chartres, la voix publique accusa ce dernier d'avoir spéculé sur la mort de son futur beau-frère. Il est certain que, fiancé depuis des années à mademoiselle de Penthièvre, il ne voulut l'épouser qu'après le décès du prince de Lamballe. Nous verrons la jeune et belle

veuve de ce prince conquérir l'affection de la reine, puis la perdre par la franchise de ses conseils. On connaît trop l'horrible fin de cette malheureuse princesse!

Telle était dans ses divers rameaux la famille et maison de France. Le roi, né en 1710, entrait dans sa vieillesse, et pourtant il était encore beau. Sa cour, où dominait la comtesse du Barri, avait perdu tout son éclat; on ne voyait autour de la favorite, comme personnages principaux, que le prince de Soubise, les ducs de Richelieu, de Fronsac et d'Aiguillon; puis madame de Mirepoix, de Béarn, de Monaco, de l'Hôpital, et quelques autres de moindre importance. Les femmes qui tenaient à se respecter n'y paraissaient point.

L'affaire des parlemens et la disgrâce des Choiseul avaient achevé de rendre la cour presque déserte; la plupart des ducs et pairs prirent le parti de la magistrature. Nous-mêmes, qui aurions voulu faire cause commune avec la cour, nous avions été forcés de passer du côté des parlemens et des Choiseul. C'était à cette époque le parti de notre jeune maîtresse madame la dauphine, et malgré notre royalisme, nous ne pouvions faire scission avec elle.

Le roi souffrait de cette défection; l'éloignement de mesdames de Choiseul, Grammont, d'Esparbès et de Beauvau, qui faisaient jadis l'amusement de ses petits soupers, lui était pénible autant qu'inexplicable. Et un jour il disait au duc de Richelieu :

— Mais enfin qu'est-ce que ces dames reprochent donc à la comtesse du Barri ?

— Ah! de grands griefs, repartit le rusé courtisan; d'abord elles sèchent de dépit de la savoir à elle seule plus jolie qu'elles toutes ensemble; ensuite elles lui envient l'affection de V. M.

— J'ai chargé un homme d'honneur et de la vieille roche de prendre des informations exactes sur les du Barri, et il m'a répondu par un certificat authentique de 1400, tel qu'il le faut impérieusement pour avoir le droit de monter en carrosse.

— Cela importe peu à ces dames, sire; une simple bourgeoise leur porterait moins ombrage. Si V. M. cessait un jour de bien traiter madame du Barri, l'on verrait les plus hautaines se jeter dans ses bras, afin de la consoler de sa disgrâce.

— Eh bien! pour leur jouer pièce, j'aimerais

encore la comtesse du Barri, lors même que je ne la trouverais pas charmante.

Le roi alla raconter à la favorite la conversation qu'il venait d'avoir avec le duc de Richelieu. Elle comprit facilement que ce dernier avait voulu la servir; elle lui en eut une vive obligation dont il ressentit les effets; les personnes, au contraire, qui se déclaraient ses ennemies en lui refusant leur encens, éprouvaient chaque jour une foule de désagrémens, de déboires. M. le prince de Beauvau, tant aimé du roi, voulant demeurer fidèle aux Choiseul, tomba dans une disgrâce complète.

LA COUR DE VIENNE.

S. M. la reine de France, dont le tact était parfait, même à l'époque où elle vint si jeune parmi nous, évitait toujours de parler publiquement de la cour de sa mère. Elle savait qu'une princesse étrangère doit craindre de laisser soupçonner qu'elle conserve des sentimens patriotiques, de l'affection pour une terre qui ne sera plus la sienne.

Marie-Antoinette agit avec d'autant plus de prudence que, dès son avènement au trône, ses ennemis l'accusèrent d'être plus Autrichienne de cœur que Française. A les entendre, nos trésors étaient prodigués à sa mère et à ses frères; ils connaissaient tous les secrets de notre cabinet, et notre politique était subordonnée à la leur. Horrible calomnie! car jamais reine ne fut plus attachée aux intérêts de son peuple, et ne se tint plus en garde contre l'entraînement du sang paternel. Elle poussait cette délicatesse à un tel excès, que je l'ai vue pleurer lorsqu'on répandit le bruit qu'elle avait donné au petit Trianon le nom de *petit Vienne*; et elle accueillait avec dureté ceux qui croyaient lui faire leur cour en désignant ainsi sa retraite favorite.

Quelquefois, dans l'intimité, elle ne se refusait pas la douce satisfaction de parler de Vienne, de la grande impératrice sa mère, si chérie de ses enfans, si vénérée de ses sujets. Elle aimait aussi à s'entretenir de tout ce qui l'avait frappée et charmée dans les premières années de sa jeunesse; alors elle s'animait, ses yeux bleus étincelaient, et c'est dans ces entretiens affectueux que j'ai puisé les matériaux qui me serviront à

développer les faits que je vais consigner ici sur la maison impériale d'Autriche, quelques personnages de cette cour, et sur Vienne même et les Allemands. Je laisserai presque toujours parler la reine, et cela me sera d'autant plus facile que j'ai en mains plusieurs cahiers contenant ses souvenirs. Cette princesse m'a elle-même autorisée à en extraire quelques fragmens.

« La maison de Lorraine est, avec la maison de Bourbon, la plus ancienne de l'Europe; elle descend de Charlemagne, non par les femmes, comme on l'a prétendu, mais de mâle en mâle. Depuis Gérard, comte d'Alsace, l'affiliation est incontestée.

» Elle a régné en Lorraine dans de grandes vicissitudes, mais toujours considérée, tant en Allemagne qu'en France, jusqu'à mon père bien-aimé. Depuis le commencement du dix-septième siècle, ma famille n'éprouvait que de vifs désagrémens à cause de sa position géographique. Les rois de France voulaient faire peser sur elle un patronage de suzeraineté ou de convenance politique et de raison d'État. La Lorraine, ouverte de tous côtés et incapable de se défendre, était constamment envahie; mon bisaïeul, brouillé

avec Louis XIV, avait vieilli dans l'exil, et ce monarque occupait ses domaines. Ce fut donc avec plaisir, malgré l'attachement que mon père portait à la Lorraine, le noble et antique patrimoine de ses ancêtres, qu'il le vit échanger, en 1737, contre la belle et florissante Toscane. Mon père acquérait par ce changement une plus grande étendue de sol, de population, et une indépendance positive.

» Il partit accompagné des regrets des Lorrains, et ses vertus consolèrent les Toscans de l'extinction de la race des Médicis auxquels il succédait. Il se fit bientôt adorer, et il emporta les bénédictions de ses sujets lorsqu'il quitta cette ravissante contrée pour venir en Autriche épouser ma mère.

» S. M. I. Marie-Thérèse, reine de Bohême et de Hongrie, archiduchesse d'Autriche, duchesse de Milan, comtesse de Tyrol, duchesse du Brabant et des Pays-Bas, de Luxembourg, naquit à Vienne le 13 mai 1717, de S. M. l'empereur Charles VI et de S. M. I. Elisabeth-Christine, princesse de Brunswick-Wolfenbuttel. Elle reçut sur les fonts de baptême les prénoms de Marie-Thérèse-Walpure-Amélie-Christine. Un frère

aîné, le prince impérial l'archiduc Léopold, ne lui laissait pas entrevoir ses brillantes destinées; mais sa mort la rendit héritière légitime des royaumes, duchés, principautés, comtés, marquisats et seigneuries, qui formaient l'immense et magnifique apanage de la maison d'Autriche, dont il restait le dernier rejeton. L'empereur son père, avant son décès, avait fait approuver par tous les princes de l'empire ses dispositions en faveur de sa fille bien-aimée. Cet acte solennel, nommé la pragmatique-sanction, fut pendant vingt ans librement ratifié par tous ceux qui se trouvaient intéressés à le maintenir. On devait donc le croire inattaquable.

» L'empereur Charles VI, mon aïeul, cherchant parmi la foule des prétendans à la main de sa fille le plus noble et le plus digne, se décide en faveur du duc de Lorraine François, qui, l'année d'après, prit, comme je l'ai dit, possession de la Toscane. Ce mariage formé sous d'heureux auspices, où les deux époux réunirent tant de vertus et de qualités brillantes, ne laissa rien à désirer dans la vie privée. Mais de rudes assauts frappèrent au-dehors l'illustre couple. Ils étaient dirigés par des ambitions avides de l'héritage

que S. M. ma mère recueillit, en 1740, à la mort de l'empereur son père.

» Charles VI eut à peine cessé de vivre que les électeurs de Bavière et de Saxe firent valoir leurs prétentions sur certaines parties de la succession du dernier mâle issu de Rodolphe de Hapsbourg. Le roi d'Espagne, Philippe V, se targuant du testament de Charles II, réclama tout-à-coup les royaumes de Hongrie et de Bohême, et le roi de Sardaigne, le duché de Milan. Le roi de Prusse convoitait déjà la Silésie. Si bien que de tant de souverainetés, mon auguste mère aurait à peine conservé l'archiduché d'Autriche et quelques enclaves environnantes.

» On commença la guerre par des manifestes. S. M. Frédéric II attaquant inopinément la Silésie, en fit la conquête, et il la garda malgré les longs efforts de ma mère pour rentrer en possession de cette belle province. Bientôt une ligue se forma contre cette illustre orpheline et son époux; elle se composait des rois d'Espagne, de Prusse, de Pologne, de Sardaigne, de l'électeur de Bavière, auquel on promettait la couronne impériale, et de S. M. le roi de France, nouvel Agamemnon de cette coalition de sou-

verains. Les contrées qu'on espérait envahir furent partagées à l'avance. A la Bavière devaient échoir la Bohême, la Haute-Autriche, le Tyrol et la Souabe autrichienne; à la Saxe, la Moravie; et la Haute-Silésie au roi de Prusse. Le reste de cette province, le duché de Milan, devaient être la proie d'un prince d'Espagne; enfin, par grâce, on laissait à ma mère la Hongrie, les Pays-Bas, la Carniole, la Styrie, la Carinthie et la Basse-Autriche.

» Marie-Thérèse invoquant la pragmatique-sanction, qui avait fait dire au prince Eugène que cent mille hommes la soutiendraient mieux que cent mille acquiescemens, on lui répondit en commençant les hostilités. Le début confirma les prétentions des alliés; l'électeur de Bavière se fit couronner archiduc d'Autriche à Lintz, roi de Bohême à Prague, et empereur d'Allemagne à Francfort, villes déjà conquises. On vit alors une jeune femme, dans les souffrances d'une grossesse avancée, déployer un courage héroïque, se montrer l'égale des grands souverains par son énergie, sa constance et sa magnanimité. Inébranlable dans les revers, comme elle devait se montrer humble dans les triom-

phes, elle parcourut ses États pour faire un appel aux peuples; elle alla en Hongrie, tenant dans ses bras l'aîné de ses enfans; là, elle assembla les autorités du royaume, et d'une voix véhémente elle leur dit, dans l'idiome latin qu'elle parlait avec facilité, et que les Hongrois employaient dans leur vie politique:

« Mes amis m'abandonnent, mes ennemis me » persécutent, mes parens m'attaquent. Ma seule » ressource est donc dans votre fidélité, votre » courage et ma constance; je confie à votre zèle » et à votre garde la fille et le fils de vos rois; » dont le salut dépend de vous. »

» Ces paroles brèves et touchantes émurent les Magnats, et les vieux Palatins, tous par un mouvement unanime, tirèrent leur sabre, et l'agitant en l'air, la pointe tournée vers le trône de ma mère; s'écrièrent: *Moriamur pro rege nostro Maria Theresia* (nous mourrons pour notre roi Marie-Thérèse).

» Les effets répondent aux promesses; la Hongrie tout entière se soulève; un de ses nobles seigneurs, le comte Revenhuller, à la tête de ses bandes martiales, se rue sur les coalisés et leur reprend l'Autriche; poursuivant ses avantages,

il pénètre en Bavière et s'empare de Munich.

» En même temps, l'Angleterre et la Hollande s'indignent d'une guerre aussi injuste; la première vote des subsides pour la reine de Hongrie et de Bohême. Le roi de Prusse, auquel on cède la Silésie, fait une paix séparée en 1742; le roi de Pologne, l'électeur de Saxe, imitent son exemple; le roi de Sardaigne, par un calcul singulier de politique, se tourne inopinément du côté de Marie-Thérèse. La guerre continue, mais d'une manière moins fatale pour nous. Bientôt l'empereur Charles VII meurt, ce bizarre souverain auquel Louis XV écrivait : « A monsieur, » monsieur mon frère, S. M. l'empereur d'Alle- » magne, lieutenant-général de mes armées en » Bohême. »

» Son fils, l'électeur de Bavière, s'afflige des maux qui désolent l'empire; il propose la paix; ma mère l'accepte, et le traité de 1748 rétablit les choses à peu près dans le même état où elles étaient à la mort de l'empereur mon aïeul. Dès ce moment, mon père et ma mère joignirent leurs efforts pour réparer les malheurs de cette guerre fatale; bientôt le suffrage des électeurs appelle à la couronne de Charlemagne le grand-duc

de Toscane. Ce fut un beau jour pour ma famille! La reine de Hongrie et de Bohême en ayant été instruite la première, passa dans la chambre de son mari, et se jetant à ses pieds, voulut lui rendre son hommage. — Ah! dit le nouvel empereur en la relevant, c'est une couronne de plus que je dois à votre amour (1).

» Jamais ménage obscur ne fut aussi uni que celui de leurs majestés impériales et royales. On ne pouvait trop admirer cette déférence réciproque, cette conformité de goûts qu'offraient les deux époux. La fécondité de l'impératrice mettait le sceau à leur bonheur; la mort seule pouvait l'anéantir. J'avais dix ans lorsque j'eus l'infortune de perdre mon père; j'étais née le 2 novembre 1755, et lui décéda en 1765. Le palais impérial retentit de mes cris de douleur. Le désespoir de l'impératrice ne peut s'exprimer.

» Ce furent de tristes, de pénibles solennités que celles des funérailles de mon père, où l'on porta tant de couronnes, tant de sceptres, tant d'écussons, contraste terrible avec le peu de

(1) Marie-Thérèse avait acheté l'empire pour son mari.
(Note de l'éditeur.)

poussière qui allait rester d'un si grand souverain! Nous étions en ce cruel moment quatre frères et six sœurs. L'aîné de tous, l'archiduc Joseph, élu roi des Romains du vivant de mon père en 1764, reçut la couronne impériale en août 1765; il règne aujourd'hui. C'est un prince intelligent, spirituel, laborieux, qui veut le bien-être de ses peuples; mais je crains que le goût des innovations ne l'égare. Soumis à sa mère, dont il attend un immense héritage, il a pour les siens une tendresse que nous lui rendons.

» Mon second frère Léopold, grand-duc de Toscane, est dans le nombre des princes qui méritent l'amour de leurs sujets. La Toscane n'a jamais été plus heureuse, plus florissante que sous son règne. Son seul défaut est d'avoir un peu trop de penchant pour la philosophie moderne; mais il en prend le bon côté et ne s'en sert que pour augmenter ses connaissances et s'éclairer.

» Le troisième archiduc, qui a épousé l'héritière de la maison d'Est, est appelé à gouverner le duché de Modène. Doué de rares vertus, d'une piété profonde, nous le vénérions comme un

saint, et nous nous recommandions souvent à ses prières.

» Le quatrième, l'archiduc Maximilien, grand-maître de l'ordre Teutonique, archevêque de Cologne et évêque de Munster, a tous les goûts d'un grand prince, excepté celui des arts; il aime la chasse, et cet exercice innocent lui est d'autant plus permis, que l'exiguïté de l'électorat de Cologne lui laisse le temps de se distraire.

» L'aînée de mes sœurs est abbesse de Prague. Ne songeant qu'à ajouter aux austérités de la règle, elle n'étend qu'avec peine ses relations hors des murs qui la renferment. Lorsque l'un de nous en reçoit une lettre, c'est une faveur signalée que les autres envient. En 1774, presqu'au moment où je devenais reine de France, je reçus d'elle une épître si extraordinaire dans son contenu, que je l'ai gardée, et n'ai point voulu la communiquer à ma famille, ainsi que l'usage en est établi entre nous.

» Ma sœur avait eu, disait-elle, une révélation dans laquelle il lui semblait qu'une main sanglante arrachait de l'Europe le royaume de France, et laissait à sa place un gouffre à moitié comblé de cendres et de cadavres. Cette révéla-

tion était de nature trop sinistre pour que je ne l'aie pas gardée à part moi.

» Marie-Christine, ma seconde sœur, épousa le duc de Saxe Teschen, qui la rend très heureuse; elle est jolie, aimable et sensible, et elle n'a jamais cessé de me donner de grandes marques d'affection.

» La troisième de mes sœurs se retira du monde comme l'aînée; elle est abbesse du couvent d'Inspruck. Simple, douce, modeste, elle édifie par ses vertus.

» La maison d'Autriche devait, du temps de ma mère, former de nombreuses alliances avec celle de Bourbon. Cela provenait du changement de système politique du cabinet de Versailles, depuis qu'il était dirigé par M. le duc de Choiseul; aussi ma quatrième sœur, Marie-Amélie-Joseph-Jeanne-Antoinette, archiduchesse d'Autriche, née en février 1746, épousa, en 1769, don Ferdinand, infant d'Espagne, duc de Parme, de Plaisance et de Guastalla. Elle ne trouva pas le bonheur dans cette union, mais elle sait souffrir sans se plaindre. Je souhaite du moins que la calomnie l'épargne.

» L'archiduchesse Marie-Charlotte-Louise, ma

dernière sœur, et née avant moi, a aussi formé une alliance avec la maison de Bourbon en épousant le 6 avril 1768, don Ferdinand IV, roi des Deux-Siciles. Son mari a pour elle des égards et de la confiance. C'est celle de mes sœurs avec laquelle j'ai conservé le plus de relations; il se passe peu de semaines sans que je reçoive une lettre d'elle. Je lui écris souvent aussi.

Tel était l'état de notre famille au moment du décès de mon père. Il laissa ses peuples dans une situation prospère, et les coffres de la couronne contenaient plus de cinquante-sept millions, fruits de ses épargnes. Ma mère se condamna à un deuil éternel; on ne la vit plus, même dans les occasions solennelles, que vêtue de noir. Elle ne se départit de cette règle austère que lorsqu'elle signa mon contrat de mariage et que je me mariai par procuration. Les journées se partageaient en trois parties distinctes; l'une était consacrée à ses devoirs de reine, car, bien qu'elle eût successivement associé son mari et son fils à ses souverainetés, elle s'en réserva toujours la direction suprême. La seconde était donnée à ses pratiques religieuses. L'impé-

ratrice avait une piété vraie et d'une simplicité toute chrétienne. Elle n'aimait pas les philosophes français, qu'elle appelait les corrupteurs du genre humain. Elle a toujours repoussé avec froideur les avances de M. de Voltaire. Je sais qu'elle gémit des faveurs qu'on lui accorde en d'autres cours; voici à ce sujet le fragment d'une de ses lettres :

« Non, ma chère Antoinette, si vous avez égard à » mes conseils, vous ne rapprocherez point Vol- » taire de votre personne; c'est un homme qui » peint des vertus pour mieux déguiser ses vices, » et surtout afin de cacher sous le masque d'hypo- » crisie son projet abominable de détruire notre » sainte religion. Je me suis procuré une lettre de » lui à d'Alembert qui ne vaut pas mieux que son » ami. Outre les impiétés que contient cette épître, » sa signature seule est un crime, la voici *écr.* » *l'in.* ce qui signifie *écrasez l'infâme*, c'est-à-dire » le culte sacré qui nous ouvre la voie du salut...

» Il n'en faut pas davantage pour vous faire haïr » cet homme. Vous le mépriseriez, si vous con- » sentiez à souiller votre chaste jeunesse par la lec- » ture de certaines de ses poésies. Je m'étonne » souvent de la protection tacite que le roi votre

» aïeul et le roi votre mari ont tour à tour ac-
» cordée à Voltaire et à ses sectaires. Dieu, il
» faut le croire, s'irritera enfin de l'impunité de
» tant d'outrages. Pourvu que la justice céleste
« ne vous frappe pas, vous ma fille et votre
» mari! car, c'est sous le règne de Louis XVI
» que Voltaire et les encyclopédistes s'attaquent
» chaque jour à la divinité. »

» Il résulte des sages conseils de ma mère, que je me propose de me tenir à l'écart de cette secte coupable qui sape le trône en même temps qu'elle détruit la foi. Je regrette que M. le duc de Choiseul, qui, au fond, ne les aime ni ne les estime, croie devoir leur témoigner de la bienveillance.

» Ma mère enfin réservait la troisième partie de sa journée pour s'occuper de l'éducation de ses enfans; elle nous interrogeait, examinait notre travail, et se fâchait lorsqu'elle y reconnaissait l'intervention du maître. Je me rappelle à ce sujet que le célèbre abbé Métastase, qui était chargé de m'enseigner la langue italienne, s'étant avisé de composer un thème à ma place, ma mère le réprimanda si sévèrement qu'il sortit les larmes aux yeux. L'impératrice,

qui s'en aperçut, courut après lui, et le ramenant dans l'appartement....

» — Monsieur l'abbé, lui dit-elle, excusez la vivacité d'une mère qui veut qu'on élève bien sa fille et non qu'on la flatte. Vous savez, du reste, combien je vous suis attachée !...

» Métastase se jeta à ses genoux....

» Parmi les travaux que ma mère s'est imposés, il en est un que le hasard nous a fait connaître et qui nous a profondément affligés; le lendemain de la mort de l'empereur elle s'est mise à tisser de ses propres mains la robe dans laquelle elle veut qu'on l'ensevelisse. Tous les ans elle la porte à l'anniversaire du décès de son époux. Chaque mois, elle descend en grande pompe dans le caveau où sont renfermés les cercueils des empereurs de notre famille, et elle reste plusieurs heures à prier sur celui de l'empereur François Ier.

» Cette bonne mère m'a toujours témoigné une vive tendresse. J'étais sa favorite, mais elle évitait avec soin de trahir cette prédilection devant mes sœurs, lorsque je me ralentissais dans mes études.

» — Redouble d'efforts, ma fille, me disait-elle,

tu sais que je te réserve pour récompense la couronne de France, mais il faut t'en rendre digne, car il n'y a qu'une princesse accomplie qui puisse l'obtenir....

» Dès que j'avais la plus légère indisposition, elle ne quittait presque plus ma chambre et elle se levait plusieurs fois dans la nuit pour venir savoir comment j'allais. Quand il fut décidé que j'épouserais le dauphin, elle manifesta une joie que je partageai naïvement. Une fête eut lieu dans l'intérieur de l'appartement impérial, et ma mère me dit : Pour être venue la dernière, tu n'en seras pas moins heureuse.

» Dès ce moment, je me mis à étudier la langue française avec ardeur; l'impératrice qui, dans sa bonne foi, n'y entendait pas malice, me donna pour maîtres, sous le titre de lecteurs, deux anciens sociétaires de la Comédie Française; ceci déplut beaucoup à Versailles. M. de Choiseul reçut l'ordre exprès du roi d'en prévenir S. M. I.; elle répondit aussitôt au ministre que, ne voulant rien faire qui causât du déplaisir au roi, elle le priait de lui envoyer un homme du choix de S. M. et de la famille royale de France. M. de Choiseul désigna alors cet excellent

abbé de Vermont. Sa simplicité, sa franchise, son zèle me gagnèrent tout d'abord. L'impératrice ne tarda pas non plus à apprécier ses bonnes qualités. Il possédait au plus haut degré celle de se tenir à l'écart; à Vienne il ne voyait que l'ambassadeur de France, et me donnait dans la retraitre des renseignemens précieux sur la cour où je devais régner. Aussi, à mon arrivée à Versailles, je connaissais le nom, le blason et les diverses branches des familles nobles présentées. Il fut discret sur une seule personne, tellement qu'en la voyant en si pompeuse situation, je dis à madame la comtesse de Noailles, ma dame d'honneur :

» — Mais quel emploi remplit donc ici madame la comtesse du Barri ?

» — Elle est chargée de distraire le roi.

» — Ah! madame! m'écriai-je, j'envie son sort, et je veux le partager.

» Elle se prit à sourire et ne répondit rien. Ma mère voyant que l'abbé de Vermont ne se démentait pas dans sa conduite, le fit appeler.

» — Monsieur l'abbé, lui dit-elle, puisque vous ne voyez personne, il faut bien que je cherche à vous faire passer le temps le plus agréablement

possible. À dater de ce jour, vous serez admis tous les soirs au cercle intime de la famille impériale.

» L'abbé, touché de cette faveur, en profita. Il se comporta si bien, que l'impératrice n'eut pas à regretter de l'avoir introduit chez elle. »

Parmi les hommes remarquables de la cour de Vienne, le plus célèbre, à cette époque, était le prince de Kaunitz. Ministre de l'impératrice, elle lui accordait toute sa confiance. On a prétendu, à tort, qu'une relation plus intime existait entre eux. Notre reine Marie-Antoinette était très réservée sur son compte; elle en parlait peu; mais j'ai recueilli sur lui des détails qui compléteront ce que j'ai copié des cahiers de madame la dauphine.

Le prince Wenceslas Kaunitz-Rietberg, né le 8 février 1710, n'était pas l'aîné de sa maison. Il entra de bonne heure au séminaire, où il fit de mauvaises études, car il aimait les plaisirs et la dissipation. Il allait prendre le sous-diaconat, et par conséquent s'engager irrévocablement dans les ordres sacrés, lorsque avec deux de ses

camarades il s'avisa de consulter une femme qui prédisait l'avenir. Après les simagrées d'usage, elle lui dit qu'il ferait une grande fortune.

— Deviendrai-je électeur de Mayence, de Trèves, ou de Cologne?

— Non, mais vous gouvernerez un grand royaume.

— Je serai au moins cardinal?

— C'est dans le monde que vous attend votre élévation. L'obstacle qui s'y oppose maintenant n'existera plus avant peu.

Frappé de ces paroles, le prince feignit une maladie; l'époque des ordinations se passa, et le lendemain du jour où il devait être sous-diacre, il apprit la mort de son frère aîné. Alors il quitta le séminaire et endossa l'épée. L'empereur Charles VI le nomma l'un de ses chambellans. Jamais il ne fut plus occupé du soin de sa toilette. Il y avait dans son hôtel une chambre isolée, dégarnie de meubles; le prince y entrait enveloppé d'un immense peignoir, ayant les cheveux tortillés en une multitude de boucles. Plusieurs valets le suivaient tenant chacun un soufflet à poudre qu'ils dirigeaient non sur la chevelure du prince, mais dans le vide, afin que

la seule fine fleur de la poudre s'attachât à sa coiffure si artistement arrangée. Celui qui pendant plusieurs années gouverna la monarchie autrichienne se soumettait chaque jour à cette espèce de supplice qui se prolongeait deux heures.

Le reste de la toilette se faisait à l'avenant. Il y avait un valet de chambre pour chaque pièce dont se composait son costume ; ainsi, l'un présentait le soulier droit, l'autre le soulier gauche ; celui-ci présentait l'habit, celui-là le gilet, etc., etc. Il résultait de cette uniformité journalière une perte de temps considérable dont le corps diplomatique se plaignait ; mais pour vivre en bonne intelligence avec le cabinet autrichien, il fallait supporter les bizarreries du ministre ; l'impératrice elle-même s'y soumettait. Dînait-on chez M. de Kaunitz, il arrivait au milieu du repas, souvent à la fin ; il ne prenait pas la peine de s'excuser, et se formalisait si on trouvait surprenant qu'il se fût fait attendre.

Un jour il avait invité à dîner le comte d'Altamira, grand d'Espagne, fier hidalgo qui parut très choqué d'être forcé de se mettre à table sans avoir vu l'amphitryon. Au rôti, celui-ci arrive ;

s'assied, et mange sans demander pardon à ses convives d'être venu si tard. Alors le comte d'Altamira se lève en disant : — Pardieu, prince! vive cette façon sans gêne! Je vais profiter de l'exemple. Il se place contre la muraille et.... je n'ose achever. On doit se figurer l'étonnement des assistans, la colère, l'indignation du prince. Le grand d'Espagne, sans se déconcerter, revint gravement se mettre à table; il continua de faire honneur au dîner, et de se mêler à la conversation, comme si tout s'était passé selon les règles de l'étiquette.

Je me rappelle avoir vu le prince de Kaunitz à Versailles, lorsqu'il y vint pour la conclusion du traité d'alliance. Connaissant le crédit de la marquise de Pompadour, il s'attacha à son char, et ne vit la reine que lorsque le décorum l'exigeait. La favorite fut enivrée de ses hommages et surtout de la correspondance qui, par son entremise, s'établit entre S. M. l'impératrice et la femme Lenormant d'Etioles. Marie-Thérèse lui fit l'honneur de l'appeler *ma cousine*, comme plus tard elle disait à M. de Choiseul : *mon compère*. Bientôt le prince eut à présenter à madame de Pompadour le portrait de S. M. I.,

enrichi de diamans d'une immense valeur. Ce portrait, que la marquise porta avec ostentation, revint après sa mort à madame la dauphine. M. de Marigny lui en fit cadeau, mais séparé de son riche entourage. Marie-Antoinette le reçut avec un visage glacé, et le cacha au fond d'une armoire où on dut le trouver après le 6 octobre 1789.

S. M. Louis XV, entraîné par madame de Pompadour, accéda à toutes les conventions qui furent proposées. Une alliance offensive et défensive eut lieu, et dès ce moment il fut question du mariage de l'archiduchesse Marie-Antoinette qui venait de naître, avec S. A. R. monseigneur le duc de Berry. L'abbé de Bernis aurait dû mieux soutenir la politique française; il se laissa influencer par madame de Pompadour à laquelle il devait sa fortune, et par l'ambassadeur autrichien qui avait un grand crédit à la cour.

M. de Kaunitz donnait les modes; on se faisait un amusement d'assister à sa toilette. Les chansons, les épigrammes, ne lui furent pas épargnées, mais il se mit du côté des rieurs. Son but était rempli; il avait détruit le système

politique suivi depuis Henri IV, dont la principale maxime était de se défier de la maison d'Autriche. Le prince, de retour à Vienne, y fut reçu avec transport; on le combla de faveurs, de charges; il devint successivement chancelier d'honneur et d'État; il obtint la Toison d'or, l'ordre de Saint-Étienne. Premier ministre de fait, il combattit avec acharnement le roi de Prusse dans le but de reconquérir la Silésie; il le mit à deux doigts de sa perte. Mais Frédéric-le-Grand était trop habile pour se laisser vaincre long-temps par un homme d'un génie inférieur au sien; il finit par reprendre l'avantage; l'Autriche consentit à la paix et renonça à sa province chérie.

Le prince de Kaunitz, en 1770, accompagna l'empereur Joseph II à une conférence qu'il eut avec le roi de Prusse. Celui-ci, usant d'adresse, apprit du ministre des choses que l'empereur ignorait. Frédéric II se hâta de répéter sa conversation à sa majesté autrichienne, espérant faire du tort au prince de Kaunitz. Joseph II feignit d'être instruit de tout ce que le malin roi de Prusse lui racontait, et par là il déjoua son projet. Le prince de Kaunitz, qui n'est mort qu'en

1754, conserva, jusqu'au terme de sa longue carrière, la confiance successive de tous ses souverains.

La cour de Vienne offrait deux contrastes remarquables : on y vivait sans faste et sans représentation; mais, lorsque l'étiquette l'exigeait, on y déployait une magnificence véritablement impériale. A cela près de ces occasions fort rares, les mœurs étaient d'une simplicité presque bourgeoise. On rencontrait souvent à la promenade et aux environs de Vienne l'impératrice et l'empereur, sans gardes, vêtus comme des particuliers, et ayant avec eux leurs enfans. Il faut dire aussi que la discrétion des Allemands est peu commune. Aucuns, à la vue de leurs souverains incognito, n'osaient s'arrêter pour les regarder, ou même avoir l'air de les reconnaître. Ils jouissent de leur présence sans les importuner.

La famille impériale se levait tous les jours à la même heure; la prière ouvrait les travaux quotidiens; on déjeûnait avec des fruits et du laitage. Les archiduchesses se livraient ensuite à diverses études et à des ouvrages à l'aiguille; les archiducs montaient à cheval, ou jouaient à

la paume. Le dîner, servi à midi, était frugal, mais abondant. A l'issue de ce repas, on faisait une promenade; ou, si le temps y mettait obstacle, la récréation avait lieu dans les galeries du palais. On reprenait l'étude que le goûter interrompait : il se composait de fruits, de pâtisseries et de laitage apprêté de diverses manières. On se livrait après à quelques amusemens, puis on écoutait des lectures instructives. Une dernière récréation précédait le souper, et immédiatement après on allait se coucher.

Tel était l'emploi de tous les jours. J'ai oublié de mentionner une messe basse qui se disait après le déjeûner ou le précédait. Dans l'été, la famille impériale quittait Vienne pour aller habiter Schœnnbrunn ou quelque autre palais; les habitudes y étaient les mêmes, sauf qu'on se promenait davantage.

Les archiducs étaient les seuls hommes qui approchassent les jeunes princesses; élevées dans la modestie et la réserve, elles profitaient de l'exemple que leur donnait leur auguste mère, ce modèle de toutes les perfections. S.M. Marie-Thérèse était d'une rare beauté; son aspect inspirait à la fois le respect et l'admiration. Souvent

elle se travestissait pour aller elle-même distribuer des secours aux familles indigentes, aux pauvres honteux. Elle se faisait accompagner dans ces excursions par l'un de ses enfans. C'était la récompense d'une bonne conduite pendant la semaine précédente.

D'autres fois, voulant leur inspirer des sentimens religieux et un mépris motivé des vanités humaines, elle les faisait descendre dans les caveaux destinés à la famille impériale. Puis elle leur montrait ce qui restait de ceux qui avaient été leurs courtisans.

— Mes enfans, leur disait-elle, combien de fois a-t-on promis à l'empereur mon père, et à l'empereur mon mari, une fidélité qui se prolongerait au-delà du tombeau! Eh bien! à peine l'un et l'autre sont-ils venus habiter cette froide demeure, que ces serviteurs si dévoués les ont délaissés sans retour. Je viens seule ici, et l'on m'adresse les mêmes hommages, les mêmes flatteries, pour aussi m'oublier un jour.

Ces paroles austères s'imprimaient profondément dans ces jeunes imaginations; et S. M. Marie-Antoinette m'a dit que souvent, lorsqu'au milieu des splendeurs de Versailles on la croyait

enivrée de sa position, elle se rappelait les leçons maternelles données sous les voûtes sépulcrales du couvent des Grands-Augustins.

Notre archiduchesse reçut une éducation fort soignée; destinée à régner sur la France, ce n'était pas assez qu'elle fût belle, il fallait qu'elle nous apparût digne d'être la fille de l'auguste Marie-Thérèse. Celle-ci, lorsqu'elle s'en sépara, lui remit les notes suivantes, qui devaient lui servir de règle de conduite, et lui faire connaître les personnes auxquelles elle aurait à témoigner un intérêt particulier :

« Le duc et la duchesse de Choiseul, le duc et la duchesse de Praslin-Hautefort, les du Châtelet, d'Estrées, d'Aubeterre, le comte de Broglie, les frères Montazec, M. d'Aumont, M. Gérard, M. Blondel, la Beauvau, religieuse, sa compagne.

» Les Dufort; c'est à cette famille qu'en toute occasion vous marquerez votre reconnaissance, ainsi qu'à l'abbé de Vermont. Je m'intéresse au sort de ces personnes; elles sont particulièrement recommandées à mon ambassadeur.

» Consultez-vous avec Mercy...

» Je vous recommande, en général, les Lor-

rains; soyez-leur utile autant que faire se pourra... »

J'ai déjà fait connaître le duc et la duchesse de Choiseul. Quant à M. de Praslin, c'était un assez pauvre homme qui n'avait de relief que par son cousin le duc de Choiseul. Nommé ministre secrétaire d'État au département de la marine, il passait inaperçu.

Les Hautefort sont d'une très bonne famille du Périgord; mais ils n'avaient aucune influence à la cour lorsque l'archiduchesse y arriva. Peu de temps après, la comtesse d'Hautefort fut nommée dame pour accompagner madame de Provence, sur la recommandation de M. le dauphin, qui, pour plaire à sa femme, alla en faire la demande secrète au roi.

— Vous connaissez donc cette dame? lui demanda Louis XV.

— Nullement, sire; je ne crois pas l'avoir vue deux fois.

— Pourquoi donc la protégez-vous?

— Pour être agréable à tout le monde.

— Oh! dit le roi en riant, puisqu'il s'agit de faire plaisir à tant de gens, il faut se dépêcher de nommer madame d'Hautefort.

Les du Châtelet sont de la plus haute chevalerie de Lorraine. Ils se disent issus d'une branche cadette de la maison qui régnait sur ce royaume avant que d'aller en Toscane. Je ne sais jusqu'à quel point leurs prétentions sont fondées ; mais voici ce que j'ai appris de M. le duc d'Orléans ; il le tenait de son oncle. Lorsque M. le duc de Lorraine vint en France pour rendre hommage du duché de Bar, le roi, présentant M. du Châtelet à S. A., lui dit :

— Voici un gentilhomme qui réclame l'honneur d'appartenir à votre maison.

— Il est certain du moins, repartit le prince de Lorraine, que ses ancêtres tiennent le même langage depuis quatre cents ans, et aucuns de mes prédécesseurs n'ont encore pu leur prouver qu'ils avaient tort.

C'était une manière de reconnaître leurs droits. Le duc du Châtelet de notre temps (duc à brevet) était fils de la célèbre Émilie de Voltaire. Il aimait peu qu'on lui parlât de sa mère, et encore moins de l'écrivain auquel elle devait sa renommée. Ce seigneur a du mérite et des vertus, et il est digne de l'intérêt que lui porte la famille impériale d'Autriche.

L'éclat des d'Estrées touchait à son terme, et on ne pouvait se souvenir d'eux qu'en faveur du passé.

Les d'Aubeterre, chefs des noms et armes d'Esparbès de Lussan, ont fourni des maréchaux de France. Le chef de cette maison se trouvait ambassadeur à Vienne, en 1752, et c'est là probablement où il a obtenu pour lui et les siens la bienveillance de l'impératrice.

Je n'ai jamais pu comprendre l'affection de cette princesse pour le comte de Broglie, l'un de ses plus grands ennemis, lui le directeur secret du cabinet de S. M. Louis XV, tout en dehors de la politique autrichienne. Marie-Thérèse avait sans doute été mal informée; la dauphine, mieux instruite que sa mère, vit avec quelque joie la disgrâce de cette homme à double face.

Les frères Montazet, dont l'un est archevêque de Lyon, appartiennent à la province de Saintonge. Le prélat, ami des jésuites, avait vu leur ruine avec chagrin. Je sais qu'il en écrivit à l'impératrice, et que le roi l'ayant su, en fut courroucé.

Les d'Aumont, Gérard et Blondel, étaient des premiers commis aux affaires étrangères. Ils

montrèrent en toute occasion un grand dévouement à l'Autriche.

Quant à *la Beauvau*, comme la qualifia l'impératrice, je ne peux la désigner particulièrement, le prince de Beauvau ayant quatre sœurs religieuses, dont les trois aînées au couvent de la Visitation, à Paris, et la dernière, chanoinesse de Remiremont en Lorraine, et religieuse de l'abbaye de Trévigny, dans le Luxembourg.

Les Durfort sont assez connus pour que je me dispense d'en parler; je suis surprise seulement qu'ils aient réussi à conserver les bonnes grâces de Marie-Thérèse.

Ce fut une révolution à Versailles que la naissance de ce parti autrichien qui existait, sans qu'on s'en doutât, dès 1757, et ne se manifesta qu'au moment où madame la dauphine parut en France. Il en résulta pour cette princesse de grandes tribulations, car la famille d'Orléans s'étant posée son ennemi à la cour, réussit à prêter une importance dangereuse à ce prétendu parti de la reine, et il en advint que depuis 1789, toutes les fois qu'on voulait ameuter le peuple, on le faisait au nom du comité autrichien.

Ce furent madame de Pompadour, l'abbé de

Bernis et M. le duc de Choiseul, qui formèrent ce parti malencontreux. L'abbé, aujourd'hui cardinal de Bernis, manquait de génie, mais non d'ambition. La marquise lui portait une vive affection; elle aurait voulu lui procurer de riches abbayes, et plus tard le chapeau rouge; mais M. de Bernis ne se contentait pas de régner incognito, il voulait entrer au ministère. C'était d'autant plus difficile, que le roi ne l'aimait point; il l'appelait l'ABBÉ PAPILLON.

La première fois que madame de Pompadour le recommanda au monarque, S. M. se prit à rire.

— Y pensez-vous, madame? lui dit-il, l'abbé Papillon à la tête de mon cabinet! Ce serait vouloir le faire tourner à tout vent.

— Vous n'appréciez pas le mérite de l'abbé de Bernis, sire; c'est un homme capable; il a consacré ses nuits à l'étude de la diplomatie.

— C'est donc le jour qu'il a composé ses poésies érotiques?

La marquise bouda, et Louis XV qui sentait déjà l'ennui et le bâillement le gagner, revint près d'elle et lui dit :

— Si pourtant vous êtes convaincue du

talent de M. l'abbé, en matière diplomatique je ne vois pas ce qui m'empêcherait d'en essayer.

— Et vous n'aurez qu'à vous applaudir de ce choix, sire, s'écria-t-elle toute joyeuse.

La disgrâce de MM. de Machault et d'Argenson ayant eu lieu, l'abbé de Bernis entra au conseil; il en perdit la tête, et ce fut alors qu'il s'avisa d'adresser au roi ce fameux mémoire où il insinuait que pour bien faire marcher les affaires du dedans et du dehors, il fallait que les rouages de l'État fussent dirigés par la même main.

Le roi, qui avait plus de finesse que personne de son royaume, devina à la première lecture de ce mémoire la pensée secrète de son ministre, et lorsqu'il vit la favorite:

—Madame, lui dit-il, M. l'abbé ne vous avait-il pas juré qu'il ne chercherait pas à parvenir au premier ministère? Eh bien! il le demande positivement aujourd'hui; mais moi, je ne veux point de Mentor : le règne du cardinal de Fleury est passé!

Le roi partit; l'abbé arriva.

— Qu'avez-vous fait? lui dit madame de

Pompadour; le roi est courroucé contre vous; aussi pourquoi lui avez-vous manifesté le désir d'entrer au premier ministère?

L'abbé prétendit que Louis XV avait mal compris le sens de son mémoire; mais, à part lui, la mystification fut complète. Une chasse qu'il alla faire dans le parc intérieur de Versailles, licence que le roi ne permettait à personne, acheva de le perdre dans l'esprit du monarque. Il déclara à la marquise qu'il fallait coiffer l'abbé de Bernis d'un chapeau de cardinal et le renvoyer de la cour. On dit qu'il entrait un peu de jalousie dans la colère du roi contre son ministre. J'ai su que madame de Pompadour reçut, en présence de Louis XV, un billet ainsi conçu:

»Il faut que vous choisissiez entre l'amant en calotte, et l'amant couronné.«

—Qu'est-ce? demanda S. M. en voyant le trouble de la marquise.

—Un mensonge abominable, sire; on me calomnie, ainsi que l'abbé de Bernis.

—En ce cas, je ne veux rien savoir; brûlez ce billet; il me suffit que l'abbé parte.

A la suite de cet incident, M. de Bernis quitta en effet le ministère.

LIVRE DEUXIÈME.

S. M. MARIE-ANTOINETTE, ARCHIDUCHESSE D'AUTRICHE, REINE DE FRANCE ET DE NAVARRE.

Au moment de parler plus directement de mon auguste et malheureuse maîtresse, mes yeux se mouillent ! ma main tremble... Le moyen de rester impassible au souvenir de tant de qualités et de tant d'infortunes ! Elle était si belle, Marie-Antoinette, lorsque, pour la première fois, elle nous apparut resplendissante de jeunesse et de fraîcheur, de grâce et de majesté ! Le bonheur rayonnait dans ses yeux, dans son sourire...

Oh ! l'avenir ! l'horrible avenir.... elle l'ignorait alors ! pouvait-elle le prévoir!

Je la vois encore à cette époque fatale, où, environnée d'ennemis qui allaient être ses bourreaux, elle daigna me donner la dernière preuve de son affection. A peine eus-je le temps d'implorer sa bénédiction, d'arroser de mes larmes la main qu'elle me tendait, l'étroit réduit d'une prison réclamait déjà l'auguste victime; les portes, en se refermant sur elle, renvoyèrent un bruit sinistre. Hélas ! elle ne devait plus s'ouvrir que pour lui montrer l'échafaud!...

Jamais destinée n'offrit peut-être de plus rigoureux contraste, une plus brusque transition du faîte de la splendeur au dernier degré de l'infortune !... Mais il faut un autre pinceau que le mien pour peindre tant de vertus, de noblesse, si cruellement récompensées, cette magnanimité, cette énergie, cette sublime résignation dans les revers que montra la reine de France. Toute douleur s'efface devant cette grande douleur qui abreuva les dernières années de Marie-Antoinette. On n'a plus de larmes que pour elle !

C'est maintenant que je reconnais la tâche dif-

ficile que je me suis imposée; n'importe, je ne reculerai pas devant elle; d'ailleurs, pour parler dignement de mon illustre maîtresse, je n'ai besoin d'écouter que l'impulsion de mon cœur, le respect, l'amour, la vénération que je porte à sa mémoire. Aussi ses ennemis n'ont point de merci à attendre de moi, malgré le généreux pardon qu'elle leur a accordé avant de courber sa noble tête sous le fer du bourreau.

J'ai dit, mais je crois devoir le répéter, que S. M. Marie-Antoinette, archiduchesse d'Autriche, naquit à Vienne, le 8 novembre 1755, de LL. MM. II. François Ier, duc de Lorraine, grand-duc de Toscane, roi de Hongrie et de Bohême, empereur d'Allemagne, et Marie-Thérèse d'Autriche, dernière descendante de la maison de Rodolphe Hapsbourg, reine de Bohême, etc., et impératrice d'Allemagne, du chef de son époux.

Ce mariage fécond avait déjà produit plusieurs princes et princesses, mais celles-ci étant en majorité, Marie-Thérèse désirait ardemment donner le jour à un archiduc; elle en parlait avec chaleur devant le célèbre poète italien Métastase, lauréat de la cour impériale, admis

dans l'intimité du palais de Vienne en vertu de son titre de maître de langue italienne des enfans de LL. MM.

Métastase, en courtisan aimable, crut pouvoir flatter l'envie de l'impératrice, et prenant tout-à-coup un ton prophétique, il dit : *Moriamur pro rege nostro Maria-Theresia*, le roi de Hongrie mettra au monde un beau garçon.

— Prenez garde de vous tromper, *signor abbate*, répliqua l'impératrice.

— Je suis certain de ce que j'avance.

— Et moi, je persiste à ne point ajouter foi à votre prédiction.

— Oh! si j'osais parier contre V. M. !

— Je vous le permets, et je soutiens la gageure.

— Eh bien ! madame, une discrétion.

— Soit.

Peu de semaines après, l'archiduchesse Marie-Antoinette vint au monde, et chaque fois qu'elle voyait de Métastase elle lui rappelait la discrétion qu'il lui devait. Le poète impérial fit exécuter en porcelaine une figure de Minerve, accompagnée des sciences et des arts; elle mettait

un genou à terre et présentait un cartel où les vers suivans étaient écrits :

Io perdei : l'augusta figlia
A pagar mi ha condamnato ;
Ma s'eves a voi somiglia,
Tutto il mondo ha guadagnato.

« J'ai perdu : l'auguste fille m'a condamné à payer ; mais quand je » songe au sang d'où elle sort, je dis que tout le monde a gagné. »

L'impératrice applaudit à la délicatesse de ce madrigal, d'autant mieux qu'elle ressentit bientôt une tendresse peu commune pour la jeune princesse. Son berceau fut entouré d'une vive sollicitude; plus tard, la vigilance maternelle s'attacha aux progrès de son instruction, et il n'était bruit à Vienne et en Europe que de la jeune archiduchesse.

Le comte de Durfort, ambassadeur à la cour de l'impératrice, qui avait tant contribué à la paix de 1757, ne cessait, dans ses dépêches secrètes au roi de France, de vanter Marie-Antoinette. Aussi un jour Louis XV lui écrivit :

« En vérité, je devrais vous faire quitter Vienne, » dans l'intérêt de votre repos. A vous entendre, » ma future petite-fille serait la merveille du » siècle. Plaise à Dieu que, pour le bonheur com-

» mon de S. A. le duc de Berry et de la France,
» l'archiduchesse possède le quart des perfec-
» tions que vous lui attribuez. »

Elle parlait assez bien le latin et parfaitement l'italien; elle étudia le français avec tant de zèle qu'avant de quitter Vienne elle avait presque oublié sa langue maternelle; elle était excellente musicienne et chantait avec beaucoup de grâce. Peut-être aurait-elle pu mieux posséder nos anciens auteurs, mais il fallait accuser de cette ignorance l'abbé de Vermont, qui s'attachait surtout à lui bien apprendre le français.

L'abbé de Vermont ne se souciait pas que la dauphine, lorsqu'elle serait à Versailles, donnât sa confiance à d'autres que lui. Voici, à ce sujet, une anecdote assez curieuse: il y avait à Paris un homme de lettres, M. Moreau, très versé dans l'histoire de France, et qui avait beaucoup écrit sur cette importante matière. Nommé chef du cabinet bibliothécaire de madame la dauphine, il ne voulut pas que cette charge fût une sinécure; il composa donc un livre, qui, sous l'apparence de simple catalogue, était un excellent traité de lecture à l'usage de la princesse.

Dès que ce livre fut parvenu à Vienne, l'abbé

de Vermont l'apporta à son auguste élève, et il s'indigna de l'insolence du sieur Moreau, qui déclarait, disait-il, l'ignorance de madame la dauphine, puisque, pour connaître l'histoire, elle aurait besoin du concours de l'auteur. Enfin il s'y prit de telle sorte, que Marie-Antoinette se crut offensée; elle ne le manifesta que trop au pauvre Moreau, car dès le lendemain de son arrivée à Versailles elle lui fit dire par madame de Mouchy, qu'il eût à rendre la clef du cabinet des livres; que son traitement lui serait conservé, mais que son concours serait inutile.

Nous attendîmes avec impatience la venue de madame la dauphine, dont la maison fut composée de la manière suivante :

Premier aumônier : monseigneur l'évêque de Chartres, neveu du cardinal de Fleury, et qui portait le même nom. Ce prélat, de mœurs austères, devait moins cependant sa nomination à ses vertus qu'à M. le duc d'Aiguillon, qui commençait déjà à avoir de l'influence.

Confesseur : on lui donna celui du roi, le vieil et demi aveugle abbé Maudoux, prêtre pieux, mais inhabile, et qui se trouvait mal

à l'aise au milieu des intrigues de Versailles.

Dame d'honneur, madame la comtesse de Noailles.

Depuis madame de Maintenon, la famille qui avait le plus d'importance à la cour était sans contredit celle de la dame d'honneur. Ses membres s'étaient emparés des meilleures charges, ils avaient des pensions considérables, et se transmettaient comme par héritage les bienfaits royaux; ils finirent par se persuader qu'ils faisaient partie intégrale de leurs domaines, et que vouloir les leur enlever, c'était empiéter sur leurs droits légitimes.

La comtesse de Noailles, vieille et morose, ne vivait que de l'étiquette, dont madame la dauphine lui imposa le surnom. Cette princesse eut tant à souffrir de sa dame d'honneur, que, devenue reine de France, elle voulut se délivrer de son joug. Du reste, personne ne connaissait mieux le cérémonial que la comtesse de Noailles, et lorsqu'il s'élevait quelque discussion sur ce point, si important à Versailles, le roi, auquel on en référait, ne manquait jamais de dire : *A-t-on consulté madame de Noailles* ? Austère dans ses manières, grave dans ses discours, elle prouvait

que la réserve et un grand usage du monde peuvent suppléer à l'esprit.

Dames d'atours : madame la duchesse de Cossé-Brissac devait sa charge à l'affection que madame du Barri avait pour le duc de Brissac son mari. Elle possédait des qualités précieuses et savait plaire à tout le monde.

Dames pour accompagner madame la dauphine : titre que plus tard nous échangeâmes contre celui de *dames du palais de la reine.*

Notre doyenne était madame la marquise de Talleyrand-Périgord, entrée au service de la feue reine en 1740. C'était une femme imposante, toujours en représentation, fière de sa famille, à laquelle elle appartenait doublement par son père, le prince de Chalais, et par son mari, grand d'Espagne de la première classe. Elle parlait sans cesse de son origine; aussi madame la maréchale de Luxembourg lui dit un jour :

— En vérité, madame la marquise, vous nous donneriez envie d'étudier la généalogie de votre maison; au lieu d'en renfermer les titres dans vos archives, vous feriez mieux de les publier, ce serait imposer silence aux envieux.

Il y avait de la malice dans ce que disait la ma-

réchale, car, jusqu'à ce jour, la filiation de cette famille avec les anciens comtes de Périgord est restée enveloppée de ténèbres; ils se targuent fort du prénom de Talleyrand, commun à ces princes; mais cette preuve ne me semble pas suffisante, un prénom appartient à tout le monde. Je dois faire observer que madame de Talleyrand n'eut pas d'abord la première place; elle ne l'occupa que lors de la formation de la maison de la reine, à cause de sa suprématie sur nous toutes dans le service de S. M. Marie Leckzinska.

En 1770, madame la duchesse de Boufflers, Montmorency en son nom, était notre doyenne. Restée veuve en 1771, elle n'avait pour enfant unique que la célèbre comtesse Amélie, dont on a tant vanté la beauté.

Madame la comtesse de Grammont était d'une bonne famille de Normandie. Ce fut elle que les Choiseul mirent en avant lorsqu'ils commencèrent leur lutte avec madame du Barri; aussi le roi l'exila, et elle ne revint à Versailles qu'au nouveau règne.

Madame la comtesse de Tavanne était Froselay-Tessé en son nom, et femme du comte de Saulx, ancien chevalier d'honneur de la feue

reine. Elle avait autant de bienveillance que de vivacité d'esprit; elle plaisait parce qu'elle ne négligeait rien pour y réussir; c'était une aimable coquetterie qui, selon le duc d'Ayen, s'étendait jusque sur ses porteurs de chaise; on lui en faisait presque un ridicule, tant il est vrai qu'il ne faut rien outrer à la cour.

C'était après elle que venait madame de Talleyrand, qui portait alors le titre de princesse de Chimay, son propre apanage. Plus tard elle y renonça, peut-être parce qu'elle pensait que le nom patronymique des Périgord était plus illustre que celui d'une principauté sans consistance.

La duchesse de Beauvilliers, froide, compassée, glaçait ceux qui l'approchaient. On prétend qu'elle était gracieuse dans son intérieur, ce qui me fit dire au marquis de Chauvelin, son défenseur : Priez-la d'étendre sa maison jusqu'à la grande galerie de Versailles, afin que nous puissions juger si le sourire va bien à ses lèvres. Il est certain qu'elle valait mieux que son extérieur ne l'annonçait.

Je dois faire remarquer que par mon rang d'ancienneté je précédais la duchesse de Beauvilliers.

J'étais alors connue sous le nom de mon premier mari, M. de Valbelle.

Je mentionnerai seulement la duchesse de Chaulne. Ceux qui nous connaissent apprécieront le motif de mon silence à son égard.

Madame la duchesse de Durfort appartenait à la famille recommandée à madame la dauphine par son auguste mère. Quoique parfois bizarre et quinteuse, elle avait du jugement et du laisser-aller. J'ai toujours eu avec elle des relations agréables.

Madame la marquise de Mailly, fille unique du vicomte de Laborde de Melun, portait la tête haute à cause du nom de son mari, chevalier des ordres du roi. Son air imposant effrayait d'abord; mais en la connaissant mieux, on finissait par l'aimer.

Madame la vicomtesse de Choiseul, appelée à cette charge par le crédit du chef de sa maison, fut presque la première à l'abandonner et à se ranger du parti des ducs d'Aiguillon et de la favorite.

Madame la marquise de Clermont-Tonnerre représentait là son père, le baron de Breteuil. Bien que la dernière en rang, elle tenait presque

la première place dans les affections de notre adorable maîtresse, qui la chargeait de transmettre à son père ce qu'elle voulait lui faire savoir. M. le baron de Breteuil a constamment joui de la confiance de la reine. C'est un fidèle serviteur ; il a pu se tromper, mais ses intentions ont toujours été droites et pures.

Le comte de Saulx-Tavannes, grand d'Espagne, lieutenant-général des armées du roi, chevalier des ordres, avait repris auprès de madame la dauphine sa charge *de chevalier d'honneur*. Obligeant, serviable, il la remplissait à la satisfaction générale.

Premier écuyer, le comte de Tessé, grand d'Espagne, d'illustre origine, gracieux, spirituel, et ayant des manières de cour. Le feu roi le voyait avec plaisir : il avait eu l'art de plaire à madame la dauphine, et, cependant d'être l'un des assidus de madame du Barri.

Premier maître-d'hôtel, le chevalier de Talaru, et le marquis de Talaru en survivance.

Maître de la garde-robe, M. de La Marlière fils.

Surintendant des finances, Le Mestre de Châteaugiron.

Secrétaires des commandemens: MM. de Montullé et de Lalive.

Bibliothécaire : M. Moreau.

Lecteur : l'abbé de Vermont.

Je passe quelques charges, ayant signalé les plus importantes; tous ces choix avaient occasionné une lutte entre le duc de Choiseul, dont le crédit n'était qu'apparent, et la toute-puissante favorite, ou son parti.

Nous recueillions avec avidité les renseignemens venant de Vienne qui pouvaient nous éclairer sur le compte de madame la dauphine. Le baron de Breteuil voulut bien m'écrire une lettre dans laquelle je trouvai des détails précieux. Le fameux Gluck, alors peu connu à Paris, mais qui depuis y fonda une école d'admirateurs, avait été maître de musique de l'archiduchesse, et il se glorifiait de ses progrès. Je sus que l'un de ses frères ayant tenu un jour un propos désobligeant sur la France, elle avait répondu avec vivacité :

— Soyez plus courtois, monsieur; vous parlez devant une Française.

Mot charmant que je me plus à répéter et qui ne convint pas à tout le monde à la cour, car

déjà on y cabalait contre l'archiduchesse. Tout ce qui tenait au parti du Barri, ayant le duc d'Aiguillon en tête, redoutait la princesse. Cette cabale aurait voulu faire épouser à M. le dauphin la princesse de Piémont; aussi lorsqu'elle se maria avec le comte de Provence, on la circonvint, et on la plaignit de n'occuper que la seconde place, tandis que, sans M. de Choiseul, elle aurait pu siéger à la première. Je sus pertinemment que M. le duc d'Aiguillon dit à la comtesse de Provence :

—Si, en 1770, j'eusse été ce que je suis aujourd'hui, Votre Altesse Royale aurait été reine de France.

Madame, dès ce moment, vit avec déplaisir madame la dauphine, et elle se mit presque à la tête de la cabale d'Aiguillon. Monsieur partagea l'éloignement de sa femme pour madame la dauphine, dont il avait entendu parler défavorablement chez ses tantes, et notamment chez madame Adélaïde.

Telles étaient donc, en 1770, les dispositions de la Cour; une partie, composée principalement de Lorrains, et dirigée par le duc de Choiseul et la duchesse de Grammont, attendait la

princesse pour s'en faire une égide et régner plus tard en son nom; l'autre, plus nombreuse, prétendait que l'alliance de l'Autriche avait toujours été funeste à la France, absurdité qui devait tomber d'elle-même après un plus mûr examen.

La première Autrichienne qui vint régner sur la France, fut l'archiduchesse Elisabeth, femme de Charles IX. Certes, jamais princesse n'eut moins de crédit; ce n'est pas la terrible Catherine de Médicis, sa noble mère, qui eût souffert une rivale en puissance! La reine Elisabeth vivait à l'écart, sans se mêler des affaires, et, à la mort de Charles IX, elle tomba dans une obscurité complète.

Anne d'Autriche épousa Louis XIII. On sait qu'elle couvrit de gloire sa régence, et que la maison de Bourbon lui dut plus tard de recueillir l'immense héritage de la branche autrichienne établie en Espagne. On ne dira pas que le préjudice causé par la maison de Hapsbourg vienne de ce côté. La nièce de cette reine se maria avec Louis XIV, et, ainsi que la femme de Charles IX, elle passa inaperçue; loin de nuire à la France, elle augmenta son terri-

toire, car, après la mort du roi d'Espagne son père, le roi de France son mari réclama et conquit la Flandre et la Franche-Comté comme devant être sa portion de la succession paternelle. Ce n'est donc point là encore que l'on devait l'influence funeste tant reprochée à la famille de madame la dauphine.

Voilà les argumens qu'à cette époque j'alléguais en faveur de l'alliance autrichienne. Si je ne pus parvenir à vaincre de malheureuses préventions, j'en eus du moins une douce récompense, ce fut de recevoir une lettre de S. M. I. et R.

M. le comte de Mercy Argentau, homme d'un esprit supérieur, mais poli, mystérieux comme le prescrivait sa situation, m'envoya un matin à mon hôtel de Paris, vers la fin de 1769, un pli scellé par un cachet suspendu à un fil de soie. C'était un simple valet de pied qui était porteur du message; il ne devait le remettre qu'à moi, et il s'acquitta fidèlement de la commission. J'éprouvai un vif mouvement de joie en reconnaissant l'écriture de S. M. Marie-Thérèse. Voici cette lettre copiée littéralement :

« Madame la marquise de Valbelle, je cède » au plaisir de vous remercier de l'affection,

» certes bien désintéressée, que vous portez à ma » maison et à ma pauvre Antoinette. Continuez à » l'aimer, je vous en conjure, elle le mérite. » Déjà elle connaît les personnes qui lui sont at- » tachées, et elle se flatte de ramener les autres, » quand elle pourra mieux s'en faire apprécier. » Quant à moi, je suis charmée d'apprendre » que tout le monde ne vous enveloppe pas dans » le même anathème. Je me repose sur vos ef- » forts, pour que les malveillans consentent à » nous rendre plus de justice.

» Acceptez derechef les remerciemens d'une » veuve, d'une mère, qui désire le bonheur de » ses enfans, et qui confie avec joie sa fille » bien-aimée au vertueux héritier du trône de » France.

» Je suis votre dévouée,

» *Signée* MARIE-THÉRÈSE... »

Je versais de douces larmes à la lecture de cette lettre ; j'en étais si fière que j'aurais voulu m'en parer comme le loup de la fable de La Fontaine (1), et l'attacher à ma coiffe ; mais la pru-

(1) Il aurait volontiers écrit sur son chapeau :
C'est moi qui suis Guillot, berger de ce hameau.
LA FONTAINE. *Le loup et le berger.*

dence me défendait de faire connaître la haute faveur que m'accordait l'impératrice. Je répondis avec gratitude, sans me rendre coupable envers le roi de France mon seigneur et maître. J'ai reçu plus tard une autre lettre de l'impératrice; je la rapporterai en son temps.

Lorsqu'on eut communiqué officiellement à madame l'archiduchesse la composition de sa maison, je revis le même valet de pied de l'ambassadeur d'Autriche, qui me remit un petit billet d'une mignonne écriture; il était de madame la dauphine, ainsi conçu :

« Maintenant, madame, que je vous sais attachée à ma maison, je ne puis me refuser de » vous témoigner combien je suis heureuse d'a- » voir auprès de moi une personne qui me porte » déjà de la bienveillance. Je remets au jour où » j'aurai le plaisir de vous voir, à vous dire tout » ce que je pense et ce que je désire effectuer » pour vous prouver ma reconnaissance.

» Je suis, etc. »

Cette nouvelle grâce acheva, le dirai-je? de me ranger sous la bannière de l'archiduchesse. Depuis son arrivée en France, elle n'a cessé de

me traiter avec une bonté qu'elle a étendue jusque sur mon second mari.

Je voyais arriver avec impatience le moment d'approcher ma chère maîtresse; ce fut, comme on le sait, en 1770, et au pont de Kelh, que nous fut amenée l'auguste princesse. Un pavillon vaste et somptueusement décoré avait été disposé pour la cérémonie de la réception; il était divisé en trois compartimens, l'un pour les Français, l'autre par les Autrichiens; le salon du milieu était neutre. Madame la comtesse de Noailles, dame d'honneur, madame la duchesse de Cossé, dame d'atours, les quatre premières dames du palais, l'évêque de Chartres, premier aumônier, le chevalier d'honneur, le premier écuyer, les officiers des gardes-du-corps, et une suite aussi nombreuse que brillante, attendaient madame la dauphine.

Cette princesse, accompagnée de sa grand'-maîtresse, et de tous ceux que son auguste mère avait désignés, dut surmonter une vive émotion à l'instant où, pour jamais, elle se séparait de sa famille et de ses compatriotes. Elle confiait sa destinée à des étrangers parmi lesquels elle aurait à chercher ses amis et ses ennemis;

aussi une teinte de tristesse perçait à travers son ravissant sourire. On ne trouva pas son costume bien choisi, mais, aussitôt que, selon les règles du cérémonial, on lui eut ôté ses vêtemens autrichiens pour la parer d'une robe française, on fut frappé de la grâce incomparable de sa taille, de la noblesse de son port et de sa beauté à la fois douce et fière; son teint, délicatement nuancé de rose, était éclatant de blancheur; ses yeux bleus avaient un attrait irrésistible; son sourire candide tempérait l'expression quelque peu hautaine de sa bouche; en un mot, on reconnaissait en elle la digne fille des Césars, rehaussée de tous les charmes de la jeunesse.

Oh! comme les cœurs battirent à son noble aspect! Elle se jeta en pleurant dans les bras de madame de Noailles, qui ne trouvant ni ces larmes, ni cette effusion dans son livre de cérémonie, en fut visiblement embarrassée. Elle recula, se confondit en révérences, sans comprendre que c'étaient moins ces marques de respect qu'un affectueux encouragement que la jeune princesse lui demandait. Heureusement que madame de Cossé donna un libre cours aux larmes de l'archiduchesse, en lui parlant de sa mère et

de ses sœurs; mais l'inexorable dame d'honneur vint bientôt interrompre cet épanchement, en disant de sa voix compassée :

— Madame, la maison de V. A. R. et I. attend la faveur de lui être présentée.

— Exercez les devoirs de votre charge, madame, et pardonnez-moi ces pleurs que je viens de donner à ma famille et à ma patrie; désormais je n'oublierai plus que je suis Française.

Chacun applaudit à ces paroles touchantes, et lorsque madame de Noailles eut été satisfaite sur le point de l'étiquette, on partit pour Strasbourg. C'est là, si ma mémoire est fidèle, que, par une inadvertance sans pareille, on avait tendu la chambre à coucher de madame la dauphine d'une tapisserie des Gobelins, représentant Médée égorgeant ses enfans, et la ville de Corinthe livrée aux flammes. On ne s'aperçut de ce choix inconvenant que lorsque la princesse y eut été logée, mais, pendant le souper, on enleva la malencontreuse tenture.

Ce fut à Fontainebleau que la dauphine rejoignit la cour. Un violent orage éclatait lors de son entrée dans le château de Versailles; le ma-

réchal duc de Richelieu, qui était superstitieux, y vit un fâcheux pronostic.

Madame la dauphine renouvela, à son arrivée à la cour, tout ce que les anciens mémoires racontent de madame la duchesse de Bourgogne. Lorsque les harengères, avec leur voix de Stentor, vinrent complimenter la princesse, elle éprouva un mouvement d'effroi qui la fit reculer de deux pas. Dès ce jour, un secret instinct inspira à Marie-Antoinette un éloignement invincible pour les dames de la Halle, et quand elle en a reçu tant d'outrages, elle s'est rappelé l'émotion que leur première vue lui avait causée.

L'abbé de Vermont, arrivé de Vienne avec Marie-Antoinette, commença son règne obscur dès qu'elle fut installée à Versailles ; certaine de son dévouement, n'étant bien connue que de lui, la princesse le prit pour son guide unique. Les Noailles, qui s'étaient flattés que la dame d'honneur deviendrait le chef du conseil secret, dûrent renoncer à cette espérance. Notre princesse, habituée à la familiarité intime de la vie autrichienne, supportait difficilement le cérémonial de la cour de Versailles ; elle aurait voulu au moins de la liberté dans son intérieur, mais il

y avait toujours dans les registres de la dame d'honneur un obstacle formel aux désirs de madame la dauphine, rien ne pouvait désarmer sa rigueur. Il en résulta qu'au lieu de se faire aimer de sa maîtresse, elle lui inspira une antipathie toujours croissante, et un mois après son arrivée à Versailles, madame la dauphine ne nommait sa dame d'honneur que *madame l'étiquette*. Ce n'était qu'une plaisanterie, sans doute, mais comme elle attaquait ce qui composait toute l'existence de la comtesse de Noailles, elle s'en offensa sérieusement, et sa famille ne l'a jamais pardonné à Marie-Antoinette.

M. le dauphin, au premier abord, fut plus effarouché qu'épris de sa charmante compagne; son aisance gracieuse l'intimidait; d'ailleurs M. de La Vauguyon, qui était du parti anti-autrichien, l'avait prévenu défavorablement contre la jeune princesse. M. le dauphin avait conservé un respect religieux pour la mémoire de son auguste père, et le duc en profitait pour citer à chaque instant feu M. le dauphin, qu'il faisait parler à sa fantaisie. Ce seigneur convoitait le premier ministère à l'avènement de Louis XVI, en conséquence il insinuait depuis long-temps

à ce prince que M. de Choiseul avait empoisonné le grand-dauphin.

Ce mensonge devint pour Louis XVI une conviction que Marie-Antoinette n'a jamais pu détruire. Le duc de La Vauguyon avait également persuadé au grand-dauphin pendant sa première maladie qu'il ne mourrait que de la main de M. de Choiseul. Ce prince, pour empêcher son fils d'employer jamais un tel homme, remit à M. de La Vauguyon un billet ainsi conçu :

« Mon fils, méfiez-vous de Choiseul, il en veut à la vie de la famille royale. »

Madame la grande-dauphine, préoccupée de la même pensée, et se sentant mourir, parla dans ce sens au duc de Berry ; c'en fut assez pour que toutes les justifications du duc de Choiseul et les instances de Marie-Antoinette échouassent auprès du prince. Lorsqu'à la mort de Louis XV la reine demanda au nouveau roi le rappel du duc de Choiseul, il répondit :

— Je consens à ce qu'il vous rende hommage, mais dites-lui que je l'aimerai toujours mieux à Chanteloup qu'à Versailles.

Ce seigneur perdit donc, comme M. de Noailles, l'espérance qu'il nourrissait ; il ne put que de très

loin influencer la reine, quoique l'abbé de Vermont, qui était son obligé, lui fût plus favorable que nuisible. Cependant l'abbé protégeait d'avantage encore M. de Brienne (Loménie est son nom), alors archevêque de Toulouse; mais ce n'est pas le moment de parler de lui.

Il y avait dans l'appartement de la reine un homme obscur comme l'abbé, qui avait aussi de l'ascendant sur la princesse, c'est le nommé Campan, secrétaire du cabinet. Ce personnage nourri dans les intrigues sulbalternes, était fin, rusé, sournois, discret et modeste; il savait se tenir à sa place, il manœuvrait dans les ténèbres, de manière à ne jamais donner prise sur lui. Campan avait la partie des confidences dont on voulait frustrer l'abbé; il dirigait surtout les plaisirs très innocens, secondé qu'il était par sa belle-fille, mademoiselle Genest, fine mouche, qui dans l'emploi de première femme de chambre de la reine était aussi une espèce de confidente.

Tel était le trio qui, dès 1770, s'empara de la dauphine et conserva sa toute-puissance jusqu'à l'époque où madame de Polignac conquit l'entière affection de S. M.

Aussitôt après l'arrivée de l'archiduchesse, madame du Barri essaya de la gagner; plusieurs dames, vendues à la favorite, vinrent vanter ses qualités et l'envie qu'elle avait de témoigner à la princesse son respectueux dévouement. Elle ne demandait à être encouragée que par un peu de bienveillance. Madame la dauphine, fort embarrassée, ne savait comment répondre à de telles avances. Une âme charitable instruisit son mari de l'intrigue qui se formait autour d'elle, et il déclara à Marie-Antoinette qu'il lui interdisait tout rapprochement avec la comtesse.

Dès ce moment, madame la dauphine imposa silence aux admirateurs de la favorite, elle ne la regarda plus au jeu du roi ou dans d'autres lieux, et la rupture fut consommée. M. de Choiseul en triompha, la cabale d'Aiguillon jeta feu et flamme, et la courtisane osa outrager de ses propos infâmes la conduite vertueuse de madame la dauphine.

Ces propos, qu'on ne manqua pas de rapporter à Marie-Antoinette, l'indignèrent; un incident qui acheva de l'exaspérer contre la favorite, eut, nombre d'années après, des conséquences bien funestes.

Le baron de Breteuil était ambassadeur à Vienne au moment de la disgrace de M. de Choiseul; homme de sens et diplomate consommé, il possédait les manières graves et solennelles qui réussissent surtout en Allemagne. Admirateur passionné de madame la dauphine, il avait obtenu les bonnes grâces de l'impératrice, tout-à-coup une prostituée jette à Versailles ses turpitudes dans la balance; le duc de Choiseul est disgracié, et avec lui tombent les courtisans de la maison d'Autriche.

Il y avait alors à Versailles un personnage bouffi d'orgueil, et qui, à part un nom illustre et une charmante figure, était complètement nul: c'était le prince Louis de Rohan, engagé dans les ordres sacrés, coadjuteur de l'évêque de Strasbourg, son oncle, et qui déjà visait à la grande-aumônerie de France; le prince était soutenu dans sa vie de désordre par le crédit de sa maison alors presque toute-puissante, grâce à la faveur dont jouissaient M. le prince de Soubise, le prince de Guéméné, son beau-fils, la princesse de Guéméné, sa fille, et surtout madame la comtesse de Marsan, gouvernante des enfans de France. Avec de tels appuis, le prince Louis

pouvait prétendre à tout ; il y joignit une liaison intime avec le duc d'Aiguillon, et des adorations à madame du Barri.

Certain de faire un chemin rapide, il voulut le commencer par l'ambassade de Vienne. Il contribua beaucoup à chasser de ce poste le baron de Breteuil, dont on lui donna les dépouilles. Cette nomination déplut beaucoup à madame la dauphine; elle estimait le baron de Breteuil, qui avait l'affection de sa mère, autant qu'elle méprisait les moyens dont s'était servi le prince de Rohan pour arriver à sa place. Dès lors, elle se montra froide et sévère envers M. de Rohan, et lorsqu'il voulut prendre congé d'elle et lui fit demander ses ordres pour l'impératrice, un double refus lui prouva par avance qu'il ne serait pas bien vu au chef-lieu de son ambassade.

Mais l'orgueil, unique mobile de toutes les actions de ce personnage, le rassura bientôt; il osa même dire chez madame du Barri qu'il remplacerait le prince de Kaunitz dans la couche impériale. Ces railleries indécentes, sinon criminelles, furent répétées, et on les manda à Vienne; il en advint qu'il y reçut un piètre accueil. J'ai

tenu dans mes mains une lettre écrite par S. M. I. au baron de Breteuil à son retour de Vienne; il m'a permis d'en prendre la copie, que je place ici; elle fera connaître les désagrémens qui attendaient le prince Louis dans son ambassade à Vienne.

» Votre successeur, mon cher baron, peut » vous remplacer, mais non faire qu'on vous ou- » blie. Lorsque ce beau monsieur sera évêque, on » pourra le nommer *la linote mitrée*. Quelle extra- » vagance! j'en suis honteuse pour la nation » sur laquelle ma fille est appelée à régner! Dieu » me garde cependant de penser qu'il a pris de » telles manières à la cour de France. Je n'aime » pas d'ailleurs les hommes qui n'ont point l'esprit » de leur état. Comprenez-vous un ecclésiastique, » galant, qui hante des lieux que je n'oserais » nommer, et laisse l'office saint pour aller à la » chasse? car ce sont les faits et gestes de son » *altesse* domestique, comme l'a dit si plaisam- » ment, de MM. de Rohan et de Bouillon, je ne » sais quel homme d'esprit de la cour de Louis » XIV. Ne craignez pas qu'un tel personnage » vous supplante dans mes bonnes grâces. La » première faveur que je demanderai au roi

» mon gendre, ce sera de me délivrer de ce fléau et » de vous rendre à ma vieille et constante amitié. »

Le prince de Rohan débuta par un luxe incroyable ; on savait que ses deux carrosses de parade avaient coûté quarante mille livres. C'était la réunion des prodiges de la peinture, de la broderie et de la ciselure. Il avait dans ses écuries cinquante chevaux, et pour les honneurs de sa chambre, des pages de nobles maisons et des gentilshommes. L'un d'eux, dont j'ai oublié le nom, était bailli de l'ordre de Malte; un autre avait les épaulettes d'officier de cavalerie. Ses gens étaient tout chamarrés d'or et d'argent; puis venaient des musiciens en livrée rouge garnie de dentelles d'or, quatre gentilshommes d'ambassade et quatre secrétaires ayant des brevets du roi.

Une table splendide et permanente, faste peu usité en Autriche ; des parties de chasse où la magnificence du prince écrasait celle des plus riches magnats, augmentèrent les murmures. Le prince ayant bientôt dissipé des sommes énormes, imagina de faire la contrebande; ce trafic se fit avec tant d'audace et si publiquement, que l'impératrice, pour y mettre un terme

sans offenser l'ambassadeur de France, supprima les franchises du corps diplomatique. On doit croire que cela ne rendit pas le prince de Rohan plus agréable à ses collègues.

L'impératrice ne cessait de se plaindre de lui à sa fille ; mais une dernière imprudence combla la mesure, et força madame la dauphine à rompre sans détour avec le prince Louis. Si je racontais comme venant de moi cette anecdote bien connue, on pourrait m'accuser de partialité. Je suis assez heureuse pour n'avoir qu'à en transcrire les détails sortis de la plume de l'abbé Georgel, qui, instruit du bruit que faisait l'outrage de M. de Rohan à madame la dauphine, dans la personne de sa mère, écrivit de Vienne à madame de Cossé. On peut croire que s'il avoue le fait ce ne peut être que pour l'adoucir, car il était l'âme damnée du prince.

» MADAME LA DUCHESSE,

» J'éprouve un profond chagrin du fracas que » fait à Versailles une plaisanterie bien inno- » cente de M. le prince Louis de Rohan. Je sais » que la méchanceté qui s'attache à le perdre » dans l'esprit de personnes augustes a dénaturé

» sa lettre; je vais vous en citer les passages » répréhensibles.

» Vous savez qu'au moment des troubles de la » Pologne, l'impératrice voulant en profiter, af- » fectait pourtant une vive commisération sur le » sort des malheureux fédérés. Ce fut alors » que le prince Louis écrivant à M. le duc » d'Aiguillon, ministre des affaires étrangères, » inséra cette phrase funeste... *J'ai effectivement » vu pleurer Marie-Thérèse sur les malheurs de la » Pologne opprimée; mais cette princesse, exercée » dans l'art de ne point se laisser pénétrer, me pa- » raît avoir des larmes de commande; d'une main » elle a son mouchoir pour essuyer ses yeux, de » l'autre elle saisit le glaive de la constitution pour » être la troisième puissance co-partageante.*

» Telle est, madame la duchesse, la phrase » tant incriminée; elle n'insulte pas, elle précise » un fait. L'impératrice s'attendrissait, il est vrai, » sur les infortunes de tant de héros, et néan- » moins elle croyait devoir se réunir aux spolia- » teurs. Quoi qu'il en soit, on en a profité pour » perdre le prince Louis, et l'on me mande de » Versailles :

« La lettre de l'ambassadeur, que le ministre

» n'aurait dû communiquer qu'au roi seul, très » curieux de connaître à fond le caractère de » S. M. I., a eu au contraire un éclat affligeant. » M. d'Aiguillon, par une indiscrétion impar- » donnable, l'a confiée à la comtesse du Barri. » Celle-ci, qui n'aime point l'impératrice, sans » doute parce qu'elle est la mère de madame la » dauphine, en a fait un usage fatal.

» Un soir, pendant le souper, dans l'un de ces » instans où la conversation franchit la barrière » du décorum, on est venu à parler de l'impéra- » trice. Madame du Barri, prenant le dé, s'est » amusée aux dépens de S. M. I. Encouragée par » la gaieté du roi, elle a accusé cette souveraine » de fausseté et d'hypocrisie, et à l'appui de ce » qu'elle disait, elle a tiré de son portefeuille la » lettre du prince Louis.

» Puis elle a lu la phrase où l'ambassadeur » traite si légèrement Marie-Thérèse.

» Au lieu de dire qu'elle tenait cette lettre du » duc d'Aiguillon, elle a gardé le silence à cet égard, » si bien que chacun a pu la croire en correspon- » dance suivie avec le prince Louis. Le lendemain » on a rapporté ce fait à madame la dauphine, qui » a demandé la disgrâce de M. de Rohan. Ma-

» dame de Marsan, madame de Guéméné et M. le
» prince de Soubise remuent ciel et terre pour
» effacer de l'esprit du roi les plaintes de madame
» la dauphine; mais si le dauphin règne un jour,
» le prince Louis n'aura plus de merci à attendre.

» Voilà, madame la duchesse, l'exacte vérité;
» tout ce qui s'en écarte est de la calomnie. »

Ainsi le rusé abbé Georgel déguisait de son mieux l'imprudence du prince Louis; mais on eut beau faire circuler sa dénégation, elle ne changea pas l'opinion de madame la dauphine, qui dès lors jura de punir l'insolence de l'ambassadeur aussitôt qu'elle en aurait le pouvoir.

Je ne sais comment, en racontant les premiers actes de cette princesse à son entrée en France, j'ai oublié de parler des marques touchantes de bonté qu'elle daigna me prodiguer. J'eus à mon tour une audience privée, et me tendant la main, madame la dauphine me dit, tandis que je baisais respectueusement ses doigts si effilés, si blancs :

— Madame la comtesse, ma mère, qui connaît l'intérêt que vous nous portez, vous fait ses complimens. Elle m'a chargé de vous demander

votre affection; j'en ai besoin au milieu d'une cour où pendant long-temps je serai isolée.

— Ah! madame, répondis-je en me jetant à ses pieds, ma vie entière vous sera consacrée, vous pouvez en disposer.

— Eh bien! dit-elle, pour mettre votre dévouement à l'épreuve, j'ai une grâce à vous demander.

Je me récriai sur cette expression employée à l'égard d'une sujette.

— Oui, poursuivit-elle, c'est réellement une grâce que je sollicite. Je suis entourée d'ennemis; j'en ai même dans la famille royale, j'ignore pourquoi; on a peut-être prévenu contre moi M. le dauphin, et il est probable que le roi me voit au moins avec indifférence; enfin, dans une telle situation, je dois m'observer et ne rien faire de répréhensible. J'ai de bonnes intentions, mais je puis me tromper, être induite en erreur. Je vous conjure donc de ne me rien cacher de ce qui vous reviendra à mon désavantage, et en même temps de me promettre, en vertu du serment que vous avez prêté dans mes mains, de me reprocher sans ménagement et sans crainte les fautes que je commettrais par inadvertance.

Je ne puis exprimer ce que me firent éprouver ces paroles pleines de franchise et qui témoignaient un si vif désir de plaire; elles étaient la preuve d'un esprit supérieur. Je dis à cette adorable princesse tout ce que m'inspirait mon amour pour elle, et je m'engageai sans peine à la satisfaire dans sa prudente volonté. Ce point conclu, elle me questionna sur plusieurs personnes de la cour, et notamment sur madame la maréchale de Mirepoix, madame de Montmorency et la princesse de Monaco.

La réponse était délicate. La première de ces dames jouissait, depuis longues années, de l'amitié du roi qui lui savait gré de ses attachemens successifs pour la duchesse de Châteauroux, la marquise de Pompadour et la comtesse du Barri. Madame de Montmorency avait été également une des premières à se déclarer en faveur de la dernière favorite; madame de Monaco imitait cet exemple.

Néanmoins je répondis le mieux que je pus. Je parlai du crédit de la maréchale, sœur de tous les Beauvau, tant recommandés à madame la dauphine par l'impératrice. J'ajoutai que madame de Mirepoix avait épousé en premières

noces le prince de Lixen, tué en duel par le duc de Richelieu, et en secondes le marquis de Mirepoix, chef de nom et d'armes de la maison de Lévi. Je fis rire la princesse en lui parlant de la prétendue parenté des Lévi avec la Sainte-Vierge.

— Voilà, dit-elle, une famille qui date de plus loin que la mienne et celle des Bourbons.

— Madame, répliquai-je, comme les titres que présente cette maison, et qu'on admet sans contestation, ne remontent qu'au treizième siècle, l'antiquité de son origine reste incertaine; néanmoins, on ne peut nier son illustration.

Je voulus ensuite faire l'histoire des Montmorency; mais madame la dauphine m'interrompant :

— Cette famille est éteinte, me dit-elle, le dernier Montmorency fut décapité à Toulouse, par la volonté du cardinal de Richelieu.

— Vous êtes dans l'erreur, madame; non seulement cette maison existe, mais encore la branche qui a fini violemment n'était que la cadette. Elle avait deux aînées : celle des Nivelles, dont l'extinction est reconnue, et celle des Fosseux, d'où descendent les Montmorency d'aujour-

d'hui. Je dis alors comment, sous Louis XI, les deux fils aînés du chef de cette maison s'étant rangés dans le parti rebelle, leur père les déshérita, et transporta, avec le concours du roi, leurs titres, fortunes et honneurs au puîné, d'où étaient venus les derniers connétables. J'ajoutai que cinq de leurs ancêtres avaient été revêtus de cette charge, et même six, suivant certains auteurs; que le nombre de maréchaux, d'amiraux, de lieutenans-généraux, de chevaliers des ordres, était incalculable; qu'ils avaient fourni une foule de cardinaux, de prélats, de grands-officiers de la couronne, et qu'à part le beau titre de *premiers barons chrétiens*, les Montmorency tenaient le haut rang dans la noblesse de l'Europe non princière. Je rappelai, en terminant, les propres paroles de Henri IV, qui avait dit que si jamais la maison royale de France venait à manquer d'héritier, ce serait dans celle des Montmorency que les Français devraient aller chercher leurs monarques.

Madame la dauphine paraissant m'écouter avec intérêt, je lui dis que les Monaco étaient de la famille de Goyon-Matignon de Bretagne, entée sur d'anciens Vintimille et Grimaldi de Gênes. Ils

possèdent une petite principauté de six à sept mille âmes (1), mais indépendante, ne relevant que de Dieu, sous la protection de la France, et payant tous les droits régaliens. Ce n'est qu'une souveraineté de poche, mais c'en est une par le fait; n'en a pas qui veut.

La princesse me questionna ensuite sur les Rohan; je les divisai en deux maisons : les Rohan-Rohan et les Rohan-Chabot. La première, d'origine bretonne, avait de hautes prétentions contestées, mais de brillantes alliances, sans princerie, avant Louis XIV. A dater de cette époque, elle parvint à tout par le crédit de madame de Soubise, dont le mari disait sans cesse : Je suis venu au monde gentilhomme avec quatre mille livres de rente, et j'en sortirai prince et riche de quatre cent mille livres de revenus. Du reste, depuis le maréchal-duc de Rohan, qui, trois fois à la tête des calvinistes, fit la guerre à Louis XIII, cette famille, en obtenant des honneurs, n'a fait que déchoir à raison du peu de mérite de ses membres. Je citai à l'appui de cette assertion le prince de Soubise,

(1) Elle en a près de neuf mille aujourd'hui, et est passée sous la protection du Piémont. (*Note de l'éditeur.*)

son beau-fils, M. de Guéméné et le prince Louis. Madame la dauphine ne me démentit pas.

— Et les Rohan-Chabot? me demanda-t-elle.

— Ceux-ci, Chabot en leur nom, appartiennent par leurs ancêtres à l'une des plus anciennes familles de France; ils ont rempli de hautes charges de la couronne. L'une de leurs branches, devenue pauvre, avait pour chef Henri de Chabot, comte de Saint-Aulai; c'était un seigneur accompli, proche parent des Rohan. La fille du duc et pair et maréchal de France, princesse de Léon, en devint éprise, et l'épousa malgré sa mère, mais du consentement exprès de la reine Anne d'Autriche, de Gaston de France duc d'Orléans, et du prince de Condé, dit le Grand. M. de Chabot joignit à son nom celui de sa femme.

— Pendant que vous êtes en train de faire la généalogie des grandes familles de France, me dit la dauphine, j'aimerais bien savoir ce que c'est que ces messieurs de Bourbon-Busset qu'on m'a nommés dernièrement.

— C'est, repartis-je, une branche malheureuse de la maison de France, comme l'était naguère celle de Courtenay. Elle sort de l'union légitime

de Louis de Bourbon, depuis évêque de Liége, qui ne reçut point les ordres sacrés, et de la princesse de Gueldres. On n'a pas reconnu M. de Bourbon-Busset à cause de la défaveur où tomba cette famille à dater de Louis XI.

La conversation s'engagea ensuite sur les Coigny; madame la dauphine les croyait au moins Franquetot; je la détrompai; ils ne sont que Giraud.

— Poursuivons, puisque nous sommes sur ce chapitre, me dit la princesse; cela vous convient-il?

Je répondis comme je devais le faire, enchantée d'ailleurs d'être agréable à S. A. R.; mais je dirai, avant de reprendre le sujet de l'entretien, que, dès l'arrivée de madame la dauphine à Versailles, la noblesse de France s'était déclarée contre elle, et voici pourquoi.

La maison de Lorraine était depuis plusieurs siècles divisée en deux branches bien distinctes; la ducale, qui se perpétua sur le trône et fonda nouvellement la seconde race d'Autriche, puis celle des Guises, établie en France vers le temps de François Ier. Celle-ci, plus heureuse que celle des du Châtelet, avait conservé ses relations, et

était reconnue; elle imagina, lors du mariage de l'archiduchesse, de se faire accorder un rang intermédiaire entre la famille royale et les ducs et pairs. A cet effet l'impératrice demanda et obtint du roi de France que mademoiselle de Lorraine, dansant au bal de la cour, précèderait toutes les femmes titrées.

Cette nouvelle occasiona à la cour une révolte complète. Les ducs et pairs, les cousins du roi (1), la haute et basse noblesse du royaume, s'entendirent pour déclarer qu'on ne consentirait point à ce passe-droit humiliant. Le duc d'Aiguillon soutint la résistance, charmé qu'il était de pouvoir aigrir les esprits contre la dauphine. On s'assembla chez l'évêque de Noyon, second pair de France, et là on rédigea un mémoire au roi conçu en ces termes :

« SIRE,

« Les grands et la noblesse du royaume, ho-
» norés dans tous les temps de la protection
» particulière de V. M. et des rois ses prédéces-

(1) On appelait *cousins du roi* ceux qui, sans être ducs et pairs, jouissaient, ainsi que leurs femmes, des honneurs du Louvre. C'étaient les Beauvau, les Créqui, les Bourbon-Busset, les Beaufremont, etc. (*Note de l'éditeur.*)

» seurs, déposent avec confiance au pied du trône » les justes alarmes qu'ils conçoivent au sujet » d'un bruit qui s'est répandu à Versailles. On » dit que V. M. est sollicitée d'accorder à la maison » de Lorraine un rang qui la placerait immédia- » tement après les princes du sang, et qu'il a été » décidé qu'au bal paré du mariage de M. le » dauphin, mademoiselle de Lorraine danserait » avant toutes les dames de la cour. C'est un si » grand honneur que, dans votre auguste mai- » son, il n'est pas accordé aux branches aînées » sur les branches cadettes, et qu'il ne l'a jamais » été qu'aux filles princesses du sang sur les » femmes de qualité.

..... » Il n'y a point, sire, de faveur dont » la noblesse française soit plus jalouse que celle » d'approcher de ses rois, et elle croit défendre » le plus *précieux* de ses avantages en défendant » le rang qu'elle tient auprès de V. M. Attaché » au trône dès le commencement de la monar- » chie, elle n'en a été séparée par qui que ce soit. » C'est un ordre que les rois vos prédécesseurs » ont toujours maintenu, et lorsque François Ier, » pour faire honneur au duc d'Albanie, frère du » roi d'Ecosse, le fit placer entre un prince du

» sang et un pair du royaume, il crut devoir dé-
» clarer que c'était pour cette fois seulement, et
» ordonna que *désormais* ses pairs s'assiéraient
» en ses cours et conseils les *premiers* à côté de
» *sa personne*, et commanda d'en faire registre.

» Les puînés des Clèves, dont la maison pré-
» cédait en Allemagne celle de Lorraine; ceux de
» Luxembourg, qui comptaient quatre empereurs
» et six rois de Bohême parmi leurs ancêtres;
» ceux de Savoie, issus d'une maison qui régnait
» depuis plus de cinq cents ans, se sont conformés
» à l'ordre ancien du royaume; ils se sont con-
» tentés des titres communs à la noblesse des
» comtés; duchés et pairies qu'ils ont obtenus.

» La maison de Lorraine a tellement reconnu
» cet ordre, qu'elle a voulu se prévaloir des di-
» gnités de l'Etat pour précéder les princes du
» sang.

» C'est ce même ordre que Charles IX fit sui-
» vre à la cérémonie de son mariage, après qu'on
» l'eut discuté dans un conseil tenu à Soissons
» en 1570; il y régla les rangs par ancienneté de
» duchés, comme avaient fait ses prédécesseurs,
» et répondit au duc de Nevers, de la maison de
» Mantoue, qui s'en plaignait, qu'il ne pouvait

» faillir en se conformant à ce qui existait avant
» lui.

..... » La grandeur des dignités dans tout
» État marque celle des nations, d'où relève celle
» des rois; de là vient, sire, qu'aucuns de vos
» voisins ne souffrent que des étrangers, même
» souverains, aient chez eux la préséance sur les
» grands du royaume. Aucune duchesse, en An-
» gleterre, ne voulut céder le pas à la duchesse
» de Modène, qui amenait sa fille, depuis reine
» d'Angleterre, pour épouser le duc d'York. Les
» grands d'Espagne n'ont rendu aux ducs de Lor-
» raine d'autre honneur que celui de les laisser
» asseoir à l'extrémité du banc qu'ils occupaient.
» Messieurs de Lorraine n'ont pu obtenir à la
» cour de Lorraine même, où règne le chef
» de leur maison, d'autres honneurs que ceux
» qui sont communs à tous les princes de
» l'empire.

» Les grands de votre royaume, sire, ne sont
» pas inférieurs aux grands de tant d'Etats. Ce
» serait douter de la prééminence de la France,
» en Europe, que de douter de la prééminence
» de ceux qui, d'après les paroles d'un de vos
» ancêtres, *font partie de son honneur et du propre*

» *honneur de ses rois.* (Lettre de Philippe-le-Bel au pape Clément. V.)

» La noblesse française ne cède à aucune du » monde entier par l'éclat de ses actions et par » le nombre des grands hommes qu'elle a pro- » duits ; elle compte parmi ses ancêtres des des- » cendans d'empereurs, de rois et autres souve- » rains ; elle compte des maisons auxquelles leurs » alliances ont ouvert des droits sur plusieurs » trônes de l'Europe (1); elle ne connaît, en un » mot, au-dessus d'elle que le sang de ses rois.

» Ce sentiment, qui forme le caractère de la » nation, et surtout celui de la noblesse, est cet » amour inaltérable pour nos rois que les vertus » de V. M. ont encore augmenté, et c'est ce même » amour qui nous fait craindre qu'on porte at- » teinte à des droits qui nous ont maintenus con- » stamment auprès du trône ; mais, sire, votre » bonté et votre justice nous rassurent. Si V. M. » a daigné donner des preuves de son indulgence » dans une occasion qui fait le bonheur et l'es-

(1) Les Rohan devaient hériter de la Navarre, à défaut de la maison de Bourbon ; les La Trémouille prétendaient avoir des droits sur les royaumes de Naples, de Jérusalem, et de Chypre.

(*Note de l'éditeur*).

» présence de toute la France, elle ne voudra pas » qu'un si beau jour en soit un de douleur pour » la noblesse française; elle dissipera ses craintes, » en déclarant que son intention est de conserver » l'ordre établi dans le royaume depuis le com- » mencement de la monarchie, maintenu par » tous ses prédécesseurs, et dont elle-même, en » 1718, a garanti la durée, en consacrant par » ses propres édits *les anciennes constitutions de* » *cet état qui ont donné aux premiers officiers de* » *la couronne auprès des rois* leur rang immédiat » après les princes du sang; elle comblera la » reconnaissance des plus soumis et des plus » fidèles de ses sujets, et d'une noblesse qui, » comme ses ancêtres, est prête à sacrifier sa » vie et ses biens à la défense de la patrie et à » la gloire de la couronne.

» Paris, le 7 mai 1770.

» *Ont signé sans distinction de rang et de mai-* » *son.* »

Ce mémoire, répandu en grand nombre, eut de fâcheuses conséquences. Le peuple, qui ne connaissait pas la question, s'imagina que la dauphine voulait renverser les usages de la monarchie en faveur des princes étrangers. C'était

une erreur ; car MM. de Guise étaient Français par une possession d'état de près de trois cents ans ; s'ils avaient voulu faire valoir ce titre, ils auraient établi leurs droits de ce rang intermédiaire dont ils jouissaient seuls, au désespoir des Rohan et des Bouillon, qui n'avaient jamais pu l'obtenir. Il est certain qu'à l'âge de vingt-cinq ans révolus, tout prince lorrain recevait le cordon bleu, et marchait aux processions des chevaliers de l'Ordre après les princes du sang et avant les ducs et pairs ; ils étaient les seuls qui, aux audiences solennelles accordées par nos rois, gardassent leur chapeau sur la tête ; et cela est si vrai, que dans ces occasions les ducs et pairs, qui n'avaient pas le même privilége, quittaient le leur ; eux seuls enfin pouvaient présenter à la cour leurs filles non mariées. Or, comme aucune de ces prérogatives ne leur était contestée, il restait établi que la maison de Lorraine jouissait du rang qu'on lui refusait en ce moment.

Le roi, ignorant où l'entraînait sa condescendance, avait accordé sans difficulté au comte de Mercy-Argenteau la demande de l'impératrice, la colère de la cour le mit de mauvaise humeur,

et le mémoire acheva de le fâcher. Il fit donc remettre à M. l'évêque de Noyon la note ci-jointe, qu'il écrivit de sa propre main :

« L'ambassadeur de l'empereur et de l'impé-
» ratrice-reine, dans une audience qu'il a eue de
» moi, m'a demandé de la part de ses maîtres (et
» suis obligé d'ajouter foi à tout ce qu'il m'a dit)
» de vouloir marquer quelque distinction à ma-
» demoiselle de Lorraine, à l'occasion du mariage
» de mon petit-fils avec l'archiduchesse Marie-
» Antoinette. La danse au bal étant la seule chose
» qui ne puisse tirer à conséquence, puisque le
» choix des danseurs et danseuses ne dépend que
» de ma volonté (exceptant les princes et prin-
» cesses de mon sang), et ne voulant d'ailleurs
» rien changer à ce qui se pratique à ma cour,
» je me flatte que les grands et la noblesse de
» mon royaume me donneront les preuves de
» fidélité et de soumission qu'ils ont toujours té-
» moignées à mes prédécesseurs, en craignant de
» me déplaire dans une circonstance où je désire
» marquer à S. M. l'impératrice ma reconnais-
» sance pour le présent qu'elle m'a fait. »

Le roi, habitué à une obéissance absolue de la part de la noblesse, la trouva cette fois moins

soumise; loin d'avoir égard à la volont monarque, elle décida que mademoisell Lorraine, qui était fille de madame la com de Brionne, sœur du prince de Lambesc, gr écuyer de France, se trouverait seul au bal elle devait danser malgré le vœu commun. En effet, toutes les femmes, au lieu de songer à leur parure, se tinrent à l'écart. On remarqua parmi les récalcitrantes madame la duchesse de Bouillon, qui tenait plus qu'une autre aux droits de la princerie. Il fallut aller apprendre au roi ce qui se passait. Il ne mit plus de bornes à sa colère, et faisant appeler devant lui une trentaine des seigneurs les plus importans, il leur dit que si leurs femmes ne venaient pas danser au bal il saurait bien les y contraindre. Cette menace effraya; et peu de temps après la moitié des dames se montra *in mezzo termine*. D'ailleurs, pour adoucir les esprits rétifs, lorsque mademoiselle de Lorraine eut dansé son menuet, M. le comte d'Artois alla prendre hors de rang madame de Laval, et à lui succéda le prince de Lambesc, auprès de mademoiselle de Duras. Ainsi finit cette grande querelle. Le roi, néanmoins, ordonna à madame de Bouillon de se

retirer à sa terre de Navarre, où elle resta exilée pendant quelque temps.

On doit croire que toute cette rumeur dut être très désagréable à madame la dauphine, et lui donna la curiosité de connaître l'origine d'une noblesse qui avait voulu lutter avec sa propre famille; aussi continua-t-elle à me questionner sur les d'Uzès, les Larochefoucauld, les Richelieu et quelques autres; puis en riant, elle ajouta :

— On m'a dit, mais j'ai peine à le croire, que les premiers descendent d'un apothicaire, les autres d'un boucher, et les troisièmes d'un joueur de mandoline; on a même prétendu que les Noailles avaient une origine de domesticité.

A ces paroles de la dauphine, il me fut facile de reconnaître le fameux mémoire du parlement de Paris présenté au régent contre les pairs. Je me récriai sur la fausseté de cet acte. J'aurais bien voulu savoir qui avait pu accréditer ces mensonges dans l'esprit de madame la dauphine, lorsque pour m'éclairer elle ajouta :

— MM. de Brienne sont de très grande maison!

— Oui, madame, quand cette maison existait.

— Et M. l'archevêque de Toulouse et le comte son frère, pour qui les prenez-vous donc?

— Ils ne sont pas plus Brienne que moi; leur nom est Loménie, et leur noblesse de robe est toute moderne.

— Je les croyais issus des souverains d'Orient.

— Ils auraient tort de s'en flatter; mais ils n'en sont pas moins gens d'esprit, de mérite et de fort bonne compagnie.

J'ajoutai ce compliment, car je voyais que déjà l'abbé de Vermont cherchait à nous colloquer son ami et protecteur l'archevêque de Toulouse. J'agissais avec d'autant plus de prudence que, sans me nommer, madame la dauphine répéta notre conversation à l'abbé, qui répliqua : — La personne est mal instruite, les Loménie sont, selon moi, une branche cadette des Brienne.

La princesse me le répéta quelques jours après; cette fois, je me maintins dans un silence respectueux.

Plusieurs semaines s'écoulèrent; madame la dauphine mit tant de grâce à faire sa cour du

roi qu'il en fut enchanté ; il la loua à outrance, et il dit, en soupant chez la comtesse du Barri :

— J'ai ma duchesse de Bourgogne.

Ce mot résonna désagréablement, et aussitôt on intrigua pour qu'il n'eût pas de suite. M. de Choiseul était en pleine faveur, mais la cabale, puissante et nombreuse, avait aussi l'œil sur lui. Sur ces entrefaites, survinrent les dernières querelles du ministère avec le parlement. M. de Maupeou entra en scène et tout changea de face. Ce chancelier, homme énergique, valet de madame du Barri et contempteur du duc de Choiseul, portait une haine profonde à cette magistrature dont il faisait partie. Elle l'avait offensé dans sa personne et dans celle de son père, et lui, qui était implacable dans ses ressentimens, se jura d'en tirer une vengeance éclatante.

Parvenu par le crédit des ennemis de la dauphine à la dignité de chancelier, il en profita pour aigrir la magistrature contre le roi. Il en résulta un bouleversement complet. Mais, avant de détruire ce corps si puissant, si respecté par le peuple, il fallait perdre M. de Choiseul. Ce n'était pas chose facile; le roi l'aimait, il appréciait son mérite, il se méfiait en outre de ses

rivaux; et s'il riait lorsque la favorite jetait en l'air deux oranges en disant : —*Saute, Choiseul; saute, Praslin*, il ne pensait cependant pas à les congédier ni l'un ni l'autre.

Cet état de choses se prolongea jusqu'à la fin de 1770; mais, à cette époque, je vis venir madame la dauphine, triste et abattue. Je n'osais lui en demander la cause, lorsque, prévenant mon désir, elle me dit :

—M. de Choiseul est en grand péril!

—Qu'est-ce qui le menace? demandai-je.

—Tous mes ennemis, M. d'Aiguillon, le chancelier, madame du Barri; on est parvenu enfin à le rendre suspect au roi, à lui faire croire qu'il s'est vendu à l'Autriche, et je sais de science certaine que S. M. le sacrifiera à cette calomnie.

Le duc de Choiseul entra en ce moment. En me voyant, il ne put réprimer un geste d'impatience, mais la princesse s'empressa de lui dire qu'elle avait en moi une entière confiance. Alors il nous raconta un fait qui venait de se passer, et que lui avait rapporté un domestique du château, témoin oculaire.

Le roi était entré chez la favorite, lorsqu'elle lisait avec le chancelier une lettre interceptée

de madame la duchesse de Grammont, qu'elle écrivait à un membre du parlement de Toulouse. Cette lettre n'était qu'imprudente, et les commentaires la rendirent criminelle. En un mot, on circonscrivit si bien le roi, en présentant le frère et la sœur sous les plus noires couleurs, qu'il commença à les craindre tout de bon. Il fit seulement valoir la difficulté de remplacer M. de Choiseul dans les affaires de l'État. Alors le chancelier et sa complice déclarèrent que ce seigneur n'était plus nécessaire, et que les bureaux, qui avaient le secret, pourraient diriger seuls le travail. Pour prouver cette assertion, on envoya chercher l'abbé De la Ville.

Celui-ci était, depuis longues années, premier commis aux affaires étrangères; diplomate de petite capacité, jaloux de ses supérieurs, il ne fut pas difficile de lui faire certifier que l'on ne s'apercevrait pas de l'absence de M. de Choiseul. Le roi parut rassuré; néanmoins, il sortit sans rien faire connaître de sa volonté.

Voilà ce que M. de Choiseul venait d'apprendre. Il fallait au plus tôt conjurer le danger. Il demandait la protection de madame la dauphine; mais elle était trop jeune pour agir par

elle-même, et placée d'ailleurs dans une situation si fausse, qu'on lui imputerait à crime la moindre démarche. J'ouvris l'avis que le duc s'adressât directement au roi, et lui avouât qu'il avait connaissance du complot formé contre lui; après quoi il se justifierait de ce dont on l'accusait. C'était le parti le plus sage, mais le duc le rejeta. Peu de jours après, la foudre éclata; une lettre très dure exila M. de Choiseul à Chanteloup. Son cousin, M. le duc de Praslin, fut mieux traité, grâce à son insuffisance.

La chute de M. de Choiseul produisit un bouleversement complet à la cour. Ses partisans, qui dès lors se dirent ses amis, abandonnèrent le champ de bataille à la cabale contraire; et madame la dauphine répandit à cette occasion ses premières larmes. Hélas! combien, depuis, n'en a-t-elle pas versé!

On aurait dit que les ennemis du duc de Choiseul ne s'étaient occupés qu'à amener sa chute, car personne ne se trouvait là pour le remplacer, ainsi que le duc de Praslin. Cependant les concurrens ne manquaient pas. Le duc d'Aiguillon était à leur tête, puis le comte de Broglie, le marquis de Maillebois, et nombre d'autres. En

attendant, au grand ridicule de la coterie, l'abbé de Terray prit le portefeuille de la guerre, et le prince de Condé plaça M. de Monteynard, sur le refus du chevalier de Muy.

M. de Boynes, véritable machine, fut nommé ministre de la marine; il pouvait avoir de la probité, mais personne n'était plus nul; on ignorait d'ailleurs d'où il sortait.

Le ministère des affaires étrangères demeurait en réserve pour M. le duc d'Aiguillon; mais avant de l'accepter, il fallait la ruine du parlement de Paris, qui lui avait déclaré une guerre trop ouverte pour qu'ils restassent en présence. M. de Maupeou précipita cette catastrophe; le parlement disparut, et à sa place on en mit un autre plus soumis, tellement déconsidéré dès son origine, que la cour ne tira pas de ce changement l'avantage qu'elle en avait espéré.

Le roi daigna aller installer le nouveau parlement. Ce fut à cette occasion que M. le duc de Nivernais, l'un des seigneurs les plus aimables de la cour, fit une réponse si spirituelle à madame du Barri. Au retour de la séance royale, où elle avait triomphé insolemment dans une tribune, la favorite s'avisa de dire à M. de Ni-

vernais que les partisans de l'ancien parlement devaient renoncer à toute espérance ; car, ajouta-t-elle, le roi a déclaré à ce sujet qu'il ne changerait jamais d'avis.

— Je l'ai entendu, madame, répliqua le duc de Nivernais ; mais alors il vous regardait.

Cependant, à partir de cette époque, les princes du sang abandonnèrent la cour, ainsi que plusieurs ducs dissidens ; ce ne fut qu'après une longue brouille qu'ils revinrent, gagnés par quelques intrigues, comme je l'ai dit plus haut.

La satisfaction que la chute du duc de Choiseul causa à M. le dauphin accrut encore le chagrin de Marie-Antoinette. Le prince, dans le premier moment de sa joie, s'écria :

— Le roi m'a épargné cette besogne.

— Ah ! monsieur ! répondit madame la dauphine, je n'aurais pas cru que vous auriez passé si facilement sous la bannière de madame du Barri, car c'est se dire son ami, que d'être l'ennemi du duc de Choiseul.

— Je déteste cet homme.

— Que vous a-t-il donc fait ?

— C'est à lui que je dois d'avoir pleuré la

mort de mon père, madame, ainsi accuserez-vous encore ma haine de prévention ?

La princesse jeta un cri ; elle ignorait la trame ourdie antérieurement contre M. de Choiseul par M. le duc de La Vauguyon, et elle pressa le dauphin de s'expliquer plus clairement. Ce prince, fâché de s'être laissé entraîner si loin, résista long-temps aux instances de sa femme, enfin il lui dit ce que j'ai déjà raconté. Madame la dauphine, confondue, eut cependant assez de présence d'esprit pour répondre que plus l'inculpation était grave, et moins il convenait de l'admettre avant d'avoir entendu la partie adverse.

— Il ne faut pas ôter à M. le duc de Choiseul les moyens de se justifier, ajouta-t-elle ; parlez-lui, et je suis convaincue que sa réponse détruira vos soupçons.

M. le dauphin, dont l'âme était noble et généreuse, consentit à la requête de la princesse, qui me pria d'en écrire à M. de Choiseul. Je m'adressai à M. le prince de Beauvau, son ami intime, et lorsqu'il eut obtenu la permission d'aller à Chanteloup, il emporta une note dans laquelle j'instruisais le noble exilé du crime dont on l'accusait. Voici sa réponse :

« MADAME LA COMTESSE,

» Je croyais être tombé au dernier degré de » l'infortune, mais je reconnais aujourd'hui mon » erreur. Cependant la malice de mes ennemis est » si évidente qu'elle me rassure, il me sera facile » de les confondre. Non, l'homme qui a osé dire » à l'héritier de la couronne de France : *Monsi-* » *gneur, je puis avoir le malheur que vous soyez un* » *jour mon maître, mais jamais je ne serai votre* » *serviteur*, cet homme, dis-je, ne l'aurait pas em- » poisonné.

» Je sais que l'accusation part du duc de La » Vauguyon; il m'en était déjà revenu quelque » chose, et je crus devoir en parler au roi, qui s'en » indigna comme moi. Cependant, puisque M. le » dauphin, pour compléter ma disgrâce, me croit » capable d'un tel forfait, il faut que je descende » à l'humiliation de me justifier. Je le tente dans » le mémoire qui accompagne ma lettre. Je con- » nais les préventions de M. le dauphin, mes » ennemis l'entourent, et peut-être étoufferont-ils » la voix de l'exilé. N'importe, la vérité sera sortie » de ma bouche, et, heureux de n'avoir rien à » me reprocher, la paix de ma conscience adou- » cira les rigueurs d'une disgrâce non méritée.

» Remerciez l'ange qui vous a dit de m'écrire; » mon cœur est le temple d'où s'exhale le plus pur » encens qui lui soit offert; toutes mes espérances » se portent sur la dauphine et sur les personnes » qui, comme vous, ne condamnerez pas un » homme avant de l'avoir entendu. D'ailleurs les » pages de ma vie ne sont-elles pas ouvertes à » ceux qui m'accusent, et ne pourrai-je m'appli- » quer ces vers d'Hippolyte :

Quelques crimes toujours précèdent les grands crimes...
Ainsi que la vertu, le crime a ses degrés.

» Et moi, du premier bond, j'aurais atteint le » faîte! Vous me connaissez mieux, ainsi que ceux » qui veulent bien me conserver quelque affec- » tion.

» J'ai l'honneur, etc. »

A cette épître si simple, si convenable, était joint le mémoire du duc. Madame la dauphine le remit à son mari, qui le lut en entier. J'ai entendu dire que plus tard M. le comte de Provence essaya, comme sa belle-sœur, de faire revenir Louis XVI de ses préventions; mais leur mutuelle tentative échoua; le roi conserva toujours la fausse conviction que M. de Choiseul

était coupable de la mort de son père. Cette accusation n'était réellement fondée que sur l'inquiétude que causait à ce ministre le crédit que madame la dauphine (princesse de Saxe) prenait sur Louis XV. Il y a à ce sujet des détails intéressans qui ont eu pour premier auteur le duc de Richelieu. On les trouve dans le pamphlet, *l'Espion dévalisé*, lequel parut en 1784. On l'attribua à Mirabeau, qui a fait tant de mal à la monarchie. Je crois devoir consigner ici ces détails :

« A l'instant de la mort de M. le dauphin, le 20 décembre 1765, dans la première crise de l'inquiétude et de la douleur, madame la dauphine demanda au roi, 1° la permission et les moyens de s'approcher le plus possible de sa personne; 2° la liberté de veiller d'une manière spéciale et privilégiée à l'instruction des princes ses enfans en qualité de surintendante de leur éducation; 3° de conserver son rang à la cour.

» Le roi accorda toutes les demandes de madame la dauphine; l'affliction du monarque était vive. Après avoir établi sa famille à Versailles, il se retira à Choisy; il y resta plus de

huit jours pour s'affranchir du cérémonial du 1er janvier; le service seul eut la permission de le suivre; il n'y eut point de liste de seigneurs, ce qui donna lieu à une décision d'intérieur.

» Les entrées familières concourent dans certaines occasions avec le service; mais comme en 1765 il ne restait plus que M. le comte de Clermont et M. le comte d'Eu qui eussent les entrées familières, parce qu'ils avaient été élevés avec le roi, la cour se trouvait restreinte au simple service : le marquis de Marigny prétendit qu'en l'absence du surintendant des bâtimens, sa place de directeur-général lui donnait les entrées familières, plus importantes que celles du service simple; M. de Choiseul s'opposa à sa demande, d'autant qu'il ne pouvait être de ce voyage dont il redoutait l'intrigue; mais le roi admit le marquis de Marigny et exclut tous ses ministres.

» Ce fut alors que M. le comte d'Aiguillon, qui se trouvait en ce moment tourmenté par tous les tumultes de la Bretagne, et privé de son protecteur (M. le dauphin), obtint les pleins pouvoirs. Il profita adroitement de la circonstance, et se rendit dans sa province le 28 dé-

cembre 1765, changea la face de toute l'administration, et obtint le renvoi à Saint-Malo de l'affaire de M. de la Chalotais.

» M. de Choiseul se vit forcé de louvoyer; il suivit même et exécuta de point en point le plan tracé par M. le duc d'Aiguillon, jusqu'à ce qu'étant parvenu à brouiller de nouveau les cartes, tout retomba au bout de quelques mois dans la confusion.

» Après les premiers moments imposés à la douleur, madame la dauphine voulut s'occuper sérieusement de la tâche importante qu'elle s'était imposée; elle avait soigneusement recueilli tous les manuscrits, les extraits et notes de son époux, surtout ceux que ce bon prince avait ainsi étiquetés de sa main : *Papiers pour l'instruction de mon fils le duc de Berri.* Madame la dauphine, qui les appelait son trésor, fit choix de plusieurs personnes pour les mettre en ordre : son confesseur, l'abbé Collet, qui avait été celui de son mari, lui donna l'un de ses amis pour être à la tête de ce travail; on dressa en peu de temps un plan d'exécution méthodique dont les manuscrits originaux de M. le dauphin formaient la base.

» Les cahiers étaient remis successivement à madame la dauphine, à mesure qu'on les composait. Elle avait chargé un nommé Pomiez, aujourd'hui secrétaire des commandemens de M. le comte de Lusace, de les prendre chaque semaine, et de les lui remettre en mains propres, avec la défense la plus expresse de n'en parler à qui que ce soit; elle voulait en faire part elle-même à M. de La Vauguyon au moment où elle entreprendrait le nouveau plan d'éducation. Son intention était de le commencer aux fêtes de Noël 1766, parce que l'année de deuil expirait alors, et qu'il ne lui fallait pas moins de temps pour se familiariser avec un genre de travail qui lui était absolument étranger.

» Cette tendre mère se faisait de cette occupation un devoir sacré et un plaisir. Elle apprenait par cœur presque tous les cahiers destinés à ses enfans. Sa mémoire avait été exercée; elle savait assez bien le latin et était familière avec Horace; chaque jour l'abbé Collet lui faisait répéter sa leçon d'enseignement dans son oratoire. La princesse, qui avait de l'esprit et du caractère, ne se lassait de rien : à mesure qu'elle avançait dans une lecture ou les extraits de M. le dau-

phin étaient disséminés avec art, elle versait un torrent de larmes. On peut, sur cette simple ébauche, juger quelle influence une telle éducation devait avoir sur de jeunes esprits guidés par la meilleure des mères.

» Tel était l'état des choses en 1766, lorsque la cour se transporta à Compiègne. Madame la dauphine n'avait pas encore usé de la permission que le roi lui avait donnée de conserver son rang à la cour, ayant voulu laisser passer les six premiers mois de grand deuil; mais le jour de Saint-Jacques elle parut. Alors se déploya, dans quelques occasions, l'énergie de son caractère.

» Les assiduités du roi auprès de madame la dauphine devinrent très fréquentes; chacun ouvrit les yeux, et les intrigues se renouèrent. A la mort de M. le dauphin, sa veuve, nous l'avons dit, avait obtenu du roi de loger le plus près possible de l'appartement de S. M. En conséquence, le roi lui destina celui qu'occupait madame de Pompadour, lequel, après sa mort, avait été divisé par des dames du service. Pour rendre cet appartement logeable, il suffisait d'enlever quelques légères cloisons. L'intrigue contraire gagna le vieux Gabriel, premier archi-

tecte, qui, par l'ancienneté de son service auprès de Louis XV, lui faisait croire ce qu'il voulait. Gabriel persuada au roi que les grosses poutres étaient pourries, et que S. M. courrait des dangers en allant chez madame la dauphine. Cette opinion accueillie entraîna la reconstruction totale des plafonds.

La cour séjourna deux mois et demi à Compiègne, parce qu'il n'y eut pas de Fontainebleau, pour éviter que la vue de ce lieu renouvelât les douleurs de madame la dauphine; mais comme Louis XV ne pouvait guère se passer de son sérail pendant deux mois, lequel ne l'avait pas suivi à cause de l'incommodité du local de Compiègne, il laissa la cour, et alla passer huit jours tant à Versailles qu'à Choisy.

Le roi avait promis à madame la dauphine de visiter par lui-même les fameuses poutres; Gabriel les fit découvrir pendant le voyage de Choisy, et le roi les trouva assez endommagées pour donner raison à l'architecte. Cependant il fut reconnu qu'elles auraient duré plus longtemps que la vie du roi. N'importe, elles durent être renouvelées. Le parti ne douta pas qu'au retour madame la dauphine ne fût reléguée dans

un coin du château; mais le roi donna à sa belle-fille le local des petits appartemens qu'a occupé depuis madame du Barri.

» La faveur de madame la dauphine s'accroissait visiblement, quoiqu'à l'insu de S. M. on contrariât tous ses désirs. Par exemple, elle obtint alors la place de surintendant de la maison de sa future belle-fille, l'archiduchesse d'Autriche, pour un des protégés de M. le dauphin. Le lendemain, M. de Laverdi (le contrôleur-général), qui était un des instrumens de M. de Choiseul, fit signer au roi une décision par laquelle il fut dit que l'on achèterait toutes les charges de nouvelle création; celle de surintendant de la maison fut taxée à cinquante mille écus.

» M. de Choiseul s'apercevant au mois d'octobre 1766, que, malgré toutes ses intrigues, le crédit de la princesse se soutenait auprès du roi, sentit qu'il fallait donner de nouvelles preuves de son pouvoir; à cet effet, il créa six places de conseillers d'État, ce qui ne s'était pas vu depuis 1661; fit vaquer par cette mesure des intendances, plaça toutes ses créatures et ferma la porte aux autres, parce qu'il ordonna, par l'arrêt de création des nouvelles places, qu'elles s'éten-

draient jusqu'à ce que le tableau fût réduit au nombre primitivement fixé par Colbert. De sorte qu'il n'y eut plus de mutation dans le conseil, M. de Choiseul ayant anticipé par cette opération sur plusieurs années.

» Cependant la santé de madame la dauphine s'améliorait. Tronchin se joignit à Labreuil, son médecin, et bientôt la princesse cessa le régime du lait; elle reprit des forces, et fut en état de commencer son grand travail, qu'elle fixa définitivement au mois de février 1767. Indépendamment de ce projet, ses conférences avec le roi devenaient chaque jour plus intéressantes. Elle proposa le plan de M. le dauphin, et porta hautement et avec une vigueur peu commune MM. de Muy et d'Aiguillon au ministère. Quant à la charge de garde-des-sceaux, il était naturel que l'évêque de Verdun, investi de toute la confiance de madame la dauphine, proposât pour le remplir son frère, le président de Nicolaï.

» En janvier 1767, madame la dauphine se promenait tous les jours en voiture, malgré la rigueur de la saison. Tronchin fut si content de son état, qu'il dit à l'abbé Collet qu'il croyait pouvoir répondre de la vie de la princesse et en

faire la déclaration au roi. S. M., dans une audience avec sa belle-fille, lui avait promis de procéder au changement de son ministère par le garde-des-sceaux, et de donner le chapeau à l'évêque de Verdun.

» Tel était le danger pressant qui menaçait M. de Choiseul, en janvier 1767, lorsque, le premier mercredi de février 1767, madame la dauphine, dont la santé se soutenait admirablement, se trouva mal, après avoir pris sa tasse de chocolat le matin; les syncopes augmentaient; surviennent Tronchin et de Labreuil, qui, alarmés de l'état de la princesse, descendent aussitôt chez le roi. — Sire, dit le premier, depuis quelques jours, je voulais rendre compte à V. M. de la santé de madame la dauphine, parce que je croyais pouvoir répondre de sa vie; mais la crise qui survient ne peut avoir une cause naturelle.

» Depuis ce moment jusqu'au 12, que cet état se prolongea, madame Adélaïde ne quitta pas madame la dauphine; elle lui administra le contre-poison de madame de Verrue, qu'elle tient de la princesse de Carignan, et qu'elle a toujours dans les cassettes qui la suivent.

» Beccaeri fut soupçonné: il tenait les petits appartemens. Le Dour, le garçon d'office, lui a vu apporter la tasse de chocolat suspectée; il a dit qu'il ne comprenait pas comment il fallait tant de temps pour préparer une tasse de chocolat, et pourquoi on y mêlait plusieurs ingrédiens. Le Dour est actuellement maître-d'hôtel de M. d'Ammecourt, conseiller au parlement.

» Jusqu'au 12 février, il passa pour constant que madame la dauphine mourait empoisonnée; l'évêque de Verdun et madame de Caumont le disaient à qui voulait l'entendre. M. de la Vauguyon tenait le même langage; mais il en changea le jour de la mort de la princesse, parce qu'il craignait d'être renvoyé.

» Cet affreux évènement causa une fermentation inexprimable. Le roi garda le silence; mais Tronchin, qui avait annoncé que cette mort n'était pas naturelle, ne voulut point en avoir le démenti. Toute la faculté de Versailles s'assembla. Le corps de la princesse fut ouvert en présence de quatorze personnes qui signèrent le procès-verbal. Tronchin et Labreuil, interpellés sur le fait du poison, ne répondirent rien; car en effet il n'y en avait aucune trace.

» On affecta de répandre ce procès-verbal; on circonvint madame de Narbonne; on promit à madame Adélaïde qu'elle serait surintendante de l'éducation, ce qui lui vaudrait la distribution des grâces de tout cet intérieur, et il ne fut plus question d'empoisonnement, du moins de ce côté.

» Mais les partis jugulés ne s'endormirent pas; d'abord, il s'en éleva un très violent dans l'intérieur de la reine contre madame Adélaïde; on fit entendre à S. M. que la surintendance de l'éducation lui appartenait de droit; il en résulta que ni la reine ni sa tante ne s'en mêlèrent.

» Quant aux médecins Tronchin et Labreuil, ils s'expliquèrent suffisamment pour prouver qu'ils ne renonçaient pas à l'opinion qu'ils avaient émise sur la mort de madame la dauphine. Le roi, inquiet, s'ouvrit à M. de Soubise et à M. Bertin. On réduisit la question à savoir s'il y avait des poisons qui pussent faire mourir *ad tempus*, sans laisser de traces.

» M. Bertin chargea de cette tâche Bourgelat, qui fit venir d'Allemagne plusieurs traités, et travailla avec Labreuil et Tronchin. Bourgelat, très lié avec un homme qui avait beaucoup

perdu par la mort de madame la dauphine, lui dit, sans accuser personne, que le poison *ad tempus* existait particulièrement à Naples, et que ce serait lui rendre un grand service que de prendre adroitement des informations sur ce fait, sans toutefois en laisser pénétrer le motif.

» Le confident de Bourgelat jeta aussitôt les yeux sur l'abbé Gregliani, rusé Napolitain, qui était plus capable qu'un autre de lui procurer les renseignemens qu'on désirait. L'abbé, en effet, démontra clairement l'existence du poison, et Bourgelat établit ce point dans le rapport scientifique qu'il mit sous les yeux du roi. Le monarque le lut avec attention; puis il dit à M. Bertin :

» — La publicité donnée à cette pièce rendra-t-elle la vie à ma belle-fille?

» — Assurément non, sire.

» — Eh bien, à quoi bon attrister la France et prouver qu'on peut se défaire impunément de toute la famille royale? D'ailleurs, qu'est-ce qu'un poison qui ne laisse pas de trace et dont le premier venu peut contester victorieusement l'existence?... Le plus sage est de laisser tout cela dans l'oubli. »

La volonté du roi fut exécutée.

De ce long récit, il ne résulte pas que M. de Choiseul fût coupable; à Dieu ne plaise que je veuille l'accuser. Je me range, au contraire, avec empressement du parti de ceux qui n'ont jamais douté de son innocence.

LIVRE TROISIÈME.

QUELQUES PERSONNAGES DE LA COUR DE VERSAILLES.

La chute de M. de Choiseul laissa madame la dauphine dans un isolement complet. Le crédit de l'abbé de Vermont y gagna, puisqu'elle ne pouvait plus prendre conseil que de lui. La princesse voyait à la dérobée M. le comte de Mercy; elle n'osait lui donner de longues audiences, dans la crainte d'exciter la défiance; l'abbé guidait donc les démarches et les actes de Marie-Antoinette. Je dois déclarer à sa louange, moi qui n'ai guère de bien à en dire,

qu'il résista toujours avec fermeté aux avances qui lui furent faites par les agens de la favorite pour qu'il se prêtât à amener un rapprochement entre madame du Barri et madame la dauphine. On voulut le gagner par de magnifiques promesses ; madame la maréchale de Mirepoix, dont il était connu dès le temps de son service auprès de l'archevêque de Toulouse, vint un jour lui demander à déjeûner, *sans façon*. Après s'être établie commodément dans sa chambre, elle entama la conversation en faisant un pompeux éloge de madame la dauphine. Cette matière plaisait trop à l'abbé pour qu'il voulût être en reste, et il mêlait avec feu ses louanges à celles de madame de Mirepoix, lorsque la fine matoise l'interrompant :

— N'est-il pas déplorable, dit-elle, que cette grande princesse ne puisse rien faire pour ses serviteurs? vous, par exemple, l'abbé, en d'autres temps vous auriez déjà un évêché, en attendant une charge à la cour et le chapeau qui vous reviendrait de droit.

—Madame, répliqua l'abbé avec une modestie affectée; ne serait-ce pas abaisser les hautes dignités de l'Église que d'en investir un homme

aussi obscur. Je suis fils d'un paysan, la famille impériale de Vienne et la famille royale de France m'ont comblé au-delà de mes vœux. Je me trouve bien à ma place et je n'en changerai pas.

— Quoi, l'abbé, pas d'ambition, et pourtant à la cour !

— J'y suis, madame la maréchale, par affection pour madame la dauphine ; sa gloire me suffit. Les gens de mon rang, lorsqu'ils sont raisonnables, doivent faire des évêques et des cardinaux, sans chercher à le devenir eux-mêmes.

— Mais le cardinal Dubois...

— Était un misérable auquel je rougirais d'être comparé. Je ne demanderai rien ; cependant, si une bonne abbaye me tombait un beau matin, je dirais : grand merci ! parce que c'est là que se borne toute mon ambition.

— Fort bien, mon ami ; mais, pour qu'elle vous arrive il faut que le roi vous la donne, et pour que le roi vous la donne, il faut que madame la dauphine s'attache à lui être agréable.

— C'est ce que fait la princesse, ce me semble !

— Non, pas sur tous les points. Par exemple,

elle devrait montrer plus de bienveillance aux personnes honorées de l'affection de S. M.

— Madame la dauphine, dit l'abbé avec indifférence, est en puissance de mari, et je n'ai garde de mettre mon doigt entre l'arbre et l'écorce.

— Alors les serviteurs ne doivent rien attendre de la princesse, si elle ne change pas de plan de conduite.

— Ils ont de la patience, madame; ils feront comme M. l'abbé de Bernis.

— Oui, le temps est un grand maître, mais le délai peut être long, monsieur l'abbé; le roi n'est pas encore dans la décrépitude, Dieu merci! il a de la vigueur, de la santé. Une intrigue de cour peut, d'un moment à l'autre, vous mettre à l'écart; croyez-moi, quand on a cent mille livres de rente (et il ne tient qu'à vous de les obtenir), les disgrâces sont moins rudes. On est toujours sur pied avec de l'argent; d'ailleurs, il me revient que vous n'êtes pas très bien avec M. le dauphin.

— Ce prince parle peu, mais il ne me témoigne nul éloignement, et je n'ai point à m'en plaindre.

— Je vous croyais de l'esprit, l'abbé, mais je vois que vous êtes un niais.

— Le jugement vaut mieux que l'esprit, madame.

— Alors je n'ai plus rien à vous dire; vous avez une belle partie en main, et si vous la perdez, c'est à votre entêtement qu'il faudra vous en prendre.

— Je vous le répète, je suis content de mon sort, je ne désire point en changer.

— Tant pis pour vous, j'attendais mieux de votre sagesse.

La maréchale acheva de prendre sa tasse de café, puis elle quitta l'abbé. Depuis ce moment, elle ne parla plus au roi du protégé de madame la dauphine. La favorite, outrée contre lui, voulait le faire exiler; mais le duc d'Aiguillon lui dit pour l'apaiser :

Remarquez, madame, que l'abbé de Vermont est encyclopédiste, c'est-à-dire qu'il ne croit ni à Dieu ni au diable, et si vous le renvoyez, sa place peut échoir à un *zélanti* qui, par principe de religion, vous fera autant de mal qu'il le pourra.

La comtesse renonça donc à son projet d'exil.

Elle répéta ces paroles à M. de Cossé, et c'est de la femme de celui-ci que je les tiens.

Quant à la conversation de madame de Mirepoix, l'abbé la communiqua à madame la dauphine. Étant reine, elle me la raconta à son tour, un jour que je lui disais que la maréchale était désolée de ne pas posséder ses bonnes grâces.

— En vérité, s'écria-t-elle, madame de Mirepoix les mérite bien, elle, l'âme damnée tour-à-tour de la marquise de Pompadour et de la comtesse du Barri, elle qui jetait par les portières les noyaux de cerises que la première mangeait en voiture, et qu'on a vue assise sur le devant du carosse de la seconde, qui avait je ne sais qui, dans le fond, avec elle, sa belle-sœur peut-être.

C'est alors que madame la dauphine me parla de la démarche faite auprès de l'abbé de Vermont par la maréchale. Elle avait une mémoire prodigieuse, et se rappelait les moindres particularités de son enfance. Elle me dit que son père avant de mourir, partant pour un voyage dont il ne revint pas, fit tout-à-coup arrêter les chevaux, et ordonna qu'on lui amenât la jeune archi-

duchesse (Marie-Antoinette); il l'embrassa à diverses reprises, et il lui dit :

— *Chère enfant, il me semble que quelque chose m'aurait manqué si je ne t'avais pas vue!*

Ce furent ses derniers adieux à sa fille.

Au commencement de 1771, je remarquai de la tristesse sur le visage de ma princesse; je pris la liberté de lui en demander la cause.

— Hélas! dit-elle, il va m'arriver une ennemie, une rivale avec laquelle je serai forcée de vivre en intimité.

— Qui donc, madame?

— La princesse de Piémont, ma future belle-sœur, qui épouse M. le comte de Provence. Je sais qu'elle est prévenue contre moi, la cabale lui ayant insinué que j'ai pris sa place; que si M. de Choiseul eût été disgracié avant mon mariage, elle serait aujourd'hui dauphine. Vous jugez si elle pourra m'aimer, et moi qui aurais tant souhaité l'affection de ma nouvelle famille!

Je m'efforçais de la consoler.

— Oh! ajouta-t-elle, vous ne savez pas ce que c'est que de perdre la couronne de France! La comtesse de Provence ne me pardonnera pas de la lui avoir enlevée.

Ce mariage, qu'elle redoutait, eut lieu le 14 mai 1771. Le baron de Choiseul, de la branche brouillée avec le duc, et nommé ambassadeur extraordinaire près la cour de Sardaigne, fit la demande solennelle de la princesse pour M. le comte de Provence. Le 21 de ce mois, le prince de Piémont, chargé de la procuration du prince français, épousa provisoirement sa sœur, qui partit peu de temps après pour la France. Elle arriva, le 3 mai, à Lyon; le 11, le roi et toute la cour, M. le comte d'Artois et la jeune princesse, se rendirent à Fontainebleau.

Ce fut là qu'eut lieu l'entrevue. La princesse était laide, sauf d'assez beaux yeux, mais elle causait facilement et avec esprit; elle témoigna à madame la dauphine un respect et une déférence qui ne laissaient rien à désirer. J'en fis compliment à la princesse, qui me répondit :

— Oui, les apparences me sont favorables; mais si je lisais dans le cœur de madame la comtesse de Provence, j'y trouverais peut-être autre chose que la bienveillance.

Il est certain que les préventions de madame la comtesse de Provence contre madame la dauphine ne parurent ouvertement que lorsqu'elle

fut reine. Pendant la vie du feu roi, Madame se maintint dans une réserve qui ne laissait rien deviner. Ce mariage donna lieu à des fêtes brillantes; rien n'en troubla la joie, comme à celles qui suivirent l'union de madame la dauphine. J'ai négligé de parler en son temps de cet évènement funeste, à tel point ce souvenir m'afflige. D'ailleurs, qui n'en a pas connu les affreux détails!

En 1771, madame la dauphine s'aperçut un jour qu'elle n'avait pas sa bague nuptiale. Elle la chercha avec soin sans pouvoir la retrouver. Elle se rappela qu'elle l'ôtait parfois de son doigt quand on lui offrait à laver, et pensa l'avoir perdue dans une de ces occasions. Néanmoins, voulant cacher cette perte, elle s'adressa à moi pour que je lui en fisse faire une semblable. J'exécutai sa volonté, et cet incident fut oublié. Plusieurs années s'écoulèrent; elle devint reine de France et accoucha de Madame royale. Alors un des curés de Versailles rapporta à Marie-Antoinette l'anneau nuptial, qui, dit-il, lui avait été enlevé pour des conjurations magiques entreprises dans le but de l'empêcher d'avoir des enfans. La naissance de sa fille aînée ayant prouvé l'inutilité de ces tentatives sacriléges, une personne poussée

par le remords avait prié M. le curé de remettre la bague à la princesse. Ce récit fit peu d'impression à la reine, mais je l'ai trouvé assez curieux pour le rapporter.

J'ai oublié de dire que le soir du mariage de M. le comte de Provence, le roi fit l'honneur au nouveau marié de lui donner la chemise, et que madame la dauphine remplit le devoir envers sa belle-sœur. On lira peut-être avec plaisir ce qu'elle écrivit, à ce sujet, à l'impératrice, sa mère.

« MA CHÈRE MAMAN,

» Voici la famille royale augmentée d'une prin-
» cesse. On m'en a fait compliment, parce qu'on
» pense que nous vivrons bien ensemble. Je le
» désire, surtout à cause du dauphin qui aime
» l'union et la paix. Les journées se sont passées
» en cérémonies pompeuses, en bals, festins
» et feux d'artifice. Mon beau-frère a prononcé
» le *oui* d'une voix ferme et presque retentis-
» sante.

» — Pourquoi avez-vous crié si fort? lui a de-
» mandé le comte d'Artois, qui a autant de viva-
» cité que de présence d'esprit.

» — J'étais si joyeux, a répondu le nouvel

» époux, que j'aurais voulu qu'on m'entendît
» jusqu'à Turin.

» Ce mot a été trouvé divin. Il y avait au festin le roi, M. le dauphin, votre chère fille, » mesdames de France, le comte et la comtesse » de La Marche, M. le comte d'Eu, M. le duc » de Penthièvre et madame la princesse de Lamballe. J'oublie M. le comte de Provence et sa » femme, puis M. le comte d'Artois. Il y manquait MM. les ducs d'Orléans et de Chartres, le » prince de Condé, le duc de Bourbon et le » prince de Conti. Ces derniers sont brouillés » avec le roi, à cause de la comtesse du Barri, » ou plutôt parce qu'ils ont protesté contre la » destruction de l'ancien parlement et la création » du nouveau.

» Madame du Barri n'a laissé échapper aucune » occasion de montrer la faveur dont elle jouit. » Elle nous écrase tous par son luxe. On disait » hier, devant moi, qu'elle a pour quinze cent » mille livres de pierreries. Elle est belle, mais » arrogante. J'ai demandé à madame la comtesse » de Provence comment elle la trouvait :

» —*Charmante*, m'a-t-elle répondu.

» J'ai reconnu, dans cette réponse, la politique

»de sa maison. Les Français qui désirent un »héritier du trône sont enchantés de ce nou»veau mariage. Je voudrais qu'ils lui dussent ce »bonheur, mais j'espère que Dieu ne me le re»fusera pas aussi, à moi.....»

Madame la dauphine se maintenait dans son rôle de plaire à ses nouveaux parens. M. le comte de Provence ayant vanté, après son mariage, le bonheur de l'intérieur, d'une vie calme, ma princesse fit faire un dessin magnifique, richement encadré, qui représentait son beau-frère et sa belle-sœur, l'un en robe de chambre, l'autre en manteau de lit, tous les deux assis devant un bon feu, les pieds sur les chenets, et occupés, madame de Provence à lire et Monsieur à tisonner. Il y avait écrit au bas, en grosses lettres: *La vie heureuse de deux altesses royales.* Cette plaisanterie fut bien prise: le roi, qui voulut voir le dessin, se pâma de rire.

Sur ces entrefaites, on demanda à madame de Noailles une audience de sa maîtresse pour une femme de qualité de la province. La faveur accordée, madame la marquise de C..... parut, et, tombant aux genoux de madame la dauphine, la conjura d'obtenir sa grâce du roi.

— Qu'avez-vous donc fait, madame?

— Hélas! répondit-elle, je viens de tuer mon beau-frère.

Madame la dauphine se récria, et la marquise languedocienne reprenant la parole, raconta comment son beau-frère, devenu amoureux d'elle, avait voulu obtenir ses faveurs de vive force; la dame, plus intrépide que Lucrèce, s'empara de son épée et lui en porta un coup mortel.

Le cas, vrai, était graciable; la princesse promit de s'intéresser à la marquise. Il transpira quelque chose de cette affaire, et, à Versailles, ce fut à qui s'apitoierait davantage sur le sort de cette pauvre femme. On la tint à l'écart, puis on écrivit à l'intendant de la province, au prélat du diocèse, ainsi qu'au premier président et au procureur-général. Il résulta de leurs réponses que tout ce qu'avait dit la dame était faux, hors le meurtre commis sur la personne de son beau-frère. Madame de C..., qui l'aimait passionnément, avait préféré le tuer, plutôt que de lui voir épouser une jeune et jolie fille sortie récemment de Saint-Cyr.

Donc, au lieu de la lettre de grâce que récla-

mait l'amazone, il y en eut une de cachet qui, pour sauver l'honneur de la famille, l'ensevelit à jamais dans un couvent. Sortie de sa retraite, elle n'aura pas manqué de se présenter comme *l'une des nombreuses victimes de l'abominable Marie-Antoinette.*

Cette princesse, quoique souvent trompée, n'en cherchait pas moins à protéger les malheureux. Elle me dit un jour:

—Madame la comtesse, vous pouvez mieux que moi vous procurer accès près des familles honteuses, et ce sont celles-là que je tiens à secourir: rien ne me fait plus de mal que de voir la noblesse aux prises avec l'indigence. Lorsque vous découvrirez de ces infortunés, dites-le-moi, il me restera toujours quelques louis à leur service; mais n'en parlez à personne, car les intrigans pourraient prendre la place des vrais nécessiteux.

Madame la dauphine dépensait des sommes considérables en aumônes, avec le même discernement. Nous étions plusieurs dames chargées de répandre ses libéralités, et en riant, elle nous appelait *ses ministres de charité.*

J'arrivai chez elle un matin à l'heure consacrée

à ces sortes d'audiences. Je venais de faire la connaissance d'une très noble famille de Bretagne, dont les deux filles étaient à Saint-Cyr; elle comptait en outre, deux autres filles, fort jeunes, trois garçons, le père, la mère, un oncle et une tante, qui s'étaient établis à Versailles avec douze cents livres de rente. On imagine facilement que la misère ne tarda pas à envelopper cette maison; on se défit successivement de l'argenterie, de quelques bijoux, mais le moment approchait où l'on ne pourrait plus satisfaire aux premiers besoins.

C'est alors que je connus cette malheureuse famille, qui ne murmurait ni contre la Providence, ni contre le roi, bien que l'une et l'autre semblassent l'abandonner. Je m'empressai de venir trouver madame la dauphine, pour lui faire part de ma découverte. Elle rougit et pâlit tour à tour, puis, poussant un profond soupir :

— Plaignez-moi, me dit-elle, on vous a devancée, la récolte de la semaine a tout englouti; ma bourse est complètement vide... Cependant je ne puis laisser vos protégés dans une aussi pressante position.

Elle réfléchit un moment, puis, se levant tout-à-coup, elle courut à son secrétaire, écrivit quelques lignes à la hâte, sonna, et dit au page qui vint demander ses ordres :

— Portez cette lettre au roi, vous en attendrez la réponse.

Le page parti, elle me dit avec enjouement :

— Aux grands maux les grands remèdes; j'emprunte cent louis au roi pour les premiers besoins de *mes Bretons*; plus tard nous aviserons aux moyens de placer toute la famille.

J'attendis avec impatience la réponse du monarque; le page ne tarda pas à la rapporter; il remit à madame la dauphine un billet de Louis XV du style le plus gracieux, accompagné d'une bourse contenant cinq cents louis. Je fus émerveillée.

— Eh bien, me dit la princesse, voilà comme on calomnie le roi; on l'accuse d'avarice, et pourtant j'ai en main la preuve de sa libéralité. Portez, ajouta-t-elle, le cinquième de cette somme à la pauvre famille, que je n'oublierai pas de mon côté.

Madame la dauphine tint parole : les deux jeunes filles et les trois garçons entrèrent dans

des maisons d'éducation ou à l'école militaire, et une forte pension mit les parens à l'abri de l'indigence. Ces bienfaits se renouvelaient sans relâche. C'est ainsi que cette adorable princesse a donné du pain à MM. de Lameth, qui, pour l'en récompenser, l'ont poursuivie avec acharnement, et à ce vilain et sot chevalier de Cubière, dont l'ingratitude égale la bassesse. Il appartenait à une famille noble et pauvre de Bas-Languedoc. Son frère (le marquis), que je ne lui compare pas, car il est plein d'honneur et de bons sentimens, l'accompagnait lorsque tous deux vinrent dans leur enfance chercher fortune à Paris. On parla de ces jeunes gens à Marie-Antoinette; elle plaça l'aîné dans les pages de monsieur le dauphin, le second dans ceux de madame la comtesse d'Artois; elle les soutint enfin jusqu'à ce qu'ils pussent voler de leurs propres ailes.

Le chevalier de Cubière, au lieu de poursuivre la carrière qui lui était ouverte, s'avisa de se faire poète. La reine l'encouragea encore, elle voulut même entendre la lecture d'un drame de sa composition, et daigna, par bonté, lui donner ses suffrages. Mais le parterre montra moins

d'indulgence; l'œuvre du chevalier fut impitoyablement sifflée. Dès ce moment il passa dans le parti des ennemis de sa bienfaitrice; il n'a cessé depuis lors d'écrire contre elle, et même il s'est mis à la solde du Palais-Royal : pouvait-il descendre plus bas!

Quant aux Lameth, on sait comment leur mère, de Broglie (en son nom, et sœur du maréchal), se voyant complètement ruiné, amena ses quatre enfans aux pieds de la reine pour implorer ses bontés. Cette généreuse princesse prit à sa charge, c'est le mot, les quatre fils de madame de Lameth; elle leur donna des souliers et des habits, car ils étaient à peine vêtus, paya tous les frais de leur éducation, leur ouvrit le chemin des honneurs et de la fortune, et combla surtout Charles de Lameth, auquel elle fit faire un riche mariage.

On aurait pu croire que lors de la révolution ces messieurs se seraient souvenus de tant de bienfaits. Mais l'aîné seul a payé sa dette à la reconnaissance; les autres en se liant avec *Égalité*, en se mettant de tous ses complots, ont été les premiers, à l'assemblée constituante, à élever la voix contre l'auguste Marie-Antoinette.

Il me serait facile de citer tous ceux qui ont répondu par une lâche ingratitude aux bontés de la reine. Il n'est pas jusqu'au petit Jacques qui a abandonné cette princesse dès 1789. Jacques est ce jeune paysan que Marie-Antoinette fit secourir au moment où il allait être écrasé par les chevaux de sa voiture. Elle l'amena à Versailles, le garda dans ses appartemens, dont il ne sortit que lorsque madame royale avança en âge. Jacques alors eut une maison montée, il obtint une forte pension, et je ne sais quelle place lucrative. Il aurait dû baiser les pas de S. M... eh bien ! il a demandé sa tête (1).

La comtesse du Barri, voyant qu'elle ne réussirait pas auprès de madame la dauphine et de monsieur le dauphin, cessa de les environner de ses émissaires, d'autant qu'on lui fit espérer que ses tentatives auraient plus de succès à l'égard de monsieur et de madame de Provence. Madame la duchesse de Valentinois, dame d'honneur de la princesse et dévouée en même temps à la favorite, essaya de tenter un rapprochement.

(1) Ce misérable a péri à l'armée, où il avait apporté son enthousiasme républicain et son ingratitude. (*Note de l'éditeur.*)

et c'est sur ce point qu'on posa les batteries.

Ce fut une affaire non de condescendance, mais de négoce; le prince s'estimait un million payable en deux ans, et pour obtenir un Condé à ce prix, on ne crut pas faire un mauvais marché. La négociation consommée, M. de Tessé vint nous dire un beau jour qu'il avait vu M. le prince de Condé entrer chez la du Barri. On lui soutient qu'il s'est trompé; il persiste, et sur ces entrefaites arrive le prince lui-même. Tandis qu'il débite son compliment à Marie-Antoinette:

— Mon cousin, lui dit-elle, on prétend que vous êtes allé chez la comtesse du Barri?

— Il m'a bien fallu prendre ce chemin lorsque je n'ai pu contenir davantage le besoin de venir vous faire ma cour.

M. de Condé ne passe pas pour un homme spirituel, aussi fûmes-nous surprises de la finesse de sa réponse. C'était se tirer à merveille d'un mauvais pas.

— Si ma reconnaissance est proportionnée au sacrifice, je vous la dois sans bornes, poursuivit la princesse avec malice.

Le prince soupira, en levant les yeux au ciel, balbutia quelques mots sur Paris, et s'échappa

bien vite. Restait M. le duc d'Orléans. On se flattait qu'il saurait mieux se défendre que son cousin; mais l'envie d'obtenir la permission d'épouser secrètement la marquise de Montesson, fit qu'il se laissa gagner aussi. Depuis lors, il vécut dans l'intimité de la sultane, qui le frappait familièrement sur l'épaule en l'appelant *gros père*.

Madame la maréchale de Mirepoix eut tout l'honneur de cette réconciliation avec madame de Montesson. Ce fut une victoire pour la cabale. Le duc de Chartres, loin d'imiter son père, choisit ce moment pour écrire au duc de Choiseul une lettre dont les mille copies coururent Paris, Versailles et la province.

« Je suis au comble de la joie, M. le duc; le » roi, auquel j'ai demandé la permission d'aller » vous voir, vient de me l'accorder. Vous connais- » sez trop l'amitié que je vous porte, ainsi qu'à » mesdames de Choiseul et de Grammont, pour » douter que je m'empresse de profiter du bon » vouloir de S. M.; j'irai donc à Chanteloup, si » vous le permettez, dans la première semaine » de carême.

» Veuillez dire à mesdames de Choiseul et de » Grammont combien je serai heureux de les

» revoir ; j'espère qu'elles m'ont conservé leur
» bienveillance...

» Je suis avec, etc... »

M. le duc de Choiseul déclina la visite du prince par une réponse si pleine de tact et de sens, que les du Barri eux-mêmes n'eurent qu'à se taire. Mais avant de parler plus longuement du duc de Chartres, je veux dire quelques mots d'une femme avec laquelle il était en relation intime et qui s'est rangée parmi les ennemis de la reine.

J'avais rencontré chez madame de La Reynière, une de mes amies, une jeune fille, demoiselle de qualité, très pauvre, qui jouait de la harpe pour se rendre agréable. La maîtresse de la maison lui fournissait du linge, des robes, etc., qu'elle payait en flatteries, en reconnaissance.

Un peu plus tard cette demoiselle épousa le comte de Genlis, frère cadet du marquis de ce nom. Ce mariage se fit sans le consentement de la famille du mari, de M. et madame de Puysieux, et de la maréchale d'Estrée. Mais la comtesse de Genlis s'y prit avec tant d'adresse, qu'elle finit par gagner l'amitié de toute cette maison. Sa tante, la marquise de Monnaslan, qui lui voulait

aussi du bien, la faufila dans la société de M. le duc d'Orléans. Elle s'y installa de telle sorte, que le duc de Chartres fit du comte de Genlis son capitaine des gardes, et du frère de la comtesse son chancelier.

Le marquis du Crest est un homme à projets, et, malgré son esprit, il a si mal profité du crédit de sa sœur, qu'il a dû donner la démission de sa charge, et je ne sais ce qu'il fait maintenant.

La comtesse de Genlis, au moment du mariage de madame la dauphine, n'était ni *le gouverneur* des enfans de M. le duc de Chartres, ni la femme célèbre par ses ouvrages et décriée par sa conduite, qu'elle a été depuis. Elle n'avait, à cette époque, que l'ambition de faire parler d'elle et de s'établir solidement à la cour. Il me revint qu'on l'avait vue entrer, un peu furtivement, il est vrai, chez la favorite; et c'en fut assez pour lui nuire dans mon esprit.

Quelque temps après, j'étais seule chez moi, lorsqu'on m'annonça madame la comtesse de Genlis. Ne l'ayant jamais vue que chez madame de La Reynière, je m'étonnai de sa visite; cependant la politesse me faisait un devoir de la bien accueillir. J'allai donc au-devant d'elle, je la

priai de s'asseoir, et j'attendis ce qu'elle avait à me communiquer.

Elle s'excusa d'abord de sa démarche, puis elle me dit qu'elle éprouvait un si vif amour pour madame la dauphine, qu'elle n'avait pu résister au besoin de venir m'en parler.

— Et c'est sans doute ce même besoin, madame, répliquai-je, qui vous a conduite dernièrement chez la comtesse du Barri ?

Madame de Genlis parut interdite; mais reprenant bientôt son assurance :

— J'ai été, il est vrai, chez cette femme, me dit-elle, mais c'était pour une œuvre de charité, pour faire sortir de prison un pauvre gentilhomme que je vous présenterai, si vous le permettez.

Cela pouvait être, et je n'insistai plus. Elle poursuivit les louanges de ma princesse, et me dit enfin qu'elle serait bien heureuse d'être admise à lui faire sa cour d'une façon plus particulière que les autres dames présentées.

— Je conçois votre désir, repartis-je, et je regrette d'autant plus de ne pouvoir l'appuyer. Madame la dauphine craint d'étendre son cercle intérieur. D'ailleurs la comtesse de Noailles est la

seule qui ait le droit des doubles présentations.

—Si vous étiez assez bonne pour parler de moi à S. A. R. ?

Je ne pus m'empêcher de sourire ; jamais on ne qualifiait notre princesse d'altesse royale ; elle l'eût trouvé de mauvais goût, soit que, comme archiduchesse, elle se crût au-dessus de ce titre, soit que l'héritier de la couronne dédaignât cette formule, que Gaston d'Orléans avait le premier introduite et portée dans sa famille. Néanmoins, je gardai ceci pour moi et continuai de m'excuser auprès de madame de Genlis. Elle ne se tint pas pour battue, et sa persistance fut telle, que je me vis forcée de lui dire que je m'étais fait une loi de ne jamais me mêler de présentations. Alors elle leva le siége, et dès ce moment elle ne me reparla plus ; à peine si elle me saluait lorsque nous nous rencontrions dans une maison tierce.

Peu de jours après, madame la dauphine me dit :

—Qu'est-ce que la comtesse de Genlis, qui joue si admirablement de la harpe, qui est de si bonne maison et que je n'ai jamais vue ?

Je lui dis ce que j'en savais.

—Voilà plusieurs fois, poursuivit la princesse, qu'elle m'écrit pour me proposer des plans de lecture à mon usage, et d'éducation pour mes enfans à venir.

—Elle n'oublie rien, répondis-je en souriant.

—Il me semble qu'il y a un peu d'intrigue dans tout cela, qu'en pensez-vous ?

Je devais la vérité à mon auguste maîtresse ; et je la lui dis tout entière ; je n'omis pas la visite à la comtesse du Barri, sur laquelle j'avais obtenu des renseignemens qui prouvaient que le récit de madame de Genlis était faux.

—Alors, dit la princesse, la comtesse de Genlis en sera pour ses frais de plume et d'érudition.

Cependant on l'éconduisit poliment. La dauphine lui fit témoigner par la maréchale d'Estrée ses regrets de ne pouvoir l'accueillir. Ce refus fut enveloppé de formes gracieuses ; mais madame de Genlis ne s'y laissa pas prendre ; il nous revint plus tard qu'on lui attribuait des chansons et des pamphlets contre la reine : enfin aux approches de la révolution, elle a levé le masque et fait comme tant d'autres.

La reine veillait sévèrement à ce qu'aucune

intrigante subalterne ne l'exploitât à son profit. Le malheur a voulu qu'à part l'infâme Lamotte Valois, deux ou trois autres viles créatures aient intrigué à la faveur de ce beau nom.

M. de Sartines était ministre de la marine; mais, par goût, il se mêlait de son ancien métier, celui de lieutenant de police. Un jour il vint chez la reine lui demander très humblement si elle connaissait une dame Desrieux qui se disait appartenir à une branche égarée de l'antique maison souveraine des comtes de Foix. La reine s'appelant les souvenirs, répondit négativement. Alors M. de Sartines ajouta que cette femme prétendait être protégée spécialement par S. M. Marie-Antoinette. L'ayant prié de lui donner de plus amples détails sur madame Desrieux, il poursuivit à peu près en ces termes :

— Il y a quelque temps que M. d'A..... père, l'un de nos fermiers-généraux dont les qualités réparent ce qui lui manque du côté de la naissance, vit venir chez lui un moine, son voisin, un feuillant de la rue Saint-Honoré. Après avoir épuisé les complimens d'usage, le saint homme demanda à M. d'A..... s'il avait entendu parler de madame la comtesse Desrieux,

—Je ne la connais nullement, répondit le fermier-général; qui est-elle?

—Une femme de très haute qualité; elle appartient, par son père, à la famille des Izalguiers, les Montmorency du Languedoc; par sa mère, aux Thesans, non moins illustres; son mari était un rejeton de la maison de Foix (1). Elle est spirituelle, jolie comme un ange, espiègle comme un lutin, elle ne manque pas de fortune; d'ailleurs, avec une amie aussi puissante, elle parviendra à tout. Un de mes pénitens, dont je tiens ces détails, paierait cher l'honneur d'obtenir la main de cette charmante veuve. La reine a daigné lui vouer une amitié si tendre, que les personnes de son service intérieur seraient presque tentées de croire qu'elle la préfère à madame la princesse de Lamballe, même à madame la comtesse Jules de Polignac.

(1) Les Izalguiers, famille d'origine toulousaine, possède, depuis près de mille ans, des titres de noblesse incontestables. On trouve, dès cette époque, dans les archives de l'Hôtel-de-Ville de Toulouse, leur nom, qui s'est perpétué jusqu'à nos jours : leur écusson porte *de gueules à fleurs d'isalgue d'argent*.

Les Thesans, dont la dernière du nom est madame la comtesse de Mérode, n'existent plus que dans des branches incertaines : c'était une famille princière de Languedoc. (*Note de l'auteur.*)

M. d'A..... écouta ce récit avec assez d'indifférence, et le père Maurice partit.

Deux jours après, M. Bridé de la Granville, vieux brigadier des armées du roi, ami intime du fermier-général, se présente aussi chez lui, le prend à part, et le prie d'obliger une femme charmante qui a besoin de son aide pour je ne sais quelle négociation de papiers publics, caisse d'escompte, compagnie des Indes, banque d'Amsterdam. Madame la comtesse Desrieux, ajouta-t-il, sera très reconnaissante de ce service.

Ce nom jeté au hasard frappa M. d'A.....; il éprouva la curiosité d'arriver jusqu'à la dame, et s'enquêta de sa demeure afin de déposer à ses pieds l'hommage de son respect.—Elle n'est ici qu'en passant, lui répond M. de la Granville; elle loge dans un hôtel garni, et quoique son appartement soit convenable, elle ne veut y recevoir personne par excès d' amour-propre, mais je vous l'amènerai.

Le galant financier se récria.

—Oh! n'ayez aucuns scrupules; c'est une gasconne, vive, accorte, sans fierté aucune, et incapable de se formaliser du *punto* auquel les

femmes de son rang attachent tant d'importance en province.

— Dites aussi à la cour, mon cher la Granville; vous ne sauriez imaginer jusqu'à quel point madame la maréchale de Mouchy, ex-comtesse de Noailles et dame d'honneur de la reine, pousse la manie de l'étiquette; elle y a soumis jusqu'à ses chiens et ses chats, et la dernière fois que j'allai la voir pour une affaire où, certes, elle se trouvait l'obligée, j'en reçus l'accueil que l'on fait à un bœuf qui traverse une procession; et pourquoi, s'il vous plaît? c'était que, par mégarde, j'étais entré tenant mon mouchoir à la main. Je la vis pâlir, ses yeux ne pouvaient se détacher du fatal mouchoir, et je fus tellement décontenancé, que je ne réussis pas à remettre dans ma poche l'objet de son indignation. Ma main qui tremblait, ne rencontrait pas l'ouverture de la malheureuse poche; j'essayai de le cacher autre part; éprouvant de la résistance, je le poussais en désespéré, suant à grosses gouttes; enfin je m'aperçus de mon étourderie; j'en faillis mourir de confusion, et la dame d'honneur de colère. Elle ne me le pardonnera jamais, bien qu'elle soit en pleine retraite.

— Vous n'avez rien à craindre de semblable de la belle comtesse Desrieux, elle est *trop bonne princesse* pour cela, outre que son esprit supérieur la met au-dessus de telles petitesses; pourtant les Foix passent après les Bourbons. M. d'A....., fort instruit dans la science des chiffres et grand amateur des arts, n'était pas assez savant dans la science héraldique pour contredire ou confirmer l'opinion du brigadier des armées du roi, touchant l'illustration des de Foix; il se contenta donc d'indiquer le jour où il serait aux ordres de madame la comtesse.

C'était le lendemain; et à l'heure fixée un valet de chambre annonça madame la comtesse Desrieux et M. le brigadier de la Granville. La dame pouvait avoir quarante ans, ce qui lui donnait le droit incontestable de n'en accuser que trente; elle avait dû être merveilleusement belle, car elle était encore fort remarquable; ses yeux brillaient d'un vif éclat, son sourire laissait voir deux rangées de perles; la taille, les bras, les mains, les pieds, auraient pu faire le désespoir d'une rivale; quant à la jambe, un mouvement habilement combiné montra qu'elle ne le cédait en rien à ses autres perfections.

Sa conversation offrait un mélange de traits piquans, d'aperçus profonds, de malice, et d'une sorte d'ingénuité. M. d'A..... pouvait se laisser prendre à cet ensemble séduisant. Madame Desrieux ne voulait *rien cacher;* ses fils ne manqueraient pas de fortune, elle possédait de son chef une terre assez considérable; elle avait des *espérances* du côté d'une demi-douzaine d'oncles et d'autant de neveux. Mais il existait des hypothèques qu'on lèverait avec quelque argent; une personne auguste le fournirait au moment convenu. La reine ne fut pas nommée, néanmoins il était évident que la comtesse voulait la désigner; c'était comme une ombre imposante qu'elle évoquait, qu'elle présentait avec tant d'habileté, que M. d'A..... fut complètement dupe des manèges de l'intrigante.

Il s'agissait à l'instant d'obtenir la légère somme d'argent; le financier la compta, prit les billets donnés en échange, et les jeta négligemment dans un carton, sur lequel il écrivit: *Papiers appartenant à madame la comtesse Desrieux.* Ainsi se passa cette première entrevue. Le même jour, le brigadier dîna à la place Vendôme, chez M. d'A.....; il lui dit que la belle comtesse

avait été enchantée de ses bonnes manières, de sa courtoisie, et qu'elle avait ajouté : — Je pourrais bien en faire le *trésorier payeur* de la maison de la reine.

— Et Baudon de La Tour! (le titulaire de cette charge) s'écria le fermier-général en tressaillant de joie.

— C'est la question que j'ai adressée à madame la comtesse Desrieux ; elle m'a répondu qu'elle savait positivement que M. Baudon de La Tour ne plaît pas et qu'il serait facile de l'évincer.

— C'est une charge fort honorable ; mais pour l'obtenir il faut du crédit.

— La comtesse en a.

Le lundi suivant, M. d'A..... reçut un billet musqué sur papier rose, ainsi conçu :

« Est-ce, monsieur, par entraînement, est-ce par » faiblesse? je ne sais ; mais depuis le jour où vous » m'avez rendu service, je sens un véritable besoin » de vous en témoigner ma gratitude. Il vaquera » bientôt une belle charge dans la maison intérieure de la reine, je ne veux pas vous la désigner plus clairement, nous en causerons. Vous » êtes généreux, magnifique, et vous compren-

« drez ce qu'il faut faire pour tenir à distance de
« nombreux et dangereux concurrens..... »

Ce billet acheva de tourner la tête au pauvre d'A.....; depuis long-temps il nourrissait le désir d'obtenir une charge de cour; il n'y en avait pas de plus précieuse aux yeux de la haute roture, c'étaient en quelque sorte des titres de noblesse; aussi le financier se livra sans réserve à l'aventurière qui lui promettait des merveilles. La reine, à l'entendre, la comblait, elle avait un pied-à-terre mystérieux au château de Versailles, d'où elle se rendait chez la princesse lorsqu'elle voulait lui parler.

L'invraisemblance de ce récit aurait dû éclairer M. d'A.....; mais ignorant les habitudes et l'étiquette du château, il était facile de le tromper; aussi les dons, les cadeaux et de fortes sommes récompensèrent la comtesse avant qu'elle eût effectué aucune de ses promesses. Elle avait en effet l'entrée des combles du château en sa qualité de sœur d'une des femmes appartenant à la dernière classe de celles qui étaient attachées au service de la reine.

Un jour qu'elle avait donné comme certain le renvoi de M. Baudon de La Tour, elle dit le soir à

M. d'A..... : — Savez vous ce qui l'a sauvé? un prêt d'une somme de cinquante mille écus. La reine est accablée de demandes, sa bourse est vide, et souvent elle craint de s'adresser au contrôleur-général ; mais dans ces circonstances celui qui le premier vient à son aide est sûr de gagner sa confiance et son affection.

— Que ne tire-t-elle sur moi ? dit étourdiment le financier, je prendrais volontiers sa signature pour comptant.

— Elle n'y consentirait pas, répliqua la dame avec vivacité; n'importe, elle connaîtra votre bonne volonté et elle s'en souviendra en temps utile.

M. d'A..... oublia peut-être son offre généreuse, mais il n'en fut pas ainsi de l'intrigante; quelques jours après elle revint à la place Vendôme.

— Savez-vous, monsieur d'A....., lui dit-elle, que vous êtes un heureux mortel! Je vous croyais inconnu de la reine; eh bien! elle m'a beaucoup parlé de vous, elle vous regarde comme le premier financier de Paris, et vous en aurez bientôt la preuve.

Le cœur de M. d'A..... palpita; il voyait

déjà en perspective le contrôle-général entrer dans sa famille. Or ce poste est le chapeau rouge des gens d'affaires, aussi il ne trouva pas d'expressions assez fortes pour remercier madame Desrieux.

Une semaine s'écoula, plusieurs billets prolongèrent l'illusion, et un matin à huit heures, tandis que M. d'A..... travaillait dans son cabinet, on annonça la comtesse Desrieux. Il vola vers elle, baisa respectueusement sa main et la fit asseoir dans une bergère.

— Avez-vous une forte somme dans votre coffre-fort ? lui demanda-t-elle d'un ton enjoué.

— Mais environ cent mille écus, et dans une heure, en cas de nécessité, deux fois autant.

— On ne peut pas épuiser votre crédit ; écoutez bien ce que j'ai à vous dire, puis vous jugerez ce que vous aurez à faire. Je me suis engagée, témérairement peut-être, à donner pour deux pertes au jeu d'avant-hier soir et de la nuit dernière cent vingt mille livres, que vous prêterez pour deux mois à l'intérêt du cours de la place.

— Si *la dame en question* veut garder cette somme un an, j'accepterai une prime ; mais pour deux mois, je ne demande que la satis-

faction de lui prouver mon respectueux dévouement.

—Oui, et puis *la trésorerie du payeur-général...* Cet intérêt en vaut bien un autre à la vérité; ainsi vous livrerez à un homme revêtu des couleurs de la reine et porteur d'un écrit de ma main ladite somme, partie en or, partie en bons billets de caisse. Pourriez-vous sans vous gêner y joindre dix mille livres dont une de vos amies a besoin pour achever de dégager d'hypothèque sa meilleure terre?

—Ce sera le pot-de-vin de la charge en question, dit en riant le financier.

La comtesse avait hâte de retourner à Versailles afin d'instruire S. M. de ce qui venait de se passer; elle prend donc congé de M. d'A.....; mais à peine est-elle dans l'antichambre, qu'il court après elle et la force d'accepter les dix mille livres qui doivent achever de dégager *la plus belle de ses terres.*

Quelques heures après, le moine feuillant, procureur de son ordre, vient rendre visite au fermier-général; il lui reparle de la belle veuve qu'il quitte au moment même.

—Je la croyais à Versailles?

— Non, elle est chez elle, très satisfaite d'une somme de dix mille livres qu'elle a gagnée hier soir au jeu; en général, le hasard la favorise, car depuis un mois elle est en bénéfice de cent trente mille livres dont elle cherche le placement; je le sais de son homme d'affaires.

Le moine savait que madame Desrieux avait vu plusieurs fois le financier, et il la sollicitait toujours pour qu'elle épousât un de ses parens, autre dupe que la soi-disant comtesse avait aussi gagnée par ses ruses; mais en cette circonstance la fortune l'abandonna complètement.

Le financier, sans communiquer ses réflexions au moine, l'écouta jusqu'à la fin. Ses yeux alors se dessillèrent; il se vit trompé indignement, et comme il était lié avec M. de Sartines, il alla lui demander conseil. Le ministre de la marine, aux premiers mots, devina la fourberie, et assura M. d'A..... que la maison de Foix était si connue dans les branches qui en restent, qu'il ne s'y trouvait point place pour cette comtesse Desrieux. — Cette leçon héraldique, ajouta-t-il en riant, vous coûtera dix mille livres.

Le financier, qui avait failli en perdre cent vingt, s'estima fort heureux d'en être quitte à si

bon marché; questionné sur M. de La Granville et sur le moine, il n'hésita pas à les croire dupes ainsi que lui. L'individu que la dame envoya le soir même pour toucher les cent vingt mille livres fut arrêté ; on l'interrogea, et la peur lui fit avouer toute l'histoire de l'intrigante. Depuis plus d'un an elle escroquait en employant le nom sacré de la reine.

Lorsque M. de Sartines eut terminé son récit, qu'il avait fait avec le ménagement voulu, Marie-Antoinette lui dit :

— La justice doit avoir son cours, je paraîtrai, s'il le faut, en témoignage.

— A Dieu ne plaise! s'écria le ministre; le nom de la reine ne doit être prononcé qu'avec respect. Cette femme est coupable, elle-même le déclare; qu'elle soit détenue pendant un temps convenable, puis chassée du royaume.

La reine écouta cette fois les sages avis de M. de Sartines; pourquoi, lorsqu'il s'agit du fatal collier, ne la conseilla-t-il pas aussi bien!

Je reviens maintenant à cette première époque de la vie de S. M. Marie-Antoinette, quand on l'abreuva et de tant d'amertumes et de tant de dégoûts avant qu'elle fût reine de France.

Madame la duchesse de Valentinois, qui ne rougissait plus, imagina de donner une fête magnifique à la favorite; mais pour conserver quelque apparence de décorum, on fit semblant de la dédier à madame la comtesse de Provence. Ce fut un scandale inouï, madame du Barri s'y montrant avec un éclat qui insultait à la grandeur de la famille royale. Je crois la voir encore avec sa robe de satin vert brodée d'or et festonnée de guirlandes de roses attachées par des nœuds de perles; la jupe du panier était une étoffe d'argent glacé de rose, et toute garnie, ainsi que la grande robe, de dentelles de Flandre d'un prix inestimable; elle étincelait de diamans, et éclipsa complètement Madame par sa magnificence.

La cour en fut indignée et la cabale se montra triomphante. On chanta des couplets en l'honneur du chancelier, et, par contre-coup, de la favorite; on s'y moquait d'une manière indécente des anciens parlemens. L'auteur, l'abbé de Voisenon, surnommé l'évêque de Montrouge, peut-être parce qu'il y possédait une maison de plaisance, avait une réputation détestable. Vendu au parti philosophique, mauvais prêtre, il com-

posait, de moitié avec Favart, des opéras-comiques, fréquentait beaucoup plus le théâtre que l'église, et, pour combler la mesure, il vivait publiquement avec la femme de l'auteur, son compère. Elle avait commencé, sous le nom de *la Chantilly*, par être la maîtresse du maréchal de Saxe, qui, pour elle, déshonora l'éclat de sa renommée.

Cet abbé pouvait donc, sans scrupule, se traîner à la suite des vainqueurs. On le savait redevable au duc de Choiseul, et l'on s'attrista de son ingratitude, car chaque louange accordée à ceux qui le supplantaient était un outrage à l'exilé. Tout Paris se courrouça d'une telle conduite ; la clameur alla si loin, qu'il crut devoir nier la paternité des couplets. Quelques jours après, se trouvant en maison tierce, il se plaignit qu'on lui prêtât les fautes des autres. D'Alembert, présent, lui répondit avec sa voix de fausset :

— Faites attention, monsieur l'abbé, qu'on ne prête qu'aux riches.

Mais ces couplets ne furent qu'un épisode de cette fête inconvenante. Pour y attirer madame la dauphine, la favorite avait feint une maladie

sérieuse. Certaine de ne pas la rencontrer chez la duchesse de Valentinois, la princesse y était allée avec M. le dauphin. Mais bientôt on annonça la comtesse : elle entra radieuse. Ce fut un étrange coup de théâtre. Deux hommes attachés à son char lui donnaient la main ; M le duc d'Aiguillon et M. le duc de Cossé-Brissac, amant *novissime*, et dont la passion, quoique récente, ne laissait pas que de faire grand bruit.

M. de Cossé-Brissac, né en 1733, connu d'abord sous le nom de comte de Cossé, et devenu duc en 1755 par la démission de son père, était, de toute la cour, le seigneur le plus élégant. Gracieux, bien tourné, spirituel, brave, magnifique, il avait fait avec distinction les dernières guerres, et, depuis, s'était attaché au service des femmes. On ne parlait que de ses bonnes fortunes, de sa galanterie ; au voyage de Fontainebleau, il sut plaire à la favorite, et chacun admirait la complaisance du duc d'Aiguillon. A la vérité, l'un possédait tout le crédit de la comtesse, tandis que l'autre n'avait que son cœur. Quoi qu'il en soit, tous deux partageaient ses faveurs sans querelle et comme s'ils eussent été les meilleurs amis du monde.

Madame la duchesse de Cossé était dame d'atours de ma princesse. Bonne, pieuse, d'une angélique douceur, elle idolâtrait son mari et renfermait en elle le chagrin que lui causaient ses infidélités. Fille d'un Molé, premier président au parlement de Paris, elle avait apporté en dot une fortune immense. Madame la dauphine l'aimait et la consolait, bien qu'elle ne se plaignît jamais des malheurs d'une union d'ailleurs infertile.

On comprendra quelle fut la surprise et le mécontentement de madame la dauphine en voyant entrer la comtesse du Barri. M. le dauphin, qui brusquait tout, proposa à la princesse de se retirer; mais, elle, craignant de déplaire au roi, pria son mari d'attendre un peu. Il y consentit, malgré lui, et au lieu de prendre part à la fête, qui était réellement ravissante, il alla se jeter sur une ottomane. Enfin, une demi-heure après, l'auguste couple prit congé de madame la comtesse de Provence, et sortit sans adresser à madame de Valentinois ces félicitations d'usage que le roi lui-même se croit forcé de faire au maître de maison chez lequel il est entré.

Madame la comtesse de Provence ne se montra pas plus gracieuse envers sa dame d'honneur. Son silence, en partant, fut si glacial, que la duchesse lui demanda le lendemain si elle n'était pas satisfaite de la fête qu'elle lui avait dédiée.

— A moi, madame! repartit aigrement la princesse. J'ai, à la vérité, assisté chez vous, hier, à une fort belle fête, mais je ne me suis point aperçue qu'elle me fût particulièrement adressée. Demandez à la comtesse du Barri si elle n'est pas de mon avis ?

Cette réponse aurait accablé toute autre que madame de Valentinois; elle s'en consola avec l'amitié de la favorite, qui lui procura du roi une forte somme pour payer les frais de sa soirée. Au demeurant, cette fête ne fit qu'envenimer la haine des partis contraires; on s'attaqua vivement, à coups d'épigrammes, de pamphlets et de couplets.

Cependant, au milieu de cette guerre de chant et de plume, il y avait des alliances incroyables; par exemple, madame la maréchale duchesse de Luxembourg, qui ne quittait pas Chanteloup, lorsqu'elle avait le temps d'y aller, conservait une liaison étroite avec la duchesse de Valenti-

nois. C'était une existence bizarre et à part que celle de cette femme, on peut dire célèbre. Villeroy est son nom; elle avait épousé en premières noces le duc de Boufflers, et lorsqu'elle fut lasse des douceurs du veuvage, elle fit appeler le duc de Luxembourg, et lui dit:

— Il y a long-temps, monsieur, que nous vivons maritalement ensemble, puisque cette liaison remonte à l'existence du défunt. Je crois donc devoir à ma réputation et aux bienséances....

— Mais, madame, interrompit le duc, vous n'avez pas eu à vous plaindre, jusqu'à présent, de la nature de nos relations, et je ne vois pas pourquoi vous désirez les changer.

— Parce que cela me convient, et votre raisonnement n'a pas le sens commun. Allez donc, monsieur, faire part de notre mariage à votre famille : je me suis acquittée, ce matin, de ce soin envers la mienne. Occupez-vous de la publication des bans et de tout le reste; en un mot, il faut que, dans huit jours, je sois installée en votre hôtel; vos visites clandestines chez moi se sont assez prolongées.

M. de Luxembourg, sans insister davantage,

se retira, et ce scandaleux mariage eut lieu. Sous le nom de duchesse de Boufflers, mademoiselle de Villeroy avait habilement su tirer profit de sa beauté, de ses grâces et de son esprit. On ne saurait compter le nombre de ses amans. Hardie, audacieuse, se moquant du *qu'en dira-t-on*, rien ne l'aurait fait reculer. Mais, avec un nouveau nom, et arrivée à l'âge mûr, elle changea tout-à-coup de conduite, de caractère et de mœurs. Elle devint grave, imposante, réservée : elle domina la cour et la ville. Sa maison fut le sanctuaire de la bonne compagnie; c'était un honneur que d'y être admis. Elle donna le ton, fit et défit les réputations. Pour juger un nouveau venu, on attendait qu'elle se prononçât : son opinion était sans appel. Cette sorte de tyrannie lui acquit une importance extraordinaire. Chacun craignait de lui déplaire; on subissait son joug avec une docilité d'autant plus surprenante que sa vie antérieure méritait peu d'égards. Ce sont de ces phénomènes communs à la cour, où les contrastes abondent.

M. le duc d'Ayen, en comparant l'existence si différente de la duchesse de Boufflers et de la

maréchale de Luxembourg, disait que c'était Octave et Auguste en jupons. Je me rappellerai toujours que M. le comte de Vaudreuil, né en Amérique et transplanté presque subitement à la cour, était, avec beaucoup d'esprit, très ignorant sur ce qui concerne les familles. Il se trouvait un soir chez moi avec beaucoup de monde, plusieurs dames, et entre autres la maréchale de Luxembourg. Il avait alors une charmante voix; on le pria de chanter, non un grand air, mais une chansonnette, et le voilà tout-à-coup qui entonne le vaudeville connu et si peu de saison:

Quand Boufflers parut à la cour,
On crut voir la mère d'amour.
Belle en effet comme Cythère,
Chacun s'empressait de lui plaire...

A mesure qu'il avançait dans ce couplet malencontreux, les assistans placés derrière la maréchale lui faisaient des signes, lui lançaient de tels regards que, comprenant qu'il se rendait coupable d'une maladresse, il s'arrêta tout court et justement à l'endroit le plus significatif de la chanson. Un silence pénible régnait dans l'assemblée, lorsque la maréchale, en femme supérieure, dit au comte de Vaudreuil :

Vous oubliez le dernier vers !

Et chacun l'avait à son tour.

L'élégant créole fut assurément plus embarrassé que madame la maréchale, qui n'avait plus rien à apprendre là-dessus.

Environ à cette époque, elle éprouva un grand malheur dans la perte de *madame Brillant*, sa chatte. Cette favorite jouait un grand rôle dans la société de madame la maréchale. On la choyait, on la caressait; quand elle était incommodée, chacun s'empressait d'envoyer demander de ses nouvelles; en un mot, une personne raisonnable n'aurait pu exiger plus d'égards. Habituée à la bonne compagnie, Minette en avait tous les usages, la grâce, la finesse, voire même la morgue : aussi n'aimait elle que le *comme il faut*. La présence d'un homme du peuple la faisait tomber en syncope, et il lui échappait d'étranges miaulemens, dès qu'elle apercevait une autre livrée que celle de la maison de Luxembourg. Si on ne lui servait pas sa pitance sur de l'argenterie ou de la porcelaine, elle faisait la grimace et n'y touchait point.

Lorsque la maréchale était sortie, madame

Brillant quittait son coussin de velours pour aller se tapir contre la loge du suisse. Là, attendant patiemment le retour de sa maîtresse, d'un bond elle s'élançait sur elle par la portière du carrosse. Alors, c'étaient des suffoquemens de joie, des gonflemens d'échine, des jeux de queue, qui ravissaient madame la maréchale. La réputation de cette chatte fameuse s'étendait jusque dans la capitale, et à Versailles on ne parlait que d'elle. Le roi daignait même parfois s'en informer, et souvent il envoyait à madame Brillant quelque friand gibier de sa chasse.

La mort de cette chatte bien-aimée attéra la maréchale; la défunte fut pleurée en vers et en prose: on ne lui épargna aucun honneur. Je m'étonnais de ces extravagances, lorsque madame la comtesse de Villeneuve, l'une de mes amies intimes, prenant le parti des chats, fit en ces termes leur apologie. Je la trouvai si bizarre, que je me hâtai de l'écrire.

—Dès ma plus tendre enfance, me dit-elle, j'aimais beaucoup les animaux. Gâtée par mes parens, on me donnait des chiens, des chats, des oiseaux, des agneaux, des chevaux, et même de petits cochons. J'avais, en un mot, une véritable

ménagerie. Mais, comme il n'y a pas de passions sans faiblesses, je ne pouvais me défendre de faire des injustices, d'avoir mes prédilections; et c'était sur mes chats surtout que se portait ma tendresse. Chaque fois qu'ils mangeaient un de mes oiseaux, je donnais l'ordre de les éloigner, je ne voulais plus en entendre parler; mais si le hasard les ramenait sur mon passage, je les caressais, j'oubliais leur cruauté, comme un amant oublie les infidélités de sa maîtresse.

Mon amour pour les chats augmentait chaque jour. Je les trouvais si souples, si gracieux, et, quoi qu'en ait dit M. de Buffon, qui les a calomniés, si aimans, qu'on ne pouvait plus m'en séparer. Lors de mon mariage, il fallut cependant renoncer à la ménagerie, n'osant la transporter dans ma nouvelle famille, qui n'aurait peut-être pas la même indulgence que mes bons parens. Ce fut un grand sujet de désespoir.

A l'époque où mon mari crut devoir m'abandonner, comme il me fallait bien aimer quelque chose, ma première passion se réveilla, j'appelai de nouveau les chats à mon secours. J'eus de très beaux angoras ; leur extrême propreté ajoute encore à leurs agrémens. Ce qui me charmait le

plus, c'était l'indépendance de leur caractère; on ne les voit jamais, comme les chiens, baiser la main qui les châtie, et c'est un tort que de prétendre qu'ils s'attachent aux lieux et non aux personnes. J'ai eu la preuve du contraire.

Quand je changeais de logement, si mes bons amis étaient demeurés les derniers, ils savaient d'eux-mêmes trouver ma nouvelle demeure, n'attendant pas le caprice d'un domestique pour se faire transporter. Rien ne peut égaler leur grâce, leur adresse. Le fameux Lekain, pour ajouter à l'élégance des manières qu'il tenait de la nature, avait toujours des chats autour de lui. Carlin, cet arlequin inimitable, empruntait aussi ses gestes moelleux, rapides et légers, à ces animaux. Je lui ai entendu dire que s'il avait quelque succès sur la scène, c'était aux chats qu'il le devait. Il en avait fait les compagnons de sa jeunesse. Guyot-Desherbiers a dit, dans le poème qu'il leur a consacré, que lorsqu'un accident précipite un chat du haut d'un toit :

Il ne tombe pas, il descend.

Les chats ont un amour-propre qui domine

leurs autres qualités; je leur ressemble sous ce rapport, comme sous celui de leur indépendance: aussi c'est pour cela peut-être que je les aime. J'en ai eu jusqu'à quatorze; j'étudiais leurs goûts, leurs mœurs: ils avaient tous un caractère différent. Je remarquais chez les femelles une coquetterie singulière et de bizarres caprices. Les mâles avaient pour elles de véritables attentions, et la galanterie, qui, aux approches de la révolution, déclinait en France, semblait s'être réfugiée dans toute sa pureté chez les matous.

J'écoutais madame de Villeneuve avec plaisir; elle me transportait dans un monde nouveau où les chats jouaient le principal rôle. Je ne leur croyais pas tant de mérite, et je compatis davantage à la douleur de la maréchale de Luxembourg. Plus tard, je plaignis aussi madame la comtesse de Maurepas, lorsque Louis XVI eut tué d'un coup de marteau son chat favori.

Ce fut à cette époque que M. le duc de Choiseul perdit sa belle charge de colonel des Suisses. M. le duc d'Aiguillon la convoitait, et, en l'enlevant au titulaire, il croyait bien se l'approprier; mais l'affaire tourna autrement. La charge ravie à

M. de Choiseul échut du duc d'Aiguillon à M. le comte d'Artois. Voici comment.

M. d'Aiguillon et madame du Barri cherchèrent tous les moyens de nuire au duc de Choiseul. Celui-ci, poursuivi par ses créanciers, avait dit au duc du Châtelet, son ami, que s'il trouvait un prix avantageux de sa charge de colonel des Suisses, il s'en déferait volontiers.

Le propos revint à la cabale, qui s'en empara. M. du Châtelet était à Chanteloup, on soupait, lorsqu'un courrier arriva. « Le roi, disait la lettre apportée par cet homme, *acceptait la démission* du duc de Choiseul, et l'en récompenserait noblement. » Les deux amis, après être sortis de table, se consultèrent. Le résultat de la conférence fut que M. du Châtelet partirait pour Versailles, où il demanderait en retour la cessation de l'exil de l'ex-ministre, le droit de rentrer à Paris, deux millions à ses créanciers, et trois à sa femme, qu'il lui devait également.

Ces prétentions parurent exagérées; on rejeta d'abord les deux premières; sans daigner les discuter, il en fut autant des secondes; enfin le roi fixa l'indemnité à trois cent mille francs comptant, et à soixante mille francs de rentes viagères

reversibles sur la tête de madame de Choiseul. Elle était aimée à la cour; fille d'un fermier immensément riche, très petite de taille, cet extérieur exigu renfermait une âme noble et énergique. On lui appliquait ce vers célèbre :

Et dans un frêle corps s'élève un grand courage.

Louis XV lui portait une véritable affection; il souffrait de la voir éclipsée par la duchesse de Grammont, qui, chez son frère, usurpait la première place, et ne laissait que la seconde à la maîtresse de la maison. Ce fut dans ses intérêts que le monarque voulut stipuler la pension viagère. Enfin une des conditions secrètes du traité que M. du Châtelet devait remettre au duc de Choiseul, portait que la charge serait donnée à un fils de France. Cette clause consola un peu l'amour-propre de l'exilé, et désespéra la cabale, qui avait déjà désigné M. le duc d'Aiguillon pour successeur de M. de Choiseul.

Tandis que cette nouvelle disgrâce frappait les habitans de Chanteloup, je perdis presqu'à la même époque un de mes bons amis, le célèbre Helvétius, auteur du livre de *l'Esprit*

qu'on a tant critiqué, tant blâmé, qu'il fut forcé de le désavouer pour conserver sa liberté et vivre en paix. Depuis ce moment nous le vîmes triste et rêveur; il rougissait de sa faiblesse.

—Je me suis déshonoré, disait-il, pour la tranquillité de ma femme et de ma famille; j'ai immolé ma dignité d'homme; je ne suis plus digne de vivre parmi les philosophes!

Le père d'Helvétius était un médecin hollandais d'un rare mérite; venu en France avant la fin du règne de Louis XIV, il se fit une grande réputation, devint premier médecin de la reine, femme de S. M. Louis XV, et il procura à son fils une charge de maître d'hôtel dans la maison de cette princesse, puis la place de fermier-général, que ce dernier abandonna plus tard avec beaucoup de générosité.

Helvétius épousa mademoiselle de Ligneville, d'une des premières familles de Lorraine, dont il eut plusieurs enfans. Il se lia, pour sa perte, aux encyclopédistes, d'abord appeles philosophes, qui le poussèrent à faire le livre de *l'Esprit*. Homme de cabinet et du monde, profond et aimable à la fois, il avait de nombreux amis qui ne l'abandonnèrent pas dans le malheur. Lorsqu'il fut forcé de quit-

auberge à la couchée, comme si c'eût été l'œuvre par excellence du jour.

Le marquis ne dit rien la première fois ; il devint attentif à la seconde, inquiet à la troisième ; enfin, la frayeur s'empara de lui, et au lieu de poursuivre sa route vers son pays natal, la Provence, il revint en grande hâte à Berlin. Il n'apprit que plus tard la mystification dont il avait été la dupe.

LIVRE QUATRIÈME.

SOCIÉTÉ POLIGNAC.

M. le dauphin éprouvait pour sa charmante compagne un attachement qui faisait le désespoir de plus d'une cabale de la cour. C'était un grand bonheur pour madame la dauphine, mais il n'était pas complet. Aussi un jour qu'elle courait avec vivacité dans son appartement, madame de Noailles ayant voulu lui faire des représentations sur les conséquences fâcheuses qu'une chute pourrait entraîner, elle lui répondit avec impatience :

— Rassurez-vous, madame, je ne compromets

pas l'existence d'un héritier de la monarchie !

On voyait souvent la jeune princesse regarder d'un œil d'envie les femmes de la cour dont l'embonpoint annonçait la fécondité ; elle dévorait ses larmes en secret ; mais ce qui la consolait, c'est que sous ce rapport madame la comtesse de Provence n'était pas plus favorisée qu'elle. Plus tard la naissance de M. le duc d'Angoulême accrut encore ses regrets. Ne pas avoir d'enfans rendait sa position précaire, et n'étant que dauphine, elle déplorait amèrement d'être privée de cette jouissance.

Je me souviens que vers le commencement de 1772, je la consolais à ce sujet, lorsqu'on vint lui annoncer la mort du duc de La Vauguyon ; elle me dit aussitôt :

—Le défunt aura à rendre compte d'une lourde responsabilité, car comment a-t-il répondu à l'attente de mon beau-père? comment a-t-il élevé les fils de France? et naguère encore, ne s'est-il pas mêlé de l'intrigue de madame du Barri !... Je doute que le duc de Saint-Mégrin (son fils aîné) se montre plus capable que lui du grand rôle qu'il est appelé à jouer, selon toute apparence, si le dauphin devient roi.

La sévérité de ce jugement me surprit. Madame la dauphine s'est trompée sur la carrière diplomatique du nouveau duc de La Vauguyon; jusqu'à présent il n'a point été employé; on le dit fort avant dans les bonnes grâces de Monsieur.

Après le décès du duc, on envoya le billet de faire part, dont l'emphase prêtait d'autant plus au ridicule, que les malins contestaient au défunt son origine noble. J'ai entendu dire que peu de temps après la mort de Louis XIII, un barbier, chirurgien de village, ayant fait tourner la tête à l'héritière des Saint-Mégrin, l'aurait épousée et pris son nom. C'est probablement un mensonge, car, à la cour, chacun est convenu de ne reconnaître dans les tableaux généalogiques qu'une bonne maison, et c'est la sienne : toutes les autres sont contestées. Quoi qu'il en soit, voici ce fameux billet :

« Vous êtes priés d'assister au convoi, service » et enterrement de monseigneur Antoine-Paul-» Jacques de Quélen, chef des noms et armes » des anciens seigneurs de la châtellenie de Qué-» len en Haute-Bretagne, juveigneur des comtes » de Porhoet, substitué aux noms et armes de

» Stuer, de Caussade, duc de La Vauguyon, pair de
» France, prince de Carency, comte de Quélen
» et de Breohotais, marquis de Saint-Mégrin, de
» Colange et d'Archiac, vicomte de Calvignac, ba-
» ron des anciennes et hautes baronnies de Ton-
» neins, Grateloup, Villeton, Lagruère et Picor-
» net, seigneur de la Renagol et Talcoimur, vidame,
» chevalier et avoué de Sarlat, haut baron de
» Guyenne... baron de Querci, lieutenant-général
» des armées du roi, chevalier de ses ordres, me-
» nin de feu monseigneur le dauphin, premier
» gentilhomme de la garde-robe, ci-devant gou-
» verneur de sa personne et de celle de monsei-
» gneur le comte de Provence, gouverneur de la
» personne de monseigneur le comte d'Artois,
» premier gentilhomme de sa chambre, grand-
» maître de sa garde-robe et surintendant de sa
» maison, qui se feront jeudi 6 janvier 1772, à
» dix heures du matin, en l'église paroissiale et
» royale de Notre-Dame de Versailles, où son
» corps sera inhumé. *De profundis.* »

Certes, ce billet était d'une longueur suffisante. Il y eut ordre à *la Gazette de France* de protester contre les dénominations de grand-maître appliquées à la maîtrise de la garde-robe des princes,

les seules charges de la couronne portant avec elles le titre de *grand*. Ce fut un échec pour l'amour-propre du nouveau duc de La Vauguyon.

Je me liai vers ce temps avec quelques hommes qui firent partie depuis du cercle intime de madame de Polignac. C'étaient le chevalier de Boufflers, le prince de Lambesc, le comte de Vaudreuil, le prince de Nassau, le comte d'Adhémar, le comte de Guignes, et le comte de Châlons, tous hommes d'élégantes manières, et dont l'un obtint de me faire porter son nom; je parlerai de lui plus tard; je dois ajouter à cette liste le baron de Bézenval, le chevalier de Lille, capitaine des dragons, et le duc de Lauzun, dont la grâce était parfaite.

Le chevalier de Boufflers avait prodigieusement d'esprit. Sa mère faisait les honneurs de la maison de M. le prince de Conti, où on était toujours sûr de la rencontrer. Quant au chevalier, dont on vantait les manières, je lui trouvais un ton exécrable; il faisait des chansons, mais une femme honnête ne pouvait ni les chanter ni les entendre. M. de Boufflers, ennemi du repos, ne restait jamais long-temps dans le même lieu. Cette humeur vagabonde l'avait conduit

dans les quatre parties du globe, et un jour que le prince de Nassau le rencontra sur une grande route, il l'aborda en lui disant :

— Parbleu, monsieur le chevalier, je suis heureux de vous trouver enfin chez vous !

— C'est son esprit qui est inquiet, disait en parlant de M. de Boufflers le duc de Richelieu.

— Non, monseigneur, repartit Cazotte, c'est sa conscience.

Ce mot nous fit frémir, car j'étais présente. Cazotte était un homme singulier; que de bizarreries renfermait cette belle tête ! Il avait pris en haine le chevalier de Boufflers, et il le poursuivait de ses prédictions sinistres pour le punir de ses chansons licencieuses. Cazotte était un illuminé, véritable doublure du célèbre Suédois Swendenborg, qui se créait des visions afin de s'ouvrir un autre monde. Je rapporterai en temps opportun ce que Cazotte osa nous dire à un souper où il était invité; il nous déroula un épouvantable avenir, et ses prophéties ne se sont que trop réalisées. Cette soirée est tellement gravée dans ma mémoire, que je me rappellerai ses propres phrases sans en omettre un seul mot.

Le prince de Lambesc, fils de madame la comtesse de Brienne, grand écuyer de France, avait de la douceur et de la bienveillance; poli, affable, le sourire était sans cesse sur ses lèvres; il avait l'esprit de savoir écouter et de ne parler qu'à propos. Lorsque vers le 14 juillet 1789, il osa charger le peuple de Paris à la tête de son régiment, ce n'est pas le défaut de courage qui lui fit lâcher pied, mais la crainte d'attirer sur lui l'attention de toute la France, et comme il aimait à s'effacer, il alla vivre à l'écart dans l'oubli.

Le comte de Vaudreuil avait un tout autre caractère; il était violent, audacieux et véritable bretteur s'il eût vécu dans la mauvaise compagnie; il aurait pu passer pour laid sans des yeux qui étincelaient de finesse, et une bouche admirablement meublée; il avait en outre une fort belle taille et une tournure pleine de distinction; il parlait d'ailleurs avec une chaleur si entraînante, qu'on le trouvait beau en l'écoutant; passionné pour les arts, il s'était composé un cabinet de tableaux classés au premier rang par les amateurs; lorsqu'il dut le vendre pour satisfaire ses créanciers, il en éprouva un vif chagrin.

M. de Vaudreuil fut l'un des courtisans que la reine daigna admettre dans son intimité. Au lieu d'en savoir gré à la princesse, il se conduisit en despote : insatiable dans son ambition, il rêvait chaque jour un nouveau moyen d'arriver à la fortune; il briguait toutes les charges de la cour, il aspirait à tous les ministères. Mais la reine avait trop de loyauté pour l'aider à obtenir aucun emploi important, incapable qu'il était de le remplir. Il en résulta des plaintes, des reproches, des menaces même adressées à madame de Polignac; il aurait voulu qu'elle intriguât pour lui, et cela ne pouvait convenir à cette charmante femme, qui, satisfaite de l'amitié de la reine, ne demandait rien au-delà.

Le sans-gêne de M. de Vaudreuil était tel, qu'un jour il osa, pour jouer au billard, prendre la queue de S. M.; personne que cette princesse ne s'en servait : faite d'un seul morceau d'ivoire, richement incrustée d'or, c'était une pièce magnifique. Un meilleur joueur bloqua M. de Vaudreuil, et sa violence lui faisant tout oublier, il frappa la queue qu'il tenait avec tant de force sur le billard, qu'elle se brisa en deux parties; la reine entrait en ce moment; elle ne

dit rien, mais son regard irrité foudroya M. de Vaudreuil.

Sa marotte en ce moment était le contrôle-général : il arriva chez moi bouleversé, et me raconta ce qui venait de se passer, en me conjurant d'adoucir la reine.

— Assurez S. M., ajouta-t-il, que je saurai me maîtriser à l'avenir, et que si je devieus contrôleur-général, elle n'aura pas à se plaindre de moi.

Je portai son antienne à la reine, qui me répondit :

— Dites à M. de Vaudreuil que je lui pardonne volontiers son emportement ; mais qu'il sache aussi que le roi a jeté les yeux sur un autre pour le contrôle-général, et que, connaissant mes devoirs de reine, je ne chercherai point à influencer la volonté du monarque.

Lorsque je rapportai ces sages paroles à M. de Vaudreuil, je crus que la colère allait le suffoquer ; elle l'entraîna si loin, que je fus forcée de lui dire qu'il s'oubliait doublement en parlant ainsi devant moi de S. M. Alors il s'apaisa, et gémit, disant qu'il aurait obtenu le contrôle-général, s'il n'avait pas brisé la fameuse queue de

billard. Je ne pus jamais le ramener à un point de vue plus raisonnable; et, à l'époque de la révolution, il murmurait encore, peu satisfait qu'il était de la charge de grand-fauconnier qu'il avait achetée à M. le duc de La Vallière. Il a été l'un de ceux qui, en 1789, ont quitté la cour; il est vrai que sa tête était menacée à cause des calomnies que le Palais-Royal avait propagées.

Le prince Charles-Henri-Nicolas Othon de Nassau-Liegen appartenait à cette maison illustre qui, sous le titre modeste de stathouder, gouverne les Pays-Bas. Mais deux raisons l'éloignaient des chefs de sa race : le culte catholique professé par les membres de sa branche, et la contestation qui s'éleva sur sa naissance par la faute de son aïeule, Charlotte de Mailly de Nesle, femme du prince Emmanuel-Ignace de Nassau-Liegen. Cette femme bizarre s'avisa, par quelques motifs de galanterie, de cacher à son mari la naissance du fils qu'elle en avait eu. Elle le présenta après la mort du prince, et le fit inscrire sur les registres qui devaient constater son état civil; il en arriva que la maison de Nassau refusa d'admettre ce rejeton qui apparaissait si inopinément. On porta le procès à la cour au-

lique de Vienne; le mariage de mademoiselle de Mailly fut déclaré valable, mais on mit l'enfant présenté au nombre des bâtards; il y eut appel au parlement de Paris, qui, par une sentence contradictoire, rétablit le prince de Nassau dans tous ses droits; mais l'arrêt de la cour souveraine de France ne fut d'aucun poids en Allemagne, et le prince de Nassau dont je parle se trouva sans fortune, et simple chevalier avec la cape et l'épée.

Il profita de cette injustice qui avait transmis à d'autres Nassau l'héritage de ses pères, pour acquérir une brillante renommée. Il la commença par plusieurs beaux faits d'armes; puis, abandonnant tout-à-coup la carrière militaire pour une vie aventureuse, il s'embarqua, en 1753, avec le célèbre Bougainville qui allait faire le tour du monde, dont il ne revint qu'en 1766. Le prince de Nassau multiplia le nombre de ses conquêtes dans la féconde Otaïti; la reine de cette voluptueuse contrée lui offrit de partager sa couronne; il se contenta du don de son cœur, et retourna en Europe où le bruit de sa réputation l'avait précédé. Son ami, le chevalier d'Oraison, le Pylade de ce nouvel Oreste, l'accompa-

gnait dans ses excursions périlleuses; ils s'enfoncèrent tous les deux dans les déserts de l'Afrique; là ils eurent à lutter contre les nègres et les bêtes féroces : un jour, un tigre furieux fondit sur le prince de Nassau, et, sans appeler son ami à son aide, il étendit mort à ses pieds le formidable quadrupède.

Ces aventures extraordinaires jetèrent un grand prestige sur le prince. A son retour en Europe, on l'accueillit avec acclamation, la France, qui était sa patrie adoptive, lui donna un régiment d'infanterie; plus tard, en 1712, il tenta de s'emparer de l'île de Jersey; enfin il continua le cours de cette existence agitée qui lui a valu le surnom de *héros de la fable*.

Il avait plus de vaillance et d'impétuosité que d'esprit; sa conversation n'était pas aussi brillante que celle du prince de Ligne, mais il avait trop vu, trop appris, pour qu'on ne l'écoutât pas avec plaisir. On lui reprochait le négligé de sa mise, qu'il croyait cacher sous un luxe incroyable de pierreries. Ses hauts-de-chausses étaient attachés par une agrafe de diamans, et il s'amusait à écarter les basques de son habit lorsqu'il se promenait au soleil, pour faire briller

ce magnifique bijou, qui valait 100,000 écus.

Le comte de Guines était aussi l'un de nos assidus; concentré, modeste par excès d'orgueil, il avait comme M. de Vaudreuil une ambition démesurée. Il obtint l'ambassade d'Angleterre, où il se laissa tromper par son secrétaire, et outrager par la fameuse chevalière d'Eon. J'ai beaucoup connu ce personnage qu'on a fait passer pour une femme, et qui n'est autre qu'un homme assez peu estimable, s'il faut le juger d'après le rôle qu'il a rempli à la cour.

Ce d'Eon était un fort mauvais sujet qui, abandonné par sa famille, se mit à courir l'Europe. On connaît trop ses aventures pour que j'en parle; la dernière le contraignit à porter les habits de mon sexe. Il fallait que lui ou les Guines restassent sur le champ de bataille; alors pour arranger l'affaire on exigea qu'il déclarât être une femme, et à cette condition la pension de douze mille livres que lui faisait le feu roi, fut élevée à vingt-quatre mille. D'Eon par avarice a consenti à cette infamie. Les ministres du roi le firent visiter par deux chirurgiens, et le procès-verbal qui constate sa virilité a été, sur sa demande, déposé aux archives étrangères.

M. le comte d'Adhémar de Montfaucon appartient à l'illustre famille d'Adhémar... dont une branche plus heureuse s'était fondue dans celle de Grignan, qui a fini, comme chacun le sait, par un petit-fils de madame de Sévigné; la branche directe d'où sortait M. de Montfaucon se divisa en plusieurs rameaux (1) qui tous, par le malheur des temps, tombèrent dans une obscurité complète. La même infortune atteignit la sienne et y jeta un tel découragement qu'on cessa d'en connaître l'origine, et que les Adhémar se crurent gentilshommes de classe secondaire. La chose en était là lorsque M. de Montfaucon vint passer un semestre chez une de ses tantes. Il visita par désœuvrement le chartrier; trouvant des pièces importantes, il prit goût à ces recherches, et parvint à se convaincre de l'illustration de son origine. Aussitôt il porta ses titres à Paris et les soumit au sévère Chérin, qui, les ayant étudiés scrupuleusement, les déclara bons. Il donna son certificat au moyen duquel M. de Montfaucon,

(1) Cette famille existe maintenant, principalement en Languedoc; ses titres sont incontestables. Sa devise atteste sa mauvaise fortune : *Plus d'honneur que d'honneurs.* (*Note de l'éditeur*).

qui reprit le titre de comte d'Adhémar, monta dans les carrosses du roi; dès lors il resta à la cour, et comme il était ami de M. Jules de Polignac, il s'introduisit plus tard dans la société intime de la reine.

Mais je n'attendis pas cette époque pour rendre justice à son mérite, et voulant le dédommager des biens qui lui manquaient, je l'épousai. C'était à la vérité assurer mon bonheur. Ce gentilhomme est plein d'honneur, d'esprit et de délicatesse... Mais me convient-il de le louer? non sans doute, aussi je m'arrête (1).

Parmi les désagrémens nombreux qu'avait à supporter madame la dauphine, je ne puis oublier la sotte démarche des fermiers-généraux. Ne s'avisèrent-ils pas au premier jour de l'an, après avoir fait leurs salutations ordinaires à la famille royale, d'aller à Lucienne rendre le même honneur à la comtesse du Barri! ce fut un scandale inouï et qui tourna à la confusion de ces messieurs, car on ne leur épargna pas les quolibets.

Madame la dauphine reçut un jour une lettre anonyme dans laquelle on l'avertissait que des

(1) Voir la note sur la famille d'Adhémar, à la fin du volume.

personnes ennemies tramaient un complot contre elle; si elle voulait en savoir davantage, ajoutait-on, il fallait qu'elle consentît à deux choses : la première de garder un profond silence sur la révélation, et la seconde de placer à la fenêtre de sa chambre un ruban qui témoignât qu'elle accédait à la proposition. L'épître était d'un style capable à la fois de l'inquiéter et de piquer sa curiosité.

Elle hésita d'abord, craignant qu'on voulût l'entraîner dans un piége, puis elle consulta l'abbé de Vermont. Il lui répondit que les grands étaient quelquefois forcés de s'écarter de la règle commune, et que, dans tous les cas, il ne voyait pas grand inconvénient à placer un ruban à une fenêtre. Cet avis d'un homme dont chaque parole était un oracle pour la princesse, joint à la curiosité si naturelle à une jeune femme, et enfin le plaisir de se lancer dans une aventure piquante, déterminèrent madame la dauphine. Le ruban flotta pendant deux jours.

Le troisième arrive une seconde lettre; elle disait qu'il fallait envoyer à Paris un seigneur discret et intelligent. Voilà quelles étaient les instructions : il irait rue Maubuée à la septième maison à droite en prenant du côté de la rue

Saint-Martin, il monterait au troisième étage, heurterait à une porte sur le palier; on viendrait ouvrir en demandant ce qu'il voulait.

— Parler à madame Hébrard.

— Dans quel dessein?

— Pour acheter *des pains à chanter la messe.*

C'était le mot d'ordre; on connaîtra la suite par le récit que je vais mettre dans la bouche de celui qui remplit cette mission.

Madame la dauphine était d'autant plus embarrassée dans le choix du messager, que la lettre disait : *N'envoyez ni un abbé ni un prêtre, il serait reconnu, quelque bien déguisé qu'il fût, et son intervention ferait manquer la réussite.* C'était exclure M. l'abbé de Vermont, à son grand regret; il aurait été enchanté de pouvoir rendre ce service à sa maîtresse. La princesse se vit donc forcée d'appeler un homme du dehors. Elle connaissait ma fidélité, et j'eus l'honneur insigne d'être désignée pour aider à la recherche de l'ambassadeur. Un seul nom se présenta à ma pensée, ce fut celui du comte d'Adhémar. Madame la dauphine daigna me dire lorsque je proposai mon mari :

— Mes intérêts ne peuvent être en meilleures mains.

— Ainsi que ceux de la France, madame, si le cas le requérait, répliquai-je.

— C'est ce que nous verrons plus tard, dit la princesse avec bonté.

Ainsi fut promise long-temps à l'avance une mission diplomatique à M. le comte d'Adhémar. Il dut se rendre auprès de l'abbé de Vermont, qui lui remit la dernière lettre reçue pour sa gouverne, et lui recommanda de la lire avec attention. M. d'Adhémar s'approcha d'une fenêtre, prit connaissance de l'épître, et la rendit à l'abbé après l'avoir récitée sans tronquer un seul mot.

Sa mémoire était prodigieuse; il savait par cœur dix tragédies de Racine, dix pièces de Pierre Corneille, toutes celles de Voltaire, plusieurs de Crébillon, la Henriade, les fables de La Fontaine, tout Molière, les vingt-quatre livres de Télémaque, ceux du Tasse, de l'Arioste, les deux poèmes de Milton, et il prétendait que trois fois la lecture faite de deux cents vers avant de se coucher les gravait à jamais dans son esprit. Ce qu'il savait de poésies détachées était innombrable; il m'étonnait par la variété de ses citations. Chez madame de Polignac on l'appelait

l'Encyclopédie vivante, car on pouvait le consulter sur quoi que ce fût.

M. le comte d'Adhémar, trop heureux de trouver l'occasion de prouver son dévouement à madame la dauphine, monta en voiture et partit pour Paris. Là il ôta son habit de cour et se vêtit *en polisson*. Je souligne ce terme inconvenant qui commençait à devenir de mode parmi les courtisans ; ils se l'appliquaient lorsque, n'étant pas désignés pour le voyage de Marly, ils y allaient sous le costume de bourgeois de Paris, surtout lors du règne de Louis XVI. Voici comment avait lieu le cérémonial d'invitation. Quand on savait que la cour devait se rendre à Marly, les seigneurs dont les femmes n'avaient pas le droit par leur charge de faire partie du voyage, se plaçaient le matin sur le passage du roi allant ou revenant de la messe, et avec un salut respectueux disaient : *Sire, Marly*. Ces deux mots remontaient à la fondation de ce château, et par conséquent à Louis XIV.

Vêtu donc en polisson, M. d'Adhémar parvint à la rue Maubuée, atteignit la septième maison à droite, monta au troisième, sonna à gauche sur le pallier, et la porte lui fut ouverte.

— Madame Hébrard ?

— C'est ici, que lui voulez-vous ?

— Acheter *des pains à chanter la messe.*

— De première qualité ?

— De superfins.

— Entrez.

« J'entrai en effet, dit-il, et me trouvai dans un taudis qui exhalait une odeur infecte ; je portai malgré moi un mouchoir parfumé à mon nez, et l'y tins jusqu'à ce que je fusse habitué aux senteurs du lieu. L'ameublement de la chambre où l'on me reçut annonçait la devinresse, la sorcière, la tireuse de cartes, qui prédisait l'avenir à la seule inspection des mains ou du marc de café étalé savamment sur une assiette de porcelaine. On voyait sur le plancher l'inévitable lézard gigantesque paré du nom pompeux de jeune crocodile, des œufs d'autruche, une belette empaillée, un chat noir qui l'était également, trois ou quatre hibous vivans, deux corbeaux, une pie, criant : *Vive Satan !* à étourdir les oreilles. Puis des dépouilles de sauvages, le tablier, la couronne, les arcs, les flèches, le mantel, et la massue ; des paquets d'herbes mystérieuses, des parchemins

chargés de caractères bizarres, des peaux de tigre et de zèbre; enfin sur la table principale gisaient quelques mandragores; et sous un bocal de verre grimaçait, une petite figure diabolique qui tenait dans sa main, suspendue à une chaîne d'or, une mouche d'acier aux ailes brillantes et déployées.

» La maîtresse du logis, drapée plutôt que vêtue d'une robe noire, semblait, ainsi que son costume, dater du siècle précédent. C'était une vieille décrépite, aux joues pendantes, au nez aviné, à l'œil chassieux, car il lui en manquait un, aux mains ridées et velues, et au menton recourbé. Sa bouche, par un contraste singulier, était meublée de toutes ses dents, soit par un oubli de la nature, soit par le secours de l'art. Il y avait de l'italianisme dans sa parole brève et chevrotante; il est rare que les suppôts de Lucifer ne viennent pas de par-delà les Alpes.

» Madame Hébrard, que j'aurais dû nommer la signora *Hebrarti*, commença la conférence en me soumettant au contre-examen que j'avais fait de sa personne. Un petit mulâtre, son domestique pendant le jour, et qui, la nuit, remplissait le rôle de lutin appelé à la requête des badauds

de la capitale, m'avança un fauteuil. Je remarquai que le drôle avait d'abord porté une chaise; mais un second regard jeté sur moi le détermina à me faire en entier les honneurs du logis.

» Je gardais le silence, attendant qu'il plût à la signora de commencer l'attaque; elle le fit en ces mots :

» — Que demande monsieur le comte d'Adhémar de sa très humble servante?

» Cette question me donna de l'humeur, car je pensais que la diseuse de bonne aventure me l'avait adressée pour me donner une première preuve de sa science surnaturelle; aussi je repartis sèchement :

» — Puisque tu me connais, la mère, tu dois savoir ce qui m'amène.

» — Je le saurais, certainement, s'il m'avait convenu de tirer votre horoscope. Mais comme j'ignorais votre existence, je n'ai pu m'occuper de vous à l'avance.

» — Ce subterfuge pourrait tromper un autre que moi; n'importe, allons au fait; je viens pour que tu me remettes en échange de cette bourse, qui contient vingt-cinq louis, la cassette cachée dans la dernière pièce de ton appartement sous

un tas de haillons; tu vois que je suis assez bien instruit pour un homme qui ne fait pas métier d'expliquer les mystères.

» La vieille, clignant son œil unique, tressaillit, bien qu'elle cherchât à dissimuler le mécontentement que lui causaient mes paroles; mais recouvrant son assurance à l'aide d'une quinte de toux affectée :

» —On vous a trompé, monsieur le comte, dit-elle, en même temps qu'on veut nuire à une pauvre veuve qui ne fait de mal à personne et ne donne que de bons conseils à ceux qui lui font l'honneur de venir la visiter.

» —Elle me permettra de lui en adresser un à mon tour, c'est de dire la vérité et de s'exécuter de bonne grâce, car, en cas de résistance, M. le lieutenant de police achèvera de conclure l'affaire qui m'amène; elle est en effet plus de sa compétence que de la mienne.

» Elle tressaillit de nouveau, et je vis briller dans l'œil de la mégère une malice vraiment infernale; elle fit même un mouvement pour saisir une sonnette d'argent; je m'assurai aussitôt que je n'avais pas oublié mes pistolets de poche, et, voyant mon geste;

» — Oui-dà ! vous êtes armé, me dit-elle avec lenteur, et comme si elle eût pris conseil de sa vieille expérience ; ce n'était guère la peine pour venir chez une femme âgée et sans défense ; mais il paraît que vous aimez à jouer à coup sûr, et que la crainte...

» — Tout ce que tu voudras, la mère ; fais de moi un poltron, je m'en inquiète peu, seulement remets-moi sans délai la cassette de bois d'ébène garnie de plaques d'argent ciselé, doublée en velours cramoisi, et dont la serrure et la clef sont deux chefs-d'œuvre de l'art. J'avais oublié son signalement à ma première demande.

» — Oh ! il est exact, fort exact, vous le tenez de gens habitués à fréquenter mon misérable réduit ; j'y reçois des amis reconnaissans, fidèles surtout ! En vérité, monsieur le comte, puisqu'on m'a trahie et que vous êtes venu si bien escorté, je n'ai plus qu'à m'entendre avec vous, bien que si on me poussait à bout, je pusse opposer une honorable résistance ; car s'il faut l'avouer, je ne suis pas seule.

» Ces derniers mots furent plutôt soufflés à mon oreille qu'articulés distinctement. J'étais mal à mon aise, je le confesse, ayant

négligé toute mesure de prudence. Je m'étais jeté à l'aveugle dans un guet-apens. Le lieutenant de police ignorait absolument ma course mystérieuse, et je ne l'avais cité que pour effrayer la sorcière. Néanmoins il s'agissait de payer d'audace; aussi, élevant la voix :

» — Peu m'importe, m'écriai-je, que vous soyez seule ou non; c'est la cassette qu'il me faut, et surtout son contenu.

» — Je n'y tiens nullement; elle m'a été remise par des inconnus, qui me prièrent d'exercer mon métier dans l'intérieur du coffret en me disant que j'en serais convenablement récompensée. Je me suis mise à l'œuvre, et pour peu que vous soyez connaisseur, vous allez voir des choses intéressantes.

» Elle appela en employant des termes barbares tirés d'une langue étrangère, on lui répondit sur le même ton, et après dix minutes d'attente, qui me parurent interminables; je vis arriver la fameuse cassette portée par un homme de haute stature et de proportions colossales. Il semblait de mauvaise humeur; un sabre démesurément long pendait à son côté, soutenu par

un simple cordon de soie verte. Il porta la cassette sur la table, jeta sur moi un regard scrutateur et dédaigneux, puis sortit en me laissant satisfait de son absence.

» Madame Hébrard me fit admirer la richesse de ce meuble élégant dans son antiquité. Il avait appartenu à Catherine de Médicis, dont il portait les armes. La clef surtout me frappa. La cassette ouverte, je vis dans l'intérieur un soulier blanc, un fragment de chemise, du sang contenu dans une fiole lacrymatoire antique, une mèche de cheveux, et enfin une statuette en cire ressemblant à madame la dauphine, et vêtue comme elle dans ses jours d'apparat.

» C'était un véritable chef-d'œuvre, mais il devait servir à une superstition trop exécrable pour que je prisse plaisir à l'examiner, comme m'engageait à le faire madame Hébrard, qui prétendait en être l'auteur. Elle regarda la figure, la retourna avec complaisance; son vieil œil étincela, puis elle me dit :

» — N'est-ce pas que tout est bien en règle et que vous ne trouveriez pas en France une femme capable de confectionner aussi habilement ce genre d'ouvrage? J'ai fait mieux dans des temps

plus heureux ; mais la perfection consiste principalement dans la ressemblance. Maintenant je vous laisse à juger si vingt-cinq louis peuvent payer ce travail et remplacer la riche récompense promise.

» — Ecoute, dis-je avec plus de calme en voyant que cette femme ne voulait que de l'argent, la personne qui m'envoie est riche aussi, et ton sort sera assuré si tu me remets volontairement ce que je peux te faire enlever de force.

» Madame Hébrard, qui démentait son talent de sorcellerie en ajoutant foi à mes paroles, voulut marchander ; je me prêtai à cette fantaisie ; mais lorsque nous eûmes conclu, elle me demanda des gages.

» — Des gages ! m'écriai-je ; ne sais-tu pas qui je suis, et n'est-ce point assez que je te donne ma parole d'honneur que ce que tu exiges sera exécuté de point en point ?

» — Je connais le cas que vous autres gentilshommes faites de tels engagemens ; mais il est impossible que vous n'ayez pas sur vous une somme plus forte que vingt-cinq louis, soit en or, soit en billets de caisse.

» — Je doute, repartis-je en riant, que tu en

trouvasses autant dans les poches de la plupart de nos seigneurs; néanmoins, si tu tiens à un plus fort à-compte, je vais vider ma bourse devant toi.

» Elle contenait deux cents louis en y comprenant les vingt-cinq offerts d'abord, et en outre quatre mille livres en effets que j'avais reçus de l'abbé de Vermont lors de mon départ. Je posai le tout devant l'odieuse vieille, qui trembla de joie à la vue d'une somme aussi considérable, quoiqu'elle fût probablement inférieure à celle qu'on lui avait promise.

» Madame Hébrard refermant la cassette, la repoussa de mon côté en disant :

» — Allons, monsieur le comte d'Adhémar, il faut que tout le monde vive; à moi le *magot* et à vous les brimborions; le marché vous convient-il?

» — Parfaitement.

» Aussitôt je m'emparai du trésor, dont peut-être, malgré sa jonglerie, elle ne connaissait pas le prix. Satisfaits mutuellement de notre échange, il ne me restait plus qu'à partir, la prudence l'exigeait; mais ne trouvant pas mon ambassade convenablement remplie tant que j'i-

gnorerais le nom de notre ennemi, je dis à madame Hébrard :

» — Toi dont la science est si profonde, à quel taux taxerais-tu la révélation du nom de l'auteur premier de cette machination infernale? car réellement il y a de la diablerie dans tout ceci (c'était flatter son faible).

» — Si vous tenez à le savoir, et que vous consentiez à donner vingt-cinq louis pour chacune des lettres qui le composent, peut-être me déciderai-je...

» — Ecorcheuse! m'écriai-je, tant d'argent pour si peu de chose!

» — Si peu de chose! répéta-t-elle d'un ton solennel; si vous saviez, monsieur le comte, à quel horrible prix j'ai acheté cette science dont vous parlez avec tant de légèreté, vous paieriez bien cher le nom que vous me demandez.

» — N'importe, dis-je, trouvant plaisant de marchander à mon tours je ne donnerai point six cents livres par lettre d'un nom que *Maman Paris* me livrera tout entier pour dix louis.

» — Ah! vous iriez trouver cette misérable, cette vipère! la Paris! je vous le conseille, elle ne vous dira que des mensonges, et si quelqu'un

mérite le bûcher, c'est bien cette créature. Que n'est-elle ici! je la convaincrais d'ignorance avant de lui tordre le cou.

» Cette colère causée par une rivalité de métier m'amusa, puis ayant l'air de vouloir partir, je mis sous mon bras la cassette; un geste impatient de la prétendue sorcière me fit rasseoir.

» — Cent écus par lettre, c'est mon dernier mot.

» — Que je solderai aujourd'hui en promesse d'honneur.

» — Soit.

» La vieille sonna, et le petit Maure lui apporta un réchaud de bronze qui ne manquait pas d'élégance. Il contenait des charbons allumés sur lesquels madame Hébrard jeta deux ou trois grains d'encens et d'autres drogues odoriférantes; il s'en éleva un petit nuage à travers lequel je vis distinctement la mégère changer de bague; elle mit à la main gauche celle qu'elle avait au doigt *pollex* de la main droite; puis elle tira d'un petit sac de velours violet à glands d'or, les vingt-quatre lettres de l'alphabet, qu'elle présenta successivement à la petite figure diabolique. A la troisième lettre, au *C*, la mouche

suspendue à la chaîne s'élança en avant comme si elle eût été animée. Elle répéta ce mouvement à la présentation de la lettre *H*; mais ensuite, elle se tint immobile jusqu'à la fin de l'alphabet. Il fallut recommencer l'expérience. La mouche s'agita de nouveau à l'*A* et à l'*R*.

» Autant la syllabe *cha* grandissait le cercle des conjectures, autant l'adjonction de la lettre *R* le rétrécissait. J'eus envie un moment de ne pas aller plus loin, et la magicienne, préoccupée peut-être de la même pensée, sembla m'interroger du regard... Les intérêts de madame la dauphine dûrent l'emporter sur toute retenue; et à mon tour, je rendis à l'avide Hébrard le geste d'impatience qui m'avait fait rester. Elle soupira; mais avant de se remettre à l'œuvre, elle me dit :

» — Je me suis mêlée mal à propos à une intrigue qui part de haut lieu.

» — Il faut, répliquai-je en riant, que cette équipée de jeunesse te serve de leçon pour tes vieux jours.

» Un sourire effleura ses lèvres desséchées; mais le réprimant aussitôt :

» — Que la volonté des puissances supérieures

s'accomplisse! dit-elle, et priez Dieu que vous ne soyez pas éclairé à vos dépens.

» Alors elle présenta l'*S*; la mouche ne remua pas.... mais à peine le *T* a-t-il remplacé ces deux lettres, qu'elle se débat avec force. Ce second alphabet terminé, nous arrivâmes à l'*R* du troisième, et la mouche remua encore... *S*, ici nouveau repos. J'écrivais soigneusement les lettres au fur et à mesure qu'elles étaient désignées; mais, le dirai-je, après avoir tracé ce dernier *R*, un mouvement machinal me fit ajouter un *E* et une *S*. Je frémis de mon ouvrage, la sorcière le vit ou le devina, car elle frissonna de son côté en me disant :

» — Je consens à perdre *six cents livres*.

» Je la regardai fixement.

» — Tu sais donc le nom tout entier ?

» — Oui.

» — Achève, car tout ceci n'est que jonglerie.

» — Je le voudrais, maintenant que je touche au terme de ma malheureuse existence.

» — Tu crains donc la mort?

» — Oh! dit-elle d'un ton mélancolique, si vous saviez ce qui vous reste à apprendre!

» — N'importe, achève; si tu as de la pru-

dence, tu ne diras rien de tout ceci; de mon côté je serai muet.

» Elle secoua la tête d'un air incrédule et présenta les lettres de rechef; à l'*E* et à l'*S*, la fatale mouche heurta les parois de sa prison de verre.

» Je me levai comme un homme ivre. C'était sans doute un mensonge, et la vieille pour me convaincre de sa science, avait tenté de jouer gros jeu; perdait-elle ou gagnait-elle? la suite nous l'apprendra.

» Elle ne me retint pas davantage, ne quitta point son siége, et ayant sonné de nouveau le petit Maure, il me reconduisit, avec l'insouciance de son âge, jusqu'à la porte extérieure. Je lui donnai un écu de six livres qui me restait, et me dirigeai vers la rue des Lombards où j'avais laissé ma voiture.

» J'entrais dans la rue Saint-Martin, lorsque je me heurtai au marquis de Saint-Hurugues, que je connaissais peu; c'est un extravagant, qui de plus fréquente le Palais-Royal. Nous nous fîmes des excuses réciproques; puis, il regarda curieusement ce que je portais sous mon bras, et entra dans la rue d'où je sortais. Quant à moi, je courus à ma voiture, et criai à

mon cocher : *A la poste aux chevaux*, ce qui, en style de courtisan, signifiait *Je veux aller à Versailles.* »

Ce fut en ces termes que M. d'Adhémar nous raconta les détails de sa course aventureuse. Ce récit surprit beaucoup madame la dauphine, qui s'empressa de faire l'inspection des objets contenus dans la mystérieuse cassette. Tout ce qu'elle y trouva lui appartenait ; l'abbé de Vermont, en esprit fort, se moqua de ce qu'il traitait de superstition ; il parla de la force attractive de l'aimant, et expliqua ainsi les mouvemens de la mouche d'acier. Mais lorsque nous lui demandâmes, sans nous attacher à la rencontre de Saint-Hurugues dans ce quartier, ce qu'il pensait du nom révélé, il hocha la tête, et se contenta de répondre :

— C'est un fait très singulier.

— Il prouve d'ailleurs, dis-je, qu'il y a dans la maison intime de notre princesse une personne qui ose livrer au dehors des objets sacrés.

Nous convînmes que ceci méritait d'être soumis à une investigation sévère. On fut assez long-temps sans parvenir à rien découvrir ; enfin, madame Campan, qui n'était pas dans le

secret, parce que madame de Noailles ne l'aimait point, nous fournit des renseignemens, sans se douter de l'importance de sa révélation. La coupable était une femme des plus infimes du service, qu'on surprit dérobant une nouvelle paire de souliers. On lui fit subir un interrogatoire, et elle avoua qu'une inconnue lui avait dit qu'elle portait un tel amour à madame la dauphine, que, pour avoir des objets qui lui auraient appartenu, elle donnerait le prix qu'on exigerait. Ce fut tout ce qu'on apprit de cette criminelle affaire.

Quant au fait du nom désigné par madame Hébrard, il demeura d'autant plus inexplicable, que lorsque madame la dauphine, cédant aux instances de l'abbé de Vermont et des nôtres, consentit à souffrir l'intervention de la police, les choses avaient changé de face. La vieille femme n'existait plus; elle était morte, disait-on, d'une apoplexie foudroyante; le médecin qui l'assista à ses derniers momens avait ouvert le cadavre, sans reconnaître aucune trace de poison. Voilà tout ce que purent obtenir les recherches de la police.

Il restait à découvrir l'auteur des lettres ano-

nymes ; madame la dauphine les avait brûlées, ne voulant pas les livrer à la justice. Cependant elle désirait trouver l'occasion d'être utile à l'ami mystérieux qui l'avait mise sur la voie de cette intrigue. Mais, aussi sincère que désintéressé, ce personnage ne se montra jamais; et pourtant, jusqu'à la mort de S. M., il n'a cessé de lui donner l'éveil sur tout ce qui se tramait contre elle au Palais-Royal. Nous le retrouverons souvent dans le cours de ces souvenirs.

Madame la dauphine; dont l'âme noble admettait difficilement le soupçon, fut, quoi qu'il en soit, moins effrayée de la révélation de la dame Hébrard qu'on n'aurait pu le supposer. Il lui semblait impossible que le premier prince du sang, auquel elle avait montré tant de bonté, lui voulût du mal. Je dois dire qu'à l'arrivée de madame la dauphine, M. le duc de Chartres ne négligea aucun moyen pour obtenir l'amitié auguste de la princesse. Il la sollicita par ces formes respectueuses, ces attentions délicates qui échouent rarement auprès d'une femme. Je me rappelle surtout une lettre que le prince écrivait à madame la dauphine en 1771. Plus tard, lorsqu'il démentit les engagemens d'affection

jurés avec tant de solennité, la reine me montra cette lettre et me permit de la copier.

M. le duc de Chartres avait recommandé aux bontés de madame la dauphine une pauvre famille noble, que lui-même ne pouvait soulager, disait-il, à cause de sa pénurie. Quoique moins riche que le prince, du vivant de Louis XV, la princesse s'empressa de faire porter des secours à la famille en question. M. le duc de Chartres, par oubli sans doute, laissa croire à ces infortunés que les bienfaits dont on les comblait venaient de lui. Je ne sais comment cette affaire alla aux oreilles de M. le dauphin, et la première fois qu'il vit le prince, il lui dit d'un ton brusque.

— Il paraît, mon cousin, que vous vous parez des plumes du paon? vous recommandez à la bienfaisance de ma femme une malheureuse famille, puis vous faites votre profit de la reconnaissance de ces braves gens. C'est nous enlever le don le plus précieux, le seul qui attache les cœurs.

Il le croyait, l'excellent prince, et en mourant il conservait encore une partie de cette illusion! M. le duc de Chartres se défendit assez mal, et, après avoir consulté son conseil privé, il

écrivit à madame la dauphine la lettre suivante :

« MADAME,

» Dans mon dépit de n'avoir pu obtenir du roi » ce qu'il n'a point refusé à votre protection, j'ai » eu la faiblesse de rougir de mon peu de crédit, » et je me suis paré du vôtre. Voilà mon tort, ma- » dame, je me mets à vos genoux pour implo- » rer votre pardon. Je suis coupable assurément, » de vous avoir dérobé des hommages qui vous » sont si bien dus, des hommages qu'il est si doux » de vous rendre, et pour lesquels je m'associe à la » France entière, qui aura le bonheur, si vive- » ment partagé par moi, de vous avoir un jour » pour reine.

» J'attends ma grâce de votre clémence; le » service que vous m'avez rendu vous assure » mon éternelle gratitude; vos bontés sont déjà » gravées en caractères ineffaçables dans mon » cœur, où vous règnerez doublement comme » souveraine.

» Je suis avec un profond respect,

» Madame la dauphine, etc. »

Cette lettre fut accueillie avec satisfaction; la

princesse la communiqua à son auguste mère, en y joignant un commentaire plein de bienveillance pour M. le duc de Chartres. S M. l'impératrice, qui était douée d'une rare perspicacité, crut démêler peu de franchise dans le style ampoulé du prince; aussi, elle répondit à sa fille en ces termes:

« Ma chère fille,

» Je regrette de ne pouvoir partager votre in-
» dulgence; il y a dans la conduite de M. le duc
» de Chartres envers vous quelque chose qui ne
» me plaît point; je suis comme M. le dauphin, je
» n'aime pas les détours. C'est mal d'avoir voulu
» vous enlever le mérite d'une bonne action, et,
» plus mal encore, de se l'approprier. C'est le *sic*
» *vos non vobis* de Virgile, c'est le Bertrand de
» votre La Fontaine, qui se gorge aux dépens de
» la patte brûlée du pauvre et confiant Raton.

» Enfin, je vous engage ainsi que M. le dau-
» phin, à vous garder du duc de Chartres. Je sais
» de bonne source que ce prince qui habite
» Paris, cherche à se populariser, et je crains
» que plus tard il ne faille veiller sur lui. Le

» grand roi Louis XIV, qui a rendu la royauté si » respectable, avait tellement comprimé la puis- » sance des princes du sang, que pas un depuis » n'a osé lever l'étendard de la rébellion. A Dieu » ne plaise que M. le duc de Chartres augmente » la liste de ces illustres turbulens! Ce qui me » rassure, c'est qu'il a tous les vices du régent, » sans posséder aucune de ses qualités. Pour se ren- » dre redoutable, il faut savoir se faire estimer, » sous quelques points du moins. Mais en voilà » assez sur ce prince; je m'inquiète peut-être » mal à propos. Quant au tort dont il s'est rendu » coupable envers vous, prouvez-lui qu'une âme » généreuse n'a point de rancune; traitez-le » comme par le passé..... »

Le reste de la lettre était consacré à des affaires d'intérieur qui seraient sans intérêt aujourd'hui. J'oublie de dire que madame la dauphine répondit au duc de Chartres par une lettre pleine d'esprit et de finesse. Ce prince vint la voir; l'explication tourna en plaisanterie, et, depuis ce moment, M. le duc de Chartres se montra très assidu auprès de la princesse et de M. le dauphin. Ce fut à cette époque qu'il forma avec

M. le comte d'Artois cette liaison dont je n'aurai que trop à parler.

Mon adorable princesse, avec la confiance naïve de son âge, se réjouit beaucoup de ce qu'elle appelait avoir triomphé des préventions de M. le duc de Chartres ; lui, ne laissait pas passer une occasion de se présenter à Versailles. Je pus alors le voir de près et arrêter mon opinion sur sa personne ; voilà le portrait que j'en fis à S. M. l'impératrice, dont la bienveillance soutenue à mon égard m'obligeait à lui exprimer de temps à autre mon respect et ma reconnaissance.

« ....., V. M. I. et R. me demande que je » lui peigne S. A. S. Mgr le duc de Chartres sous » ses véritables couleurs. Ce n'est pas une tâche » facile, car il y a en lui ces deux hommes si bien » décrits dans le célèbre cantique de Racine. » M. le duc de Chartres, quoiqu'on ait vanté » pompeusement son éducation, a été ce qu'on » appelle mal élevé ; mais le peu qu'il sait, il le » possède bien, ayant une mémoire excellente. Il » ne manque pas d'esprit ni de finesse ; ce qui le » perd, c'est sa manie de vouloir ressembler au

» régent son bisaïeul : ce *fanfaron de vice*, comme
» le nommait le grand roi (Louis XIV).

» Mais le régent relevait sa conduite licen-
» cieuse par des qualités brillantes ; il était rem-
» pli de courage, et c'est un don qui manque à
» son arrière-petit-fils, si je dois en juger par
» quelques incidens qui sont venus jusqu'à moi.
» M. le duc de Chartres a été d'une beauté remar-
» quable ; mais son intempérance lui a déjà altéré
» le visage. Son teint, souillé d'horribles pus-
» tules, fait mal à regarder. Il répare ce désavan-
» tage par l'élégance de sa tournure ; il est bien
» proportionné ; il porte admirablement la tête,
» et a toutes les manières du grand seigneur.
» Sa politesse, auprès des femmes honnêtes, est
» délicate et gracieuse. Jamais, dans la conver-
» sation, il ne lui échappe un mot qui révèle ses
» funestes penchans ; mais, au milieu d'une
» orgie, il lève le masque, ce n'est plus qu'un
» homme de la plus mauvaise compagnie. Il est
» essentiellement avare et feint d'être prodigue ;
» d'ailleurs, l'envie de dominer l'entraîne souvent
» dans de folles dépenses : il se ruinera, quoiqu'il
» soit un véritable Harpagon. Sans vigueur, sans
» caractère, il a cependant une ambition peu

» commune, et s'il n'est pas à redouter par lui-
» même, il peut le devenir par ses partisans, qui
» se serviraient de son nom pour brouiller l'État,
» d'autant mieux qu'il a beaucoup d'argent à
» répandre. Son entourage est pitoyable, il ne se
» compose presque que de gens tarés qui pour-
» raient l'entraîner dans des folies coupables. On
» accuse déjà le Palais-Royal d'avoir fabriqué
» plusieurs pamphlets indécens et perfides. On
» disculpe le prince de toute participation à ces
» écrits, mais il est plus difficile d'en relever ses
» amis.

» Quoi qu'il en soit, je ne crois pas que M. le
» duc de Chartres soit à craindre pour l'avenir,
» car, malgré son ambition, il est de ceux qui
» attendent et ne s'avancent pas..... »

J'aurais ajouté d'autres traits à ce portrait, si je l'avais tracé après la triste époque de 1789. Mais qui pouvait deviner, sous le masque du duc de Chartres, le prince *Égalité*?...

Qu'il se montrait différent à l'époque où il s'attachait à plaire à madame la dauphine! Elle aimait les fleurs, et il lui en envoyait des buissons dans des vases de porcelaine de Chine, de

Saxe et de Sèvres ornés de peintures ravissantes ; ces derniers surtout. Je me rappelle l'un de ces cadeaux dont on admira le goût et l'élégance. C'était un vase de forme antique, supporté par les trois Grâces, l'Amour et l'Hymen ; l'une des faces représentait le portrait de la princesse, encadré d'une guirlande de fleurs qui, d'après le langage oriental, offrait le symbole de plusieurs vertus ; sur l'autre face, on voyait le portrait de M. le dauphin, au milieu d'une couronne également symbolique ; une ancre le soutenait, et sur les anses reposaient deux colombes, emblème d'un règne de clémence et de paix.

Une plante très rare ajoutait au prix de ce cadeau. M. le dauphin, malgré l'éloignement involontaire que lui inspirait le duc de Chartres, fut le premier à le complimenter sur sa galanterie.

Des vers accompagnaient cette offrande gracieuse. Ils étaient, si je ne me trompe, d'un homme qui a joui d'une triste célébrité : M. Chanderlos de Laclos, auteur d'un roman intitulé *les Liaisons dangereuses*. M. de Laclos, officier d'artillerie, brignait dès cette époque les bonnes grâces de M. le duc de Chartres ; qu'il n'a depuis

que trop obtenues. Spirituel et brave, mais adonné aux excès, il offrait le véritable type de ses héros de romans. Son amabilité et ses vices le faisaient à la fois rechercher et fuir ; on lui prêtait une foule de mauvaises actions qu'il n'avait pas commises. Mais il n'y attachait nulle importance, heureux de se livrer à toutes les impulsions d'un esprit léger et bizarre. D'ailleurs il traitait ses fautes de délicieuses espiégleries.

Je me rappelle le fait suivant, que me racontèrent M. le duc de Lauzun et le marquis de Tilly. J'ajouterai que j'eus peine à le croire, n'ayant pas une confiance illimitée dans la véracité de ces messieurs.

M. de Laclos se trouvait en garnison dans une ville de province, ou plutôt y arrivait pour la première fois. Il entre dans le café où se réunissent les jeunes officiers, et, selon l'usage, demande *l'état de la galanterie* du pays. On lui signale quelques femmes qui abandonnent leur réputation à la loyauté des sous-lieutenans.

— N'y a-t-il pas mieux que ces dames? dit le nouveau-venu.

— Si fait; une beauté ravissante, bonne et vertueuse à l'avenant.

— Quel âge ?

— Vingt-deux ans.

— Et pas d'amans !

— La calomnie est forcée de se taire.

— Messieurs, s'écria M. de Laclos, voulez-vous parier du champagne, première qualité, qu'avant quarante jours, le délai est suffisant, je vous ferai voir, dans une de ces maisons qu'on ne nomme pas, la chaste beauté en la compagnie de votre très humble serviteur ?

On se récria sur sa présomption impertinente ; lui soutient ce qu'il a avancé, à condition qu'on joindra douze bouteilles de vin de Champagne pour arroser le déjeûner, auquel il invite les assistans : ils sont quatre. L'originalité de la gageure leur sourit : ils l'acceptent. Chacun d'eux s'engage d'honneur à garder le secret et à laisser agir de Laclos, sauf à l'accabler de railleries, si la défaite est proclamée.

Il se fait d'abord présenter chez le père et le mari de la dame, entoure cette dernière de soins et de prévenances, cherche à gagner son cœur ; mais les jours s'écoulent, et il en est pour ses frais de séduction.

Désespéré, il cherche de nouveaux moyens de

réussite; aucun ne se présente à son imagination; il maudit la vertu de madame de N..., et pour se soustraire au ridicule, il veut du moins se donner l'apparence du triomphe. C'est le seul parti qui lui reste à prendre, c'est celui qu'il adopte.

Une pauvre femme se présente chez madame de N...; son mari, dit-elle, veut l'abandonner, et elle la conjure de s'interposer entre elle et lui. Madame de N..., en conséquence de cet axiome, *qui mal ne fait, mal ne pense*, consent à la demande, et s'engage à jour fixe, à ramener cette malheureuse femme sous le toit conjugal, où arrivera ce même jour le mari qui est en voyage.

M. de Laclos écrit alors au père et au mari de madame de N... une lettre anonyme qui leur indique l'heure à laquelle la confiante épouse doit aller à un rendez-vous d'amour, donné dans une maison fréquentée par les seuls débauchés de la ville. Il prévient en même temps les parieurs qu'ils aient à préparer les bouteilles de champagne, car la gageure est gagnée. Je laisse à juger l'effet de cet infamie! On voit madame de N... sortir de chez elle, enveloppée d'un man-

telet et les traits cachés sous une vaste coiffe. On la suit, elle atteint la fatale maison où vient d'entrer de Laclos. Elle-même va y pénétrer, lorsque son père et son mari s'élancent et l'arrêtent. Ce dernier, exaspéré, tire sur sa victime un coup de pistolet qui rate....

Les suites de cette affaire furent horribles. Madame de N... mourut un mois après, dans d'affreuses convulsions; son père l'avait dévancée au tombeau. Le mari inconsolable, alla prendre l'habit monacal à la Grande-Chartreuse. Quant à M. de Laclos, on prétend qu'il se plaignit de ce que le vin de Champagne n'était point de première qualité. Il y a dans tout ce récit tant de perversité, que je ne puis l'admettre.

M. de Laclos, par sa liaison avec M. le duc de Chartres, s'était fait de nombreux ennemis, outre ceux qui enviaient sa réputation d'homme d'esprit et le succès de son livre. D'ailleurs je le répète, quelle confiance pouvaient inspirer le duc de Lauzun et le marquis de Tilly?... Je parlerai de ce dernier en temps opportun. Quant au premier, il ne sera jamais jugé assez sévèrement par la justice de Dieu et des hommes.

M. le duc de Chartres se montrait de jour en

jour plus assidu auprès de madame la dauphine. Il causait bien et se faisait écouter, parce qu'il savait un grand nombre d'anecdotes scandaleuses; il les voilait avec tant d'art, qu'on pouvait les entendre sans rougir. En voici une prise entre mille.

M. de Chabrillant était attaché au char de mademoiselle Rosalie Laguerre, chanteuse ou danseuse de l'Opéra, qui aimait M. le duc de Bouillon; mais son cœur battait pour la semaine en faveur de M. de Chabrillant, dont elle s'avisait d'être jalouse.

Le préféré était donc chez mademoiselle Laguerre, qui donnait le lendemain une fête brillante, à laquelle elle n'avait point invité mademoiselle Guimard, qu'elle savait en galanterie avec M. de Chabrillant. La belle danseuse, tenant à jouir des plaisirs de cette soirée, communiqua son désir à l'*ami commun*. Il se hasarda d'en parler à mademoiselle Laguerre, qui entra en grande fureur, et se mit à son secrétaire pour écrire à mademoiselle Guimard une lettre peu respectueuse. Sur ces entrefaites, entre M. le duc de Bouillon.

— Parbleu, mon cher ami, tu arrives à propos! lui dit le marquis. Tu sais que je suis amoureux

fou de la charmante Guimard, dont les beaux yeux ne le cèdent qu'à ceux de cette jolie boudeuse qui est devant toi; eh bien, je sollicite mademoiselle Laguerre d'inviter l'objet de ma flamme à sa fête de demain, et elle s'y refuse avec une obstination désespérante... Viens donc à mon secours pour vaincre la rigueur de ta céleste amie.

— Et vous osez avouer cet amour abominable! s'écria l'actrice avec une fureur croissante.

— Pourquoi ne le ferait-il pas? dit le duc de Bouillon; Guimard est délicieuse et j'approuve son choix. Mais sais-tu, ma chère, qu'il entre de la jalousie dans ton refus?

— Moi jalouse de Guimard, et pour M. le marquis! ce serait double folie, dit mademoiselle Laguerre, qui comprit son imprudence Tenez, monsieur, voici une invitation telle que vous la souhaitez pour votre illustre conquête.

— En vérité, dit en riant le duc de Bouillon, si ces demoiselles veulent bien nous honorer de quelque affection, il faut convenir qu'elle ne se ménagent guère entre elles.

M. de Chabrillant, transporté du succès de sa plaisanterie, partit en laissant sa maîtresse in-

dignée. Il alla conter dans le foyer de la Comédie Italienne, l'excellent tour qu'il venait de jouer à mademoiselle Laguerre, et ce récit, qu'il répéta souvent, le dédommagea de la rupture inévitable.

Madame la dauphine s'amusait de ces histoires. Le duc de Chartres en avait recueilli jusque sur *l'illustre du Barri.* Dans sa première jeunesse, lorsque, maîtresse de sa personne, elle logeait dans un grenier en la compagnie de garçons de boutique, grands admirateurs de ses charmes, un gentil coiffeur pour femmes, osa présenter son hommage; on l'admit, l'aima, et ce bonheur dura quelques semaines. Un soir, au lieu de goûter le charme d'être ensemble, on se querella; la jeune Lange pleure, son amant la contemple en silence, puis il dit :

—Sais-tu pourquoi nous nous querellons?

—Parce que tu es un infidèle.

—Non, c'est parce que tout a un terme. J'ai été amoureux fou de toi ; tes défauts me paraissaient des attraits, aujourd'hui je te vois telle que tu es, adorable sans doute, mais enfin tu as des égales à mes yeux. N'est-il pas vrai d'ailleurs

que tu ne me trouves plus si bien qu'il y a quinze jours?

— Tu avais l'air d'un grand seigneur.

— Et maintenant je ne suis qu'un joli drôle. Allons, parle franchement.

— Tu pourrais avoir raison.

— Il est donc conclu que nous ne nous aimons plus; tenons-nous-en à la simple amitié, nous passerons le temps gaiement et sans querelle.

La du Barri embrassa son amant; elle ne bouda point, et la journée s'écoula d'autant plus délicieusement, qu'ils avaient la certitude de se séparer le lendemain, pour toujours.

M. le duc de Chartres nous fit ce récit dans un petit comité composé de madame la dauphine, madame de Noailles, la duchesse de Cossé, M. le dauphin, et du vicomte de Coetlosquet, plus aimable que son oncle l'évêque de Limoges, bien que l'esprit ne soit pas commun dans cette famille. Nous rîmes beaucoup de la philosophie du *beau coiffeur*, et l'on ne s'étonna plus que la comtesse, instruite à si bonne école, eût fait si rapidement son chemin.

— Ne l'auriez-vous jamais rencontrée sur le

vôtre? demanda en souriant madame la dauphine au duc de Chartres.

— Hélas! madame, répliqua S. A. S., dans le cours de ma vie extravagante, j'ai fait en effet de bizarres rencontres, et si j'osais avouer devant vous, si j'étais sûr que ces murailles n'eussent pas d'oreilles....

— Chez moi de telles craintes! s'écria la princesse.

— Les voûtes de ce lieu sont si sonores qu'il serait possible... N'importe nous sommes en bonne compagnie, et en parlant bas les auditeurs du dehors seront dépistés... Donc, ce que je me rappelle le mieux en ce moment, c'est une retraite forcée que j'ai faite il y a quatre ans. Elle était la conséquence d'une rencontre avec une demoiselle Lange, ou Gaudernier, Vaubernier, je ne pourrais assurer lequel.

Nous retînmes un éclat de rire; le prince craignant sans doute d'en avoir trop dit, changea de conversation, et ne tarda pas à se retirer.

Insensiblement je vis diminuer le nombre des visites de M. le duc de Chartres; bientôt même il ne parut que dans les grandes occasions, et toute intimité se trouva rompue. Les bontés dont

m'honorait madame la dauphine m'encouragèrent à lui dire :

— M. le duc de Chartres devient rare.

— Je m'en félicite.

La vivacité de cette réponse me fit comprendre que j'avais commis une indiscrétion, et la princesse, prenant mon embarras en pitié, ajouta après une pause :

— M. le duc de Chartres voit si mauvaise compagnie, que j'ai cru devoir renoncer à l'admettre dans mon intimité.

La princesse ne m'en dit pas davantage ce jour-là; mais plus tard je me trouvais seul avec la reine, et elle me parla de la conduite criminelle du duc d'Orléans.

— Vous rappelez-vous, me dit-elle, le jour où vous me témoignâtes votre surprise de ce que le duc de Chartres avait cessé de me voir? eh bien, son insolence m'obligea de le chasser.

— Son insolence !

— Oui, il osa parler d'amour à la femme du fils aîné de son roi !

— Est-il vrai?... m'écriai-je, confondue d'une telle révélation.

Cette prétendue passion était un des mille

ressorts qu'il a fait jouer pour brouiller les affaires de l'État; heureusement que je l'ai deviné à temps.

Trois hommes ont eu la témérité d'exprimer à la reine un amour offensant; les deux autres furent le duc de Lauzun et le marquis de Tilly. Je ne puis prononcer le nom de ce dernier sans indignation. Il vivait aux dépens de plusieurs actrices, et pour cacher cette turpitude, il se disait pensionné mystérieusement par les bontés de la reine. C'est lui qui a perdu de réputation madame de Montb.... en laissant sur sa cheminée les lettres et le portrait de cette dame.

Avant de poursuivre, je trouve sur mes tablettes une anecdote relative au duc de Chartres, qui plaira peut-être par sa singularité : elle servira du moins à peindre le personnage.

La mode des boucles de souliers changea ; de petites qu'elles étaient, on les fit d'une grandeur démesurée. Le duc de Chartres en désirant une paire d'après un certain modèle, son joaillier est appelé; le prix se discute, on tombe d'accord pour vingt-quatre mille livres. L'artisan se met à l'œuvre, achète à crédit les brillans, et porte les boucles à jour fixe. Mais elles ne plaisent pas;

on les trouve de mauvais goût, et le joaillier est accueilli par un refus. Le pauvre homme, dans son désespoir, écrit au duc de Chartres; il peint l'embarras de sa position, dit qu'il a avancé dix-huit mille livres, et qu'il ne peut les perdre. Alors cette somme lui est offerte; il l'accepte, heureux de rentrer dans ses déboursés, et les boucles reviennent à celui qui devait les payer vingt-quatre mille livres.

M. le baron de Staël, ambassadeur de Suède à la cour de France, voit les boucles aux souliers du prince, et les admire, s'en engoue, et demande si on veut les lui céder.

— Volontiers, monsieur, et au prix coûtant.

— Combien, monseigneur ?

— Vingt-quatre mille livres.

Le lendemain, un valet de chambre de l'ambassadeur apporte la somme en or et reçoit les boucles en échange. M. de Staël veut s'en parer quelques jours après; mais comme elles ne sont pas faites pour ses pieds, il envoie demander au service de M. le duc de Chartres, l'adresse du joaillier qui les a vendues. On la donne, et cet homme est appelé de nouveau. A la vue des

boucles, il soupire, et s'informe comment elles se trouvent appartenir à l'ambassadeur.

— Elles ont été achetées au premier prince du sang vingt-quatre mille livres.

— Vous les avez payées vingt-quatre mille livres !...

— Oui, mon ami, n'est-ce pas le prix qu'elles ont coûté ?

Le joaillier répond affirmativement. Il emporte les boucles, les élargit; puis il va au Palais-Royal solliciter une audience du prince. Elle lui est accordée; alors il remercie le duc de Chartres de l'avoir dédommagé du tort que lui avait occasioné sa dernière vente, en rétablissant l'affaire dans son état primitif.

— Quel conte me faites-vous là ? répondit le prince; vous avez reçu dix-huit mille livres, les boucles sont donc à moi : peu vous importe ce que je les ai vendues.

— Quoi ! monseigneur, vous ne me rendrez pas les six mille livres que vous a données M. le baron de Staël ?

— Allez au diable ! s'écria le prince. On croirait que le négoce m'est interdit et que je ne

puis pas tirer parti de mes bijoux si bon me semble.

Le joaillier, furieux, parlait d'intenter un procès; mais madame de Montesson, instruite de cette affaire, la termina en payant les six mille livres de sa bourse particulière, car M. le duc d'Orléans, qui vivait encore, ne se montra pas plus traitable que son fils. Lui aussi trouva tout simple cette manière de grossir les trésors du Palais-Royal.

Je me ressouviens également que lors du bruit qui se répandit à Versailles, relativement à la princesse de Lamballe et au roi, ce fut le duc de Chartres qui le premier propagea le mensonge. Mademoiselle de Carignan étant encore dans tout l'éclat de sa beauté et de sa fraîcheur, le roi, qui la plaignait d'avoir perdu si jeune son mari, cherchait à la dédommager de ce chagrin par mille attentions délicates. Aussitôt, la cabale du Barri prend l'alarme, et pour effrayer la jeune veuve, elle l'accuse de coquetterie et de vouloir enlever à madame du Barri son royal amant. Madame de Lamballe, désolée, se retira temporairement de la cour, et elle n'y revint qu'après la mort de Louis XV. Ce fut alors que ma-

dame la dauphine, sachant mieux l'apprécier, lui accorda son amitié. Elle l'aurait conservée toute sa vie, si on ne lui avait pas nui dans l'esprit de la princesse.

Le cœur du roi était attaqué de toutes parts. L'abbé Terray, contrôleur-général, s'avisa de mettre sur les rangs sa propre fille, madame d'Amecourt, fort jolie personne. Madame du Barri l'apprit, ou plutôt son beau-frère, le comte Jean, surnommé *le roué*. Il en résulta des scènes d'intérieur très piquantes. Le duc de Richelieu, peu satisfait, en ce moment, de la favorite, se déclara pour madame d'Amecourt. Alors, la comtesse, l'envoyant chercher :

— Eh bien ! monsieur le maréchal, lui dit-elle, vous passez dans le camp de mes ennemis ?

— Moi qui vous adore ! madame, avez-vous pu le croire ?

— Que réservez-vous donc pour madame d'Amecourt ? Vous lui avez promis une audience du roi ; premier gentilhomme de la chambre, cela vous est facile.

— En vérité, madame la comtesse, on est bien embarrassé. Chacune de vous ne veut point

admettre de partage. Je sais que vous me direz avec don Japhet d'Arménie :

> Deux soleils réunis dans un lieu trop étroit
> Rendent trop excessif le contraire du froid.

C'est fort juste ; mais si je vous admire, ne puis-je rendre hommage aux charmes de madame d'Amecourt ?

— Je vous le permets, à condition que vous ne mettrez pas le roi de votre opinion. Restons bons amis, croyez-moi. Le duc de Choiseul, vous le savez, n'a rien gagné à se dire mon ennemi.

Cette menace indirecte intimida le duc ; il jura, selon l'usage, qu'on l'avait calomnié. Madame du Barri sourit d'un air crédule ; alors la crainte que le duc de Fronsac héritât de sa charge détermina M. de Richelieu à courber de nouveau la tête sous le joug.

Le duc de Fronsac, autre ennemi de la reine, était un petit homme étriqué auquel sa méchanceté tenait lieu d'esprit. On disait devant lui que le maréchal son père, pour conserver la fraîcheur de son teint, se faisait appliquer chaque soir des rouelles de veau sur les joues, qu'il y laissait jusqu'au lendemain matin.

— Parbleu, s'écria le duc, je savais bien que mon père était un vieux bouquin, mais j'ignorais qu'il se fît relier en veau.

Un jour, vers 1780, et j'anticipe afin de ne pas oublier ce fait, le maréchal recommanda au duc de Fronsac un gentil page de la petite écurie, garçon de bonne mine qui ressemblait prodigieusement au vieux duc, bien qu'aucun lien reconnu de parenté ne l'unît aux Richelieu. Le maréchal pria son fils de présenter le jeune homme dans le monde, en son lieu et place. M. de Fronsac aussitôt se prit de haine pour le protégé de son père; néanmoins il le cajola, le conduisit chez des prostituées, le lia avec des bretteurs, et fit si bien que le page se livra à tous les excès. Il y aurait eu encore du remède, mais M. de Fronsac acheva, par ses infâmes manœuvres, de consommer la perte de cet infortuné.

Sur ces entrefaites, une jolie personne que le duc entretenait, s'avisa de lui préférer le beau page; ceci accrut la haine que M. de Fronsac portait à ce dernier; il cessa de s'observer, il noircit le jeune homme dans l'esprit de la reine, qui lui voulait du bien. Le ministre

de la guerre, prince de Montbarrey, soit par étourderie, soit par malice, lui désigna son ennemi. Notre jeune téméraire, qui venait d'être nommé capitaine de cavalerie, d'après la recommandation du maréchal, va trouver M. de Fronsac pour lui demander une explication; elle fut orageuse, et se termina par un duel. Le pauvre page, percé de deux coups d'épée, tomba mort sur le terrain. Le maréchal apprit cet évènement, et lorsqu'il rencontra le duc de Fronsac dans les appartemens de Versailles, car depuis long-temps ils ne se voyaient qu'en public:

— Monsieur, lui dit-il en passant, vous avez tué votre frère.

— Je le savais, répondit froidement le duc, et il s'éloigna.

On a prétendu qu'à cette époque un moine avait eu une vision dans laquelle lui était apparu le cardinal de Richelieu qui demandait à la divinité la prolongation de cette famille des Vignerot qu'il avait si malheureusement hantée sur la sienne; le moine, dit-on aussi, entendit le refus céleste. On croyait que M. le comte d'Agenais serait le dernier du nom. Il est cependant si

beau et si bien bâti, que j'espère qu'il fera mentir la vision (1).

Cette famille de Richelieu a dans les derniers temps jeté un triste éclat. Madame la comtesse d'Egmont était une femme sans principes, philosophe, esprit fort, cherchant les aventures scandaleuses. Madame de Grammont ne se conduisait guère mieux, mais on doit respecter son malheur. C'était une singulière société que celle-là où la vieille marquise du Deffant tenait le haut bout! Cette dame, qui réunissait dans son salon l'élite de la bonne compagnie, avait eu une jeunesse fort orageuse; elle ne s'amenda que très tard.

La marquise du Deffant imagina de ne recevoir dans le couvent de Saint-Joseph, où elle s'était retirée, que quelques personnes choisies de la cour. Tous les Choiseul avant leur exil, et par opposition, la grosse duchesse d'Aiguillon, mère de l'antagoniste de celui que la marquise appelait son cousin; la maréchale de Luxembourg, la marquise de Mirepoix, les Beauvau,

(1) Le moine a eu raison; le duc de Richelieu, fils du duc de Fronsac, a été le dernier de sa maison.

(*Note de l'éditeur.*)

la marquise de Boufflers et sa suite, madame de Jonsac, la duchesse de La Vallière de Cambis, madame de Forcalquier, l'archevêque de Toulouse, l'évêque d'Arras, qui a accompagné M. le comte d'Artois dans son exil; l'abbé Barthelemy, le président Hénault et M. de Pont de Veyle; de plus, tous les Anglais de marque y étaient admis sous les auspices du fameux Horace Walpole, connu depuis sous le titre de comte d'Oxford.

Madame du Deffant, amie de Voltaire, l'encensait en face, et en arrière le déchirait à belles dents. Vendue d'abord au parti philosophique, elle avait été, me suis-je laissé dire, aimée de d'Alembert, qui lui fit une cruelle infidélité. Cette dame, aveugle et morose, avait pris pour demoiselle de compagnie une certaine Lespinasse, fille naturelle d'un d'Albon. Mademoiselle Lespinasse, qui avait beaucoup d'esprit et les passions vives, s'éprit de d'Alembert, lequel ne se montra point cruel et devint son esclave; on instruisit la vieille marquise de cette intrigue nouée sous ses yeux. Aussitôt elle fait venir le chef des encyclopédistes, et lui déclare qu'il ait à choisir entre elle et sa demoiselle de compagnie. D'Alembert se le tint pour dit; tout entier

à sa nouvelle passion, il abandonna la marquise et suivit la jeune Lespinasse.

Le désespoir de madame du Deffant n'eut pas de bornes; elle fit maison nette, renvoya les beaux-esprits, et se consola avec les gens de la cour de l'ingratitude des hommes de lettres. Les soupers de la marquise étaient renommés; elle n'y admettait que les seuls élus. On se moquait de ce cercle si retréci, et dans le fond on eût été charmé d'en faire partie.

J'ai connu d'abord dans le monde la marquise du Deffant; son abord était glacial, mais à table elle s'animait et devenait aimable. C'est à elle que j'ai entendu raconter l'histoire du soufflet de madame de Forcalquier.

Cette dame ayant eu une querelle avec son mari, joueur et brutal de profession, osa lui tenir tête. M. de Forcalquier, irrité, leva la main et la laissa tomber sur la joue de sa femme. Celle-ci court aussitôt chez un avocat, lui apprend l'insulte qu'elle a reçue, et veut en faire un motif de séparation.

— Vous avez des témoins? lui demanda l'avocat.

— Non, nous étions seuls.

— Alors vous perdriez la cause.

Madame de Forcalquier retourna chez elle fort mécontente ; son mari descendait l'escalier, ils se croisent, et lui d'un ton goguenard :

— Eh bien ! madame, lui dit-il, quel conseil vous a donné l'avocat?

— De vous rendre ce que vous m'avez donné.

Et le soufflet le mieux appliqué retentit sur la joue de M. de Forcalquier.

C'était madame du Deffant, qui prétendait que le souper était un des quatre sens de l'homme. J'ai oublié les trois autres, ajoutait-elle. On s'étonnait en sa présence que saint Denis eût porté pendant une lieue sa tête dans ses mains.

— N'en soyez pas surpris, reprit la marquise ; dans ces sortes d'affaires, il n'y a que le premier pas qui coûte.

Les Choiseul l'avaient d'abord rangée sous la bannière de madame la dauphine ; mais vers les dernières années de sa vie, lorsque Louis XVI eut décidément repoussé *son parent*, elle se mit de l'opposition. C'était pitié de voir comme la noblesse de France attaquait cette malheureuse reine et lui cherchait des torts dont depuis des scélérats lui ont fait des crimes!

Lorsque je soupais chez madame du Deffant, j'admirais son appétit, puis sa causerie brillante, quelque peu sentencieuse et visant à l'effet. Amie, depuis des siècles, du président Hénault et de M. de Pont de Veyle, frère du comte d'Argental, elle les vit mourir avec indifférence. Le jour où ce dernier s'en alla de vie à trépas, elle arriva chez madame de Mirepoix à l'heure du souper. On lui demanda des nouvelles de son vieil ami.

— Hélas! dit-elle, s'il n'était pas mort ce matin, vous ne me verriez pas ce soir.

Nous nous amusions beaucoup de sa passion pour M. Walpole. Le flegmatique Anglais, dont on vantait l'esprit et que je ne trouvais qu'original, craignant que cet attachement ne jetât sur lui du ridicule, querellait, rudoyait la pauvre marquise, qui, effrayée et pantelante, sollicitait humblement son pardon. C'était un tableau curieux que ces deux personnages en présence l'un de l'autre.

Une créature insupportable, qu'il fallait cependant souffrir, si l'on voulait être bien avec la marquise, était son chien Tonton, épagneul odieux à tout être raisonnable, par ses jappe-

mens, ses morsures, ses coups de pattes, ses préférences et ses haines. On ne pouvait ni l'éviter, ni lui imposer silence; et malheur à celui qui, maltraité par Tonton, aurait osé se faire justice. Cet épagneul, à part ses défauts de caractère, était joli de la queue à la tête. Rien de beau comme ses soies ondulées, rien de ravissant comme son petit museau; ses yeux étincelaient de finesse et chacun de ses mouvemens avait une grâce inimitable. Aussi la marquise raffolait de l'épagneul. *Madame Brillant* pouvait à peine lui être comparée en gentillesse; du reste, elle l'emportait complètement sur lui par sa bonté et sa politesse. Pourvu qu'on eût des dentelles et une épée, c'était la chatte la plus civile du monde; tandis que M. Tonton, qui ne savait pas établir de distinction de rang, montrait les dents à un grand seigneur tout aussi bien qu'à un malotru.

Ce fut chez madame du Deffant que j'appris l'arrivée à Paris de la célèbre princesse d'Aschkoff, cette amie de S. M. l'impératrice de toutes les Russies, Catherine II, et qui prit une part si active à la révolution dont les résultats amenèrent sur le trône la femme de Pierre III. Cette

princesse, de taille colossale et de figure imposante, avait l'air d'un homme vêtu du costume de notre sexe. Sa voix, forte et impérieuse, terrifiait.

Un soir, chez madame de Cossé, la conversation avait pris une allure toute sentimentale, et on se demandait comment une femme devait se venger de l'infidélité d'un amant.

— Mais, répondit la princesse d'un ton froid, on fait étrangler le perfide, si on ne trouve pas en soi la force d'exécuter sa propre vengeance.

Nous nous récriâmes à ces sinistres paroles.

— Oh! dit-elle, en France, on ne sait pas aimer!

Nous eûmes fort à faire pour convaincre la princesse qu'on peut avoir un attachement réel, sans qu'il soit nécessaire de le prouver en mettant la corde au cou à un infidèle.

LIVRE CINQUIÈME.

MARIAGE DE M. LE COMTE D'ARTOIS.

Parmi les dames de la cour auxquelles mon amitié était acquise, je ne puis passer sous silence la comtesse de Forcalquier. Marie-Françoise René de Canisy est son nom. Elle épousa en premières noces, sans amour aucun, le marquis d'Antin, vice-amiral de France, lieutenant-général au gouvernement d'Alsace, et oncle du dernier Montespan-Pardaillan-Gondrin-d'Antin, duc et pair, fils du frère des ducs du Maine et comte de Toulouse. Le marquis mourut sans

enfans, en 1741, et sa belle veuve se remaria un an après, à Louis-Bazile de Brancas, comte de Forcalquier et grand d'Espagne, qui, à son tour, décéda sans postérité, le 3 février 1753. De nouveaux partis se présentèrent; mais madame de Forcalquier se refusa de contracter un nouvel hymen.

— Mon premier mari, me disait-elle, m'aurait battue, si je l'eusse laissé faire, et j'aurais assommé le second, si la politesse ne m'en eût empêché. Je ne sais, en vérité, quelle chance la fortune me réserverait avec un troisième.

Il est impossible d'avoir plus d'esprit, plus de grâces que madame de Forcalquier, et, en même temps, d'être plus imposante. Quoique d'une taille moyenne, on lui aurait cru six pieds, tant elle portait noblement la tête. Elle avait la démarche d'une reine, et cela sans affectation, sans étude. Bienfaisante et bonne, on la craignait cependant, et chacun comptait avec elle; sa conversation étincelait de saillies, d'aperçus ingénieux. On aimait à l'écouter; mais, malheur à ceux sur qui portaient ses sanglantes railleries! car elle maniait l'arme du ridicule avec une habileté qui terrassait la victime.

Le feu roi (Louis XV) se plaisait beaucoup en la compagnie de madame de Forcalquier, vrai type de la maréchale de Mirepoix. De même que cette dernière, elle avait passé de la duchesse de Châteauroux à la marquise de Pompadour; et de la marquise à la comtesse du Barri. Lorsqu'on lui reprochait ces pénibles complaisances, elle répondait froidement :

— Dans le pays où nous vivons (la cour), il ne nous reste que le choix des bassesses. Cette impérieuse nécessité nous force donc de nous arrêter aux plus profitables. D'ailleurs, faites-moi le plaisir de m'expliquer quelle différence il y a entre Cotillon Ier et Cotillon III (cette plaisanterie du roi de Prusse s'était déjà répandue); alors je rougirai ou m'amenderai. Le roi de France, quoi qu'on dise, sera toujours de trop bonne compagnie pour que je craigne de le fréquenter.

Nouvelle Sévigné, elle écrivait à ravir; mais, paresseuse à l'excès, c'était merveille lorsqu'elle tournait la page. Madame du Deffant la surnommait la *bellissima*; puis, plus tard, elle refusa même de l'esprit à madame de Forcalquier. Cela venait d'une querelle que ces dames avaient eue à un souper, au sujet d'un M. de Canisy

que le duc de Choiseul ne fit pas nommer brigadier ou maréchal-de-camp.

Madame du Deffant avait le ridicule de répéter sans cesse qu'elle était parente de M. de Choiseul; aussi en prenait-elle la défense contre vent et marée. La querelle fut vive, et madame de Forcalquier, qui me l'a racontée, ajouta :

— Nous nous sommes dit la vérité si crûment, que ceux qui nous entendaient auront crié à la calomnie.

Depuis ce moment, tout commerce cessa entre elles. Je ne me souviens plus qui plus tard parvint à les réconcilier. Madame la dauphine avait de la bienveillance pour madame de Forcalquier, aussi elle la vit passer avec peine dans le camp ennemi. J'ai conservé une lettre que madame de Forcalquier m'écrivait à ce sujet; la voici :

« Convenez, ma très chère comtesse, que » voilà bien du bruit pour peu de chose. Faut-il » que je me prive de souper avec le roi, parce » qu'il y aura au bout de la table une fort jolie » personne?...

» Vous avez donc oublié notre dîner d'avant-» hier chez moi?...Nous étions douze! deux mem-

» bres de l'académie française, M. l'évêque de » Limoges et M. le maréchal duc de Richelieu; » deux hommes de lettres, le spirituel Duclos, » et le poétique mousquetaire (M. Dorat); deux es- » prits forts, M. le baron Holbach et Diderot; six » femmes de la cour, madame la maréchale de » Luxembourg, madame de Mirepoix, la duchesse » de Choiseul, madame du Deffant, vous, ma mi- » gnonne, et votre humble servante:

Après d'aussi grands noms si j'ose *me ranger*.

» Le potage venait d'être enlevé, lorsque arrive » le grand abbé. On l'accueille avec joie: le hasard » souvent perfide, mais cette fois complaisant, le » place à côté de madame de Choiseul. Tout jus- » que là va à merveille: néanmoins trois voix » s'élèvent soudain... des voix de femmes sans » doute! Nous sommes treize! s'écrient-elles: il » faut respecter les préjugés.—Envoyez chercher » la fille du suisse, dit l'un des convives, ce sera » une excellente plaisanterie, surtout si elle est » jolie. — Aussitôt je dépêche un de mes gens » vers Gothon, mais elle est en course, et l'on » nous amène: qui?... son gros père, mon con- » cierge! je ne puis ajouter en *propre personne*,

» car il est sale à donner des nausées, le vilain!!!
» pourtant nul ne s'est plaint, indigné de sa pré-
» sence.

» Donc, comtesse, à l'explication.... »

Cette lettre m'amusa; bien qu'elle renfermât une leçon sévère que voulait me donner madame de Forcalquier, elle n'en continua pas moins son manége auprès de la favorite, et tourna le dos à ceux qui lui battirent froid.

— L'amitié, me disait-elle, est un livre dont les évènemens de la vie nous obligent souvent d'interrompre la lecture; alors le sage y met le signet, et attend le moment propice pour le rouvrir à la page où il l'a laissé.

Madame de Forcalquier aimait le prince de Beauvau, et la différence de leurs opinions lui causait un chagrin réel.

— Ma chère, s'écria-t-elle un jour qu'une injustice de la princesse de Beauvau l'avait vivement blessée, ces gens-là dépêchent les amis, comme s'ils connaissaient l'endroit où ils se fabriquent !...

Madame la dauphine fut forcée, malgré elle, de bouder madame de Forcalquier; mais celle-ci

ne se déconcerta pas : elle ne dit mot, poursuivit tranquillement son chemin, et parvint à se faire nommer dame d'honneur de madame la comtesse d'Artois ; de plus, elle obtint pour son amie, madame Boucaut, la charge de dame d'atours, ce qui parut incompréhensible ; on saura plus tard pourquoi.

Je vais insérer ici un fragment d'une relation d'Horace Walpole, adressée à son amie, la marquise du Deffant, au sujet de la dernière princesse de Talmont, femme assurément fort extraordinaire. Je laisse parler le pair anglais.

«Quoique la princesse de Talmont ne soit pas un personnage historique, elle a cependant figuré à la cour de Louis XV. Née en Pologne, elle se disait alliée à la reine Marie Leczinska qu'elle accompagna en France, où elle épousa un prince de la maison de la Trémouille. Elle se fit dévote dans sa vieillesse pour se purifier des fautes de sa jeunesse. Le prétendant fut son dernier amant; elle portait son portrait dans un bracelet dont le côté opposé renfermait celui de Jésus-Christ. Quelqu'un lui ayant demandé quel rapport il y avait entre ces deux images, la comtesse de Rochefort (depuis duchesse de Nivernais) répondit

par ce passage de l'Évangile : *Mon royaume n'est pas de ce monde.*

« Lorsque je me trouvais à Paris en 1765, et que j'eus écrit à Rousseau sous le nom du roi de Prusse, la princesse de Talmont pria madame la duchesse douairière d'Aiguillon de me conduire chez elle. Je m'y décidai avec quelque peine, n'aimant pas beaucoup à être promené comme une bête curieuse ; mais la duchesse m'ayant dit que la princesse était parente de la reine, j'accédai à son désir. En conséquence, madame d'Aiguillon vint me prendre chez madame de Rochefort, laquelle logeait aussi au Luxembourg, et nous nous rendîmes au domicile de la princesse, qui occupait les grands appartemens.

« Nous la trouvâmes dans une vaste salle tendue de damas rouge, ornée de quelques portraits d'anciens rois de France. Cette salle, éclairée seulement par deux bougies, était plongée dans une telle obscurité, que lorsque je m'avançai vers la princesse assise sur une petite couchette entourée de saints polonais, je me heurtai successivement contre un chien, un chat, un tabouret et un crachoir ; enfin je parvins non sans peine à m'en approcher. Dans une visite de vingt

minutes, elle ne trouva pas un mot à me dire, sinon de me prier de lui procurer deux levrettes, une blanche et une noire. Ceci conclu, je partis; puis j'oubliai la princesse, ses levrettes, et ma promesse.

» Trois mois après, au moment où j'allais quitter Paris, un domestique suisse qui me servait m'apporta, dans mon cabinet de toilette, une mauvaise peinture représentant un chien et un chat.

» — Que voulez-vous que je fasse de cette croûte? lui dis-je

» — C'est de la part de madame la princesse de Talmont.

» Et il me remit un billet de cette dame. Elle me disait qu'ayant appris mon départ pour l'Angleterre, elle me rappelait ma promesse, et afin que je pusse me procurer une levrette exactement pareille à celle de sa pauvre défunte, Diane, elle m'envoyait son portrait, en me conjurant de le lui renvoyer, car, pour rien au monde, elle ne voudrait s'en défaire. Cette missive me sembla un nouveau trait de folie, et de ma vie je ne me suis occupé de la recherche des levrettes. »

Madame la princesse de Talmont parlait difficilement le français ; mais quoi qu'en dise M. de Walpole, elle ne manquait pas d'esprit. Son mari, qui appartenait à l'illustre famille de La Trémouille, fut fait duc à brevet en 1730 ; il devint, neuf ans après, prince de Talmont, dont il conserva le titre ; le 29 octobre 1739, il épousa Louise-Marie Sablonowska, fille aînée du prince Jean Sablonowski, grand-enseigne de la couronne de Pologne, palatin de Volhynie et de la petite Russie, et sœur du prince Sablonowski, chevalier des ordres du roi. C'était une fort grande dame, véritablement parente de la reine, elle logeait au Luxembourg dans l'appartement d'honneur.

Un jour, elle vient pour affaire *in fiochi*, chez M. le marquis d'Argenson, et se fait annoncer. Au lieu d'accourir, le ministre prie qu'on attende. Alors la princesse dit à ses gens, Polonais comme elle, et à genoux devant sa grandeur : *Brisez les meubles de ce drôle qui me fait attendre.* Aussitôt les porcelaines et les glaces volent en éclats, puis la princesse se retire. M. d'Argenson, furieux, porte sa plainte au roi.

— En vérité, répond le monarque, vous devez vous estimer heureux qu'elle ne vous ait pas fait jeter par la fenêtre; une autre fois vous serez plus courtois envers les dames, et surtout pour une cousine de la reine.

Il fallut en outre que le ministre payât les *pots cassés*, et qu'il allât faire ses excuses à la princesse.

Je crois que ce fut à ce même d'Argenson qu'arriva cette aventure désagréable avec le chevalier de Montbarrey. Il répondit d'une manière impertinente à ce gentilhomme, qui, d'une force d'Hercule, le prit sans façon par le cou et le haut-de-chausses, et le balança sur la flamme d'un foyer. Cela fit grand bruit, mais le maréchal de Saxe prit la défense du chevalier, et M. d'Argenson, qui était détesté de tout l'univers, dut prendre son mal en patience.

La feue reine aimait beaucoup madame de Talmont, et souvent elle l'envoyait chercher pour dire le chapelet en commun ; puis, comme elle la savait friande, elle lui faisait servir un excellent goûter composé de ragoûts de la mère-patrie. Alors la conversation roulait sur la Pologne. La reine lui dit un jour :

— Marie, j'ai bien peur que Dieu ne vous passe pas le roi Jacques (le prétendant).

— Oh ! que si fait, madame; Dieu a pour les rois des égards qu'il ne doit pas à la canaille.

La bonne reine ne sut que répondre, ayant une haute idée de la majesté du trône.

Madame de Talmont eut long-temps pour médecin le célèbre Vernage, auquel le feu roi Louis XV accordait toute sa confiance. C'était un docteur de l'école de Sangrado, prescrivant les boissons aqueuses et la diète. Vernage, dans sa vieillesse, eut la fantaisie de se marier, il épousa une jeune fille de qualité, pauvre et jolie. Ce fut pour elle que le duc d'Ayen fit les vers suivans, qu'on grava sur le collier d'un toutou délicieux donné par madame la maréchale de Mirepoix à madame Vernage :

Fidèle à ma maîtresse, en tous lieux sur ses pas,
Touché des soins qu'elle me donne,
Prêt à mordre tous ceux qui ne l'aimeraient pas,
Je n'ai pu mordre encor personne.

Ces vers, dans leur simplicité, plurent beaucoup; un homme de lettres n'aurait peut-être pas fait mieux. D'ailleurs la plupart des littérateurs sont, à mon avis, pédans et maniérés,

gonflés d'orgueil, et d'envie; ils cherchent des éloges et ne savent point en donner.

J'ai assisté aux querelles des encyclopédistes et de Jean-Jacques Rousseau; j'ai vu avec quelle barbarie ils l'ont traité; leur haine l'a poursuivi en Angleterre, en Suisse, partout enfin où il s'est retiré.

La reine avait grande envie de connaître Jean-Jacques Rousseau; mais c'était d'autant plus difficile, qu'il tirait gloire de refuser les faveurs qu'on lui offrait. S. M. ne pouvait aller chez lui déguisée pour lui faire copier de la musique, comme le proposait la duchesse de Cossé. Espérer le rencontrer quelque part était également impossible, puisqu'il ne se montrait plus au spectacle; la reine avait donc renoncé à le voir.

Un jour S. M., vêtue très simplement, se promenait seule avec moi dans l'enceinte du Petit-Trianon, lorsqu'en regardant par dessus la clôture je reconnus *l'homme de la nature et de la vérité*. Pensant qu'il venait visiter le jardin anglais, où l'on pénétrait facilement en l'absence de la reine, je fis part à S. M. de ma découverte; la princesse, enchantée, s'élança vers la grille, et appe-

lant le concierge, elle lui ordonna de laisser entrer la personne qui se promenait en dehors, avec défense de dire qu'elle était au château.

Le concierge, qui était né à Genève, connaissait très bien Rousseau; il mit donc de l'amour-propre à bien jouer son rôle. Notre ours s'amusait à herboriser lorsqu'il arriva près de la grille; la trouvant ouverte, il s'arrête sur le seuil, et ses regards se portent avec inquiétude autour de lui. En ce moment deux individus envoyés par le concierge se présentent et demandent si l'on peut visiter le Petit-Trianon; sur la réponse affirmative, ils entrent, et se perdent bientôt dans la profondeur des allées. Rousseau, rassuré, adresse la même question au suisse, qui s'offre à être son guide. La conversation s'engage, et le rusé concierge conduit son compagnon vers le temple de l'Amour, sur les marches duquel j'étais assise avec la reine.

— Qui sont ces deux dames?

— Deux Allemandes auxquelles S. M. permet de se promener en son absence.

Rousseau vient à nous; la reine lui adresse la parole d'une voix émue, à tel point un homme

de génie impose même à des souverains. On parla de la différence qui existe entre les jardins anglais et les jardins français.

— Je me trouve mal à l'aise dans ces derniers, dit Rousseau; leur régularité, leur magnificence, ces allées à pertes de vue, ces vastes parterres, ces eaux emprisonnées dans le marbre, toutes ces beautés enfin m'annoncent qu'elles n'ont pas été faites pour moi, que l'on m'en tolère à peine la jouissance. Je n'ose me livrer à ce que j'éprouve, craignant à chaque instant d'être surpris par l'arrivée soudaine d'une cour bruyante et nombreuse qui me chassera comme un intrus; dans les jardins anglais, au contraire, cette liberté qu'on donne aux arbres de s'étendre selon leur caprice, ces gazons émaillés, ces petits ruisseaux qui coulent doucement sur un sable frais et brillant, ces ombrages rapprochés, ces rochers, ces grottes obscures, et parfois ces animaux qui accidentent le passage, tout me trompe et me laisse croire que je suis à la campagne, loin de la demeure des grands. Il y a beaucoup du *moi humain* dans toutes les actions de la vie. voilà pourquoi je préfère les jardins qui pourraient m'appartenir à ceux dont je ne saurais

raisonnablement embellir aucun de mes châteaux en Espagne.

Je ne rends qu'imparfaitement l'éloquence avec laquelle il nous expliqua ses pensées. La reine l'écoutait avec un vif intérêt, quoiqu'elle fût fâchée de ce qu'il paraissait ne pas aimer les rois.

— Pourquoi fuyez-vous les grands? dit-elle; ne sont-ils pas aussi des hommes? et à ce titre ils ont quelques droits à votre bienveillance.

— On n'aime pas ce qu'on craint, et on craindra toujours les rois.

— Ce que vous dites là est bien triste pour eux; comment! on ne les aimera jamais?

— La couronne et notre respect, voilà tout leur partage.

Cette conversation, qui avait si bien commencé, déplaisait à la reine. Comme tous les souverains, elle tenait à l'amour de ses sujets, parce qu'elle désirait leur bonheur. Je voulus intervenir, un signe de S. M. m'enjoignit le silence.

— Vous êtes républicain, monsieur, poursuivit-elle, alors je conçois votre haine pour les rois.

— Ah! madame! reprit-il avec véhémence, je

ne hais personne, j'aime au contraire mes semblables, et pourtant ils m'ont fait bien du mal !...

— A vous, monsieur ? s'écria la reine avec un ton de surprise habilement joué.

— Oui, madame, on m'a poursuivi, persécuté... les misérables ! moi qui ne cherchais que les moyens de les rendre heureux !

— C'est fort honorable sans doute... Mais ne pourrait-on savoir votre nom ?

— Mon nom ! dit Rousseau en rougissant, soit de dépit de ce qu'une femme de qualité en apparence ne le connaissait pas de vue, soit qu'il songeât à l'effet que cette révélation allait produire; mon nom, madame, peut-être l'avez-vous entendu prononcer quelquefois, je suis Rousseau, de Genève...

— Rousseau du monde conviendrait mieux, répliqua la reine avec une grâce charmante.

Ce compliment sorti d'une aussi jolie bouche dérida le front du grand homme, ainsi qualifié du moins par les philosophes; son orgueil aurait été bien plus flatté encore s'il avait su qu'il parlait à la reine de France.

— Vous êtes trop indulgente, madame, je suis un pauvre homme bien obscur.

— Et un peu injuste envers les rois.

A ces derniers mots de S. M., je ne sais quel trait de lumière traversa l'esprit de Rousseau, mais il tressaillit, ses yeux étincelèrent d'un feu sombre; il regarda la princesse, puis le jardin :

— Je croyais cette promenade libre, dit-il, j'avais entendu dire que la reine n'y était pas...

— Elle ne veut pas y être.

— Oh! ce n'est pas la même chose! N'importe, il me semble que je ne perdrai jamais le souvenir de cette journée et d'une conversation qui m'a fait revenir de plusieurs préjugés... Oui, madame, je sens maintenant qu'il est possible d'aimer les reines, et même de les adorer!

— Monsieur Rousseau, ne serait-ce pas de la flatterie?

— Ah! s'écria-t-il, ne m'enlevez pas ma franchise, ce que j'ai dit s'est échappé de mon cœur... Mais, vous avez raison, madame, la sincérité ne peut approcher de la cour, et les rois, ainsi que les reines, doivent se méfier même de celle de Rousseau.

Puis il s'incline respectueusement et s'éloigne.

La reine était si interdite qu'elle le laissa partir, et lorsqu'il ne put plus nous entendre :

— Ah ! madame d'Adhémar, me dit-elle, ces philosophes sont désespérans ; ils apprendront à nos sujets à ne pas nous aimer, et nous avons tant besoin de leur amour !

Je ne sais pourquoi j'anticipe sur les faits. J'interromps l'ordre chronologique... Mais c'est le privilége des souvenirs : capricieux, vagabonds comme l'imagination qui les fournit, ils errent à l'aventure, n'ayant de règles que l'impulsion du moment ; et pourvu qu'ils n'ennuient pas, leur but est rempli, on n'a rien à leur reprocher.

J.-J. Rousseau mourut peu de temps après cette excursion à Trianon ; voilà pourquoi elle fut peu connue. La reine n'y pensa jamais qu'avec chagrin ; il en résulta qu'elle conserva son éloignement pour les hommes de lettres. Je ne pouvais me défendre du même sentiment, et pourtant il en est que je vois avec plaisir ; M. de Cailhava, par exemple, gentilhomme toulousain, et rempli d'esprit et de vivacité. Il a autant de délicatesse que de probité, autant de courage que de douceur. J'ai bien ri de la peur qu'il causait à M. de La Harpe, avec lequel il s'était brouillé.

M. de La Harpe, que je connais fort peu, vint un jour chez moi, pour me conjurer de le réconcilier avec son antagoniste, qui, disait-il, était altéré de son sang. Cette réconciliation me semblait d'autant plus difficile à amener, que le journaliste avait violemment maltraité le Gascon. Néanmoins, je fis venir M. de Cailhava; je lui parlai longuement, et il paraît que je m'y pris avec une certaine habileté, car, ne pouvant me résister plus long-temps, il s'écria, en tombant à mes genoux :

—Qu'il soit fait selon votre volonté, madame. Dieu commande le pardon des injures, ainsi je consens à l'oubli de celle que j'ai reçue de M. de La Harpe ; mais qu'il ne se retrouve plus sur mon chemin, car je le plongerais dans l'égout Montmartre et l'enverrais sécher sur la tour Saint-Jacques-des-Boucheries.

Cette gasconnade m'amusa. On sait que M. de La Harpe était très petit de taille, tandis que M. de Cailhava avait des formes herculéennes.

En parlant de madame de Forcalquier, j'ai oublié d'ajouter que le roi l'aimait beaucoup. Un jour qu'il avait éloigné de sa personne des

gens qui croyaient aussi posséder son amitié :

— Je veux vous donner, lui dit-il, un talisman qui vous préservera de la tempête.

Et il lui présenta une carte à jouer, sur le revers de laquelle était écrit de sa propre main : *Souvenez-vous du prieur.*

— Ah ! sire, dit la comtesse, que ferai-je de cela ?

— Si jamais je vous boude et que je refuse d'entendre votre justification, vous n'aurez qu'à me mettre cette carte sous les yeux, et ma mauvaise humeur se dissipera.

Nous nous amusâmes, dans notre petit cercle, du talisman de madame de Forcalquier ; chacun aurait voulu en faire son profit. Aussi, dans une circonstance où le roi traitait avec froideur le duc de Choiseul, il imagina de lui dire :

— Sire, *souvenez-vous du prieur.*

Le monarque sourit et redevint fort gracieux pour son ministre.

J'éprouvai un vrai chagrin d'être forcée de m'éloigner de madame de Folcalquier, lorsque après la lettre que j'ai transcrite elle passa entièrement du côté de madame du Barri. Un matin, le hasard nous fit rencontrer dans un

escalier du château du Versailles. Nous ne pûmes nous regarder sans rire, puis nous nous embrassâmes furtivement.

— Comment suivez-vous une route si fausse ? lui dis-je.

— C'est la faute de mon étoile. Vous savez que le comte de Saint-Germain m'a prédit que je ferais ma fortune par une favorite. La Pompadour est morte sans avoir justifié l'horoscope. C'est donc à la comtesse que cette tâche est réservée. Il faut que je me dépêche, car, outre que je deviens vieille, notre dauphin n'a pas la mine d'être grand admirateur des femmes.

Puisque le nom du comte de Saint-Germian revient sous ma plume, je veux parler un peu de lui. Il apparut (c'est le mot) à la cour de France long-temps avant moi. C'était en 1743; le bruit se répandit qu'un étranger, prodigieusement riche, à en juger du moins par la magnificence de ses pierreries, venait d'arriver à Versaille. D'où sortait-il ? c'est ce que jamais on n'a pu savoir. Sa physionomie hautaine, spirituelle, sagace, frappait au premier abord. Il avait une taille cambrée et gracieuse, les mains délicates, le pied mignon, la jambe élégante que

faisait ressortir un bas de soie bien tendu. Le haut-de-chausses, fort étroit, laissait aussi deviner une rare perfection de formes ; son sourire montrait les plus belles dents du monde, une jolie fossette ornait le menton, ses cheveux étaient noirs, les yeux doux et pénétrans. Oh! quels yeux !... je n'ai vu nulle part leurs pareils. Il paraissait avoir de quarante à quarante-cinq ans. On l'a encore rencontré dans les petits appartemens, où il avait ses libres entrées au commencement de 1768. Il n'a pas vu madame du Barri, mais il a assisté à la catastrophe de madame la duchesse de Châteauroux.

Lorsque cette dame mourut, le roi, qui ne connaissait le comte de Saint-Germain que depuis un an, avait néanmoins déjà tant de confiance en lui, qu'il lui demanda un contre-poison pour la duchesse expirante. Le comte refusa en disant :

— *Il est trop tard.*

Je le querellais un jour de cette réponse, prétendant qu'il est toujours assez tôt pour essayer d'arrêter l'effet du poison.

— Si j'avais guéri la duchesse, me dit-il, je serais devenu responsable de toutes les morts

violentes qui auraient pu arriver depuis. Chaque famille m'aurait sommé de faire un miracle, et malheur à moi si j'eusse échoué dans l'entreprise. Ainsi sont les hommes : passablement égoïstes.

— Vous ne l'êtes pas mal aussi.

— C'est précisément parce que je leur ressemble.

La vieille sempiternelle comtesse de Georgy, que certainement la mort avait oubliée sur la terre, disait devant moi au comte de Saint-Germain :

— Il y a cinquante ans, j'étais ambassadrice à Venise, et je me rappelle vous y avoir vu avec le même visage ; un peu plus mûr peut-être, car vous avez rajeuni depuis lors.

— Dans tous les temps, je me suis estimé heureux de pouvoir faire ma cour aux dames.

— Vous vous nommiez à cette époque le marquis Balletti.

— Et madame la comtesse de Georgy a encore la mémoire aussi fraîche qu'il y a cinquante ans.

— Je dois cet avantage à un élixir que vous me donnâtes à notre première entrevue. Vous êtes réellement un homme extraordinaire.

— Ce marquis Balletti avait-il une mauvaise réputation ?

— Au contraire, c'était un homme de fort bonne compagnie.

— Eh bien ! puisque l'on ne se plaint pas de lui, je l'adopte volontiers pour mon grand-père.

Je sais que depuis on a dénaturé ses réponses à la comtesse de Georgy ; je les rapporte telles que je les ai entendues sortir de sa bouche.

Le comte de Saint-Germain était en tout fort étrange. M. le marquis de Valbelle allant le voir, le trouve occupé à souffler; il demande à mon mari de lui confier un écu de six livres; celui-ci en tire un de sa bourse, le remet à M. de Saint-Germain, qui le pose sur un matras et le couvre d'une matière noire; puis avec cet appareil, l'expose à un feu de réverbère. M. de Valbelle voit la pièce changer de couleur, devenir rousse, et au bout de quelques minutes l'adepte la retire du brasier, la laisse refroidir et la rend au marquis. Elle n'était plus d'argent, mais de l'or le plus pur; la transmutation fut complète. J'ai conservé cette pièce jusqu'en 1786, époque à laquelle elle me fut volée dans mon secrétaire avec plusieurs autres monnaies

étrangères ou de France antiques. Je regrettai surtout avec l'écu du comte de Saint-Germain, un *noble à la rose* que la mère de mon premier mari avait reçu du roi Jacques II, qui en apporta en France une cassette pleine. Cette sorte de monnaie ressemblait parfaitement à l'or; mais elle n'était en réalité qu'une composition chimique d'un adepte célèbre du temps.

M. de Saint-Germain ne donnait jamais à manger et même ne recevait pas chez lui. Pour le voir, il fallait en obtenir un rendez-vous à jour fixe. Mais il fréquentait les personnes de qualité qui désiraient ses visites. Il avait deux valets de chambre; l'un le servait depuis *cinq cents ans*, et l'autre, Parisien consommé, connaissait la cour et la ville. De plus, sa maison se composait de quatre laquais, en livrée couleur de tabac d'Espagne, collet et manches bleues avec des galons d'or. Il prenait une voiture de louage à raison de cinq cents francs par mois. Changeant souvent d'habits et de vestes, il en avait une collection riche et nombreuse; mais rien n'approchait de la magnificence de ses garnitures de boutons, de ses montres, de ses bagues, de ses chaînes, diamans et pierreries. Il en avait pour

des sommes considérables, et il les variait presque chaque semaine.

Il prétendait posséder le secret de fondre plusieurs diamans en un seul; il nettoyait ceux qui étaient défectueux sans leur ôter sensiblement de leur poids. Il en répara un qui appartenait à Louis XV, et augmenta sa valeur de mille écus. Je ne sais ce que sera devenue à sa mort cette précieuse collection. On croit qu'il est décédé en 1784, à Sleswie, auprès de l'électeur de Hesse-Cassel; pourtant M. le comte de Châlons, revenu de son ambassade de Venise, en 1788, m'a dit avoir parlé au comte de Saint-Germain sur la place Saint-Marc, la veille du jour où il quitta Venise pour aller en ambassade en Portugal. Je l'ai revu une autre fois.

Un soir, M. de Saint-Germain racontait une anecdote dans laquelle, selon l'usage, il aurait joué le principal rôle, mais ne se rappelant pas bien de tous les détails, il se tourna vers son valet de chambre :

— Ne me trompé-je pas, Roger? lui dit-il.

— Monsieur le comte oublie qu'il n'y a que cinq cents ans que je suis avec lui, je n'ai donc

pu assister à cette aventure; ce doit être mon prédécesseur.

Depuis ce moment, on n'appela plus M. Roger que *les cinq cents ans.*

La conversation ne languissait jamais où se trouvait le comte de Saint-Germain; il l'animait par une foule de traits historiques; de contes de revenans, de peintures de mœurs, de descriptions variées et choisies. Naturellement réservé, il ne semblait à l'aise qu'en très bonne compagnie. Il s'asseyait à table sans déployer sa serviette, car jamais il ne mangeait en public. Mais c'est alors surtout qu'il amusait par ses récits extraordinaires. La dernière fois que nous nous trouvâmes ensemble, il nous conta le fait suivant :

Dans une ville du Nord, qu'il ne nomma point, un jeune seigneur de haute espérance, quoique de mœurs fort débauchées, se trouvant seul avec un de ses amis, lui avoua qu'il avait eu tant de maîtresses, qu'il ne pouvait plus souffrir les femmes.

— Maintenant, ajouta-t-il, pour me sortir de cet engourdissement, il me faudrait une créa-

ture surnaturelle, une sorte de vampire femelle.

— Tu es fou ! lui dit son ami.

— Soit, mais je n'en irai pas moins cette nuit au cimetière, invoquer les trépassés.

Son compagnon leva les épaules et le quitta.

Le comte R... se rendit à minuit dans le cimetière de la ville ; il s'entoura d'un cercle magique, et là, par d'horribles imprécations, essaya de troubler la paix des tombeaux. Tout resta silencieux comme la mort, mais le comte entendit à quelque distance dans la campagne une voix féminine qui chantait une romance du pays. Le timbre en était si pur, si harmonieux, que M. de R... oubliant le motif de sa présence dans le cimetière, le quitta, et courut à la recherche de la personne dont la voix avait fait sur lui une telle impression. C'était une belle jeune fille ; il l'accoste, lui parle, et l'amène insensiblement dans l'enceinte funèbre. Plus audacieux encore, il veut en obtenir des faveurs qu'elle refuse.

— Je ne peux appartenir qu'à un mari, dit-elle.

— Eh bien ! répond le comte, je t'épouse ;

voilà ma bague, donne-moi la tienne en échange, nous serons fiancés.

La proposition est acceptée. N'éprouvant plus de résistance, le comte resta jusqu'à une heure du matin en la compagnie de la jeune fille. Alors, ils se quittèrent et promirent de se revoir le lendemain en même lieu.

Mais le comte, ayant satisfait sa fantaisie, oublia aussitôt sa promesse et celle qui en était l'objet. Donc le lendemain, au lieu d'aller au rendez-vous, il se coucha fort tranquillement. Il dormait depuis une heure, lorsque à minuit la porte de sa chambre s'ouvre.... Réveillé en sursaut, M. R... entend la respiration d'une créature humaine, puis le frôlement d'une robe..... On approche lentement de son lit, on soulève la couverture, et il sent se glisser à ses côtés un corps doux et flexible, mais froid comme marbre, et d'où s'exhale une odeur cadavéreuse.

Le comte frémit; il veut s'échapper, vains efforts !.... il veut crier, sa voix expire sur ses lèvres tremblantes... une heure s'écoule dans cet horrible supplice.... enfin l'horloge sonne, sa froide compagne se lève et disparaît.

Le lendemain au soir, pour dissiper le souvenir de cette nuit funeste, le comte réunit chez lui une société nombreuse, les plus jolies femmes de la ville; une fête brillante a été préparée; les salles sont ornées de draperies, de guirlandes; une multitude de bougies se reflètent dans de magnifiques miroirs, font étinceler tous les objets; une musique délicieuse invite à la danse; les heures se passent, s'oublient....M. R... seul compte chaque minute qui s'écoule, il attend minuit avec anxiété!

Bientôt les douze coups retentissent, puis... on annonce une princesse italienne; elle a des lettres de recommandation pour le comte R...; on se lève, on l'entoure; elle est belle, magnifiquement parée. Le comte pâlit affreusement, car, dans cette prétendue princesse, il a reconnu la jeune fille du cimetière, sa sinistre compagne de la nuit dernière.... Le fantôme s'approche, et attache sur lui un regard fixe et terne; partout ce regard le poursuit, il ne peut s'y soustraire.

A une heure; la princesse italienne se lève, ses gens l'attendent, elle doit repartir, et le comte respire encore une fois.

Chaque nuit depuis cette époque, en quelque lieu que le comte se transporte, il est suivi par cette affreuse vision ; sa santé s'épuise, il appelle la mort, car la vie lui est devenue odieuse. Il allait expirer, poursuivit le comte de Saint-Germain, lorsque le hasard me conduisit près de lui. Je reconnais en lui un chagrin caché. Je l'interroge ; il hésite d'abord, enfin il me révèle son secret. Quand il a cessé de parler :

— Rendez grâce à Dieu, lui dis-je, de m'avoir rencontré ; je reviendrai à minuit, veillez et priez jusqu'à cette heure.

Le comte R... me regarda avec une expression qui me fit mal ; on voyait que tout espoir était éteint en lui. Ses mains, que je pris, brûlaient les miennes ; je lui donnai de nouvelles paroles de consolation, car le moral chez lui était plus malade que le physique, puis je le quittai pour m'occuper de certaines préparations nécessaires.

Je revins à onze heures ; il me reçut avec transport et me dit :

— L'instant fatal approche !....

— Calmez-vous, cette nuit va mettre fin à vos tourmens.

A onze heures trois quarts, je traçai sur le plan-

cher un triangle solaire, je le parfumai, puis je fis placer le comte au milieu en lui défendant d'en sortir, quoi qu'il arrivât. Cela terminé, j'attendis en silence. Minuit sonne, la porte s'ouvre... La chambre était illuminée de sept bougies, et je tenais en main la baguette de Moïse, dont l'un de ses arrière-petits-fils m'a fait cadeau à Babylone, pendant le règne de Cyrus.

La porte s'ouvre, et je vois entrer une forme humaine en apparence, mais inanimée par le fait. Elle exhalait une odeur fétide, et je me hâtai de brûler une pastille sympathique. Le spectre s'avançait vers le lit ; mais il s'arrête aussitôt, puis vient dans la direction où était le comte, jusqu'aux limites du triangle. Voyant qu'il ne pouvait le franchir :

— C'est mon époux !... me dit-il d'une voix creuse.

— Par fraude, car tu ne t'es pas donné à lui pour un habitant de l'autre monde.

Le fantôme se tut, je le touchai de la formidable baguette, il tressaillit, et ses chairs se putréfièrent visiblement.

— Rends la bague, poursuivis-je.

— Non pas ici, mais où je l'ai reçue.

— Soit, nous allons y aller ensemble ; cependant il faut que tu nous devances.

Il disparut...

Je ne vous raconterai pas ce qui s'offrit à nos regards lorsque nous fûmes entrés dans le cimetière, la lutte que j'eus à soutenir : néanmoins j'en sortis victorieux. Le comte jeta la bague sur le tombeau où il s'était assis avec le fantôme. Le spectre rendit celle qu'il avait reçue, puis nous restâmes seuls.

Il était tard lorsque nous retournâmes à la ville. Le lendemain, à mon réveil, on me remit une lettre du comte. En me quittant, au lieu de rentrer chez lui, il avait été frapper à la porte d'un monastère dont ses ancêtres furent les bienfaiteurs. Là, il déclara qu'il venait prendre l'habit de novice, et il est mort en odeur de sainteté trente-cinq ans après...

M. de Saint-Germain termina ici son récit. Après l'avoir remercié de la frayeur qu'il nous avait causée, nous le priâmes de nous montrer la baguette de Moïse. Il se prit à rire, et refusa de satisfaire notre curiosité.

Une autre fois, nous racontait-il, une femme charmante s'attache à ses pas, elle paraît l'aimer

beaucoup, lui écrit plusieurs lettres auxquelles il répond. Un jour elle l'invite à un bal paré qu'elle doit donner dans une maison de plaisance aux Ternes. Elle ajoute qu'il y aura assaut de luxe, et l'engage à paraître dans toute sa magnificence. Le comte revêt un certain habit vert-pomme dont chaque bouton est un diamant de mille louis de valeur; la ganse de son chapeau avait coûté cent mille écus, et le reste était à l'avenant. Il prétend que ce soir-là il portait en bijoux plus d'un million. Trois laquais montent derrière sa voiture, deux à cheval l'éclairaient avec des torches. Il arrive... et ne voit aucune apparence de fête. Il demande au suisse si madame d'Esnermenil est chez elle, et entre sur la réponse affirmative.

— Quel vent vous amène? lui dit cette dame.

— Je viens assister à votre fête.

— Elle aura lieu après-demain.

— Vous m'avez écrit que ce serait aujourd'hui.

— Vous vous trompez.

Alors il montre le billet d'invitation à madame d'Esnermenil.

— C'est une erreur, dit-elle, n'importe, puisque vous voilà, restez à souper avec moi.

— Serez-vous seule ?

— Oui.

— Je ne mange jamais hors de chez moi.

— Mais vous buvez, et j'ai d'excellent sirop de groseilles ; il faut que vous le goûtiez.

On apporte un verre, je le prends machinalement de la main gauche ; le gobelet touche une pierre précieuse incrustée dans une de mes bagues, aussitôt il éclate et se brise en mille pièces... la liqueur qu'il contenait était empoisonnée. Si je n'avais pas connu la propriété de mon diamant, j'aurais deviné ce poison à la stupéfaction de la belle veuve.

Ainsi, je me suis jeté dans un guet-apens : comment en sortir ?... J'entends rouler une voiture ; c'était la mienne qu'on renvoyait. Une fringante soubrette avait été prévenir mes gens que je coucherais dans la maison, et les attendrais le lendemain matin à dix heures. J'appris cela plus tard.

Cependant, voulant être sûr que c'était bien ma voiture qui s'éloignait, je demandai à ma-

dame d'Esnermenil quelle personne partait en ce moment.

— Un vieux parent, me dit-elle, il retourne à Paris.

J'ai l'air de la croire; nous causons, mais elle est distraite et préoccupée, elle me répond à peine. Tout-à-coup j'entends un bruit de pas, madame d'Esnermenil pâlit et se lève.

— Où allez-vous? dis-je.

— Quelqu'un m'attend... je vais revenir dans l'instant.

— Non, restez, je le veux...

Puis, par l'effet d'une volonté soudaine et puissante, je l'endors en posant la main sur son front. Alors je l'interroge.

— Vous avez voulu m'empoisonner?

— Oui.

— Et n'ayant pas réussi vous me ferez assassiner?

— Oui.

— Où sont vos gens?

—Ils attendent que je tire le cordon de la sonnette.

— Combien sont-ils?

Cinq.

— Quel est votre projet?

— De voler vos diamans.

— Vous êtes une misérable.., réveillez-vous !

Elle se réveilla en effet sans garder le souvenir de la révélation qu'elle avait faite dans son somnambulisme.

— J'ai dormi, je crois? dit-elle en souriant.

— Une ou deux minutes.

— Voulez-vous permettre que j'appelle mes femmes, car vous allez partir?

— Comme il vous plaira.

Elle sonne avec vivacité. Cinq hommes armés de coutelas s'élancent dans l'appartement, aussitôt j'étends vers eux ma main qui tient un pistolet philosophique, je lâche la détente, le coup part, et les cinq coquins demeurent immobiles et aveugles. Alors j'accable de mon mépris l'infâme veuve, et m'enveloppant d'une vapeur protectrice, je me hâte d'abandonner ce repaire.

Le lendemain quand la police, sur ma dénonciation, alla s'emparer des brigands, on les trouva à la même place ainsi que leur vile complice, qui n'avait pu également les quitter. Ils furent tous pendus.

Le comte de Saint-Germain avait une manière

à lui de raconter qui jetait de la terreur dans ses moindres récits; mais c'est assez parler de ce personnage extraordinaire; revenons à Versailles, aux préparatifs du mariage de M. le comte d'Artois.

Cet aimable prince épousa la sœur de la comtesse de Provence, madame la princesse et A. R. Marie-Thérèse de Savoie, née à Turin en 1776, et fille du roi régnant. M. le comte d'Artois aurait désiré une plus jolie femme; mais enfin elle avait de beaux yeux, une bouche agréable, des cheveux magnifiques, et sa peau méritait des éloges. Je me rappelle avant cette époque avoir vu son auguste époux parcourir le château avec un Almanach Royal à la main et s'informer à toutes les personnes de sa connaissance de la beauté des princesses à marier en ce moment. Le nombre d'ailleurs en était très restreint, car la cour de France excluait toute alliance avec des familles protestantes ou schismatiques; elle ne voulait point non plus des minimes altesses d'Allemagne, de sorte que nos princes ne pouvaient choisir des femmes que dans la branche catholique des maisons de Saxe, dans celles de Bavière, de Piémont, d'Autriche, et des Bourbons d'Espagne et d'Italie.

On arrêta en même temps le mariage de madame Clotilde de France, sœur de M. le dauphin, avec le prince de Piémont. Cette princesse annonçait déjà les hautes vertus qui la canonisent en avance d'hoirie. Elle aurait bien voulu que le choix du roi son aïeul tombât sur madame Élisabeth, sa sœur, n'ayant d'autre désir que celui de se réunir à sa tante, madame Louise, dans le monastère où elle s'était retirée.

Ce ne fut pas une petite affaire que de former la maison de M. le comte d'Artois et celle de S. A. R. sa femme. Ce qui restait du parti Choiseul s'agita dans cette circonstance sans aucun profit. Les listes des hommes et des femmes furent arrêtées par le roi assisté de madame du Barri et du duc d'Aiguillon.

Premier aumônier, M. l'abbé Gaston, qui se brouilla peu de temps après d'une manière éclatante avec l'abbé de Vermont sans que j'aie jamais bien su pourquoi.

Premiers gentilshommes de la chambre, les comtes de Bourbon-Busset et de Maillé. Celui-ci ne quittait pas la favorite. Le dauphin prétendait l'avoir surpris disputant à un valet de chambre de la comtesse l'honneur de lui apporter son manchon. Monseigneur, ajoutait-il : —

Il est vrai de dire que le roi était témoin de cet acte de dévouement.

Gentilshommes d'honneur, MM. de Laroche-Aymont, à cause de sa parenté avec le grand-aumônier de France; de Mesmes, homme de parlement qui aurait dû y rester; de Sainte-Hermine, dont il n'y avait rien à dire; d'Escars, dont la jolie figure et les aventures galantes faisaient grand bruit; de La Churce, de Latour-du-Pin, de Saint-Chamans, de Mataignac, de Harville, de Chastenay et de Coetlosquet.

Maîtres de la garde-robe, MM. de Thianges et de Tourdonnet.

Premier maître d'hôtel, le comte de Fougières.

Premier écuyer, le marquis de Polignac. Cette nomination assurait le crédit futur de la famille. M. de Polignac, brouillé d'ailleurs avec les siens, comptait aussi parmi les assidus de la favorite. Il s'était chargé de donner des leçons de géographie à Zamore, et cela lui procurait les entrées *chez Madame* : on titrait ainsi la comtesse dans l'intérieur de son appartement.

Mais on me demandera ce que c'est que Zamore? Un abominable petit nègre dont elle s'était

affolée. Gourmand, taquin, volontaire, sans respect même pour la robe de M. le chancelier, toujours vêtu avec une magnificence inouïe, et toujours en loques, tant il aimait à gambader ; on ne voyait que lui dans la grande galerie, les escaliers et les jardins. J'ai appris que le misérable avait donné tête baissée dans les excès révolutionnaires, et qu'il ne cessait de dénoncer son ancienne bienfaitrice. Il la fit périr.

Capitaines des gardes, MM. chevalier de Crussol, homme à courte vue; prince d'Hénin, qui prétendait appartenir à la maison d'Alsace, et par conséquent Autrichien, carlovingien, au grand désespoir du feu roi Louis XV, dont la marotte était de ne pouvoir souffrir qu'on descendît d'une maison souveraine. Il s'en allait toujours disant :

— Nous autres Bourbons avons fort affaire pour prouver notre descendance de Robert, comte de Paris, tandis que l'origine de petits hoberaux remonterait à Charlemagne et à Clovis ! cette présomption est insupportable.

Alors il citait MM. de Lautrec, non Lautrec d'Ambres, mais les Toulouses, qui sont connus

sous ce double nom. Ici l'injustice du feu roi était manifeste; j'ai entendu dire mille fois à l'incorruptible Chérin :

— Je ne connais pas d'origine princière mieux établie que celle de MM. de Toulouse Lautrec, leur descendance d'un frère du comte Raymond est incontestable. Si pourtant on voulait absolument la nier, ils deviennent forcément les premiers Lautrec, lesquels, par une généalogie clairement démontrée, remontent aux grands-ducs d'Aquitaine sortis d'un Mérovingien. Il existe, il est vrai, un point obscur : une Lautrec a pu épouser un Toulouse, comme une Toulouse un Lautrec; mais si ces messieurs ressortent de ce dernier, ils auraient des droits à la couronne d'Aquitaine, c'est-à-dire à toute la France entre le Rhône, la Loire, l'Océan, les Pyrénées et la Méditerranée (excusez du peu...) Quant aux Bouillons, qui prétendent être Auvergne, hors cela, je consens à ce qu'ils soient ce qu'ils voudront.

Chérin était un cruel homme en fait d'origine. Si je rapportais tout ce qu'il m'a dit... mais non, il faut se taire, surtout en ce moment où il convient peu de fournir des armes aux jacobins

contre l'infortunée noblesse. Revenons donc à la maison de madame la comtesse d'Artois.

La charge de dame d'honneur fut vivement disputée; toutes les femmes qui s'étaient vendues à la favorite demandaient la préférence: madame de Forcalquier l'emporta; la seule maréchale de Mirepoix pouvait l'évincer; mais on augmenta ses pensions, et elle se tint tranquille. Le duc d'Ayen disait qu'elle finirait par trafiquer de sa place en paradis.

Mais l'ambition de madame de Forcalquier se portait plus haut encore; outre sa charge de dame d'honneur, elle voulait disposer de celle de dame d'atours. Il y avait, de par le monde, une dame Boucaut, financière des pieds à la tête, qui, à part cette tache d'origine, était riche en vertus, en argent, et surtout grande amie de madame de Forcalquier; cependant, malgré le crédit de celle-ci, le nom de Boucault sonnait mal à la cour, il fallait donc se presser de le changer : aussitôt on se met en quête d'un mari, on va criant de porte en porte : « qui veut épouser madame Boucaut et son immense fortune; en outre elle apporte en dot une charge de premier gentilhomme de la chambre. »

Tout cela était appétissant ; le duc de Quintin, *par l'odeur alléché*, se laissa tenter quelques heures, puis il rendit la parole donnée, ou le denier à Dieu, si l'on veut. Se présente ensuite M. le comte de Bourbon-Busset, qui montra plus de force d'âme, et nous lui en fîmes compliment. Croira-t-on que cette chétive affaire retarda le complément de la formation de la maison ? Il y eut une multitude d'allées et venues, de propos, de commérages ; c'était à se croire transporté rue Saint-Denis, à tel point madame du Barri nous avait ramenés à ses habitudes bourgeoises et même quelque peu au-dessous.

La nouvelle comtesse Bourbon-Busset obtint enfin la charge de dame d'atours ; ce choix ne plut pas à tout le monde, mais le maître avait parlé, et il fallut se taire.

Premier aumônier, M. de Cheylas, évêque de Cahors, prélat si insignifiant qu'on ne le connaissait que de vue ; du reste, on le disait homme de bien.

Dame d'honneur, la comtesse de Forcalquier.

Dame d'atours, la comtesse de Bourbon-Busset.

Dames pour accompagner, madame la duchesse

de Quintin, la marquise d'Havarey, descendue des Beziades, braves villageois venus avec Henri IV, qui appréciait leur fidélité; la comtesse d'Harville, la comtesse de Montmorin, les marquises de Crenay, d'Esterno, de Trans, du Barri, de Montbel, de Fougières, de Polignac, de Saint-Simon, et la marquise de Roncé, *surnuméraire*.

Chevalier d'honneur, le marquis de Vintimille.

Premier écuyer, le marquis de Chabrillant, auquel il arriva cette aventure avec un procureur de Paris nommé Pernot.

M. de Chabrillant arrivant un peu tard à la Comédie-Française, ne trouva plus de place. Connu du sieur Bernot, il crut que ce dernier s'empresserait de lui céder la sienne; il manifeste indirectement son désir, le procureur ne dit mot. Pour le punir de son insolence, il imagine, comme il était naturellement plaisant, d'aller dire à la sentinelle que M. Pernot l'a volé, et qu'il faut le conduire au corps-de-garde; le brave soldat voit passer un officier supérieur et obéit; alors M. de Chabrillant de s'asseoir et de rire!... Certes ce n'était qu'une plaisanterie, mais le lourd procureur ne le prit pas ainsi; il fait ap-

peler un commissaire, trouve des témoins, et intente un procès contre le pauvre Chabrillant, qui le perdit. Il était évident que les principes révolutionnaires commençaient déjà à se propager, car en tout autre temps un procureur ne serait pas resté assis tandis qu'un homme de qualité se tenait debout à côté de lui.

Le comte de Broglie, qui depuis longues années avait la direction du cabinet de politique secrète du roi, intrigua pour obtenir en cette circonstance une marque éclatante de la faveur dont il jouissait; il fit si bien, qu'il eut la commission d'aller au pont de Beauvoisin recevoir madame la comtesse d'Artois. Les Broglie descendent de quelque mince seigneurie de Piémont. Le comte demanda en outre qu'on le laissât partir un mois à l'avance, voulant faire sa cour au roi de Sardaigne, et, en cas de besoin, se préparer un asile pour l'avenir.

Le duc d'Aiguillon détestait le comte de Broglie, et, en courtisan consommé, il ne résista pas au plaisir de lui jouer un mauvais tour : en conséquence, il évite de répondre à sa demande de partir à l'avance, et lui fait insinuer mille choses propres à l'aigrir contre le roi ; le comte

se fâche, et écrit une lettre tellement dure, *que l'honneur du ministre* s'en trouva blessé. M. le duc d'Aiguillon porte la missive au premier conseil, et lorsque le comte de Broglie s'attend à recevoir l'autorisation qu'il sollicite avec des formes si impérieuses, M. le comte de La Vrillière vint lui remettre l'épître suivante, qui le frappe d'un coup mortel si violent qu'il trépasse peu de temps après sans avoir pu vaincre sa morne tristesse.

« Monsieur le comte de Broglie, vous devez » bien penser que d'après la lecture qui m'a été » faite de votre lettre, non seulement vous n'irez » pas à Turin, ni au pont de Beauvoisin, mais » vous vous rendrez à Ruffec, où vous resterez » jusqu'à ce que vous receviez de nouveaux ordres » de ma part ou de mes ministres, très autorisés » à cet égard. Ne répondez point à cette lettre, et » partez pour Ruffec le plus tôt possible, la pré- » sente n'étant à nulle autre fin. »

Signé Louis.

Et plus bas,

Duc de La Vrillière.

Le comte de Broglie en allant à son exil passa, avec un cortége assez nombreux, sous les fenêtres de Chanteloup. M. le duc de Choiseul voyant défiler ses voitures, ses mulets de bagage :

— Qui est-ce ? demanda-t-il, un ambassadeur qui va en Espagne?

— Non, c'est M. le comte de Broglie que le roi envoie à Ruffec.

— Comment donc, il prend le ministère par la queue !

Ce mot fut répété au roi, qui en fit part à madame du Barri; mais il ne rendit pas les deux disgraciés meilleurs amis l'un de l'autre.

Madame de Forcalquier, madame la comtesse de Bourbon-Busset, la nouvelle duchesse de Quintin, ci-devant comtesse de Lorges, la marquise de Crenaye, le reste de la maison, monté dans près de quarante carrosses, partirent à la fin d'octobre 1773 pour le pont de Beauvoisin, où allait être faite la remise de la jeune princesse. Le marquis de Brancas, qui avait hérité des dépouilles du comte de Broglie, devait signer le contrat de remise. Après son départ, il écrivit au roi une lettre, aussi singulière par

son laconisme que par le peu de respect qui y régnait; la voici :

« Sire, j'ai vu madame la comtesse d'Artois; » le premier jour elle m'a plu, le second elle m'a » intéressé, c'est pourquoi je l'amène avec plaisir » à Votre Majesté. »

Cette lettre cependant fut bien accueillie, tant il est vrai que, pour faire passer à la cour les plus grandes extravagances, il ne faut que savoir prendre son temps.

Parmi les dames désignées, on remarqua la marquise du Barri. Fumel, en son nom, est d'une très bonne famille de Languedoc et de Guyenne; c'était la femme du troisième frère du Barri, qui depuis a été connu sous le titre de comte d'Argicourt, et que l'on surnomma *l'honnête homme*, afin de le distinguer de ses deux aînés. Quant à cette famille, aujourd'hui qu'on peut en parler sans craindre de déplaire, je dirai que MM. du Barri sont d'anciens gentilshommes alliés à tout ce qu'il y a de mieux dans leur province. Le comte Jean est assurément un joueur et un débauché, mais il a infiniment d'esprit; ses manières ne se ressentent point de la mauvaise compagnie qu'il a fréquentée, et

lorsqu'il était tout-puissant, il n'a fait de mal à personne, enfin dans sa province il est tellement aimé qu'il peut se passer de considération.

Le comte Guillaume a contracté un mariage odieux; il en a eu des remords, et il les expie par les bienfaits dont il comble la ville de Toulouse; il cultive les arts; on vante le choix de sa galerie de tableaux et la magnificence de son hôtel. Il y donna naguère des fêtes brillantes: une entre autres dédiée au comte de Périgord, et à une jeune mariée sa parente, fit grand bruit, c'était une chasse aux flambeaux dans son jardin de ville. L'archevêque de Brienne, le premier président du parlement, et toute la haute noblesse du Languedoc, y assistèrent, et cela lorsque la défaveur pesait sur la famille du Barri. Les demoiselles du Barri étaient vives, enjouées, et d'une naïveté fort amusante: celle qu'on surnommait *Chon*, avait le privilége exclusif d'égayer Louis XV; il la prenait sur ses genoux, et là elle lui racontait la chronique scandaleuse de Toulouse. Le roi prétendait que, grâce à elle, s'il allait dans cette ville, il ne s'y trouverait nullement dépaysé.

Le nombre de services qu'ont rendus les du Barri est incroyable; jamais on ne s'adressa en vain à leur générosité. En 1780, un homme se présente devant le comte du Barri et lui expose sa misère.

— Je crois vous connaître, lui dit-il.

Le solliciteur se trouble.

— Vous avez écrit un libelle contre moi, à la mort de Louis XV?

— Le besoin, monsieur... la faim, balbutie le misérable.

— Il paraît, poursuit *le roué*, que les calomnies ne vous ont pas enrichi? n'importe, voilà dix louis et mon pardon.

Cet homme, touché jusqu'aux larmes, tomba aux genoux du comte Jean.

—Ah! monsieur, lui dit-il, je suis un monstre, je fais réimprimer mon ouvrage.

— Eh bien, tâchez de le placer avantageusement; j'en retiens vingt exemplaires.

L'auteur famélique courut brûler ce qui était dejà en feuilles, et depuis il n'a cessé de proclamer la généreuse mansuétude d'un homme dont on disait tant de mal. Ce pamphlétaire se nommait Gautier; il a continué son infâme mé-

tier, et c'est maintenant la famille royale qu'il attaque.

Le comte du Barri avait un fils, le vicomte Adolphe, jeune homme de belle espérance, et ayant beaucoup d'élégance et de grâce ; il le maria à mademoiselle de Tournon, fille de qualité fort jolie. Elle essaya d'enlever à la comtesse le cœur du roi, et après la mort de Louis XV, son orgueil souffrant de l'alliance qu'on lui avait fait contracter, on la vit un beau matin quitter le nom, les armes, la livrée de son mari, et reprendre le nom, les armes et la livrée de sa propre maison. Le vicomte Adolphe mourut en Angleterre des suites d'un duel.

Aux fêtes qui eurent lieu pour célébrer le mariage de madame la comtesse d'Artois, on remarqua surtout la vicomtesse du Barri et la duchesse de Lauzun; celle-ci était journellement encensée par sa grand'mère la maréchale de Luxembourg, et madame de Boufflers, sa mère, se croyait une véritable merveille; elle détestait son mari, qui le lui rendait bien. Lors de son mariage, mademoiselle de Boufflers, habituée à la sotte adulation de ses parens, voulait exiger du duc de Lauzun une espèce de culte; mais il

était en ce moment amoureux passionné de madame de Stainville, qui l'avait enlevé à sa belle-sœur, madame la duchesse de Grammont. Il aurait voulu épouser mademoiselle de Beauvau, et il se permit de lui écrire au couvent où elle s'était retirée, pour obtenir la permission de demander sa main. Elle lui renvoya sa lettre décachetée sous enveloppe, sans y ajouter un seul mot. Alors il pressa son mariage avec mademoiselle de Boufflers. Celle-ci, instruite de ces particularités, en éprouva un mortel dépit, d'autant que pendant la messe nuptiale, le duc de Lauzun ne cessa de faire des signes à madame de Stainville qui était venue à l'église, déguisée en vieille.

Ce mariage, commencé sous d'aussi tristes auspices, fut constamment malheureux. La charité chrétienne m'interdit des détails d'ailleurs trop connus.

La cour fut plus brillante après l'entrée de la comtesse d'Artois dans la famille royale. Cette princesse, dès le premier jour, se montra vive et gracieuse. Elle dérida sa sœur, trop occupée d'étiquette, goût que maintenait M. le comte de Provence. Madame la dauphine sympathisa d'abord avec madame la comtesse d'Artois, elles se

lièrent intimement. Cette intimité excita la jalousie de l'autre ménage; on se plaignit avec aigreur des préférences. On fit une affaire de cérémonial de ce qui n'était qu'un entraînement de cœur. A ce sujet, madame la dauphine me dit gaiement :

— Vous verrez qu'il faudra que je mesure mes amitiés au rang de mes amies. A entendre la comtesse de Provence, c'est elle que je dois d'abord chérir, attendu que son mari vient après M. le dauphin. C'est une prétention bien ridicule.

Enfin l'harmonie se rétablit, et bientôt on parla de jouer la comédie en famille. C'est ici qu'il fallut faire de la diplomatie, s'envelopper d'un voile impénétrable pour que le public ne fût pas mis dans le secret. On convint que les acteurs seraient les trois princesses, M. le comte de Provence, M. le comte d'Artois, Campan, le secrétaire du cabinet de madame la dauphine et un autre d'un rang plus subalterne encore. Enfin, il ne devait y avoir qu'un seul spectateur, M. le dauphin.

La salle de spectacle fut établie dans un petit entresol. Une grande armoire de Boule formait la perspective : on l'ouvrait lorsqu'il fallait don-

ner de la profondeur à la scène. Quatre paravens, deux en laque rouge, deux noirs, tenaient lieu de coulisses. La scène ne fut point exhaussée, mais M. le comte de Provence exigea qu'on posât un pupître à la place du souffleur. Quant aux costumes, on les observa avec une rigoureuse exactitude.

On joua, à la première représentation, *les Précieuses ridicules*. Le rôle du père fut supprimé, attendu la pénurie des sujets. Un page de la petite écurie, habillé en femme, et un jeune muet formèrent toute la société qui vient prendre sa part du bal impromptu que donnent le marquis de Mascarille et le vicomte de Jodelet.

Les rôles se distribuèrent ainsi : Cathos, madame la dauphine ; Madelon, madame la comtesse d'Artois ; l'un des amans rebutés, M. le comte de Provence ; Mascarille, M. le comte d'Artois ; Jodelet, Campan ; le role de la servante échut à madame la comtesse de Provence, et, en vertu du règlement, M. le dauphin, assis dans un fauteuil à bras, représenta monseigneur le public.

Mon adorable maîtresse remplit son rôle avec aisance et finesse. Madame la comtesse d'Artois joua mal, et plus mal encore joua sa sœur aînée.

M. le comte de Provence savait la pièce par cœur, ce qui lui donnait de l'aplomb; mais M. le comte d'Artois, malgré sa grâce et sa vivacité, laissait deviner souvent l'absence du souffleur. A la fin de la pièce, on trouva le public endormi : ce furent les ronflemens de M. le dauphin qui précipitèrent le dénouement de ce chef-d'œuvre de Molière.

Comme, du reste, on s'était beaucoup amusé, on décida de ne pas en rester à ce premier essai; le mystère, d'ailleurs, donnait du piquant au plaisir. Il fallait surtout se cacher de madame la comtesse de Noailles, qui y aurait vu un crime de lèse-étiquette, puis des premiers gentilshommes de la chambre, lesquels se seraient empressés de réclamer *le droit de leur charge;* enfin de Mesdames et du roi, voire même de l'abbé de Vermont. Pourtant, il découvrit le mystère, et ce fut lui qui fit cesser les jeux.

Un rôle copié de la main de madame la dauphine, trouvé par l'abbé, le mit facilement sur la voie; d'ailleurs, il exerçait une telle autorité sur le service intime, que ceux qu'il interrogea n'osèrent nier ce qu'ils savaient. Il ne dit rien à

la princesse, mais il écrivit à l'impératrice, lui dénonça le délit, en présentant comme dangereux ce plaisir, assurément fort innocent. S. M. Marie-Thérèse en fit de vifs reproches à sa fille, qui chercha aussitôt le dénonciateur. Sans songer au vrai coupable, ses soupçons tombèrent d'abord sur le duc de Fronsac, la comtesse du Barri, puis s'arrêtèrent sur le prince Louis de Rohan, alors ambassadeur à Vienne.

Madame la dauphine avait un tel respect pour les volontés de son auguste mère, qu'en tout temps elle s'y soumit avec une rare obéissance. D'ailleurs, à la même époque, un domestique qui n'était pas dans la confidence rencontra M. Campan en costume de Crispin, grimé et fardé. Cette vision inattendue lui causa tant d'effroi, qu'il tomba évanoui sur le plancher. La crainte que pareilles scènes se renouvelassent fit ajourner les représentations dramatiques au temps où M. le dauphin serait roi. En effet, on se remit alors à jouer la comédie, et cela donna naissance à des incidens qui, bien qu'en dehors du théâtre, n'en eurent pas moins de piquant.

Madame la dauphine aimait à se travestir, et

elle y mettait tant d'habileté, qu'on la reconnaissait difficilement. Un jour, me trouvant de service, madame de Misery, sa première femme de chambre, vint me dire :

— Il y a dans ce cabinet une personne qui vient de Vienne et demande à vous parler. Je me lève aussitôt et vais dans cette pièce reculée où le service intime pénétrait seul. Je vois une vieille femme, étrangement accoutrée et baragouinant un mélange de français et d'allemand presque incompréhensible. Elle dit qu'elle arrive de Vienne tout exprès pour indiquer à S. M. la reine un remède infaillible contre la stérilité; puis, à la suite de propos tous plus plaisans les uns que les autres, elle demande qu'on lui ménage avec le roi un tête-à-tête, lequel a également pour but d'assurer un héritier à la monarchie.

Enfin, fatiguée de ses extravagances, je me lève pour la congédier, lorsque des éclats de rire partent de deux vastes armoires à serrer le linge, et j'en vois sortir M. le comte *** avec la princesse de Lamballe. Aussitôt la reine se dépouille de son déguisement grotesque et se livre à la

gaieté générale. J'avoue que je fus complètement dupe de la ruse. Une autre fois, la princesse intrigua le roi et les ministres, sous le costume d'une sœur de la Charité. Hélas! qu'on lui fit payer cher ces innocentes distractions!

LIVRE SIXIÈME.

MORT DE S. M. LOUIS XV.

Le moment approchait où allait commencer une nouvelle existence pour ma bien-aimée princesse. Le premier jour de l'an 1774, elle trouva dans sa chambre à coucher, sur sa commode de porcelaine, une riche cassette de Burgos, toute garnie d'or; la clef et la serrure étaient également de ce métal. Quoique je fusse présente avec madame de Noailles, madame la dauphine prit elle-même le soin d'ouvrir la cassette. A

peine eut-elle touché la clef, qu'une musique, partant de l'intérieur, fit entendre l'air du nouvel opéra d'*Iphigénie en Aulide*, composé par Gluck :

Chantons, célébrons notre reine.

Ensuite le couvercle se souleva de lui-même au moyen d'un autre ressort ingénieux, et laissa voir une petite couronne royale, un sceptre, une main de justice et un manteau, le tout en miniature, mais d'une rare perfection. Ces insignes étaient d'or pur, enrichis de diamans et de pierreries. Le manteau, de beau velours, se faisait remarquer par une magnifique broderie. De qui venait ce cadeau? Personne n'osa le demander. Madame la dauphine referma le coffre, le posa dans un coin, puis revenant à nous :

— Cet envoi est fort inconvenant, dit-elle; aussi, mesdames, je vous prie, qu'il n'en soit plus question.

Me trouvant seule, le lendemain, avec la dauphine, je ne pus m'empêcher de lui dire :

— Madame, ne voyez-vous pas un présage dans le cadeau d'hier?

— C'est plutôt une indigne méchanceté!...

Pourquoi m'adresser un sceptre et une main de justice? Ces pièces ne conviennent qu'à M. le dauphin. Cela vient de chez la comtesse.

— Moi, je l'attribuerais à cette personne mystérieuse...

— Je n'y avais pas songé... répliqua la princesse en rougissant. Je le voudrais, car, du moins, mes soupçons ne tomberaient que sur quelqu'un qui me veut du bien. Au demeurant, le roi se porte à merveille, il vivra vingt ans encore. Ce serait un bonheur. Le dauphin ne connaît pas assez les hommes et a besoin de les étudier davantage, et réellement je serais fâchée que son règne commençât sitôt. Louis XV, dans les intérêts du royaume et de la famille, devrait appeler au conseil le dauphin; au lieu de cela, on le tient à l'écart, et lorsqu'il montera sur le trône, il sera comme étranger dans son propre palais.

J'admirai la justesse de ces paroles. Une révolution d'intérieur venait d'avoir lieu, la chute de M. de Monteynard, ministre de la guerre. Ce seigneur, colloqué à cette place par M. le prince de Condé avant sa disgrâce, lui avait promis, en échange, la charge de grand-amiral de France, qui rapportait quatre cent mille livres de rente et en outre une foule de droits. Sur

ces entrefaites, le prince se brouilla avec le roi; ce n'était guère le moment de demander une faveur.

Madame de Monaco, ai-je dit, ramena S. A. S. aux pieds de la favorite. On avait fait espérer au prince des merveilles, rien moins que la grande amirauté. Aussi à peine a-t-il soupé chez la comtesse du Barri, qu'il dresse un mémoire et formule sa requête. On n'est trahi que par les siens! Le marquis de Monteynard, consulté par le roi, répond que cette charge, n'étant donnée à personne, vaut au gouvernement quatre cent mille livres, et qu'en tout cas, elle peut être mieux employée qu'à augmenter les revenus d'un prince. Louis XV approuve l'argument de son ministre, et un refus poli mais positif est fait au prince de Condé.

Il apprend par une autre intrigue la conduite de son ancien protégé; furieux, il agit à son tour contre lui. Le duc d'Aiguillon, qui voulait réunir le ministère de la guerre à celui des affaires étrangères, étaie le prince; de plus, on prouve à la favorite qu'elle doit adopter la vengeance de M. de Condé. Bref, on arrive au roi; mais comme le travail de M. de Monteynard lui plaît, il fait la sourde oreille. On ne se tint pas

pour battu ; enfin, excédé, le monarque s'écrie :

— Il est bien étrange que je ne puisse garder un ministre qui me convient !

Néanmoins, il finit par céder, selon son habitude. Un ami du ministre de la guerre le prévient de ce qui se trame.

— Je ne crains personne, répond-il ; le roi est content de mon travail, il me le répète tous les jours, et mes ennemis en sont pour leurs intrigues.

Il se couche et dort sur ses deux oreilles. Le lendemain, *le petit saint*, on surnommait ainsi M. de La Vrillière, connu avant sous le nom du comte de Saint-Florentin, le petit saint, dis-je, apporte à M. de Monteynard la lettre d'exil. On juge de la surprise du trop confiant marquis !

Louis XV remit par *interim* le portefeuille de la guerre au duc d'Aiguillon, qui le conserva jusqu'à ce que son tour fût venu. Ce nouveau succès pour la cabale ennemie augmenta la mauvaise humeur de M. le dauphin. Lorsque le duc d'Aiguillon vint le voir, il ne lui parla que des qualités du ministre en disgrâce ; son successeur en eut la fièvre pendant deux jours. Madame la dauphine, me voyant un soir au cercle, me dit :

petite-fille. S. M. était si singulièrement entourée qu'on lui avait persuadé que tout se résumait avec un sac d'argent.

Cet incident, comme on peut le croire, fut très désagréable à madame la dauphine; mais il lui rendit le service de l'éloigner de ces petites intrigues, indignes de son noble caractère et de sa position. Si elle forma des vœux pour un avenir meilleur, elle se refusa du moins de le provoquer par des démarches qui auraient pu compromettre sa tranquillité intérieure. Elle avait bien assez à faire de maintenir la paix dans la famille royale. Madame Adélaïde, qui, ai-je dit, aimait peu l'alliance autrichienne, s'engoua par esprit d'opposition de madame la comtesse de Provence, puis de madame la comtesse d'Artois; elle les louait en toute occasion, et frondait jusqu'au moindre acte de madame la dauphine.

Il y avait à cette époque une mode assez inconvenante, celle du parfilage. Les dames de la cour ne se montraient nulle part, excepté devant le roi, sans faire porter avec elles un sac rempli de petits morceaux d'étoffe brochée d'or, qu'on séparait de la soie, pour l'envoyer vendre. C'était plus que ridicule, c'était odieux;

car dès lors ce fut chose reçue que d'accepter des cadeaux de riches étoffes pour en faire un trafic.

Ce qui d'abord était un amusement, dégénéra en un vil calcul. Si un homme portait des olivettes, des brandebourgs, des galons tissés d'or, on ne rougissait pas de l'entourer, et à coups de ciseaux on le dépouillait de ses richesses, qui allaient grossir les matières au parfilage. Un soir M. de Coigny se montra avec un habit si chamarré de ganses d'or, qu'aussitôt il vit fondre sur lui les dames de madame la dauphine, armées de l'instrument fatal; en une minute le pauvre duc se vit enlever ses magnifiques ganses, et encore fut-il obligé de rire de la dextérité de ces dames.

Madame la dauphine ne quitta pas son fauteuil; mais elle témoigna à son entourage combien cette plaisanterie était peu de son goût. Cela n'empêcha pas que le lendemain madame Adélaïde lui envoyât une énorme quantité d'étoffe à parfiler, avec un billet dans lequel la fille du roi disait :

«Que lorsque madame la dauphine aurait » besoin d'augmenter ses revenus, il convenait

« qu'elle s'adressât à sa tante plutôt que de » prendre part à un pillage malséant. »

Madame Adélaïde ne se borna pas à cette dure et injuste leçon; elle raconta le fait au roi en le dénaturant, et ce qu'elle en dit à M. le dauphin indisposa ce prince, qui s'en plaignit à sa femme. Elle se justifia sans doute; mais l'impression donnée s'effaça difficilement. Il y eut des larmes versées, d'indignes propos tenus, et la certitude d'une malveillance non équivoque.

La même princesse, quelques jours après, interprétant mal un mot échappé à madame la dauphine, le rapporta à madame la comtesse de Provence, qui vint, rouge de colère, en demander l'explication à sa belle-sœur. Marie-Antoinette eut peine à le comprendre, ayant oublié ce qu'elle avait dit. Enfin, elle se défendit sur l'intention qui n'avait pas été de blesser Madame. Peut-être mit-elle un peu trop de fierté dans ses excuses, car Monsieur, qui jusque là était resté muet, se mêla de la querelle.

M. le dauphin, à son tour, prit le parti de madame la dauphine; il répondit aigrement à son frère, et la discorde pénétra dans le camp d'Agamemnon.

Le lendemain, madame la dauphine, dont le cœur était parfait, voulant rétablir l'harmonie, alla trouver Madame dans son appartement. Elle lui jura une franche amitié, et sa démarche parut si cordiale à l'offensée, qu'elle lui sauta au cou en l'embrassant. Pourtant il nous revint que madame de Narbonne, apprenant ce fait, s'était permis de dire, en parlant de madame la dauphine, ce vers de Néron, dans Britannicus :

J'embrasse mon rival, mais c'est pour l'étouffer.

M. le dauphin, que je crus devoir instruire de cette méchanceté, se rendit chez madame de Narbonne et lui adressa de vifs reproches; mais elle, sans se déconcerter, lui déclara qu'elle porterait plainte au roi; et de quoi ?.... parce qu'elle avait essentiellement manqué à madame la dauphine ! Cette princesse était si peu soutenue à cette époque, qu'au lieu de prévenir les intentions de la dame d'honneur et de la faire punir, elle dut concentrer son chagrin et craindre encore que la menace fût exécutée. Sa stérilité prétendue servait aussi de texte à la malveillance, et c'est alors qu'on imagina de donner une maîtresse à M. le dauphin.

Il y avait dans le château la fille d'un valet de pied de S. M., qui passait avec raison pour un prodige de beauté. Elle était douée de tant de charmes, que d'abord on l'avait destinée au roi. Mais un avis indirect de la comtesse du Barri effraya tellement les *bons parens*, que la jeune Gotte ne parut plus dans les appartemens, lorsque Louis XV allait ou revenait de la messe. En revanche, on la mit sur le passage de M. le dauphin ; et comme ce prince n'avait des yeux que pour sa femme, on lui fit demander une audience, dans laquelle cette beauté de bas étage vint solliciter sa protection en faveur de son père, qui désirait je ne sais quelle charge de finance.

La donzelle, merveilleusement parée, étalant aux regards tous ses attraits, ne se contenta pas d'un premier rendez-vous ; il y en eut un second, un troisième, dans lesquels elle continua de jouer le sentiment, plutôt pour son propre compte que pour celui de son père. Mais cet indigne manège tourna à sa honte. Le prince ne vit en elle qu'une fille sans pudeur, et ce fut dans ce sens qu'il en parla à madame la dauphine.

Cette princesse, comprenant mieux le danger que son mari, manda le fermier-général de qui relevait la place sollicitée, et lui ordonna d'en procurer une plus lucrative au valet de pied, mais dans le fond d'une province. Cette place obtenue, madame la dauphine fit appeler le bonhomme et sa fille, leur annonça la faveur qui leur était accordée, et leur enjoignit en même temps de partir dans quarante-huit heures.

La cabale, instruite de cet incident, cria à la tyrannie. Il était affreux, à l'entendre, qu'on chassât de Paris un pauvre serviteur du roi et sa fille; enfin on fit grand bruit pour effrayer madame la dauphine. Mais il arriva une chose qu'on n'avait pas prévue: madame la comtesse du Barri s'avisa de trouver encore plus mauvais que ma princesse, qu'on voulût donner une maîtresse à M. le dauphin. Jalouse déjà par avance de la femme qui la remplacerait à la cour, elle fit dire à la demoiselle Gotte qu'elle eût à obéir à l'ordre intimé, sous peine d'y être contrainte par une lettre de cachet.

La jeune ambitieuse, abandonnée de la favorite, sur laquelle la cabale comptait tant, se détermina à partir, et cette vile intrigue fut rom-

pue. Elle inquiéta beaucoup madame la dauphine, et à tort, le dauphin n'ayant de ce côté rien de commun avec les deux derniers rois ses prédécesseurs. On pourrait plutôt le comparer au chaste Louis XIII. Je me rappelle, à propos de ce monarque et de ses principes de vertu, qu'on citait un soir ce trait de lui, quand il prit les pincettes pour retirer un billet que mademoiselle de Lafayette avait caché dans son sein. M. le dauphin, prenant la parole, dit :

— Louis XIII fit bien ; c'était punir une fille qui, certes, ne demandait pas mieux que de lui accorder ses faveurs. Lorsqu'on a une femme vertueuse, il faut lui être fidèle.

J'aurais embrassé M. le dauphin, mais ma joie fut partagée par peu de personnes ; j'entendis même chuchoter autour de moi :

— Vous verrez que nous aurons à subir le règne de la reine !

Comme si celui d'une prostituée eût été préférable.

Parmi les personnes qui, aujourd'hui, montrent leur ingratitude à la famille royale, je ne puis oublier les Chauvelin. Ce sont gens sortis de la bourgeoisie marchande de Paris, et arrivés gra-

duellement, par charge de judicature, aux plus hautes dignités de la cour. Le feu roi, parmi ses intimes, au nombre desquels je n'aurais pas dû omettre M. le duc de Gentaus, père de M. de Lauzun, le feu roi témoigna dès son enfance de l'affection à M. le marquis de Chauvelin. Ce seigneur de fraîche date, comblé de bienfaits, mourut subitement à Versailles, au jeu du roi. Il tomba sur la table, frappé d'apoplexie, et ne laissant que des dettes. Ses enfans étaient donc sans ressources, mais le roi les prit sous sa protection. Il conserva au fils, qui avait alors sept ans, la charge de maître de la garderobe, et donna à chacune des filles quatre mille livres de pension.

Après le décès de Louis XV, son successeur, sur les instances de la reine, confirma d'abord ce qu'avait fait son aïeul, puis paya de sa bourse tous les frais d'éducation du jeune Chauvelin. On sait comment se manifesta la reconnaissance de M. de Chauvelin. Dès 1789, et lors de l'établissement de la république et de l'assassinat du roi, le marquis, ambassadeur en Angleterre, ne se ressouvint des services qu'il avait reçus, que pour insulter son

bienfaiteur. J'espère qu'il en sera puni, car quelle confiance accorder à de pareils hommes? l'ingratitude ne peut être la base d'aucune vertu.

Madame la princesse de Talemont mourut peu de temps après. Elle devina la fortune surprenante que ferait M. de Maurepas, car, quoiqu'il fût en exil, elle lui légua dans son testament une montre et toutes ses belles porcelaines. Elle dit à ses médecins :

— Vos remèdes m'ont tuée; mais comme vous m'avez traitée selon les règles, je n'ai pas le droit de me plaindre.

Elle voulait être parée dans le cercueil d'une robe de velours bleu, brodée d'argent, d'une coiffe en points d'Angleterre et d'une couronne d'or. Mais M. l'archevêque de Paris s'opposa à cette dernière vanité. Il ne permit que le simple suaire, et l'on vendit le reste au profit des pauvres, ce qui augmenta le legs de cent mille livres qu'elle avait fait aux Enfans-Trouvés. Madame Adélaïde fut sa légataire universelle, et mesdames se partagèrent ses bijoux. Elle ne voulait pas renoncer à sa parenté avec la reine, même après sa mort.

Je voyais beaucoup madame de Talemont; elle me fit prier de me charger d'un chien qu'elle aimait particulièrement. Un valet de pied m'apporta le toutou dans sa jolie petite maison, et me dit que la princesse lui avait assuré par contrat quatre cents livres de rente, à condition qu'il entrerait à mon service pour soigner Mirza; en même temps il me remit une note assez longue, écrite et datée de la veille du décès de madame de Talemont, et entièrement de sa main. Elle contenait des renseignemens sur le caractère, les habitudes et le tempérament de Mirza, et sur la nature et la quantité d'alimens qu'il fallait lui donner, les époques où il prenait médecine, etc. Les mets du favori se composaient notamment de deux poulets rôtis par semaine, et de poisson frais le vendredi. Je conviens que tout en choyant bien cette pauvre bête, je ne me conformai pas scrupuleusement aux instructions de la princesse.

Parmi les bizarreries de l'époque, celle qui manifestait le plus la désorganisation prochaine de l'ordre social fut sans contredit l'attachement que madame la maréchale de Luxembourg témoigna à M. le duc de Choiseul, et par contre-coup

à sa sœur. Avant la disgrâce du ministre, ces dames se détestaient; il existait entre elles une guerre sans trève d'épigrammes et de sarcasmes sanglans. Tout-à-coup la scène change, le duc est exilé et la mode veut qu'on l'assiège à Chanteloup, sous le prétexte de lui tenir compagnie. Madame de Luxembourg suit le torrent d'abord, bientôt elle surpasse même les plus fanatiques, se prend d'une belle passion pour la duchesse de Grammont, et ne la quitte pas plus que son ombre, lorsqu'elle peut la rencontrer.

Quelqu'un demandait au duc d'Ayen, en voyant ces deux dames causer ensemble avec tous les dehors d'une parfaite amitié :

— Que peuvent-elles se dire?

— Elles apprennent à se mieux haïr, répliqua-t-il.

Ce mot, quoique mordant, était juste. Cependant, pour rendre hommage à la vérité, j'ajouterai que depuis le retour de M. de Choiseul, aucun nuage n'est venu troubler cette réconciliation qu'on croyait peu durable. La maréchale de Luxembourg, piquée amèrement de la conduite de M. de Lauzun, poursuivit sa vengeance avec activité, et comme elle dominait le grand

monde, elle n'eut pas de peine à réussir. Peu d'hommes ont été autant décriés que M. de Lauzun. Avec tous les élémens propres à lui acquérir la considération et les égards, on le méprisait ouvertement, quoiqu'il fût admis dans la meilleure compagnie. Le feu roi avait pour lui une grande prédilection, et lui passait des extravagances qu'il eût punies dans les autres.

Par exemple, en 1765, pendant que M. le dauphin prolongeait à Fontainebleau sa douloureuse agonie, le duc de Lauzun, le duc d'Havré, le prince de Guéméné et le marquis de Royan, enlevèrent le marquis de Gèvres, et le conduisirent en cabriolet de poste en poste, en le faisant passer pour fou. Cela dans le but de le contraindre à céder à la princesse de Tingry l'appartement d'honneur d'un château qu'il possédait près de Fontainebleau. Le marquis logeait déjà la duchesse d'Havré, et voulait rester chez lui; mais les quatre étourdis se saisirent de sa personne, et déclarèrent qu'ils le conduiraient ainsi jusqu'en Italie, s'il ne consentait pas à l'acte de galanterie qu'on réclamait de lui. M. de Gèvre, craignant qu'ils effectuassent leur menace, finit par céder, puis se plaignit.

La maladie de M. le dauphin rendait cette plaisanterie d'autant plus inconvenante; madame la dauphine en fut indignée, et le bruit se répandit que les quatre seigneurs seraient envoyés à la Bastille. Le roi d'abord les traita froidement, et ils tremblaient; mais le soir venu, Louis XV ne put s'empêcher de dire au duc de Lauzun :

— Vous êtes des vauriens, des insensés... Mais venez souper avec moi, et amenez le prince de Guéméné et le marquis de Royan.

Le nouveau dauphin ne consentit pas à cette amnistie; le duc de Lauzun fut toujours mal venu près de lui, et il faisait involontairement la grimace lorsqu'en sa présence on prononçait le nom de ce seigneur.

Vers le milieu du mois de mars 1774, je reçus de S. M l'impératrice une lettre que je crois devoir rapporter.

« Je voudrais, madame la comtesse, vous » écrire plus souvent; mais les soins de *mon mé-* » *nage* ne me le permettent guère. J'ai à vous re- » mercier de vos bons services auprès de ma » fille; continuez-les avec zèle : le moment ap- » proche où elle pourra vous en récompenser.

» On a répandu à Vienne un bruit auquel je ne » crois pas, c'est que le roi de France est malade, » au point qu'on n'espère pas prolonger ses jours » jusqu'à la fin de mai : mon ambassadeur garde » le silence à ce sujet, ainsi que ma fille. Il y a » souvent des rumeurs qui confirment cet axiome: » *La voix du peuple est celle de Dieu!*

» Néanmoins je désire que votre roi conserve » sa couronne : Marie-Antoinette et le dauphin » sont bien jeunes encore pour régner. Que fe- » ront-ils si la fortune les appelle inopinément » au trône? où prendront-ils leurs conseillers? » Je ne vois guère d'homme capable que M. le » duc de Choiseul; M. le dauphin pense peut- » être différemment. A-t-il un favori, se sert-il » des amis de son père? On dit beaucoup de bien » du chevalier du Muy; il y a aussi un M. de » Machault qui a du sens et de l'expérience : le » chancelier me paraît homme de tête et d'ac- » tion; mais il a mal choisi ses agens. Tout cela » m'inquiète; *je suis Française maintenant*, ma- » dame la comtesse, comme à Naples je suis Ita- » lienne avec mon autre fille; désirant le bon- » heur de leurs peuples, de même que je m'efforce » de compléter le bonheur des miens.

» N'ayez point égard à la rareté de mes lettres ; » écrivez-moi souvent, et rappelez-vous que je » suis curieuse d'anecdotes.

» *Votre affectionnée* MARIE-THÉRÈSE. »

Cette lettre, qui m'arriva par la voie ordinaire, m'intrigua beaucoup; je trouvais étonnant qu'on fît le roi malade lorsqu'il jouissait d'une santé parfaite, et ma surprise n'eut pas de bornes quand nous vîmes mourir tout-à-coup ce monarque.

Une personne d'un rang subalterne, que je rencontrais parfois, me dit qu'on s'occupait en ce moment de donner à Louis XV une nouvelle favorite. C'était une jeune fille de Versailles, âgée à peine de seize ans, merveilleusement belle, et que S. M. avait remarquée en allant à la chasse. Je m'informai si on croyait madame du Barri instruite, et on me répondit qu'elle présidait elle-même à cet arrangement.

Cette circonstance m'attrista; j'aurais voulu que le roi s'entourât de la vénération due à son rang et à son âge, et qu'il renonçât à des plaisirs dangereux pour sa santé. Son premier chirurgien, l'honnête Lamartinière, lui avait dit quel-

que temps auparavant avec la rude franchise qui le caractérisait :

— Sire, il faudrait plus de ménagemens.

— J'y songerai, répondit le roi en riant.

Cependant cette injonction l'ayant troublé, il dit ce jour-là au maréchal duc de Richelieu :

— Savez-vous que Lamartinière me prêche la réforme !

— C'est un brutal, Sire, et si ce n'étaient sa science et sa fidélité, il faudrait le faire jeter par la fenêtre. Le roi ne s'est jamais mieux porté, et il nous enterrera tous ! Louis XV parut rassuré, et Lamartinière eût parlé en vain.

Je devais entrer en service le jour où l'on me fit part de la nouvelle incartade du roi. Le lieu de la rencontre était à Trianon. Je me rendis auprès de ma princesse ; M. le dauphin entra presque aussitôt ; il avait l'air ému.

— Qu'avez-vous ? lui demanda Marie-Antoinette.

— Rien, répondit-il d'un ton à prouver tout le contraire.

Je crus devoir par discrétion me rapprocher de la fenêtre ; mais le prince me retenant par la main :

— Restez, me dit-il; vous avez aimé mon aïeule, ma mère; vous êtes dévouée à ma femme, et vous ne pouvez être de trop; d'ailleurs ce que j'ai à dire est une folie, une superstition... mais qui mérite néanmoins qu'on s'y arrête. J'écrivais dans mon cabinet: vis-à-vis de mon bureau il y a, vous le savez, un grand portrait du roi. Soudain j'entends du bruit, je lève la tête, et je vois la peinture tomber la face contre le parquet, tandis que le cadre massif reste suspendu à la muraille. J'allai examiner la position des choses: l'espace entre la bordure et la maçonnerie est trop étroit pour avoir permis au châssis de glisser, outre que la tringle du lambris l'aurait retenu.

— Et vous étiez seul? demanda madame la dauphine.

— Tout seul. J'ai appelé mes gens, qui sont aussi surpris que moi.

— C'est un funeste présage! dis-je en me rappelant la lettre de l'impératrice.

Ni l'un ni l'autre ne me répondirent. M. le dauphin partit bientôt. Alors la princesse me dit:

— Vous souvenez-vous du cadeau de la cas-

sette le premier jour de l'an? Je croyais le devoir à une main ennemie; mais aujourd'hui je suis convaincue qu'il vient de mon prophète inconnu.... Si le roi allait mourir!... Ce cadre qui se détache me semble de mauvais augure; il y a dans les grandes maisons des faits qu'on explique difficilement. Par exemple, vous avez entendu parler de la fée Mélusine des Lusignan, de la Dame Blanche des électeurs de Brandebourg, et à Vienne on assure que lorsqu'un empereur de la maison d'Autriche va expirer, on voit le comte Gérard d'Alsace se promener dans le château impérial, éperonné et un fouet à la main. Ma mère m'a raconté que ce fantôme apparut lorsqu'elle perdit mon père, et que cela lui fit une sorte de plaisir, parce qu'elle en reçut la conviction que la maison de Lorraine avait véritablement une origine commune avec celle de Rodolphe de Hapsbourg. Savez-vous si les Bourbons ont aussi leur génie?

Je l'ignorais, et ne pus conséquemment rien apprendre sur ce point à la princesse. Nous causâmes long-temps de ces avertissemens mystérieux; alors je me déterminai à lui avouer ce

que l'impératrice m'avait mandé de Vienne, que le roi ne passerait pas le mois de mai.

— A quel jour sommes-nous? demanda madame la dauphine.

—Au 30 avril, madame.

—Ainsi, demain commencera le mois de mai! je voudrais déjà qu'il fût passé.... Eh! mon Dieu, sais-je ce que je dois en attendre?... Le roi, poursuivit-elle, soupe ce soir à Trianon avec mesdames de Mirepoix, de Forcalquier, de Flavacourt, du Barri, et la belle-sœur de la comtesse, mademoiselle Chon. Les hommes sont: le prince de Soubise, les ducs d'Aiguillon, de Richelieu, de Cossé, de Duras et de Noailles.

—Oui, madame, et il y aura en outre une grisette, la fille d'un menuisier.

— A table?

—Non, madame.

La princesse rougit, j'en avais dit assez, et sa pudeur ne lui permit pas de m'interroger davantage. Je la quittai tard; elle avait tenu cercle chez elle en l'absence du roi, et elle éprouva presque du dépit en voyant le petit nombre de dames et de seigneurs qui se présentèrent.

Le lendemain samedi, M. d'Adhémar entre de bonne heure dans ma chambre et me dit :

—Il se passe quelque chose d'extraordinaire à Trianon : Lamartinière et Bordeu viennent d'y être appelés.

—Nous sommes dans le mois de mai !...

—Qu'est-ce que cela signifie ?

Je lui expliquai le sens de ma phrase, il en plaisanta. Le roi, dit-il, n'avait eu qu'une indigestion. Je me hâtai de m'habiller et me rendis chez madame la dauphine. En ce moment, j'entendis un bruit inusité.

—Qu'y a-t-il ? demandai-je.

—C'est, me dit-on, le roi qu'on ramène dangereusement malade de Trianon. Vivement frappée de cette nouvelle, je poursuivis mon chemin. Dirai-je que déjà il y avait presque foule autour de l'appartement de madame la dauphine? En entrant, je remarquai que toutes les physionomies étaient graves. Mes regards seuls parlèrent à la princesse, qui me comprit.

Chacun savait le roi malade ; mais on ignorait le genre de sa maladie; ceux qui auraient pu la signaler ne le firent point. Il n'y avait pas de premier médecin en ce moment; Bordeu

et Lemonnier en remplissaient les fonctions. Mais l'austère Lamartinière les domina tous. Madame du Barri accordait sa confiance entière à Bordeu, homme habile et érudit; Lemonnier ne lui cédait sous aucun point. Ils voulaient plaire à la favorite, ménager la famille, et leur position ne manquait pas d'écueils.

On appela en consultation plusieurs docteurs; Bordeu fit le rapport. Ces messieurs ne voulaient pas reconnaître les symptômes réels de la maladie; Lamartinière, avec sa sévérité ordinaire, la déclara. C'était la petite-vérole avec complication.... A cette révélation terrible, le duc de Duras premier gentilhomme de la chambre, se récria, s'indigna. Lamartinière, haussant les épaules, répéta l'arrêt foudroyant, et demanda aux docteurs qui oserait le démentir. Nul ne le fit....

Mais comment annoncer au roi cette nouvelle? Le duc Duras alla consulter M. du Muy, qui par hasard se trouvait à Versailles.

—Il faut d'abord, répondit-il, avertir la famille, puis vous rappeler que c'est le roi très-chrétien, et qu'on doit le faire confesser et communier en viatique.

—Y pensez-vous, monsieur? s'écria le duc de Duras; je dirais à la fois au roi qu'il a la petite-vérole, et qu'il ait à se préparer à mourir!... Ce serait le tuer.

—Ce serait remplir votre devoir. Vous m'avez demandé mon avis, le voilà! Maintenant ma conscience est tranquille.

M. du Muy vint nous raconter cette conversation. On connut donc chez madame la dauphine le résultat de la consultation dont on faisait encore un mystère. Les ministres et les premiers gentilshommes de la chambre tentèrent jusqu'au dernier instant de s'interposer entre le roi et le reste de la famille. On fuyait surtout M. le dauphin. La masse des courtisans n'imita pas cet exemple, et si, la veille, ma princesse s'était trouvée presque seule, il n'en fut pas ainsi le soir du 1er mai.

M. le dauphin, dès qu'il eut entendu M. du Muy, sortit les yeux pleins de larmes, et se dirigea vers la chambre de son aïeul. Maïs il rencontra sur son chemin M. de La Vrillière, qui osa respectueusement l'arrêter. Les ministres ses confrères se joignirent à lui, et représentèrent au prince que la malignité de la maladie

du roi s'opposait à tout rapport entre lui et l'héritier de la couronne. M. le dauphin, isolé de tout point, retourna pleurer chez lui : ce fut sa femme qui le consola.

Peut-être aurait-il dû s'appuyer de l'expérience du chevalier devenu comte du Muy vers cette époque; il n'en fit rien. Je certifie que ni lui, ni madame la dauphine, ne songèrent à l'avenir; mais d'autres y pensaient pour eux. M. le comte de Provence fut le premier à se dire que son frère pourrait bien devenir roi avant peu. En conséquence, il se rendit assidu auprès du jeune couple, et lui qui naguère se tenait si guindé et si fier vis-à-vis d'eux, les caressa, et parla de l'intimité qui doit exister entre frères et sœurs.

D'une autre part, l'abbé de Vermont, toujours tranquille en apparence derrière la toile, se mit à recommander à madame la dauphine M. Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse. C'était, à l'entendre, le phénix de la diplomatie.

— Je lui préférerais M. de Choiseul.

— Il conviendrait mieux, sans doute; mais le roi l'acceptera-t-il? Sa piété le portera à préférer un saint prélat....

—On dit M. de Toulouse vendu à la philosophie, et de mœurs plus qu'équivoques.

A la sécheresse de cette réponse, l'abbé comprit que le moment de faire accepter l'archevêque de Toulouse n'était pas encore venu. Il se replia sur M. le duc de Choiseul, auquel il envoya secrétement un courrier, pour qu'il prît ses mesures, dans le cas où la mort du roi aurait lieu. Il terminait en disant qu'il lui recommandait M. de Brienne, n'importe pour quel ministère, car il serait apte à tout.

M. de Choiseul détestait les Brienne, le comte autant que le prélat; mais il se garda de laisser lire sa pensée à l'abbé. Il lui répondit que si le nouveau roi réclamait son expérience, il viendrait à condition que M. de Vermont entrerait au conseil, et, en attendant, serait consulté sur les affaires et sur le choix des ministres. C'était tout promettre et ne s'engager à rien. Le duc de Choiseul avait cru tromper l'abbé; mais ce dernier connaissait trop la cour pour se laisser prendre au piége. Aussi, à partir de de ce moment, il nuisit au duc de Choiseul par pure vengeance, et de son ami qu'il avait été, il devint son ennemi.

Une autre intrigue plus heureuse se noua pareillement. Madame Victoire n'avait pas caché l'estime qu'elle portait à M. de Machault, ancien garde-des-sceaux, et son espérance de le faire entrer au ministère, en qualité de mentor, si le dauphin devenait roi. Or, M. de Machault, qui avait voulu que les biens du clergé payassent les dettes de l'Etat, était haï autant que redouté du premier ordre. Aussi, dès que son nom fut prononcé, les zelanti le renièrent, ayant à leur tête M. l'abbé de Radonvilliers.

Celui-ci, sous-précepteur des trois frères, avait conservé une sorte d'ascendant sur M. le dauphin; il passait pour bon littérateur, et était à la fois ami des jésuites, ce corps habile et savant que la philosophie avait immolé si malheureusement au jansénisme. L'abbé de Radonvilliers, se doutant, d'après les louanges de madame Victoire, que M. de Machault jouerait un grand rôle sous le nouveau règne, se hâta d'y mettre obstacle. Il s'était maintenu en liaison intime avec madame Adélaïde, à laquelle, pendant la durée de l'éducation des princes, il rendait un compte exact de tout ce qui se faisait. La princesse le payait, en retour, de beaucoup de bienveillance.

Ses bonnes dispositions augmentèrent lorsque l'abbé de Radonvilliers, dans une audience secrète, lui eut appris l'influence que madame Victoire exerçait sur le dauphin, qui, selon toute apparence, prendrait de sa main un ministre dirigeant. Madame Adélaïde, stimulée par son désir de dominer et l'avantage que sa sœur allait remporter sur elle, tomba d'accord avec l'abbé sur ce point, qu'il fallait empêcher le triomphe de M. de Machault et des jansénistes. Mais qui mettre à la place de celui-ci? On chercha, et personne ne paraissait capable d'être accepté, à part M. le duc de Choiseul et M. de Machault; M. le dauphin ne voudrait aucuns des hommes d'État qui avaient plus ou moins encensé la favorite.

Madame Adélaïde, bien qu'amie de M. de Maurepas, ne songea pas d'abord à lui, peut-être parce qu'il était beau-frère de M. de La Vrillière et oncle de M. d'Aiguillon, ce qui aurait pu déplaire à la famille royale; elle demanda donc du temps pour réfléchir.

Tandis que le duc de Duras expédiait des courriers à madame Louise, aux Carmélites, et à M. l'archevêque de Paris, pour les instruire de la

maladie du roi, Mesdames Royales, ne prenant conseil que de leur tendresse et de leur devoir, abandonnèrent leur appartement pour soigner leur père. Toute la France admira cet acte de piété filiale et de courage.

Le roi, en les voyant, leur demanda ce qu'elles venaient faire; il ne soupçonnait pas le danger de sa position. Elles répondirent qu'elles venaient lui donner leurs soins; il les remercia, mais n'y consentit pas d'abord, promettant de les appeler si ses souffrances augmentaient; elles feignirent de céder, et passèrent dans une pièce voisine dont elles ne sortirent plus.

Il n'était pas question encore de préparer le roi à la mort. Madame du Barri ne quittait plus sa chambre le jour, et pendant la nuit elle venait plusieurs fois savoir de ses nouvelles. On nous instruisait chez madame la dauphine, chaque quart d'heure, de l'état du monarque. Les gens du service de S. M. qui, la veille encore, auraient trouvé mauvais qu'on fît la moindre question à sujet, accouraient avec empressement nous dire ce que même on ne leur demandait pas. Cet empressement se comprenait aisément, la couronne allait changer de front!

C'était tantôt le duc de Duras, tantôt M. le maréchal duc de Richelieu, qui introduisaient la favorite auprès du monarque. Elle dévorait ses larmes, tandis que Louis XV prenait encore plaisir à baiser ses belles mains. M. le dauphin se promettait bien de punir les auteurs de ces complaisances coupables; il n'en fit rien cependant, et madame du Barri elle-même, dont l'audace avait été poussée si loin, en fut quitte pour un exil de peu de durée. On s'attendait à des vengeances terribles, à des actes de despotisme sans bornes, parce qu'un jour un des ministres parlant des surnoms des rois de France devant le dauphin, lui demanda quel serait le sien, et qu'il répondit *Louis-le-Sévère*. Ah! s'il l'avait été!

Dès le moment où la maladie du roi fut déclarée, tous les amis que le duc de Choiseul comptait à Versailles se réunirent chez l'évêque de Carcassonne. Ce prélat, né avec le siècle, sacré en 1730, se nommait Armand de Bezons. Famille de robe illustrée par un maréchal de France, elle allait s'éteindre, et M. l'évêque se montrait aussi zélé à servir le duc de Choiseul que s'il en avait eu besoin pour ses frères ou ses neveux. Peut-être pensait-il à part lui à

ce chapeau rouge, but perpétuel de tout le haut clergé de France.

Quoi qu'il en soit, M. de Bezons sachant qu'au premier éveil donné par le courrier du duc de Duras, M. l'archevêque de Paris arriverait à Versailles, alla l'attendre au milieu de l'avenue, En voyant son carrosse il le fit arrêter, monta dedans, et se mit à catéchiser M. de Beaumont sur les devoirs qu'il avait à remplir en cette circonstance; il ne pensait pas que l'archevêque de Paris se trouvait dans une situation aussi fausse que singulière. Dirai-je que madame du Barri lui avait rendu d'importans services, et qu'elle était par le fait la protectrice de ces jésuites poursuivis avec tant d'injustice par la cabale Choiseul! Donc, quand même elle aurait été coupable aux yeux des casuistes, la reconnaissance leur imposait une retenue que ne comprendrait pas M. de Bezons.

Je ne m'attacherai pas à faire le portrait de M. de Beaumont, de cette grande figure historique si connue; il offrait un mélange bizarre d'ardente charité chrétienne, et de fanatisme outré; ennemi constant du parlement, pierre

d'achoppemeat pour les volontés royales; pieux observateur des lois ecclésiastiques, il aurait tout bouleversé avec les intentions les plus pures; ses vertus égalaient sa haine contre cette philosophie pestilentielle qui menaçait le trône et l'autel.

Les exhortations de M. de Carcassonne inspirèrent cependant à l'archevêque de Paris, le sentiment de ses devoirs, et lorsque M. le duc de Richelieu vint le recevoir à l'escalier de marbre, il le vit animé de tout le zèle apostolique, et il parla déjà d'administrer les sacremens au roi. A cette déclaration dont les conséquences seraient le renvoi immédiat de la comtesse du Barri, le vieux maréchal s'emporta sans ménagement.

— En vérité, monseigneur, dit-il, auriez-vous le courage de tuer le roi, sous prétexte qu'il peut succomber à cette maladie? La moindre proposition de ce genre le glacera de terreur; ne vous pressez pas tant, je connais le roi, et je répète que celui qui aujourd'hui oserait lui parler de confession, se rendrait coupable de régicide.

M. de Beaumont tressaillit à ce mot prononcé

par l'adroit maréchal; ce que voyant celui-ci, il reprit avec moins de solennité :

— Votre grandeur serait-elle friande de péchés mignons? eh bien! qu'elle m'écoute, je lui en promets une kyrielle des moins édifians.

Ici, M. de Bezons, qui avait accompagné son collègue, voulut prendre la parole; mais à la première phrase le maréchal l'interrompant sans façons :

— Monsieur, dit-il, je vous ferai observer que, n'étant pas dans votre diocèse, vous n'avez pas voix au chapitre. D'ailleurs vous n'êtes présent que pour le compte de M. de Choiseul, tandis que M. de Beaumont et moi suivons une marche toute contraire.

Sur ces entrefaites, survint l'évêque de Senlis, premier aumônier du roi, Roquelaure, ou plutôt Bessuejouls en son nom; homme de Dieu, homme du monde, inoffensif, doux, spirituel, essentiellement aimé de Mesdames, et néanmoins très avant dans les bonnes grâces de la favorite, il avait su, à force de politesses et de prévenances, se créer une position; on le craignait, et son opinion devait être d'un grand poids en cette circonstance. Or il ne croyait pas le roi en danger,

et il conseilla de ne pas le *tourmenter* encore.

M. de Beaumont, déjà ébranlé, ne soutint plus M. de Carcassonne, qui, loin de fléchir, cria de plus belle au scandale. Le parti de la favorite se grossit du cardinal de la Roche-Aymond, grand-aumônier de France; je ne sais ce que fit M. de Chartres; tant il y a que nous apprîmes avec peine chez madame la dauphine, ce qu'on appela la défection du clergé, d'autant mieux que MM. de Meaux et de Gap, qui par hasard étaient à Versailles, passèrent aux vainqueurs. On décida donc le *statu quo*, le silence jusqu'à nouvel ordre.

Pendant que les débats avaient lieu autour du lit de S. M., tout changeait de face auprès de madame la dauphine. Déjà plusieurs voix s'élevèrent contre madame du Barri. Mon adorable princesse, avec sa magnanimité habituelle, dit notamment à M. le comte de Provence, qui oubliait trop ses coquetteries envers la favorite:

— Je ne suivrai point l'exemple de la comtesse du Barri; la reine de France la protègera contre la vengeance des amis de la dauphine.

La comtesse était si bien instruite des dispositions de S. M., qu'après avoir reçu l'ordre de son exil, elle osa lui écrire pour demander des

adoucissemens qui lui furent accordés; et comme madame de Noailles se permettait des représentations :

— Il paraît, dit Marie-Antoinette, que je comprends mieux le rôle de reine de France qu'il n'est tracé sur les registres du grand-maître des cérémonies.

Dès qu'il fut décidé qu'on n'obligerait pas le roi à se confesser, on parut moins triste chez madame du Barri, et son salon se remplit de nouveau. Ces fluctuations curieuses se renouvelèrent plusieurs fois du 1er au 10 mai. Selon que le roi allait mieux ou plus mal, la foule passait de madame la dauphine à la favorite, et de cette dernière à ma princesse. On ne changera pas la nature des courtisans.

Un Anglais, qu'on accusait de charlatanisme parce qu'il avait beaucoup observé et qu'il faisait la médecine empirique, prétendit qu'il guérirait le roi. Madame Adélaïde, qui savait que Sulton était protégé par M. le duc d'Orléans, le fit appeler et lui offrit cent mille francs s'il consentait à communiquer son secret à la Faculté; elle le congédia sur son refus. Quelques jours après on s'adressa encore à lui, cette fois, sans

condition, mais il était trop tard; il ne voulut pas compromettre sa réputation en cas de non-réussite.

Le prince de Soubise, le duc de Richelieu, le duc de Gontaut et quelques autres, avaient tout à perdre par la mort du roi. Leur assiduité auprès de madame du Barri, le secours qu'ils prêtèrent au duc d'Aiguillon, à l'abbé Terray et à M. de Maupeou, pour renverser M. de Choiseul, allaient leur être sévèrement comptés. Ils ne seraient plus d'ailleurs que de l'ancienne cour; il faudrait renoncer à souper chez le roi, car le dauphin, qui méprisait les vieillards débauchés, les éloignerait nécessairement de sa personne.

Mais leur chagrin était encore surpassé, peut-être, par celui qu'éprouvaient mesdames la maréchale de Mirepoix, la duchesse d'Aiguillon, mesdames de Monaco, de Montmorency, de Flavacourt, et surtout de madame de Forcalquier. Cette dernière, qui devait sa charge de dame d'honneur uniquement à madame du Barri, comprenait bien qu'elle ne pourrait pas la conserver.

Madame de Mirepoix, toujours besogneuse,

parce qu'elle avait un esprit ingénieux à se créer des inutilités, s'était tellement attachée à la fortune de la favorite, qu'elle se trouvait enveloppée dans sa disgrâce. Haïe de sa belle-sœur, elle comptait peu sur son frère, le prince de Beauvau, et la solitude où elle tomberait, jointe à la pénurie d'argent, la faisaient se désespérer jusqu'aux larmes.

Quant à madame de Forcalquier, mon ancien attachement pour elle me portait à m'intéresser à son sort. Le 8 au matin, je la vis arriver chez moi tellement cachée dans la calèche de sa mantille, qu'on l'aurait crue en bonne fortune; elle m'embrassa vivement.

— N'est-ce pas, me dit-elle, que je suis perdue?

— Vous avez fait tout ce qu'il fallait pour cela, répondis-je, car personne ne vous voulait de mal.

— Croyez-vous que l'on exige ma démission?

— Je l'ignore complètement.

— Y aurait-il de l'indiscrétion à vous prier de le demander?

— Non, mais je ne puis vous rendre ce service; j'aime trop madame la dauphine pour la

placer vis-à-vis de moi dans la position désagréable de me faire un refus ; d'ailleurs ce ne sera pas elle qui sera chargée de punir ou de récompenser.

— J'attendais mieux de votre amitié, me dit madame de Forcalquier avec dépit.

— Avez-vous eu à vous en plaindre ? expliquons-nous : voilà douze ans que je suis attachée au service des femmes de la famille royale. J'ai appartenu à la feue reine, à la grande-dauphine, je suis dame de Marie-Antoinette, et jamais je ne me séparerai de leur cause. Vous, au contraire, avez pris parti tour à tour pour madame de Pompadour et la comtesse du Barri ; maintenant celle-ci va tomber, et vous devez être entraînée dans sa chute. Jadis j'ai essayé de vous faire sortir d'une fausse position, vous avez refusé de m'entendre, dois-je aujourd'hui contraindre madame la dauphine à manifester ses griefs, à se montrer vindicative ? ce ne serait ni juste ni raisonnable. Quand le mal est fait, il ne reste plus qu'à en subir les conséquences avec résignation et courage.

— En maximes philosophiques, c'est vrai ; mais je ne suis pas encore arrivée à cette hauteur,

et je n'ai plus qu'à vous tirer ma révérence.

Elle partit fort irritée, et moi je persistai à ne rien dire à madame la dauphine, persuadée que cela ne pourrait être d'aucun secours à madame de Forcalquier. Elle devait supporter la peine de sa faute, et surtout ne pas faire une obligation à ses amis de la sortir de l'ornière où elle s'était volontairement jetée.

Cependant, quoique les progrès de la maladie eussent considérablement affecté les facultés intellectuelles du roi, il pouvait s'apercevoir que l'on était alarmé de son état; dans cette conviction, il appela près de son lit Lamartinière, comme étant le seul homme capable de lui dire la vérité.

— Qu'ai-je donc? lui demanda-t-il.

— Sire, une maladie dont on peut guérir.

— Mais encore?

— Eh bien! puisque V. M. veut le savoir, c'est la petite-vérole!

Cette révélation fut un coup de foudre pour le roi. Il balbutia quelques mots sans suite, se retourna du côté de la muraille, et lorsque Bordeu et Lemonnier reparurent, il leur reprocha sévèrement d'avoir gardé le silence.

— Je sens, ajouta-t-il, que je touche plus à la route de Saint-Denis qu'à celle de ma guérison.

On voulut réprimander Lamartinière d'avoir parlé.

— Sa franchise m'a servi, interrompit le roi, car on m'aurait laissé mourir sans confession.

Louis XV, pendant toute sa vie, n'avait eu qu'une crainte, celle du diable. C'était son idée fixe, et tout en se livrant à ses passions, il voyait toujours l'enfer devant lui. Aussi, dès qu'il soupçonna quelque danger, on n'eut pas besoin de lui insinuer la nécessité de se montrer roi très chrétien. Il agit avec une liberté d'esprit et un calme dont on ne l'aurait pas cru capable.

Il défendit d'abord l'entrée de sa chambre à M. le dauphin, puis il fit appeler ses filles. Elles parurent accablées tout en s'efforçant de cacher leurs larmes. Il les consola, puis il dit :

— Au demeurant, il en sera ce que Dieu voudra, mais ce que j'ai de mieux à faire, c'est de m'occuper de mon salut.

Madame Adélaïde le voyant dans ces dispositions, lui remit une lettre de madame Louise, dictée par cet esprit de vraie dévotion qui fait

qu'on se prend de pitié pour les choses de la terre. Cette lettre échappa de la main du roi lorsqu'il en termina la lecture; puis il fit demander le duc d'Aiguillon, lui parla avec beaucoup de feu, et dit ensuite:

— Je vous prie d'emmener la comtesse à Rueil; on ne sait encore ce qui peut arriver, mais dans tous les cas qu'elle se console, nous sommes tous mortels!...

Le duc d'Aiguillon se pencha alors à son oreille, et lui dit qu'il serait bon de recommander madame du Barri à M. le dauphin. Le roi parut ne pas l'entendre, et fit signe qu'on le laissât tranquille. Le duc se retira en chancelant; on devina la vérité à sa pâleur, et aussitôt un petit billet de M. le duc de Duras parvint à madame la dauphine; il ne contenait que ces mots:

« Dieu soit loué, madame, *elle* part. »

Et puis la formule d'usage.

— Ce billet me prouve, dit la princesse, que le roi est bien près de sa fin!

M. le duc d'Aiguillon et sa femme furent les seuls qui, dans ce moment critique, n'abandonnèrent pas la comtesse. Tout le reste, jusqu'à la

maréchale de Mirepoix, lui tourna le dos. Cependant le jeudi suivant, le roi se trouvant mieux, il y eut des voitures sur la route de Rueil. Les courtisans qui n'allaient pas voir madame du Barri se récrièrent vivement contre ceux qu'elle recut en cette occasion. Plusieurs années après j'ai entendu dire devant la reine, lorsqu'on désignait certaines personnes : *Elles étaient dans une des quatorze voitures de Rueil.* On se flattait ainsi de se rendre plus agréable à S. M.

Plus le roi touchait à sa fin, plus on employait de ruses pour forcer la consigne qui éloignait du nouveau monarque tous les importuns. M. le dauphin et sa femme ne pouvaient se montrer à une porte sans voir une douzaine de personnes empressées de leur témoigner leur attachement inviolable. M. le comte de Provence ne quittait pas son frère, madame la dauphine se tenait à l'écart, et l'abbé de Vermont restait dans un arrière-cabinet, occupé à écrire, soit à son auguste maîtresse, soit à l'impératrice ou à M. l'archevêque de Toulouse, auquel il donnait de flatteuses espérances. Je ne sais à quel propos M. le comte de Provence dit au dauphin :

— Le ministère sera difficile à composer.

— Je ne le sens que trop.

— Prendrez-vous M. le duc de Choiseul ?

M. le dauphin répondit par un geste de mépris si prononcé que les auditeurs en furent émus.

— Avec lui les anciens parlemens rentreront, poursuivit Monsieur.

Même silence de la part du dauphin ; mais rien ne décela sa pensée.

M. le comte de Provence aurait voulu que son frère s'expliquât plus clairement ; il détestait la vieille magistrature, aussi il ajouta avec émotion :

— Quelque opinion qu'on puisse avoir de M. le chancelier, il est certain qu'il a mis les rois hors de question. Celui qui a dit qu'il avait retiré la couronne du greffe a expliqué la vérité très finement.

— Tout le monde ne pense pas ainsi, dit madame la dauphine, qui exprimait moins son opinion que celle du parti Choiseul.

— Ma sœur, il y a des gens auxquels le retour de l'ancienne magistrature serait avantageux ; cela explique leur manière de voir.

— Ceux-là, mon frère, ne sont pas les moins bons amis de la monarchie.

— Voilà pourquoi, madame, l'on trouve dans La Fontaine cette maxime :

Rien n'est si dangereux qu'un ignorant ami.

Madame la dauphine se tut; alors le dauphin prenant la parole :

— Quand monsieur le comte de Provence, dit-il, a fait une citation, il croit toujours qu'elle est convaincante.

Monsieur voyant la tournure que prenait la discussion, jugea convenable de ne pas la pousser plus loin. L'essentiel pour lui était de s'assurer sur quelles bases reposaient les espérances du duc de Choiseul, et il reconnut facilement qu'elles n'étaient rien moins que solides. Dès lors, il ne lui envoya pas la lettre qu'il avait préparée, à tout évènement. Je tiens ceci du marquis de Montesquiou-Fezenzac, son premier écuyer, qui me le raconta en 1787.

Cependant madame Victoire écrivit à M. le dauphin un billet très pressant en faveur de M. de Machault; elle rappelait, outre ses qualités, sa fermeté, son expérience; que feu M. le dauphin l'avait placé au premier rang des hommes dont il conseillait à son fils de se servir.

M. le dauphin répondit à sa tante que, plein d'estime ou d'affection pour M. de Machault, il ne manquerait pas, s'il avait le *malheur d'être roi*, de l'appeler près de sa personne en qualité de mentor.

La chose paraissait donc certaine, lorsque madame Adélaïde reçut une lettre de M. de Maurepas, avec lequel elle avait toujours correspondu en secret. Il la conjurait de se rappeler de lui au commencement du nouveau règne, et de le faire comprendre dans l'amnistie qui sans doute s'étendrait sur M. de Choiseul. La princesse, en lisant cette lettre, s'étonna d'avoir pu oublier M. de Maurepas, ce vieil ami qui l'avait prise pour confidente; assurément son concours serait très nécessaire au roi. Dès lors, madame Adélaïde entrevit la possibilité de jouer un grand rôle, si elle pouvait amener son neveu à se décider en faveur de M. de Maurepas.

En conséquence, elle fit appeler l'abbé de Radonvilliers, pour l'instruire de son choix, et l'abbé de s'enthousiasmer, car tout lui était bon pourvu que M. de Machault fût mis à l'écart. En quittant madame Adélaïde, il courut chez le duc de La Vrillière, beau-frère de M. de Maure-

pas, et chez le duc d'Aiguillon, son neveu, pour leur communiquer cette nouvelle. Tous les deux, sachant que leur disgrâce était décidée, poussèrent un cri de joie en apprenant la faveur qui attendait M. de Maurepas. Aussitôt toutes leurs intrigues se portèrent pour la réussite de ce projet.

M. Pezay, qui était de ces hommes qu'on désavoue au besoin, fut chargé par les deux ducs d'aller prévenir le comte de Maurepas de l'heureuse fortune qu'on lui préparait. Pezay, enchanté du choix, s'empressa de courir à Pontchartrain. Sa légèreté d'esprit, son papillotage, plurent tant au comte et à la comtesse sa femme, que bientôt ils ne jurèrent plus que par lui.

On agissait ainsi de tous côtés, tandis que le roi expirait sur son lit de douleur. Dès qu'il eut fait le sacrifice de madame du Barri, il ne s'occupa plus que de ses devoirs de religion. Lui-même demanda son confesseur; le cardinal de La Roche-Aymond, en sa qualité de grand-aumônier de France, fut chargé, au nom de S. M., de faire une sorte d'amende honorable. Il s'en acquitta en termes si ménagés, que les *zelanti* s'en plaignirent. Ils auraient voulu qu'on flétrît

les dernières années du règne de Louis XV. Le piquant de ceci, c'est que la cabale Choiseul était philosophe, quoiqu'elle affectât l'austérité des jansénistes.

Le 10 mai 1774, la maladie atteignit son dernier période; les médecins déclarèrent que le roi ne passerait pas la journée. Dès la veille, le premier écuyer vint prendre les ordres, non du dauphin, mais du premier gentilhomme de la chambre, ainsi que cela avait été convenu. On arrêta que la famille royale se rendrait immédiatement à Choisy, et que le service des écuries serait prêt au signal donné. Ce signal fut une bougie placée contre une fenêtre; on devait l'éteindre au moment où le roi cesserait de vivre.

Après trois heures et quelques minutes, le docteur Lemonnier annonça avec la formule d'usage, que S. M. Louis XV venait de passer de vie à trépas. Aussitôt, tous les courtisans et familiers du château se précipitèrent avec grand bruit vers l'appartement de leurs nouvelles majestés. Le premier mouvement de Louis XVI et de la reine fut de tomber à genoux, et d'adresser au ciel une courte et fervente prière. Madame Campan m'a dit qu'elle les entendit s'écrier :

Mon Dieu, guidez-nous, protégez-nous sur ce trône où nous montons si jeunes!

Hélas! que leurs craintes étaient loin encore de l'horrible vérité!

La comtesse de Noailles parut sur ces entrefaites. Elle présenta la première ses hommages à leurs majestés, selon le droit de sa charge; puis elle les pria d'avoir pour agréable de recevoir les très humbles respects de M. le comte, de madame la comtesse de Provence; de M. le comte, de madame la comtesse d'Artois; des princes du sang; des grands-seigneurs et du service, qui étaient là, impatiens d'être admis à cet honneur.

Le roi et la reine passèrent dans la grande chambre, et, les yeux baignés de larmes, se soumirent à ce cérémonial, qu'on abrégea pourtant. Puis leurs majestés, les deux frères et les deux belles-sœurs, montèrent dans la même voiture, et partirent pour Choisy, salués sur la route de ces acclamations qu'on prodigue toujours aux nouveaux règnes.

NOTE

SUR LA FAMILLE DE M. D'ADHÉMAR DE MONT-FALCON, PREMIER ÉCUYER DE MADAME ÉLISABETH DE FRANCE, ANCIEN AMBASSADEUR A LA COUR DE LONDRES.

Dans un mémoire généalogique extrait de la section historique des Archives du royaume (1), enregistré sous le n. 146, le 7 mars 1763, on lit ce qui suit :

La maison d'Adhémar est parmi les maisons de race comtale, l'une des plus anciennes et des plus illustres, et a été autrefois l'une des plus puissantes du royaume.

L'empereur Charlemagne ayant, en effet, rebâti la ville de Gênes, détruite par les Sarrazins qui ravageaient l'Italie, annexa cette ville à l'empire, sous le gouvernement d'un comté particulier dont il voulait rémunérer les services militaires. Lambert-Giraud Adhémar de Monteil, qui avait chassé ces mêmes Sarrazins de la Ligurie, et avait conquis sur eux l'île de Corse, fut nommé duc de Gênes par cet empereur. (Voy. l'*Histoire de France* par Duclos, tom. I, pag. 1001 voy. aussi l'*Histoire de la république de Gênes.*)

Honoré Bouche, dans sa *Corographie de Provence*, a la même opinion, et donne une filiation suivie des premiers ducs de Gênes, souverains seigneurs de Monteil, appelé d'ancienneté (dit cet auteur) Monteil-Adhémar, et par corruption Montélimar. L'on voit encore à l'hôtel-de-ville une lame de bronze enchâssée dans le mur, sur laquelle sont inscrits les priviléges que les Adhémar accordèrent à leurs sujets, en l'an 1198. Aux deux extrémités de cette lame sont gravés un homme à cheval, armé et bardé, tenant de la main gauche l'écu de ses armes, et de l'autre une épée nue, attribut de la souveraineté.

Une transaction fort importante et très authentique, tirée des archives du château de La Garde-Adhémar, vient à l'appui de tout ce qu'ont dit une foule considérable d'auteurs sur cette maison, et en prouve la grandeur et l'opulence dans ces temps reculés.

(1) A l'hôtel de Soubise.

Cette transaction (1) a eu lieu le 3 mai 1075, sous le règne de Philippe Ier, roi de France. Après la mort de Giraud-Hugues Adhémar de Monteil, Marthe, comtesse de Toulouse, sa veuve, voulant procéder au partage de la succession laissée à ses cinq fils, les réunit dans la ville du Puy, en Velais, où Aimar-Adhémar, un des cinq frères appelés à la succession, était alors évêque : sa qualité de prélat le fit choisir pour arbitre, et il procéda ainsi qu'il suit au partage de cette succession. Il fit d'abord le partage des choses précieuses, parmi lesquelles (dit cette transaction) se trouvaient douze patères (2) qui, entre autres vases très anciens, avaient été donnés par la république de Gênes à l'aïeul des cinq frères co-partageans, lorsqu'il vint prendre possession de la république, érigée en duché par l'empereur Charlemagne, *Lambert-Giraud Adhémar de Monteil*.

Après le partage des meubles et des choses précieuses, il fut alloué à *Giraud*, l'aîné des cinq frères, pour lui et les siens, le vicomté de Marseille et toutes les terres qui en dépendaient, situées le long de la Durance et du Rhône jusqu'à la mer ; la moitié de Montélimart, à titre de souveraineté ; les baronnies de Grignan, Nions, Montalban, Aix et Montelar ; celle de La Garde-Adhémar, de la Chaux et de Barjac, fiefs et arrière-fiefs, etc., etc. ; la place et palais de Saint-Paul trois châteaux, etc., etc. (3).

Guillaume-Hugues, deuxième frère, eut la moitié de la ville de Montélimart, à titre également de co-seigneur ; le palais de la cité d'Orange, les lieux de Barry, Cabrières et les granges du Plan de Grignan, appelés maintenant *Boulonne* ; le partage des lieux de Latour, les villes de Lapalud, Pierre-Late, Dunzere, Montpensier, Château-Neuf du Rhône, etc., etc., etc. ; les baronnies d'Aps, Rochemaure, Barry, et Priva, au diocèse de Viviers.

Hugues, troisième frère, eut la baronnie de Lombers, en Albigeois,

(1) Elle est au pouvoir de M. le comte d'Adhémar, maréchal-de-camp en retraite.

(2) Terme d'antiquaire, vase très ouvert, tel à peu près que nos tasses, et dont on se servait dans les anciens sacrifices.

(3) Toutes ces terres, au dire de Nostradamus, *Histoire de Provence*, pag. 162, art. 7 pag. 777, étaient possédées par les Adhémar.

une quantité de domaines et de terres situés dans le diocèse de Die et de Valence, et 4,000 florins d'or dont il pourrait disposer à sa volonté.

Les deux autres frères *Aimar-Adhémar*, évêque du Puy, en Velais, et *Gaucher*, abbé d'Aiguebelle, eurent également 4,000 florins d'or, une fois payés, et une pension annuelle de 500 sous, reversible après leur mort, sur Hugues, leur frère, baron de *Lombers*, *en Albigeois*.

Aimar-Adhémar, *évêque du Puy*, dont il est ici question, est le même évêque qui, après le concile de Clermont, tenu par le pape Urbain II, en 1095, fut envoyé par ce souverain pontife auprès de Godefroy de Bouillon, en qualité de légat apostolique.

Ce prélat, disent les histoires des croisades (notamment celle de M. Michaud), contribua puissamment par son courage au gain de la bataille d'Antioche, livrée par Godefroy aux infidèles, qui furent entièrement défaits, et perdirent, disent les annales du temps, cent mille hommes (1).

L'évêque Adhémar est mort à Antioche, à la suite d'une maladie dont il fut atteint en prodiguant ses soins généreux aux blessés des deux armées. Il a laissé un traité *des Faits et prouesses des Français en ces quartiers*, sous le titre de *Gesta Dei per Francos*; on le dit aussi auteur du cantique *Salve Regina*.

L'ermite *le Souliers*, dans sa *Toscane française*, cite une transaction non moins importante (dont il assure avoir vu l'original), passée à Barcelonne, le 6 juin 830, entre Lambert-Giraud Adhémar, duc de Gênes, seigneur souverain de Monteil, et Charles son frère, par la médiation d'*Aimar de Monteil*, archevêque de Mayence, leur frère. Cette pièce est au long dans un manuscrit ancien, qu'on a trouvé dans les archives de l'église cathédrale de Saint-Paul-Trois-Châteaux. Dans un recueil historique des faits mémorables des seigneurs évêques de cette ville, Me Esprit Sage, chanoine-archiviste de la cathédrale, rapporte, comme l'ermite *le Souliers*, que, vers l'an 830, *Lambert-Giraud Adhémar*, héritier universel de *Giraud et Brigitte* d'*Albret*, ses père et mère, eut

(1) Cette bataille sanglante mit fin à la première croisade.

un démêlé avec ses deux frères, (l'un d'eux, appelé Charles, était filleul de l'empereur Charlemagne) à l'occasion de deux portions héréditaires des biens paternels et maternels qu'ils demandaient à leur frère aîné, qui tenait, dit l'historien susnommé, le premier rang parmi les seigneurs de la cour de Charlemagne et de Louis-le-Débonnaire.

Les Adhémar ne relevaient que de l'empire, ce qui est parfaitement constaté par une ratification de l'an 1167, donnée par l'empereur Frédéric Barberousse, énonçant les droits et priviléges de battre monnaie d'or et d'argent dont ils jouissaient. La charte qui le constate est scellée en lacs de soie rouge, et empreinte de la bulle d'or de l'empereur.

Les diverses familles de cette maison actuellement existantes appartiennent incontestablement à l'ancienne maison d'Adhémar de Monteil, dont on vient de parler très au long (1). Vers la fin du dixième siècle, elle se divisa en deux branches bien distinctes :

La première branche (l'aînée), connue sous les titres de co-seigneur de de Monteil et de Grignan, s'est éteinte en 1559, sous le règne de François Ier, par la mort de Louis Adhémar de Monteil, baron de Grignan, premier gentilhomme de la chambre du roi, et son ambassadeur extraordinaire à la diète de Worms, mort sans postérité, laissant pour héritiers, ses neveux, fils de sa sœur *Blanche Adhémar*, qui avait épousé, le 6 de janvier 1498, *Gaspard de Castellane Esparron*, baron d'Entrecasteaux.

Le dernier de cette branche de la maison de *Castellane Esparron* a été Louis de Castellane-Adhémar, petit-fils de madame de Sévigné, mort sans postérité en l'an 1704 (2).

(1) Ces diverses familles en ont fourni la preuve, en faisant établir (d'après des titres originaux fournis à MM. de Beaugeon et d'Hozier) leur filiation et leur descendance des anéiens Adhémar.

(2) Les Castellane Esparron avaient ajouté à leur nom et à leurs armes le nom et les armes des Adhémar ; ce qui avait fait croire aux personnes qui étaient à la cour, que la maison d'Adhémar était éteinte en la personne du petit-fils de madame de Sévigné.

On était d'autant plus fondé à le supposer, que les Adhémar établis dans l'Albigeois depuis près de cinq cents ans, ne sortaient de leur province que pour marcher contre les ennemis de l'État, et ne paraissaient jamais à la cour.

La deuxième branche (la cadette) également connue sous le nom de co-seigneur de Monteil, possédait à titre de souveraineté la baronnie de *Lombers*, en *Albigeois*; celle de *Barre* et de *Privas*, en Vivarais. Cette branche, séparée de la première en 1045, existe encore en plusieurs familles établies à Toulouse, environs d'Alby, et autres lieux : elle doit son origine à Hugues Adhémar, qui épousa Agathe de Foix, fille du comte souverain de ce nom. Elle a conservé pour sceau les trois bandes d'azur sur fond d'or qu'avait Hugues, son aïeul, et porte pour devise : *Plus d'honneur que d'honneurs.*

M. le comte d'Adhémar de Montfalcon, ancien ambassadeur à la cour de Londres, plus connu, avant qu'il eût établi ses preuves, sous le nom d'une terre appelée Montfalcon, dont il portait le nom selon l'usage de ce temps, appartenait incontestablement à cette branche cadette, ainsi que M. d'Adhémar, comte de Laserre, lieutenant-général des armées du roi, et M. d'Adhémar, vicomte de Panat, également lieutenant-général des armées, et député de la noblesse du Rouergue aux États-Généraux, morts sans postérité.

En butte à toutes sortes de dénigrations et de préventions qui existaient dans l'esprit de beaucoup de personnes de la cour, et Louis XVI, animé de l'esprit de justice qui le caractérisait si éminemment, voulant faire cesser tous les doutes qui s'élevaient contre M. d'Adhémar, donna l'ordre à MM. les comtes de Noailles et de Saint-Florentin de faire faire l'examen le plus scrupuleux des titres qui leur avaient été fournis par lui.

MM. de Beaugeon et d'Hozier de Sérigny, chargés de ce travail, ne voulant pas juger par les yeux d'autrui, exigèrent de M. d'Adhémar des titres originaux au lieu de copies (quoique très authentiques) qui avaient déjà été fournies. Une circonstance particulière les fit tomber en son pouvoir.

Après les guerres d'Allemagne, où M. d'Adhémar avait servi glorieusement sous les ordres de M. le maréchal de Ségur (1), il fut voir une de ses tantes qui habitait un vieux château appelé *Lagarinie*, et y trouva

(1) Consultez les mémoires et souvenirs de M. le comte de Ségur.

une très grande quantité de très anciens titres dont il fit l'envoi à MM. de Beaugeon et d'Hozier, qui, après les avoir compulsés, et en avoir fait un sérieux examen, furent complètement convaincus que M. d'Adhémar Mont-Falcon appartenait réellement à l'ancienne maison de ce nom. Ils établirent sa filiation, et il fut peu de temps après admis aux honneurs de la cour, et monta dans les carrosses du roi.

La lettre en réponse à l'ordre de Louis XVI, adressée à M. le comte de Noailles par M. de Beaugeon, le 4 décembre 1764, et celle adressée à M. le comte de Saint-Florentin par M. d'Hozier, le 15 février 1769, prouvent que le petit-fils de madame de Sévigné n'était qu'un descendant d'une branche de la maison de Castellane, entée sur les Adhémar de la branche aînée éteinte en 1559, sous le règne de François Ier (1); tandis que M. le comte d'Adhémar de Mont-Falcon tirait son origine directe de la branche cadette établie *dans l'Albigeois*.

Les ravages commis dans cette province par Simon de Montfort, pendant la durée des guerres de l'Albigeois, ont entièrement ruiné la branche cadette, qui avait été d'ailleurs moins favorisée que l'aînée. Peu ambitieuse, et ayant suivi constamment la carrière des armes, elle n'a pu rétablir sa fortune; elle est restée conséquemment dans un profond oubli, jusqu'à l'époque où M. d'Adhémar de Mont-Falcon ayant paru à la cour, dissipa la profonde léthargie dans laquelle vivaient depuis longtemps ses pères, et s'est fait reconnaître pour ce qu'il était réellement.

Une noble et agréable figure, de la grâce dans les manières, un esprit juste et un jugement sain, une mémoire prodigieuse, une bravoure éprouvée et des talens militaires qui lui firent la réputation d'un des meilleurs colonels de son époque, n'ont pas peu contribué à la carrière qu'il a parcourue.

(1) Cette branche était établie en Provence.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE

DU TOME PREMIER.

LIVRE PREMIER.—La cour avant la mort de Louis XV. 1
La cour de Vienne. 30
LIVRE DEUXIÈME.— S. M. Marie-Antoinette, archiduchesse d'Autriche, reine de France et de Navarre. 67
LIVRE TROISIÈME. — Quelques personnages de la cour de Versailles. 143
LIVRE QUATRIÈME. — Société Polignac. 203
LIVRE CINQUIÈME.— Mariage de M. le comte d'Artois. 273
LIVRE SIXIÈME. — Mort de S. M. Louis XV. 333

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.

AUG 12 1940